

Raynold Tremblay

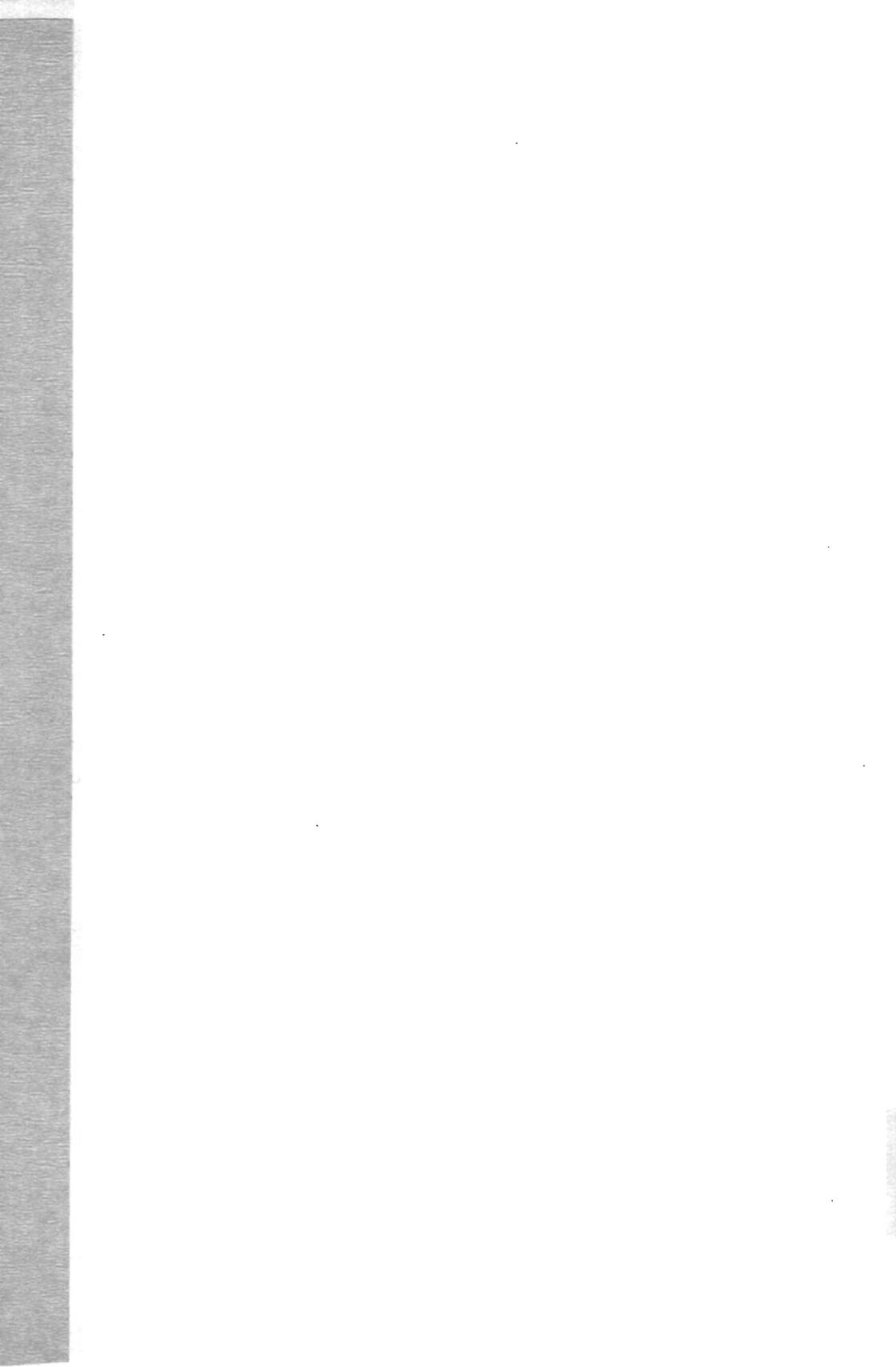
# UN PAYS À BÂTIR

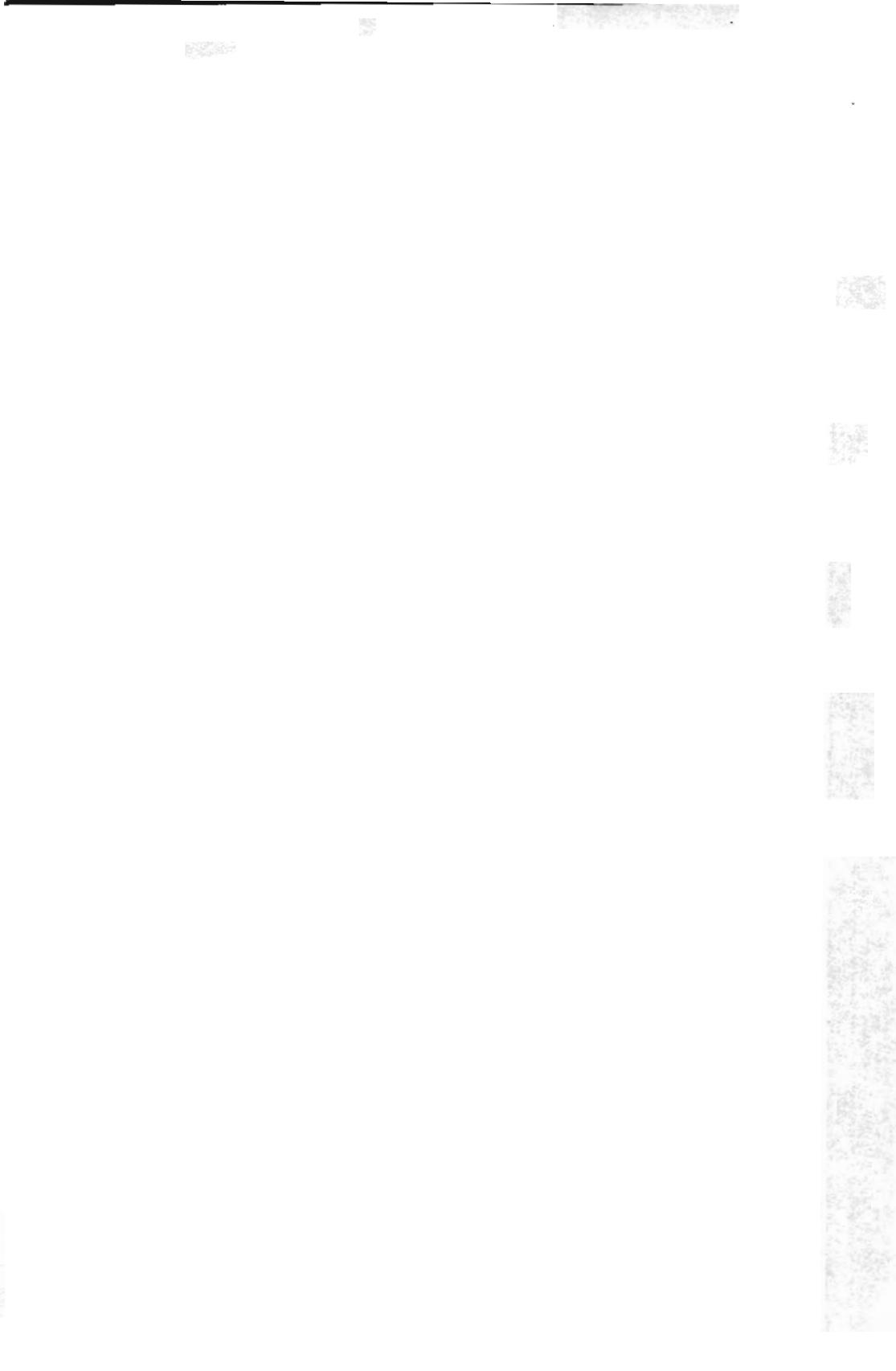
SAINT-URBAIN-EN-CHARLEVOIX



Les Éditions La Liberté

971.449  
T 789u





**UN PAYS  
À  
BÂTIR**

En préparation,

« Le peintre du feu » (roman biographique)

« Amour en vie » (poésie)

« L'éternelle présence de la vie » (essai)

*Don de*



Fondation Raymond-Beaudet

449, rue Notre-Dame  
Drummondville  
(Québec) J2B 2K9  
(819) 478-2519

ISBN: 0-88609-003-2

© Copyright, Ottawa 1977

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

4<sup>e</sup> trimestre 1977

Raynold Tremblay

# UN PAYS À BÂTIR

SAINT-URBAIN-EN-CHARLEVOIX



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

Cédé Par

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE  
COLLÈGE SAINT-BERNARD  
25, AVE DES FRÈRES  
DRUMMONDVILLE — P.Q.

Les Éditions La Liberté

L'auteur tient à remercier tous ceux  
qui, par obligation professionnelle  
ou par amitié, l'ont aidé dans ses  
recherches et spécialement  
Gérard Lebel, Raymond Labbé  
et Jocelyne Larochelle  
St-Urbain-en-Charlevoix, 1976.

En page couverture, René Richard,  
« St-Urbain-en-Charlevoix, Village  
des Laurentides », crayons de  
couleur, 8 1/2" × 11 1/2"

*À mon père et à ma mère*

*Fer et titane  
Sous les savanes  
Du nickel et du cuivre  
Et tout ce qui doit suivre  
Capital et métal  
Les milliards et les parts  
Nous avons la jeunesse  
Et les bras pour bâtir  
Nous avons le temps presse  
Un travail à finir  
Nous avons la promesse  
Du plus brillant avenir.*

Gilles VIGNEAULT

*Intituler Saint-Urbain, un pays à bâtir, veut dire que cinq ou six générations de pionniers tenaces n'ont pu encore dompter cette grande nature fière et dominatrice. Comme des oiseaux, nous avons bâti des nids dont plusieurs ont été emportés par le vent des années. Saint-Urbain est une corbeille de fleurs au milieu des montagnes, mais une corbeille encore sauvage qui attend l'artiste pour décrire ses charmes, l'artisan expérimenté pour la mettre en valeur, dame finance pour brasser son terreau millénaire de silice, de fer et de titane.*

*Gens de mon pays, vous aimerez cet essai.*

*Mais...*

*Si le sentier qui monte vous essouffle,*

*Si la lumière crue réflétée par la montagne austère ou le vallon capricieux vous aveugle,*

*Si le silence des grands espaces crevassés émousse vos nerfs,*

*Si la brise hivernale vous donne le frisson,*

*Si les entrailles de la terre de titane pour vous sont stériles,*

*Si le saumon qui saute les chutes vous effraie,*

*Si les fruits sauvages, les avoines mûres, les feuillus mouvants, les conifères immobiles n'enchaînent pas votre attention,*

*Si la main calleuse du paysan vous répugne comme la lèpre du travail,*

*Si l'enfant qui joue avec des harts ou des marguerites vous agace,*

*Si l'âme des aïeux ne chante pas une mélodie d'amour à votre âme,*

*Fermez ce livre, il n'est pas écrit pour vous!*

*J'ai voulu planter quelques balises aux détours les plus accentués des cent cinquante ans d'histoire de Saint-Urbain. J'ai la prétention du précurseur. Un jour viendra où après moi un patient et savant monsieur étalera devant vous la collection complète des trésors cachés et inestimables de Saint-Urbain, en particulier ceux de son folklore, de son âme chantante.*

*J'ai voulu...*

L'auteur



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6



PREMIÈRE PARTIE

NAISSANCE D'UN PAYS

*«Les randonnées des coureurs de bois, les portages, les rapides, tout le pays qu'on avait plaqué dans l'espace de cent cinquante ans...»*

F.-A. SAVARD



Je suis la plus belle de Saint-Urbain.





*«Et, là-bas, le bleu des monts  
souverains...»*

## CHAPITRE PREMIER

### «UNE CORBEILLE AU MILIEU DES MONTAGNES»

*«Regarde si c'est beau! Garde  
ça pour toi et pour ceux qui viendront.»*

F.-A. SAVARD

### **Description géographique et topographique de la région**

Situé à l'entrée du parc des Laurentides, au nord de la Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain est la dernière municipalité de Charlevoix-Ouest. « C'est une corbeille au milieu des montagnes. »

La vallée descend en pente douce. Tout au long de cette vallée coule lentement la rivière du Gouffre, découvrant des courants sinueux et des fosses profondes.

La vallée épouse les lacis montagneux des Laurentides. Quelques terres, plus ou moins fertiles, donnent l'aisance à une population restreinte, celle qui y habite aujourd'hui. Elle s'adonne à l'agriculture que nous envisageons sans espoir d'un développement considérable.

Dans son volume *Dans nos montagnes*, Léonce Boivin décrit Saint-Urbain avec compassion :

*Il y a là des tableaux vraiment beaux! Vous irez voir la rivière près du cap des Pins, à l'endroit du vieux pont du Cap Martin, plus loin les collines de cyprès, vers l'ouest, et les petits lacs le long de la montagne de la mine de*



Aux chutes de la rivière  
Malbaie, M. Joseph Bouchard  
guide une touriste New-Yorkaise.



Au camp du lac Ste-Anne,  
«le feu de son foyer... dansait  
aussi follement qu'une jeunesse  
sur les bûches...»

F.-A. SAVARD



«En bas, la vallée de la grande rivière.»

F.-A. SAVARD

*fer — vers le nord-ouest, les côtes de St-Jérôme, puis la descente du Bras du nord-ouest, qui se fait au milieu de mille choses — les côtes de Craque-Raie, la Rivière, en bas, qui devient jalouse, et se noircit. Elle est là, au pied, bordée d'épinettes lourdes et ombrageuses; et, sur la hauteur, les Monts, toujours si grands. Leur majesté se déploie comme un courbe. Ils sont là comme pleins de terreur. Sur leurs flancs, la toison forestière apparaît par plaques dorées et fuyantes dans les trouées de brume. Les têtes apparaissent orgueilleuses et ont l'air de gros clochers éparpillés en arrière des montagnes; et sur elles, des lacs, des lacs, des lacs — c'est là que le bon Dieu a dû créer la truite.<sup>1</sup>*

Éloigné de l'estuaire, Saint-Urbain n'est qu'à 550 pieds d'altitude. C'est presque une basse paroisse. La majeure partie de la population réside dans la vallée profonde occupant une étendue de terrain d'environ 2 milles de largeur sur 9 de longueur. La paroisse s'étend sur un territoire de 9 milles de front sur 9 milles de large et se limite à l'étendue nord-ouest de l'anfractuosité tectonique de Baie-Saint-Paul.

Une faible distance sépare Saint-Urbain des paroisses environnantes: 9 milles de Baie-Saint-Paul et 27 milles de La Malbaie. Cependant la population souffre beaucoup de l'éloignement des centres urbains: Québec et Chicoutimi, distants respectivement de 62 et 80 milles.

De nombreuses personnes telles les travailleurs forestiers, les fervents de la belle nature, les pêcheurs, les chasseurs et les campeurs connaissent bien cette région.

L'accès aux clubs privés du parc des Laurentides se fait par une voie unique, la route 56, qui passe au cœur de Saint-Urbain.

Enfin, les Laurentides, entourant la paroisse de toutes parts, ont un aspect féérique. Les monts énormes dessinent dans le firmament leur dentelure grossière et frappent d'admiration le regard de celui qui les voit pour la première fois.<sup>2</sup>

### **Petite notice historique sur la paroisse-mère**

La baie Saint-Paul, d'une profondeur de quatre milles et demi et d'une largeur de deux milles, est la plus grande baie de toute la rive nord du Saint-Laurent.

La faille de la vallée de la Baie-Saint-Paul se prolonge vers le nord jusqu'à 12 milles à l'intérieur des terres. La vallée s'étrangle au trois cinquièmes de sa profondeur et s'ouvre à nouveau, moins large cependant, pour faire place à Saint-Urbain.

L'origine du nom « Baie-Saint-Paul » semble inconnue. Fut-il donné par les Pères Jésuites? Le premier à le citer est le Père Lalemant lorsqu'il parle du tremblement de terre de 1663. Son texte nous porte à croire que la Baie-Saint-Paul était connue sous ce nom depuis plusieurs années.<sup>3</sup>



Entrer dans le parc des Laurentides, c'était entrer dans le sanctuaire de la nature.



Le fanal, c'était comme la lampe du sanctuaire

En 1535, lors de son deuxième voyage, Jacques Cartier mouille à l'Île-aux-Coudres et note dans ses écrits « *une petite baie au nord de l'île* ».

Dès les débuts de la colonie, la Baie-Saint-Paul est reconnue par son industrie du goudron fabriqué à partir des pins de la région.

Nous devons à Jean Talon la promotion de cette industrie et l'exploitation des pins pour la marine française.

L'intendant fondait de grandes espérances sur les mines et les richesses naturelles de la région de Baie-Saint-Paul :

*D'après le recensement des paroisses de la Nouvelle-France en 1712, la Baie-Saint-Paul était le seul endroit où l'on fabriquait du goudron. Vers 1730, on en fabriquait à la Rémy, au Cap-Marin, au Cap-aux-Corbeaux. Cette fabrication se continua jusqu'en 1745.*<sup>4</sup>

La Baie-Saint-Paul a vécu dans son histoire l'épisode des oies du Capitole ; et voici comment :

En 1759, Wolfe avait ancré sa flotte au « havre de la prairie », près de l'Île-aux-Coudres.

Ses soldats débarquèrent et recommencèrent ce qu'ils avaient déjà fait sur la rive sud : ils pillèrent et brûlèrent les maisons ne laissant derrière eux qu'une véritable mer de feu au-dessus de laquelle planait une âpre fumée. La population de l'Île-aux-Coudres traversa immédiatement à Baie-Saint-Paul, sauf quelques jeunes lurons qui voulurent apaiser leur vengeance en abattant quelques soldats anglais ; la chance leur fit capturer deux officiers ennemis. Ils les transportèrent à Baie-Saint-Paul pour les garder comme otages. Malencontreusement, l'un de ces officiers était le neveu du général Wolfe. Naturellement, ce dernier organisa une expédition importante pour attaquer Baie-Saint-Paul et reprendre son parent.

Néanmoins, les gens de la Baie s'attendaient à cette démarche. Aidés par les « *marsoins* »<sup>5</sup> de l'Île-aux-Coudres, ils creusèrent une profonde tranchée dans un bosquet de pins qui bordait la mer et ils attendirent patiemment l'ennemi. Vu qu'à cet endroit l'eau est peu profonde, les Britanniques devaient venir en chaloupe et perdirent plusieurs hommes. Or, comme ils avaient des canons ils endommagèrent la tranchée et ses occupants s'enfuirent.

Pendant que les hommes et quelques indiens retardèrent l'invasion des Britanniques, les femmes, les vieillards et les enfants s'étaient réfugiés dans la forêt couvrant la montagne, à l'ouest de la Baie. Avec eux, ils avaient apporté des provisions, leurs animaux, volailles et quelques pièces de butin.

Les Anglais, une fois débarqués, non moins barbares que les Gaulois et n'ayant plus personne devant eux, brûlèrent systématiquement toutes les bâtisses du rang du bas de la Baie, le seul à l'époque

qui était défriché, et cherchèrent à atteindre la population réfugiée dans la montagne.

Les militaires de Sa Majesté gardaient un si profond silence qu'ils trompèrent les sentinelles et même les chiens... Mais les soldats anglais ne purent échapper aux oies sacrées de Junon, que, malgré l'excitation de la situation, les habitants avaient emportées avec eux ; ce qui les sauva de la répression des soldats anglais. Les habitants astucieux, éveillés depuis longtemps, avaient remarqué que les oies, excitées, battaient des ailes en poussant des cris qui ressemblaient assez bien au cri de guerre des Montagnais. Les anciens Canadiens avaient plus d'un tour dans leur sac. Ainsi, pendant quelque temps, firent-ils la vie dure à ces pauvres palmipèdes et, les Anglais pâlisant au seul bruit de leurs gosiers, avaient une peur salutaire des sauvages ; craignant d'avoir à combattre dans l'épaisse noirceur une tribu d'Indiens leur tombant sur le dos le casse-tête à la main, ils s'enfuirent pris de terreur aux bruits des ennemis, l'imagination sans cesse enflammée par le récit des carnages précédents ; et, la population de Baie-Saint-Paul et celle de l'Île-aux-Coudres furent sauvées comme le furent les Romains avec les oies du Capitole.

**Un mot de la seigneurie de Beaupré** dont faisaient partie Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain.

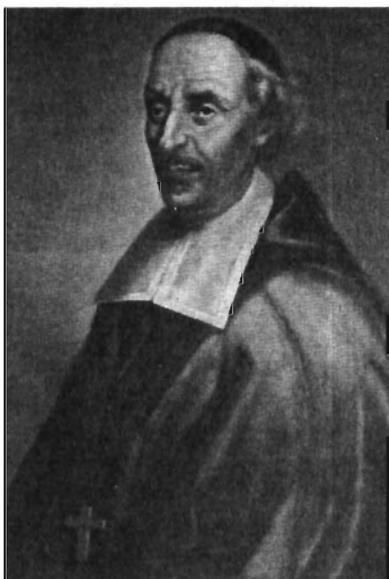
« *Sise entre la rivière Montmorency et la rivière du Gouffre sur une profondeur de six lieues* », la seigneurie de Beaupré demeure l'un des premiers domaines concédés par la Compagnie des Cent-Associés.

Cheffaut de la Renardière, secrétaire de cette compagnie devient le premier propriétaire de la seigneurie de Beaupré, deuxième seigneurie **en 1663 pour sa superficie** derrière la concession de la Cité.

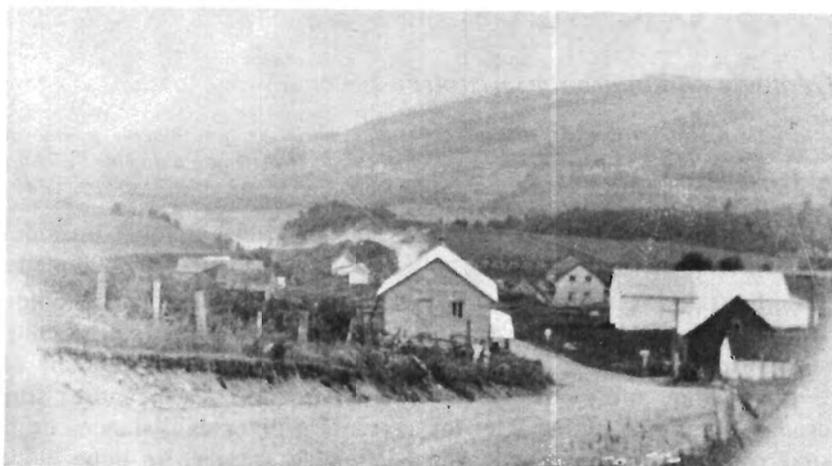
De 1662 à 1668, Mgr de Laval achète par partie toute la seigneurie de Beaupré. Il n'a jamais négligé de surveiller la Baie-Saint-Paul. Il veut la coloniser parce que selon lui c'est « *la principale partie de la seigneurie de Beaupré* ». Il s'occupa personnellement de son développement, devenant ainsi le fondateur de Baie-Saint-Paul.

**Dès 1672**, il y avait des résidents à la Baie-Saint-Paul. Avec les premiers pionniers : Claude Bouchard, métayer de monseigneur de Laval, premier fermier de la Baie-Saint-Paul ; Noël Simard dit Lombrète, maçon, défricheur et exploitateur et Pierre Tremblay. C'est ainsi que s'amorcèrent les premières tentatives de colonisation.

En 1685, l'abbé Pierre-Paul Gagnon devient le premier missionnaire à hiverner à Baie-Saint-Paul. Auparavant, soit entre les années 1682 et 1684, quelques prêtres du Séminaire de Québec, M. Mazerets, M. Gauthier et le Père Crépieul, desservirent tour à tour la **mission**.



Le vénérable  
François de Montmorency-Laval



*« beau plan de terre au pied des monts ».*

F.-A. SAVARD

Dans les premiers temps, le Procureur et plusieurs autres prêtres du Séminaire de Québec s'occupaient du salut des premiers colonisateurs tout en vaquant aux affaires de la seigneurie.

En 1791, un violent tremblement de terre se fit sentir pendant plusieurs jours. Il endommagea sérieusement l'église. Comme à cette époque, il y avait des résidents jusqu'à Saint-Urbain, on discuta longtemps pour situer la nouvelle église sur le «*côteau des Fortin*».

Ce n'est qu'en 1845 que naquit de cette paroisse la municipalité de Baie-Saint-Paul.

D'après le recensement de 1782, quatre-vingt-six concessionnaires se partageaient les terres cultivables de Baie-Saint-Paul.

Un personnage glorieux dans l'histoire de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain, Messire Ambroise Fafard, homme de conception vive et forte, aux vues larges, fonde en 1889 la congrégation des Petites Franciscaines de Marie ainsi que l'Hospice Sainte-Anne. Les Petites Franciscaines de Marie prirent la direction de l'hospice qui accueillit des débiles mentaux de divers endroits de la province de Québec.

Baie-Saint-Paul est une des villes les plus importantes du littoral nord du fleuve Saint-Laurent. Carrefour des routes nationales: Québec — Baie Comeau; Baie-Saint-Paul — Chicoutimi, elle connaît une expansion économique, démographique et municipale sans précédent par suite du développement de la Côte-Nord.

Or, ce qui est d'autant plus remarquable, c'est l'originalité culturelle de son festival folklorique annuel qui attire de nombreux touristes de tous les coins du Québec.

### *Géologie sommaire du territoire*<sup>6</sup>

*«En arrière des basses terres de Charlevoix, une humble pousse de population s'est développée au XIX<sup>e</sup> siècle sur le plateau qui domine l'estuaire et qui est limité vers l'intérieur par la pénélaine supérieure.»<sup>7</sup>*

Sur la plaine lavée au nord de Saint-Urbain, quelques-unes des vallées en forme de «*U*» sont taillées à une profondeur de 100 pieds.

En partant d'un point à quelque distance au nord de Saint-Urbain vers la Baie-Saint-Paul, la rivière du Gouffre poursuit sa course sur le gravier de sable et la glaise jusqu'à une profondeur de trente à cinquante pieds. Le courant est rapide. Les méandres sont creusés dans une plaine dont les versants à diverses distances de la rivière sont caractérisés par des falaises de gravier, de boue et de glaise plus ou moins basses; ces falaises s'élèvent à beaucoup d'endroits de 20 à 30 pieds au-dessus de la plaine jusqu'au niveau de la



*« En bas, c'étaient les fonds du Gouffre. »*

F.-A. SAVARD

seconde plaine. Le profil de ces falaises n'est pas régulier et on y remarque des abaissments accentués allant à une profondeur de 100 pieds ou plus. Le sommet de ces pentes diffère aussi de la crête des terrasses déjà décrites. On remarque le dénivèlement accentué entre la plaine élevée, et la pente escarpée de la falaise. Les terrasses ont un sommet qui s'estompent plus modérément. Il n'y a aucun doute que ces falaises sont le résultat de l'érosion latérale du Gouffre à une époque où elle serpentait à travers la plaine aux pieds de ces falaises.

Actuellement la rivière du Gouffre est en train d'ajouter un autre étage aux murs de la vallée. D'année en année, les méandres changent, de telle sorte qu'une portion des terres arables est minée et balayée par le courant rapide de la rivière.

Une région sablonneuse se trouve à trois milles au sud de Saint-Urbain. Des dunes à certains endroits forment des barrages pour quelques étangs nourris par les eaux provenant de la vallée à l'ouest. Ces étangs se déversent par infiltration dans le sable jusqu'à la Rivière du Gouffre. La région sablonneuse à cet endroit rétréci de la

vallée du Gouffre, est très probablement le résultat du courant qui creusa des bancs de sable pendant l'invasion de la mer de Champlain. Ces dépôts de sable lors du retrait de la mer ont subi des changements sous l'action du vent pour produire la surface actuelle de ces dunes.

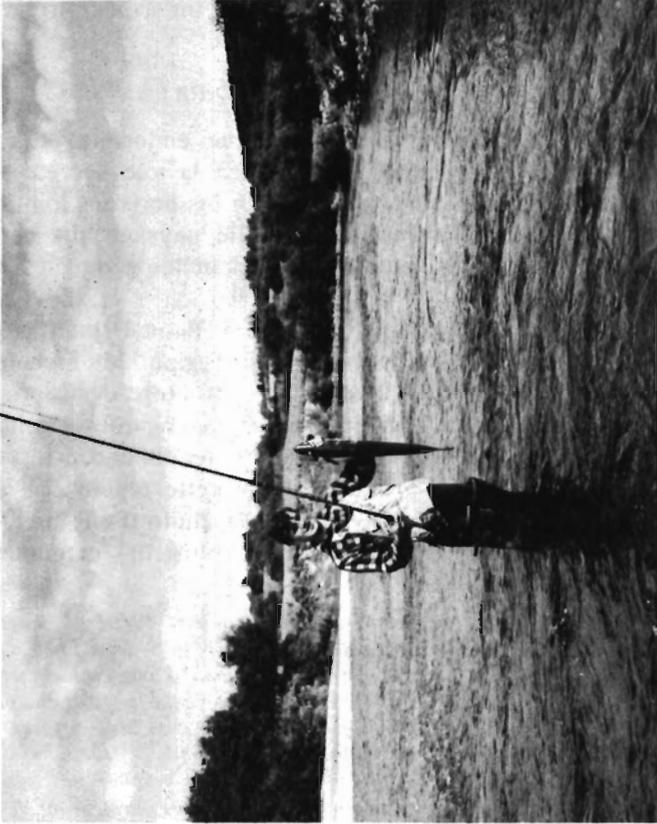
Au nord de Saint-Urbain, nous trouvons de minuscules régions de terreaux sur la grande plaine. Les rivages marécageux du Lac Ontario et ceux des Cygnes sont en train de former des dépôts semblables. Un delta de résidus se forme à l'embouchure de la rivière du Gouffre au point que des étendues boueuses sont évidentes à marée basse sur une largeur d'un quart de mille. Le long des rives du Saint-Laurent, près de l'embouchure de la rivière du Gouffre, des bancs d'alluvions atteignent une largeur de 500 à 2,000 pieds.

### *Les plages*

Sur les pentes supérieures de la vallée, à une altitude d'environ 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, des terrasses peuvent très souvent être repérées sur une bonne distance. Les mieux découpées se situent près de Baie-Saint-Paul et aussi dans la section étroite de la vallée à 4 milles de cette ville. D'autres terrasses distinctes se dressent en plus sur les deux rives de la rivière du Gouffre, environ un mille au nord de Saint-Urbain et près de ce village. Tout proche de Saint-Urbain, la plus haute terrasse est tout juste sous une basse falaise d'anorthosite au pied de laquelle il y a une pente en talus. La vieille plage s'étale rapidement par étages vers l'Est à un niveau inférieur et devient relativement étroite. La terrasse est un composé de grosses pierres, de sable et de gravier. On en trouve deux ou trois plus étroites à des niveaux encore plus bas que celles-ci constituées de sable et de gravier. Une plate-forme longue d'environ un mille est visible sur la rive est de la rivière du Gouffre, à l'est du village de la Baie-Saint-Paul.

Ces terrasses suivent le tracé lisse et ondulant de la vallée, sans pointes ni cassures; elles ressemblent à des plages décrites par divers écrivains pour des régions avoisinantes et qui sont attribuables au va-et-vient des vagues de la mer de Champlain. Ces plages de mer sont **pauvrement** indiquées dans beaucoup d'endroits et cela incite à croire **que** les eaux seraient demeurées stationnaires à ces niveaux pendant des périodes relativement brèves.

À deux milles au sud-ouest de Baie-Saint-Paul on aperçoit une plaine calcaire à une altitude proche de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer; elle penche doucement vers l'Est et elle est couverte par une mince **couche** d'un résidu de terreau et **mêlée** aussi à quelques grosses pierres.



Pêche au saumon dans la rivière du Gouffre  
La rivière «*lui dévoilait le secret des fosses*».

F.-A. SAVARD

En suivant le chemin qui traverse cette région vers le Nord et la plaine, on rencontre des couches plus épaisses de gravier et de sable. Il semblerait que cette plaine calcaire a été balayée à la fois par les vagues et le courant et que les matières ainsi balayées ont été déposées dans les eaux profondes avoisinantes pour y former des lits de gravier et de sable.

À une altitude de 60 à 70 pieds au-dessus de la rivière du Gouffre, nous découvrons le long de la vallée des terrasses d'une élévation moindre que les précédentes. Elles ont un aspect irrégulier.

### *L'astroproblème de la région de Saint-Urbain*

Avez-vous déjà contemplé la campagne endormie de Saint-Urbain dans la paix des beautés naturelles à la vue secrète de la forêt laurentienne laissant votre regard percer les horizons lointains.

Avez-vous déjà été impressionné par le paysage aux aspects changeants? Si oui, c'est également le cas pour les géologues qui y voient un astroproblème.

Pourquoi cette géologie particulière à Saint-Urbain? Parce qu'un jour une météorite est tombée sur la région. Maintenant les spécialistes de la géologie s'intéressent à la structure de Charlevoix qui est un des accidents topographiques et géologiques circulaires considérés comme astroproblème, un des plus reconnus sur terre.

La structure géologique particulière de cette région sise entre Baie-Saint-Paul et la Malbaie dériverait de la chute d'une météorite qui aurait excavé, au moment de l'impact, plusieurs centaines de kilomètres cubes de roches.

*Seul un événement tectonique particulier permet d'observer les dépôts de couverture sur le bouclier et les dépôts de base au S de la faille d'effondrement. Cet événement est l'impact au Dévonien d'une grosse météorite (de l'ordre de km de diamètre). L'impact a provoqué un métamorphisme de choc, de shatter cones et, par la force de pénétration, des surfaces spiraloïdes de km de diamètre, un réajustement lithostatique tendant à niveler le cratère au détriment des roches adjacentes. Il en résulte une dépression de 56 km de diamètre, un synclinal en graben annulaire, protégeant de l'érosion, les calcaires de couverture et une remontée centrale laissant apparaître la faille d'effondrement et les dépôts de base.<sup>8</sup>*

Cette dépression prend la forme d'une cuvette semi-circulaire qui entaille le bouclier précambrien, déchiqueté le long du fleuve St-Laurent. Cette cuvette se compose de quelques éléments topographiques intéressants: d'abord l'enceinte est bien délimitée par un escarpement demi-circulaire d'une hauteur de 200 à 500 mètres; ensuite cette enceinte — une dépression semi-circulaire est occupée par les rivières du Gouffre et Malbaie et par une suite de lacs; enfin,

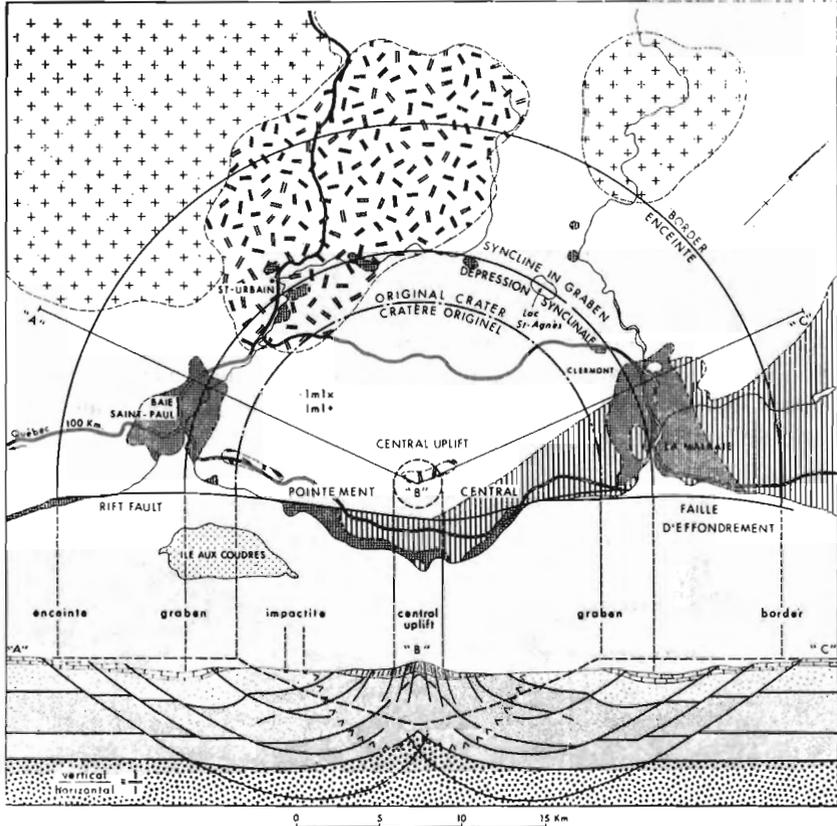


Figure J. RONDOT

AFALACHIAN ALLOCHTHONOUS ROCKS ROCHES ALLOCHTONES APPALACHIENNES	DISCORDANT CHARNOCKITIC INTRUSIONS MASSIFS CHARNOCKITTIQUES DISCORDANTS	ANORTHOSITE ANORTHOSITE
ORDOVICIAN COVER COUVERTURE ORDOVICIENNE	GNEISS CHARNOCKITIC ROCKS ROCHES CHARNOCKITTIQUE GNEISSIQUES	GRANITE-GNEISSIC ROCKS ROCHES GNEISSO-GRANITIQUE

8-1089

FIGURE 4 — Carte géologique simplifiée de la structure de Charlevoix et coupe avant érosion basée sur la disposition et l'attitude du contact Précambrien-Paléozoïque. Dans la coupe la ligne discontinue représente le cratère original sans les retombées. Les lignes épaisses séparent des niveaux hypothétiques primitivement horizontaux du Précambrien pour faire ressortir les glissements et l'épaississement de ces niveaux vers le centre de la structure. Les surfaces de glissements sont schématisées par des lignes continues. Les V représentent la zone de développement maximum des "shatter cones" et les traits verticaux indiquent la zone de métamorphisme de choc maximum.

il y a la partie interne en deçà de la dépression et, plus près du centre, une deuxième dépression d'un diamètre moyen de 7 km faisant ressortir le pointement central dont le sommet, au centre exact de la structure, atteint 768 mètres d'altitude. Elle doit son relief particulier et la préservation d'une enceinte de 56 km. de diamètre, à la proximité d'une dépression naturelle, le Saint-Laurent.

### *L'anorthosite de Saint-Urbain*

La structure de Charlevoix est située au bord de la fosse d'effondrement du Saint-Laurent. Elle comprend les faciès représentatifs de la Province géologique de Grenville, les roches de sa couverture sédimentaire et l'extrémité d'une nappe de charriage appalachienne.

Parmi les roches précambriennes, l'anorthosite de Saint-Urbain présente des caractères magmatiques évidents, schlieren de roches basiques, dyke d'anorthosite plus acide. C'est la masse la plus importante (30 km × 10 km). Elle est coupée par la dépression semi-circulaire de la structure près de Saint-Urbain (fig. 1 et 2).



Photo Marc Hardy

Ferme Ernest Lajoie

*«Voici que nous avons ouvert des sillons au chaud levain du soleil et de l'air!»*

F.-A. SAVARD

### *Qualité des terres*

Au point de vue de la terre, considérée par rapport à l'agriculture Saint-Urbain ne présente que les versants montagneux de la chaîne des Laurentides. Partout dans Charlevoix, au bord de la mer comme sur le sommet de la montagne, les céréales mûrissent parfaitement. Le pays montagneux de Charlevoix est généralement peu propre à la culture, mais il en est autrement des vallées formées par les rivières et les terrains plats qui bordent la mer. Là nous trouvons des terres d'alluvions d'une grande richesse.

Mais, Saint-Urbain ne peut espérer des rendements agricoles plus considérables, car l'avenir de sa population n'est plus dans l'agriculture.

### *La rivière du Gouffre*

À Saint-Urbain, pour la vie de ses habitants, la colonisation, la pêche, le tourisme, le site du village, la rivière du Gouffre a joué un rôle essentiel.

Cette rivière reçoit les eaux d'un grand nombre de lacs; elle fourmille de truites et attire les amateurs de pêche.

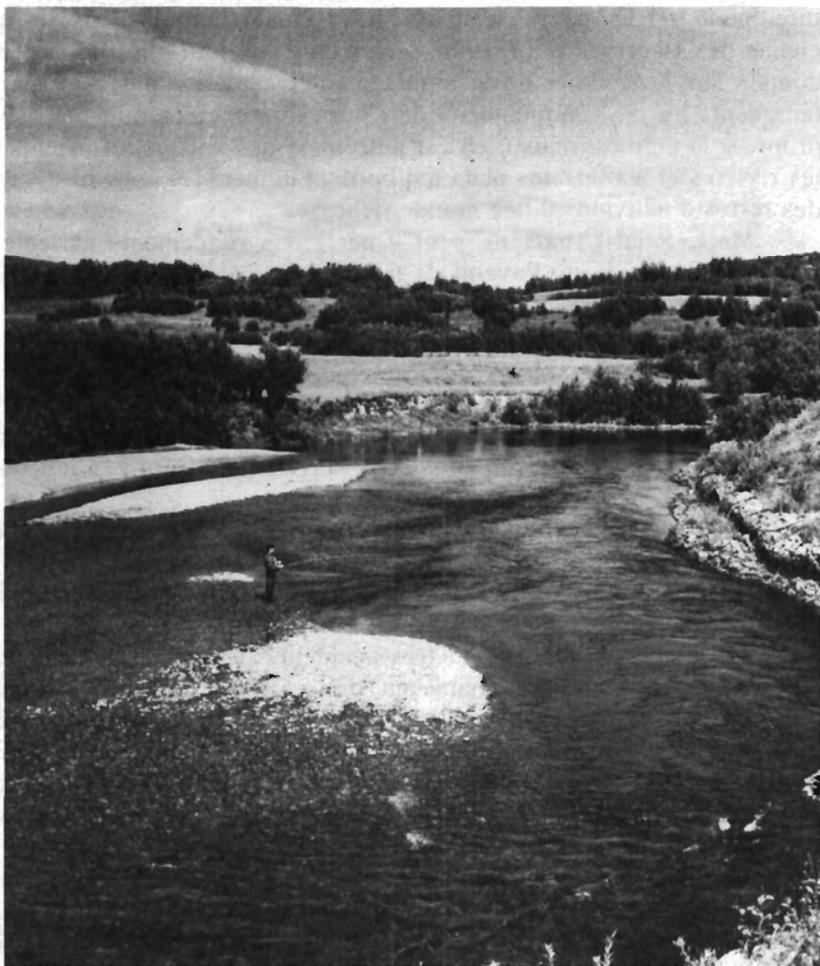
La rivière du Gouffre débouche dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Baie-Saint-Paul.

Son cours est sinueux et très accidenté de rapides difficiles à surmonter. Le caractère changeant de ses eaux suscita de nombreuses dépenses tant en terrain qu'en argent. Au Cap-Martin, par exemple, la rivière a formé un îlet de quelques cents pieds. Au point de jonction des deux «*bras*», la route de terre qui existait jadis s'est resserrée au point de ne plus avoir la largeur nécessaire pour la circulation occasionnelle.

Il semble que ce cours d'eau fut baptisé par Samuel de Champlain, en 1608, lors de son premier voyage à Québec. En naviguant devant la baie, le fondateur de Québec vit une «*petite rivière*» qu'il désigna sous le nom de «*Gouffre*» soit d'un trait caractéristique, que cette rivière se jetait avec force sur un îlot de roches.

L'auteur de *Saint-Pierre et Saint-Paul de la Baie-Saint-Paul*, M. Nérée Tremblay, explique le résultat de l'apparence de la rivière, de l'aspect du changement de cours, et je cite :

*Regardant aujourd'hui l'entrée de la baie, et pensant à ce qu'en ont dit Champlain et le Père Charlevoix, s.j., dans son «Voyage en la Nouvelle-France», on en vient à la conclusion que le Gouffre ne se jetait pas dans le fleuve comme aujourd'hui à l'endroit du quai de la batture; il longeait le Cap-aux-Rets et le Cap-aux-Corbeaux. Nous nous en sommes assuré en creusant à partir de quelques arpents au sud du pont du Canadien National, le long de*



Gracieuseté de l'Office du Film du Québec

### La rivière du Gouffre

*«...au courant de la rivière, descendaient les riches dépouilles de la montagne».*

F.-A. SAVARD

*la rive est, et nous avons trouvé le véritable lit du Gouffre. Il n'épousait pas la courbe à l'est, vis-à-vis le pont... La partie ouest du pont et ses approches formaient le fond. Descendez dans les aulnes au nord-ouest, et creusez: les cailloux usés et le gravier sont presque à fleur de terre. C'est là qu'il arrivait du nord en passant dans la partie est du village Saint-Joseph, dont la plupart des maisons reposent sur son lit.*

*Le Gouffre a changé complètement son cours à peu de distance au nord du village Saint-Joseph, et s'est dirigé vers l'ouest, menaçant d'envahir le terrain où se trouvent l'église et une grande partie du village. Après cette course dangereuse, il tourne à gauche pour aller reprendre son ancien lit. On s'imagine bien que sans ces détours, il devait arriver avec plus de violence à «l'îlot de roches à son embouchure». De ce fait dérive le nom que lui a donné Champlain.<sup>9</sup>*

La rivière du Gouffre étale un paysage pittoresque au-delà de tout ce qu'on pourrait dire :

*La rivière du Gouffre serpente et se montre par ci, par là, ouvrant des gouffres, découvrant des rapides, des fosses profondes, où habite le saumon, qu'on y voit parfois dormir. (...)*

*Il y a là des tableaux vraiment beaux! Vous irez voir la rivière près du Cap des Pins, à l'endroit du vieux pont du Cap-Martin, plus loin les collines de cyprès, vers l'ouest, et les petits lacs le long de la montagne de la mine de fer vers le nord-ouest, les côtes de St-Jérôme puis la descente du bras du nord-ouest, qui se fait au milieu de milles choses — les côtes de Craque Raie, la Rivière, en bas, qui devient jalouse et se noircit. Elle est là, au pied, bordée d'épinettes lourdes et ombrageuses.<sup>10</sup>*

Le Gouffre, alimentée par de nombreux lacs des montagnes avoisinantes, sort de son lit presque à tous les printemps et cause des inondations qui causèrent des dégâts assez considérables et des détériorations aux propriétés publiques ou privées.

Pendant la saison printannière, à l'époque des grandes eaux, la rivière égruge tout en morcelant ses rives surtout dans le village.

## Le climat

Le climat de Saint-Urbain ne manque pas de rudesse. La température y est beaucoup plus sévère que dans les basses paroisses du littoral. Le climat est caractérisé par un hiver long et rigoureux. La neige tombe généralement pour y rester dans la première moitié du mois de novembre et persiste jusqu'à la fin d'avril, parfois même dans les premiers jours de mai. Des périodes de froid brutal alternent avec des poudreries. La neige est fine mais reste en permanence pendant cinq mois. Les nuits sont longues et froides. Le minimum moyen des températures de janvier est inférieur à -15 degrés celsius.

À cause de l'altitude de Saint-Urbain, l'hiver s'y installe plus tôt et dure quinze jours de plus. Heureusement, les terres plus déclives



*M. et Mme Théophile Gauthier  
Ce n'était pas des frileux.*

s'assèchent plus rapidement que les terres fortes des rives du fleuve.

De mai à septembre, les températures sont humides, chaudes et fréquemment accompagnées d'orages.

La nuit, le thermomètre enregistre une baisse ; car l'air froid du nordet descend le long des deux versants de la vallée et vient s'accumuler dans les bas fonds et amène des risques de gel. À plusieurs occasions, les champs des cultivateurs subissent des gelées en août.

La fin de la saison estivale, surtout en septembre, émerveille les visiteurs à cause de ses journées chaudes et sèches, de la féerie des couleurs de Charlevoix. C'est « *l'été des Indiens* ».

### *Effet du climat sur la population*

Un pareil climat n'est pas sans difficultés pour l'agriculture. D'après Raoul Blanchard le climat était certainement plus rude avant le défrichement ; les premiers colons qui travaillaient au milieu des bois en ont éprouvé des dommages. Les récoltes y sont tardives ; on ne commence à « *faire les foins* » qu'en fin de juillet et au début d'août. Les rendements de l'agriculture dépendent grandement de cette capricieuse température laurentienne.

### *Effet du climat sur l'hydrologie*

Les crues printannières de la rivière du Gouffre sont dangereuses. En hiver, la rivière gelée accumule de la neige sur ses glaces

et la poudrerie contribue à combler la profonde crevasse rongée par la rivière. Les pluies qui surviennent au printemps, accélèrent la fonte de la neige et les eaux de la rivière du Gouffre se gonflent, débordent, blessent les rives. En été, l'eau de pluie s'évapore mais les pluies automnales font remonter le niveau des eaux de la rivière. Son niveau varie beaucoup selon le débit des lacs Ontario et des Cygnes.

### *Effet du climat sur les zones végétales*

En revanche, la forêt dense et variée de feuillus et de résineux se développe magnifiquement. Les sapins et les épinettes s'étendent à perte de vue, mélangés d'arbustes et de bouleaux blancs.

La grande brisure qui, aux âges géologiques, sépara en deux tronçons la chaîne des Laurentides, semble avoir eu un effet considérable sur son climat. À l'ouest, notre bel érable orne le flanc de la montagne et l'original se plaît dans les forêts avoisinantes de Saint-Urbain.

Les parties les plus accessibles sont exploitées. L'épicéa, le cyprès, le merisier et l'érable résistent à toutes les intempéries. C'est le domaine incontesté de l'original, roi de nos forêts canadiennes. D'autres espèces d'animaux sauvages y trouvent gîte et nourritures : ours, lièvres, renards...

### RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> Boivin, Léonce, *Dans nos montagnes*. 1941, pp. 105-106.
- <sup>2</sup> Roy, P.-G., *Noms géographiques de la Province de Québec*. Lévis, Imprimé par « La Cie de publication Le Soleil », 1906, p. 51.
- <sup>3</sup> Relations des Jésuites, Vol. III, année 1663, Québec, Augustin Côté, Éditeur-Imprimeur, 1858, p. 5.
- <sup>4</sup> Tremblay, Nérée, *St-Pierre et St-Paul de la Baie-Saint-Paul*. Chevaliers de Colomb, 1956, p. 3.
- <sup>5</sup> Surnom des habitants de l'Île-aux-Coudres.
- <sup>6</sup> Mawdsley, J.-B., *St-Urbain Area, Charlevoix District*. Québec, Geological Survey of Canada, memoir, 1927, 58 p. (Notre traduction).
- <sup>7</sup> Blanchard, Raoul, *L'est du Canada-français*, Tome I, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1935, pp. 354-355.
- <sup>8</sup> Rondot, Jehan, (1972b) *Géologie de la structure de Charlevoix*, Congr. Géol. Int. 24<sup>e</sup> Sess. Sect. 15, 140-147.
- <sup>9</sup> Nérée Tremblay, *Op. cit.*, pp. 329-330.
- <sup>10</sup> Léonce Boivin, *Op. cit.*, pp. 104-105.





Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1682-1761), prêtre de la Compagnie de Jésus, professeur, biographe, historien.

## CHAPITRE II

### SAINT-URBAIN-EN-CHARLEVOIX

*«...une partie du patrimoine...»*

F.-A. SAVARD

#### **Origine du nom**

Le nom de la paroisse de Saint-Urbain fut donné lors de sa fondation pour rappeler le souvenir d'un des premiers supérieurs du Séminaire de Québec, monsieur l'abbé Urbain Boiret.

L'abbé Boiret, originaire de Senlis, « maître ès arts de l'Université d'Angers », arriva au Canada le 26 juillet 1754. Son évêque, monsieur de Roquelaure, qui avait une haute estime de ses qualités morales, avait insisté pour le retenir dans son diocèse.

Au Canada, il s'est distingué par l'enseignement de la théologie au Séminaire de Québec où il fut nommé directeur en 1758 et supérieur en 1762.

Ses actes marquants: l'attestation comme supérieur du Séminaire de la déclaration du vieux papier monnaie au conseil législatif de Québec, le 26 mai 1764, et la signature de l'adresse du Chapitre du Roi le 12 septembre 1763. Le 25 février 1765 il fit un baptême à l'île Dupas.

Il rendit l'âme à l'Hôpital-Général de Québec le premier décembre 1774. On l'inhuma dans la chapelle du Séminaire.

## Le pape Urbain 1<sup>er</sup>, patron de la paroisse

Urbain I<sup>er</sup>, noble romain et 17<sup>ème</sup> pape, fut sacré pontife en 223.

Il baptisa beaucoup de personnes de la noblesse romaine, entre autres Sainte-Cécile et son mari Valérianus.

C'est lui qui décréta que les récipients qui servaient au mystère sacré fussent tous en argent. En plus, il ordonna que les chrétiens baptisés ne recevraient le saint chrême que de l'évêque. Plusieurs hérétiques conclurent à tort qu'il institua ainsi le sacrement de confirmation.

Il augmente les pouvoirs des évêques, pour qu'ils puissent juger les fidèles devant des tribunaux ecclésiastiques. Urbain I<sup>er</sup> présida cinq ordinations où il consacra huit évêques, cinq prêtres et neuf diacres.

Saint-Urbain est vénéré à l'église de Sainte-Marie de Trastevere. Cette basilique richement décorée, fut consacrée par le cardinal duc d'York, dont elle était le «*titre cardinalice*», le 14 novembre 1762.

## Position géographique et politique de Saint-Urbain

### Le comté de Charlevoix

#### Origine du nom

Le comté de Charlevoix est ainsi nommé en honneur du «*célèbre Père Jésuite Charlevoix qui a séjourné dans notre pays*». <sup>1</sup>

Le Père François-Xavier Charlevoix, né à Saint-Quentin en 1682, arriva en Nouvelle-France le 28 juillet 1705 et retourna en France en 1722.

Au Canada, il s'illustra par la publication de son *Histoire générale de la Nouvelle-France* publiée à Paris en 1744. Il publia également une vie de Mère Marie-de-l'Incarnation.

Voyageur, il remonta le Saint-Laurent et atteignit le Mississipi qu'il descendit dans toute sa longueur.

Le Père Charlevoix mourut en 1761, à l'âge de 79 ans.

## Historique et formation du comté

### *Le comté de Northumberland*

L'historique et la formation de l'organisation politique de la région de Charlevoix sont bien antérieurs à la fondation de Saint-Urbain. Celles-ci remontent à l'instauration du régime représentatif au Canada. Lorsque la province de Québec fut divisée en comtés, le 7 mai 1792, l'actuel comté de Charlevoix se trouva inclus dans le comté de Northumberland.

L'étendue de ce comté rural comprenait, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, tout le territoire à l'est du comté de Québec, l'Île-aux-Coudres et les autres îles dans le fleuve Saint-Laurent les plus voisines de la terre et «*lui faisant face en tout ou en partie excepté l'Île d'Orléans*».

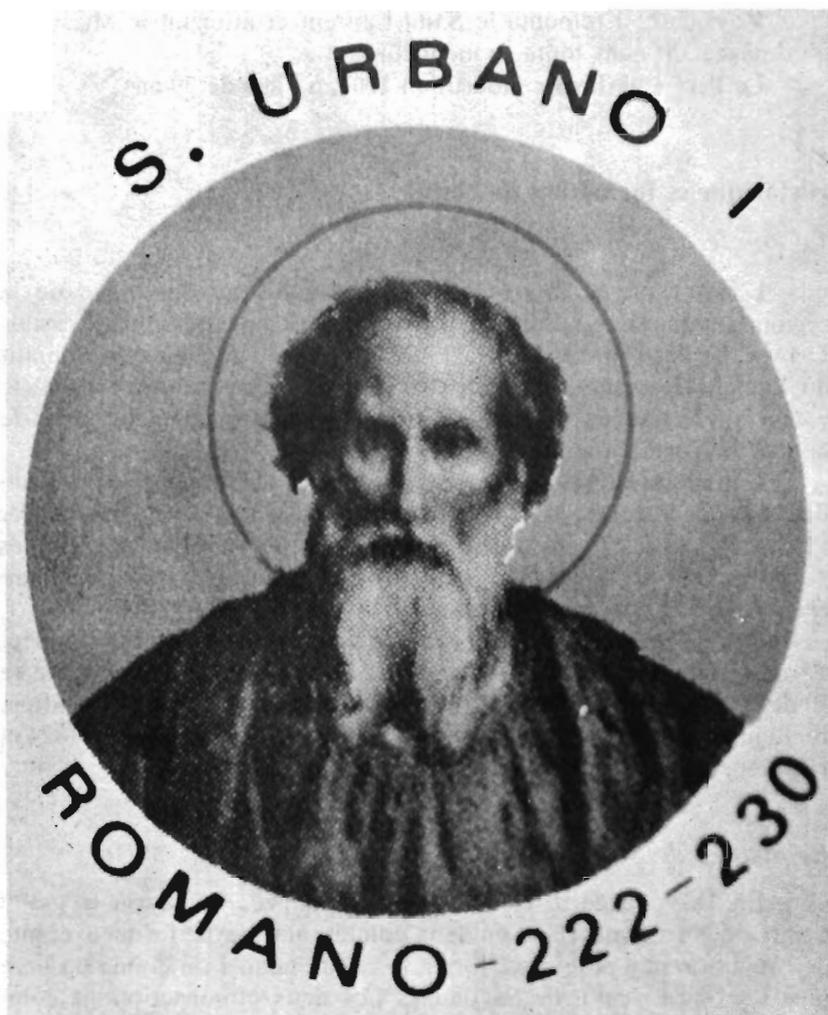
Des élections provinciales eurent lieu en juin de la même année. Parmi les représentants de Charlevoix, il convient de signaler Pierre Bédard élu en 1792 avec M. Joseph Dufour de l'Île-aux-Coudres, réélu jusqu'en 1808, et Marc-Pascal de Sales Laterrière, élu en 1824 et réélu en 1827 et en 1830.

### *Le district de Saguenay*

En 1829, la carte électorale fut remaniée: on divisa le grand comté de Northumberland en deux comtés: une partie forma le comté de Montmorency et le reste forma le comté auquel on donna un nom plus approprié: celui de Saguenay. Ces deux circonscriptions comprenaient dans leurs limites le futur comté de Charlevoix.

### *Les comtés anciens et nouveaux*

Si nous jetons un bref coup d'œil sur une carte d'antan, nous pouvons constater que l'étendue du district de Saguenay est considérable. Borné à l'ouest par le comté de Montmorency, il se prolonge jusqu'au détroit de Belle-Isle: huit cent milles de front. La Baie d'Hudson et le détroit du même nom le limitent en profondeur. On redivisa la carte électorale en 1853. L'ancien comté de Saguenay se scinde en deux: la partie est forme la circonscription de Charlevoix,



Urbain 1er, 17ème pape

grand comme la Belgique ; et les comtés-unis de Saguenay (Tadoussac et Chicoutimi), presque aussi grands que la France. Exception faite des violentes bourrasques hivernales, ils bénéficient des avantages et du climat de ces deux pays européens. Le Saguenay aurait pu contenir une population de plusieurs milliers d'habitants ; à peine avait-il 40,000 résidents.

Notons que le comté de Charlevoix correspondait à ses limites actuelles.



*«Ces batteurs d'eaux et de montagnes».*

F.-A. SAVARD



Église et presbytère, Saint-Urbain, P.Q., en 1861.

*Les annexions du comté de Charlevoix*

En 1917, Charlevoix fut annexé au comté de Montmorency, et au comté de Saguenay en 1926. Depuis 1970, le comté de Charlevoix s'étend de Sainte-Anne de Beaupré à Baie Sainte-Catherine.

## RÉFÉRENCE

- <sup>1</sup> P.-G. Roy, *Op. cit.*, p. 123.



*«L'homme était beau à voir. Droit et fort malgré la soixantaine.»*

F.-A. SAVARD

### CHAPITRE III

## LA COLONISATION (Des débuts à 1827)

*«C'est nous, les humbles défricheurs.»*

F.-A. SAVARD

### **Les premiers concessionnaires de Saint-Urbain (de 1769 à 1827)**

Les premiers établissements de la région de Charlevoix remontent à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Originnaire de la côte de Beauré et de la région de Québec, cette nouvelle population s'établit successivement à la Baie-Saint-Paul et sur le littoral de la Petite-Rivière trois ans plus tard.

Ultérieurement, les excédents de population de ces premiers écarts de la Côte de Beaupré et de Charlevoix remontèrent le cours des rivières et gravirent les pentes des plateaux. *« Il fallait donc que la faim de terres nouvelles fut bien grande chez les journaliers et les fils de cultivateur des basses paroisses pour qu'ils se risquassent à venir défricher dans ces solitudes hostiles. Aussi ont-ils été lents à s'y décider. »*<sup>1</sup>

Dès 1764, Saint-Urbain reçut ses premiers roturiers de la Baie-Saint-Paul. D'après quelques souvenirs d'Anciens, les Côté auraient été les premiers habitants de Saint-Urbain.<sup>2</sup>

Tous ces nouveaux censitaires se firent concéder un lot. Ces concessions appartenaient au Séminaire des Missions étrangères de Québec. Procureur du Séminaire et futur évêque de Québec, Pierre-Flavien Turgeon signait les documents relatifs aux cens et aux rentes seigneuriales. Voici, d'après le terrier et censier des années 1769 à 1827,<sup>3</sup> les premiers concessionnaires du fief de Saint-Urbain :

### Côte St-Lazare

Concession 76: Concédée à Michel et René Lavoye le 16 juin 1746. Ils possédaient 12 arpents par 40 chacun.

Concession 77: Concédée à Joseph-François Alard dit Barillet le 28 avril 1762; 6 arpents par 40 arpents.

### Côte St-Urbain

*« Les lignes des terres de St-Lazare sont établies ouest 15° nord. Celles de St-Urbain sud-ouest 20 degrés ouest suivant le procès-verbal de Plamondon le 16 juillet 1764; d'où il suit que les terres de St-Urbain rabattent en profondeur sur celles de St-Lazare et font avec elles un angle de 40 degrés dont la base se trouve sur la rivière du nord-est.*

*C'est pourquoi il y a un 1<sup>er</sup> terrain triangulaire N° 78 un 2<sup>e</sup> de figure trapèze n° 79 et un troisième aussi de figure trapèze ou au moins coupé obliquement par la ligne de la dernière terre de St-Lazare qui est N° 77 et cette terre trapèze ou coupée obliquement par le N° 80. »*

Concession 78: Concédée à Godefroi Symard le 16 octobre 1780. Un terrain de figure à peu près triangulaire d'environ 9 arpents.

Concession 79: Concédée à Augustin Vandal le 3 octobre 1778. 3 arpents de front sur la profondeur jusqu'à l'intersection de Joseph Alard dit Barillet.

Concession 80: Concédée à Jean Duchêne le 24 octobre 1774. (...) arpents de front sur la profondeur qui se trouve jusqu'à la limite de Joseph-François Alard et ensuite jusqu'à 50 arpents si la dite ligne ne coupe pas toute la présente terre.

Concession 81: Concédée à Louis Gauthier dit Larouche le 24 octobre 1774; 8 arpents par 50 arpents.



Photo Paul Gauthier

**Maison du rang St-François accueillante comme les gens du pays.**

- Concession 82: Concédée à Louis Thibaut le 24 octobre 1774 ; 4 arpents par 50.
- Concession 83: Concédée à François-Xavier Symard le 25 juillet 1764 ; 3 arpents par 50.
- Concession 84: Concédée à Joseph Symard le 24 octobre 1774 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 85: Concédée à Jean-François Fortin le 23 juillet 1764 ; 6 arpents par 50.
- Concession 86: Concédée à Joseph-Thierry Fortin le 23 juillet 1764 ; 6 arpents par 50.
- Concession 87: Concédée à Louis-Antoine Girard le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 88: Concédée à Godefroi Girard le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 89: Concédée à Jean Laforet dit Labranche le 17 août 1791 ; 2 arpents sur 50.
- Concession 90: Concédée à Louis Côté le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 91: Concédée à Augustin Côté le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 92: Concédée à Étienne Gagnon le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 93: Concédée à François Girard dit Singelais le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 94: Concédée à François Symard le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 95: Concédée à Louis Symard le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 96: Concédée à Étienne Symard le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 97: Concédée à Louis-Thimothée Symard le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 98: Concédée à Jean Duchêne le 17 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 99: Concédée à François-Xavier Symard le 25 juillet 1764 ; 3 arpents sur 50.
- Concession 100: Concédée à Félix-Eustache-Janvier Boivin le 20 juillet ; 3 arpents sur 50.



Photo Paul Gauthier

#### Ferme Arsène Bouchard.

Grange en pièces sur pièces équarries à la hache, construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Assemblage à enclave et biseau. Son encorbellement est typique en Charlevoix.

- Concession 101: Concédée à Jean-François Girard dit Singalais le 24 octobre 1774; 6 arpents sur 50.
- Concession 102: Concédée à Louis-Honoré-Timothée Symard le 2 août 1778; 5 arpents sur 50.
- Concession 103: *«Ici sont les 4 arpents réservés pour le moulin, pardevant la rivière du nordest et vers le sudest Louis-Honoré-Timothée Symard sur la profondeur qu'il y a depuis la rivière du nordest jusqu'à un demi-arpent au-dessus de la chaussée du moulin de St-Urbain qui est aprésent sur unbras de rivière aprésent Jean-B. Singalais 4 arp.»*
- Concession 104: Concédée à Basile Symard le 8 août 1787: *«8 arp. de front dont les 4 premiers prennent leur devanture aubout de 4. Ci-dessus réservé. N° c'est adire un demi-arpent audessus de la chaussée du moulin à farine qui est actuellement à St-Urbain et vont jusqu'au bout de 50 arpents depuis la rivière du nordest vers le sudest Louis Honoré Symard N° 102. Les autres 4 arpents par devant la rivière dinordest sur 50 arp. joignant les 4 premiers.»*
- Concession 105: Concédée à Louis Girard le 20 octobre 1788; 8 arpents sur 50.

### Description des seigneuries de Beupré et du Gouffre

Parlons un peu des seigneuries de Beupré et du Gouffre dont faisait partie Saint-Urbain bien avant son érection canonique de 1827. Pour cela, référons-nous à un texte de M. Alexandre Dumas concernant les dites seigneuries. Ce document, sans date, écrit possiblement vers 1827, à la même époque que la formation de Saint-

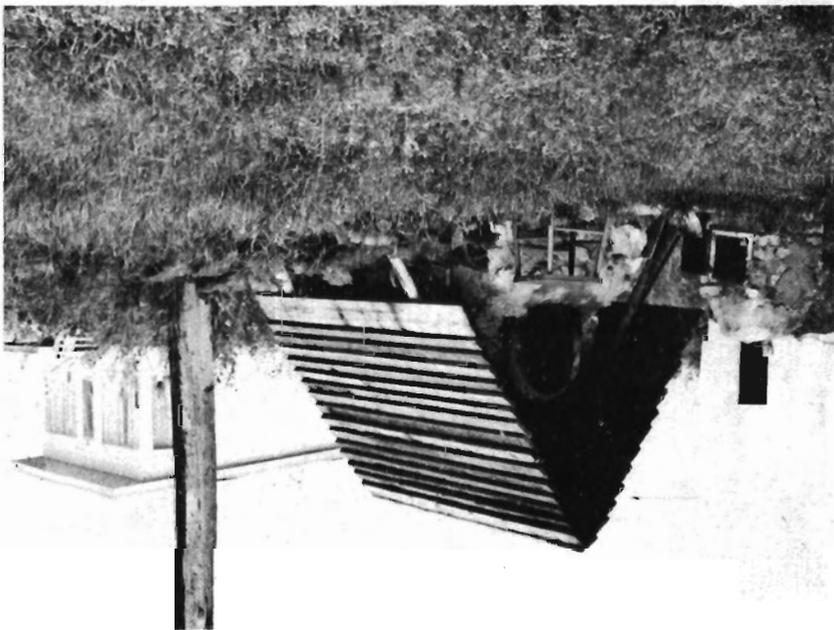


Photo Paul Gauthier

Four à pain dans le rang Saint-Jérôme. En plus du pain on y faisait cuire les fèves au lard et sécher le lin avant de la brayer.

Urban, rend en peu de mots les points principaux à l'histoire- que des deux seigneuries dont il est ici question.

Voici le témoignage de M. Alexandre Dumas :<sup>4</sup>

Le 15 janv. 1630 la Compagnie alors de la Nouvelle France à Paris, en vertu du Pouvoir à elle donné par Sa Majesté très chrétienne par chartre du susdit jour concéda à Titre de Fief et Seigneurie à S. Antoine Chiffault Sieur de la Regardière

« une étendue de terre, continue depuis les Bornes du Sieur France, jusques ala rivière du Gouffre sur six lieues de profondeur.

Cette étendue de terrain passa ou devint la propriété de François de Laval par acquisitions par lui faite des divers héritiers du dit Antoine Chiffault, suivant qu'il est expliqué en l'acte de Foy ci après mentionné.

Monsgr de Laval en l'année 1680 donna cette étendue de terrain au Séminaire de Québec, suivant le susdit acte de Foy et Hommage.

Il est hors de doute que le Séminaire ainsi donataire du susdit terrain en rendit Foy et Hommage peu après en être devenu propriétaire qui la reiterra lors de l'avènement de Louis 15 à la Couronne de France; et enfin la reitérée aussi le 19 mars 1781 ez mains du Gouverneur Haldimand, et par cette dernière prestation personnelle, les limites ou Bornes du susdit terrain sont indiquées les mêmes que dans la chartre de concession ci-dessus mentionnée c'est adire dans une précision absolue.

Le 30 xbre. 1682, Mrs. Lesjèvre de Labarre Gouverneur, et de Meulles Intendant dela Nouvelle France concederant aus Pierre Dupré.



Photo Paul Gauthier

Probablement la plus vieille maison de Saint-Urbain. Elle se trouve sur la meilleure terre arable de la paroisse.

*«demi Lieue de terre de Front le long du Fleuve Saint Laurent joignant  
 «douze arpens de terre qui depuis la borne de Mgr leveque de Québec  
 «ala Baye Saint Paul en descendant vers le Cap aux Oyes lesquels avec  
 «quatre lieues de profondeur lui ont été concédés il y a plusieurs années  
 «au titre de Fief et Seigneurie avec droit de chasse et pesche dans toute  
 «leur etendue par M. le Comte de Frontenac Gouverneur pour Sa  
 «Majesté en ce país et sur iceux a fait faire plusieurs defrichements,  
 «desirant que la dite demi lieue d'augmentation y fut unie et incorporée.*

*Le 15 avril 1684 la concession precedante faite à Pierre Dupré fut confirmée avec beaucoup d'autres par arrest du Conseil d'État du Roi tenu a Versailles enregistrés à Québec le 16 Xbre. même année.*



Photo Paul Gauthier

Ancienne bergerie dans le rang St-Jean-Baptiste, vers 1850

*Le 12 avril 1723, Pierre Dupré, rendi Foy et hommage au chateau St Louis de Québec pour raison de la concession susdite.*

*Cette concession ainsi faite au sieur Pierre Dupré est passée aux nommés Simard et Gagné et de ceux la à M Th. Drapeau pour le tout ou majeure partie.*

*D'après les limites designées enla concession faite par la compagnie de la Nouvelle France au Sieur Antoine Chiffault, du terrain maintenant au Séminaire de Québec cidevant mentionné et des Limites de celui concédé à Pierre Dupré depresent la propriété de M. Drapeau mentionnée enla concession d'icelui susdit. Il est de toute évidence que le terrain du Séminaire ne va que jusquà la Rivière du Gouffre icelle non comprise et que celui de M. Drapeau commence immédiatement celui du Séminaire et que par consequent la Rivière du Gouffre appar tient a M. Drapeau soit quelle soit droite ou tortueuse, jusquà la profondeur de son terrain, et certaine transaction faite devant Lavoie notaire le 22 juin 1751 entre le Seminaire et les propriétaires alors du terrain de M. Drapeau bien loin de detruire ce fait le confirme expressement, et tacitement Le droit de pêche, chasse et isles et islets en cette rivière, a M. Drapeau sans quel ait besoin d'autre preuve. Telle est l'opinion de*

A. DUMAS  
Avoué

.....

Disons, de suite, que ces deux seigneuries concédées sous la domination française jouissaient de la même tenure franc-alleu roturier.

Toutes ces seigneuries furent concédées pour des fins agricoles.

Quels étaient les rapports entre le seigneur et ses censitaires? Tout indique que le Séminaire de Québec a été un seigneur irréprochable.

Pourtant, le vieux levain de haine du censitaire contre le seigneur a toujours existé. M. H. Simard, magistrat de Baie-Saint-Paul, écrivait en 1916:

*Cet hiver encore, lorsque le Procureur du Séminaire était à collecter les cens et rentes, une bagatelle pourtant, quelques sous par arpent de front, il conseillait à un riche fermier de racheter le capital de cette rente. «Non, lui répondit-il, je garde mon argent. Les Allemands vont venir bientôt et nous débarrasser de tout cela.»<sup>5</sup>*

### **Cadastrés abrégés des seigneuries de Beaupré et du Gouffre, paroisse de Saint-Urbain <sup>6</sup>**

Après les pressions de la part des représentants du Séminaire de Québec pour favoriser la résidence des premiers concessionnaires de terres sur les côtes Saint-Urbain et Saint-Lazarre, on arrive à connaître, de façon certaine, les autres habitants qui émigrèrent et résidèrent à Saint-Urbain; et ce, grâce aux *Cadastrés abrégés des seigneuries du district de Québec*. Cet ouvrage, publié en 1863 sous l'autorité des commissaires, donnent les noms des censitaires avec l'étendue de leur concession ou de leur terrain possédé.

Il serait précieux d'apporter pour le lecteur quelques indications relatives à la superficie des concessions.

Sous le régime français, arpenteurs, artisans, colons utilisèrent des mesures linéaires françaises, différentes de celles qui se sont lentement diffusées après la Conquête anglaise. La connaissance de ces différences pourrait nous aider à interpréter et à différencier avec précision les mesures données dans le *Terrier et Censier* du Séminaire de Québec, possiblement en mesures françaises, et, les *Cadastrés abrégés des seigneuries du district de Québec*, probablement en mesures anglaises. Et, la raison de cette assertion: le premier ouvrage couvre la période de l'après-Conquête soit, de 1769 à 1827, tandis que le second date de 1863.

#### *Seigneurie de Beaupré*

Le cadastre abrégé de la Seigneurie de la Côte de Beaupré fut clos cinq ans après l'abolition de la tenure seigneuriale soit le 24 juin

Province du Canada N<sup>o</sup> 1254 Exposé.  
 District de Québec

Dame Marie Josephte  
 Drapeau et autres requirant l'exé-  
 cution de Lettres Patentes de Terrier.

Moi Louis Hudon Clément  
 Notaire de la paroisse de  
 la Baie St Paul après serment  
 dûment prêté sur les saints Evan-  
 giles, certifié par le présent que  
 les présentes Lettres Patentes de Ter-  
 rier et le jugement ci-annexé,  
 ont été ordonnés l'exécution d'icelles,  
 aux quelz ont été lus et publiés en langue  
 française, à la porte de l'Eglise  
 paroissiale de St Urbain, en la  
 quelle paroisse le fief et seigneurie du  
 ruisseau du Gouffre se trouve enclavé  
 le jour du mois d'octobre  
 dernier à l'effus du soir  
 dernier du matin, étant la  
 messe de paroisse.

(1) suivant les traditions et le jugement ci-annexé, l'ordonnant l'exécution d'icelles, aux quelz ont été lus et publiés en langue française, à la porte de l'Eglise paroissiale de St Urbain, en la quelle paroisse le fief et seigneurie du ruisseau du Gouffre se trouve enclavé le jour du mois d'octobre dernier à l'effus du soir dernier du matin, étant la messe de paroisse.

Extrait d'un papier terrier de Marie-Josephte Drapeau affiché à la porte de l'église de Saint-Urbain, « en laquelle paroisse le fief et seigneurie du Gouffre se trouve enclavé » dimanche, 6 octobre 1845.



*M. Oscar Gauthier, gardien à Berley.  
« Tout cela, c'est à nous autres... »*

F.-A. SAVARD

1859, par Siméon Lelièvre, Écuyer, Commissaire. On en vient à la conclusion que le document suivant est complet et donne une vue d'ensemble de l'ardeur colonisatrice des habitants de Saint-Urbain au XIX<sup>e</sup> siècle.

PAROISSE DE SAINT-URBAIN

NOMS DES CENSITAIRES	ÉTENDUE DE LA CONCESSION OU DU TERRAIN POSSÉDÉ		
	Concession St-Urbain		
	superficie		
	arpents	perches	pieds
Norbt. et Alaric Symard	150		
Ed. et Hypolite Symard	28		
Ed. et Hypolite Symard	61	25	
Pauline Simard	150		
Antoine Gauthier	41	87	162
Louis Fortin	41	87	162
Paulin Simard	177	50	
Thelesphore Fortin	125		
Émilien Gauthier	306	18	243
Hubert Thibault	182		
Do.	186	84	

	superficie		
	<i>arpents</i>	<i>perches</i>	<i>pieds</i>
Charles Fortin	166	19	108
Ant. Fortin	50		
Charles Fortin	103	50	
Michel Gauthier	46	50	
Norbert Côté	113	52	
Antoine Fortin		5	
Thomas Fortin	1	75	
Do	101	60	270
Bernabé Simard	194	60	
Cléophas Tremblay	159	32	
Do			
Norbert Côté	18	20	
Joseph Perron		50	
Patric Girard	44	53	108
Do.	4	80	
Do.	72	25	
Isaie Fortin		98	248
Abel Gagnon	96	58	108
Ive Laboret		24	224
Moise Côté	150		
Fabrique St-Urbain			
La Corporation d'École No. 1			
La Corp., d'École No. 2			
Éd. Labbée		12	112
Marcel Côté		12	112
Éphrem duTremble		6	56
Vital Côté		98	248
Do.	150		
Do.		25	
Benonie Girard	128	61	36
Richard (...)	3	60	
Do.	1	40	
Moyse Côté	9		
Do.	65	60	
Ulric Simard	5	55	
Do.	7	74	144
Vital Côté	56	25	
Moyse Côté	56	25	
Ulric Simard	160		
Vital Côté	90		
André Desbiens		6	56
Vve Alexis Girard		6	56
Frs Bouchard	162	50	
Céline Fortin	131	25	
Hector Girard	131	25	
Abel Girard	206	30	225
André L'abbé	19	25	
Moyse et Vital Côté	39		
Roger Tremblay	37		
Alexis Boily	74		
André Labé	39		
Vital Côté	35		
Hypolite Girard	74		
Charles Nepton		6	56
Paul Duchesne		6	56
J.-B. Pradet	45		
Hypolite Girard	105		
Frs Simard	187	50	
René Gagné	62	50	
Céline Fortin et H. Girard			
Do.	194	50	
Damase Fortin			

		superficie		
		<i>arpents</i>	<i>perches</i>	<i>pieds</i>
Eusèbe Simard	Do.	153	58	108
Antoine Fortin		150	6	56
Frs Gagnon		100		
	Do.	150		
Louis Lavoie		100		
Jérôme Fortin		50		
Philiias Gagné		100		
Ferdinand Pradet		100		
Jérôme Fortin		50		
Zéphirin Pradet		100		
Georges Gagné		100		
Jos. Jacques et Jos DuTremble		100		
Vital Simard		150		
Céline Fortin et H. Girard		150		
François Lavoie		150		

## Concession St-Jérôme

Étienne Ménard	60
Anselme Ménard	60
Abraham Gauthier	120
Florent Côté	120
Joseph Fortin	120
Pierre Boisseau	120
Thomas Desgagné	80
René Fortin	80
Louis Gauthier	140



Photo Paul Gauthier

Une maison pièce sur pièce de Pisec

		superficie	
	<i>arpents</i>	<i>perches</i>	<i>pieds</i>
Jos. Allard	80		
Jos. Fortin	100		
Augustin Boivin	80		
Pierre Boisseau	80		
Pierre Danais	112		
Louis Gauthier	120		
Élévanche Guay	120		
Prime Hyp. et Ed. Simard	19	93	162
Paulin Simard	19	93	162
Louis Grenon			
François Grenon	80		
Michel Fortin	40		
Timothée Simard	160		
Vve Louis Mailloux	80		
Camille Bouchard	120		
Vve Louis Pépin	36		
J.-B. Tremblay	44		
Charles Fortin	80		
Israël Desbiens	80		
Pierre M. Demeule	80		
Chs. et J.-B. Potvin	80		
Alexandre Bouchard	80		
Camille Bouchard	80		
Jos Fortin	80		
Thomas Fortin	80		
Abel Perron	160		



Photo Paul Gauthier

Remise de champ au toit de chaume dans le rang St-Jean-Baptiste construite au milieu du siècle dernier. Le carré est en bois rond aux coins assemblés à « enclave et biseau ».

		superficie	
	arpents	perches	pieds
Pierre Côté	80		
Pierre Danais	20		
Germain Perrons	100		
Commissaire D'École No. 4	1		
Benoni Girard	80		
Richard Simard	40		
Alexis Thibault	60		
Damase Lavoie	60		
Olivier Thibault	88		
George Audette	88		
Jean Bouchard	80		
Hypolite Boivin	80		
Pierre Girard	81	40	
Ignace Therrien	84		
Pascal Bouchard	86		
Joseph Tremblay	88	60	
Jean Desbiens	91		
Do.	48		
Euchère Gagné	57	50	
Élisée Duchêne	37	50	
Damase Simard	30		
Eusèbe Simard	22	50	
Émilien Gagnon	52	50	
Isaïe Pradet	58	50	
J.-B. Pradet	61		
Alexis Boily	122		
Étienne Duchêne	69		
F.-X. Girard	156		



Photo Paul Gauthier

Ferme Ernest Lajoie, rang St-Jean-Baptiste

«Ce sont les voix du passé»

F.-A. SAVARD



*«Ce sont des images de ton pays.»*

F.-A. SAVARD

		superficie		
		arpents	perches	pieds
Isaïe Tremblay		147		
Denis Degagné		80		
Augustin Duchêne		120		
Siméon Bouchard		80		
Isidore Tremblay		120		
J.-B. Simard		120		
	Do.	120		
Joseph Duchesne		147		
Noël Girard		177	54	
Prudent Gagné		90		
Alexis Thibault		90		
Damase Lavoie		90		
Joseph Thibault		90		
Roger Savard		90		
Prime Thibault		90		
André Dufaut		66		
Amable et Benj. Savard		66		
Pirre Girard		90		
Zacharie Girard		90		
Jean Bouchard		90		
	Do.	90		
Bernard Lavoie		60		
	Do.	120		
Élisée Fortin		90		
	Do.	90		
Olivier Gagné		90		
Augt. Tremblay		90		
	Do.	90		
Louis Fortin		90		
Joseph Tremblay		42		
Roger Côté		45		
Joseph Tremblay		64		
Germain Guay		144		

## SEIGNEURIE DU GOUFFRE

Le cadastre abrégé de la seigneurie de la Rivière du Gouffre appartenant aux Dames Drapeau fut clos le 24 décembre 1858, par Siméon Lelièvre, Écuyer, Commissaire.

## Concession du Cap-Martin

Cajetan Laforet		108		
	Do.	48		
Jérémie Doré, et autres			49	124
U.-G. Tessier			25	
Joseph Laforet		24		
Édouard Laforet		54		
	Do.		25	
Paulin Simard			25	
	Do.	54		
Eucher Tremblay		45		
	Do.	57		
	Do.		9	
François Boivin		81		
Claude Boivin		81		

## Concession St-Thomas

Énézime Tremblay	90
Octave Perron	15
Louis Fortin	75
Maxime Simard	90
Ambroise Tremblay	60

		superficie	
	<i>arpents</i>	<i>perches</i>	<i>pieds</i>
J.-B. Tremblay	30		
Aug. Levy Leclerc	30		
Frs Tremblay	60		
Aug. Levy Leclerc	30		
Boniface Fortin	60		
Éphrème Leclerc	90		
Joseph Otis	45		
Octave Perron	45		
Marie Pradet	60		
Michel Ouellet	30		
Ambroise Boily	90		
Alexandre Pradet	90		
Ed. Ouellet	90		
Michel Tremblay	135		
Pierre Miville	67	50	
André Desbiens	67	50	
Pierre Bissonnette	90		
J.-B. Tremblay	60		
Camille Bouchard	90		
Frs Pradet	60		
Jos Girard	60		
Frédéric Girard	90		
Camille Bouchard	90		
Éloi Doré	135		
Jérémie Doré	135		
Augustin Doré	135		
Cajetan Laforêt	12		



Photo Paul Gauthier

Une remise de champ au rang St-François  
 La nature est plus forte que l'homme.

	superficie		
	arpents	perches	pieds
<b>Concession du Racourcy</b>			
Eucher Bouchard	57		
Yves Laforet	100		
Édouard Fortin	140		
Eucher Bouchard	87		
Augustin Côté	105		
Eucher Bouchard	26		
Augustin Côté	28		
Gédéon Pradet	131		
Édouard Girard	140		
Gédéon Pradet	140		
Do.	142		
Côme Duchesne	70		
Do.	38		
Édouard Côté	35		
Do.	43		
Do.	19		
Édouard Fortin	70		
Jérémie Girard	105		
Édouard Fortin	105		
Do.	1	50	
Norbert Pradet	162		
Ferdinand Côté	162		
Ulric Simard	227		
Namert Pradet	108		
Louis-P. Gagné	108		
Eucher Pradet	108		



Photo Paul Gauthier

Maison centenaire de M. Frs-Xavier Simard

	arpents	superficie	
		perches	pieds
Onézime Bouchard	108		
Siméon Picard	216		
Narcisse Gagné	162		
Simon Bouchard	108		
Éphrem Bouchard	108		
Fédéric Fortin	108		
Alexis Boily	108		
Simon Bouchard	162		
Côme Girard	162		
Eucler Bouchard	1	50	
Léandre Simard	162		
Frédéric Tremblay	162		
Édouard Girard	8		
Do.	8		
Norbert Côté	28	50	
Do.	12		
Héritiers François Lachance	324		
Antoine Fortin	54		
Héritiers Thomas Simard	54		
Benjamin Gagnon	162		
Jean Lacoulin	486		
George Belèze	162		
Guillaume Simard	70		
Étienne Gagnon	108		
Jacob Bélanger	162		

**Concession St-Georges**

Joseph Bolduc	50
Eustache Tremblay	50
Do.	120



Photo Paul Gauthier

La maison de M. Jos. Côté  
 Fièrre et propre elle ne craint pas l'orage.

		arpents	superficie	
			perches	pieds
Marc Simard		108		
Prosper Simard		108		
Marcel Bolduc		204		
Anselme Bolduc		22		
Moïse Tremblay		54		
	Do.	20		
	Do.	108		
Eucher Bouchard		57		
Moïse Tremblay		135		
	Do.	135		
Éd. Boudreau		189	124	
	Do.	49		
	Do.	135		
	Do.	57		
Octave Simard		108		
	Do.	54		
Télesphore Bouchard		54		
Vve Louis Gagnon		108		
Joachim Lachance		108		

Pour mieux retracer l'arrivée et l'établissement des premiers colons qui se sont fixés à Saint-Urbain par rapport aux autres paroisses du comté de Charlevoix, voici la liste des premières paroisses par ordre chronologique d'après la date de l'érection canonique :<sup>7</sup>

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS	DATE DE L'ÉRECTION CANONIQUE	NOM DE LA PAROISSE
1672	1714	St-Pierre-et-St-Paul
1675	1722	St-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière
1692	1825	St-Étienne (La Malbaie)
1710	1827	Les Éboulements
1728	1827	St-Louis (Île-aux-Coudres)
1764	1827	SAINT-URBAIN
1830	1830	Ste-Agnès
1763	1834	St-Bernard (Île-aux-Coudres)
1840	1840	St-Irénée
1800	1850	St-Fidèle
1851	1860	St-Hilarion
1818	1869	St-Siméon

« À proximité de paroisses comme celles de Beaupré et Baie Saint-Paul, qui se considéraient comme pleines dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle en envoyaient par centaines des émigrants vers l'extérieur, ces territoires du plateau n'ont guère été abordés avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Baie Saint-Paul colonise Saint-Urbain. Les dix paroisses se forment peu à peu à partir de 1827 (Saint-Urbain) et 1835 (Sainte-Agnès); la plupart sont constituées à partir de 1849 à 1874. »<sup>8</sup>

### *Le moulin à farine de Saint-Urbain*

Très peu de gens connaissent l'existence du bucolique moulin à farine de Saint-Urbain.

L'idée de bâtir ce moulin remonte à 1776. À cette époque colonisatrice les paysans de Saint-Urbain étaient des gens pauvres. À défaut d'investissements le projet échoua.

Cependant ce n'étaient pas des gens qui abandonnaient leurs idées aussi facilement. Suite à leur nouvelle requête de 1782, les supérieurs du Séminaire de Québec, considérant que les colons de Saint-Urbain éprouvaient beaucoup de complications et de difficultés à se rendre au moulin de Baie-Saint-Paul, décidèrent enfin de construire un moulin à farine sur la côte de la « *prairie du moulin* » devant l'église « *en leur faisant l'usage de la terre et en leur soustrayant la liberté de moudre d'autres, excepté pour ceux de leur côté, le tout pour l'espace de 10 ans ; on ne peut pas les dispenser de payer au meunier de la Baie-Saint-Paul les droits de mouture qu'ils ont soustrait depuis qu'il y est.* »<sup>9</sup>

Cette prairie appartenait aux Côté, la même famille qui donna le terrain de l'église.

Les dimensions de ce moulin à farine : 28 pieds de long sur 20 de large. L'écluse était dans le haut du terrain.

Les cultivateurs devaient emmouler et payer le tiers de fermage de chaque année et le remettre au Séminaire en bon état et sujet à visite.

Après quelques années à peine de service, le moulin tomba en ruine et cessa toute activité pour ne pas avoir été réparé.



Le moulin de la Rémy

Depuis 1806, les habitants de Saint-Urbain y font moudre leur grain.



« Ah! du butin, cette grosse paysanne à teint fleuri ».

F.-A. SAVARD

Faute d'eau, par suite du dessèchement de la rivière, il arrêta de tourner à l'été 1806; ce qui donna lieu à la construction d'un nouveau moulin à farine à la Rémy.

### *Ils furent les premiers...*

#### **Première naissance sur le territoire de Saint-Urbain**

« Le 7 octobre 1827, nous, prêtre, curé soussigné avons baptisé Jules, né aujourd'hui, du légitime mariage de Jérôme Fortin, cultivateur de cette paroisse et de Luce Girard.

Parrain Élisé Girard et marraine Judith Tremblay qui, ainsi que le père ont déclaré ne pas savoir signer. »<sup>10</sup>

Th. DESTROIMAISSONS ptre.

#### **Première sépulture sur le territoire de Saint-Urbain**

« Le dix-neuf novembre mil huit cent vingt-sept, Nous Prêtre Curé soussigné avons inhumé dans le cimetière Flavie Pradet âgée d'environ trente-trois ans, épouse de Pierre Duchêne, habitant de cette paroisse. Présents: Godfroy Girard et Michel Blais, qui ont déclaré ne savoir signer. »<sup>11</sup>

Th. Destroimaisons ptre.

#### **Le premier prêtre né à Saint-Urbain**

Monsieur Prime Girard vit le jour à Saint-Urbain le 13 avril, 1829. Il était le fils de M. Bénoni Girard et de Judith Couture. L'endroit de la maison où il naquit se trouve à peu près vis-à-vis l'ancien



Endimanchés pour présenter dame nature.

couvent des sœurs sur le terrain appartenant autrefois à monsieur Xavier Simard, là où sont aujourd'hui les bâtiments.

Voici un bref résumé des principaux événements de sa vie.

Ordonné prêtre à Québec le 22 septembre 1860.

Vicaire aux Éboulements en 1862, puis vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

À la fin de l'été 1863, l'abbé Girard prit la garde spirituelle de la paroisse Notre-Dame de Roberval jusqu'en 1871.

1871, curé à l'Île-aux-Grues,

1875, curé de Saint-Pierre de l'Île d'Orléans,

1876, il se retire et décède à Notre-Dame de Roberval, le 23 décembre 1876 à l'âge de 47 ans.

On l'inhuma sous l'église de Roberval.

M. Prime Girard joua un grand rôle pour secourir les sinistrés au grand feu de 1870.

Homme de Dieu, le surnaturel devenait chez-lui presque une seconde nature. « *C'était un saint* », rapportent ses paroissiens ; et, plusieurs parlent des « *miracles* » qu'il a faits, particulièrement au grand feu. L'un d'eux ajoutait : « *Si M. Girard a été une journée dans le purgatoire, je passerais deux jours à genoux en prière.* »

Comme dans toute vie de saints, Dieu avait pourvu son serviteur de sujets permanents de mortification. D'une laideur recherchée, il prêchait d'une voix unie et nasillarde.

De plus il n'avait pas beaucoup de résistance physique. En tout cas, il n'en eut pas durant ses dernières années de service à la cure de Roberval, qui exigeait de ses pasteurs un ministère difficile.<sup>12</sup>



Saint-Urbain avant le grand feu de 1952

## RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> Raoul Blanchard, *Op. cit.*, p. 356.
- <sup>2</sup> S.H.S., Quelques souvenirs de Mme Joseph Girard, Dossier 28, p. 2.
- <sup>3</sup> A.S.Q.
- <sup>4</sup> A.N.Q.
- <sup>5</sup> Simard, H., «les seigneuries du district de Saguenay», dans *Le Saguenay*, 22 juin 1916, p. 11.
- <sup>6</sup> A.N.Q.
- <sup>7</sup> Richard C. et R. Ayotte, *Étude sociologique du Comté de Charlevoix*, 3<sup>e</sup> éd., Centre de Recherches en Sociologie Religieuse, Université Laval, Québec, 1963, p. 2-28.
- <sup>8</sup> R. Blanchard, *Op. cit.*, p. 356.
- <sup>9</sup> A.S.Q.
- <sup>10</sup> A.S.U.
- <sup>11</sup> A.S.U.
- <sup>12</sup> S.H.S., «Quelques souvenirs de Mme Joseph Girard», Dossier 28, p. 1.

DEUXIÈME PARTIE

LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE ÈRE DE PROGRÈS



*« Nous sommes un témoignage. »*

F.-A. SAVARD

## 7. EFFECTS OF THE RATE OF PROGRESS





1915, chez M. Joseph Ménard

*«Ce sont les tiens et c'est la chanson du passé»*

F.-A. SAVARD

#### CHAPITRE IV

### PÉRIODE D'ORGANISATION

*«C'est ton pays et c'est la première  
heure des tiens.»*

F.-A. SAVARD

#### **L'organisation religieuse**

À l'ère de la colonisation, à l'origine de la paroisse, le territoire de Saint-Urbain relevait du diocèse de Québec, comme mission d'abord — c'est-à-dire un commencement de paroisse où les missionnaires qui en avaient la charge ne possédaient que les droits que l'évêque leur conférait — et, depuis 1827, comme paroisse du diocèse.

Pendant la période de colonisation et d'organisation, trois évêques exercèrent leur juridiction: Son Excellence Monseigneur Joseph Signay de 1833 à 1850, Son Excellence Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon de 1850 à 1867, et enfin Son Excellence Monseigneur Charles-François Baillairgeon de 1867 à 1870. Ce dernier avait été coadjuteur de 1834 à 1850 sous le titre d'évêque de Sidyme. À partir

No 281. Fabrique de Saint-Urbain 3 août 1829

**PARDEVANT MAITRE LOUIS BERNIER, Com-**  
 missaire à l'effet de procéder à la confection du Papier Terrier des Fief et Seigneurie de Beau-Pré, résidant en la Paroisse du Château-Richer, dans le comté de Northumberland, et son Confrère résidant en la Paroisse de Saint-Urbain, dans le comté de Montcalm, Notaires Publics, soussignés; FURENT présents, Messieurs **PIERRE FLAVIEN TURGEON**, Prêtre, Procureur du Séminaire des Missions Étrangères établi à Québec, en sa qualité Seigneur des dits Fief et Seigneurie de Beau-Pré d'une part; et **ÉLISE GÉRARD**, d'Arguillier, en charge de la Paroisse de Saint-Urbain, y demeurant d'autre part. Lequel pour satisfaire aux Lettres Patentes de sa Majesté accordées aux Seigneurs des dits Fief et Seigneurie de Beau-Pré le dix huitième jour du mois de Juin de l'année mil huit cent vingt-cinq, dûment entérinées le vingtième jour du même mois, et publiées où besoin a été, le dit **ÉLISE GÉRARD** a reconnu et déclaré tenir et posséder dans la dite Paroisse de Saint-Urbain, étant la censive des Messieurs du Séminaire de Québec, Fief et Seigneurie de Beau-Pré, à ce présent et acceptant le dit Messire **PIERRE FLAVIEN TURGEON**, en sa dite qualité, c'est à savoir: au nom et pour la Fabrique de Saint-Urbain, six arpents en superficie, bornés au sud-est et au nord-est à Louis Côté, au nord-ouest à Benonie Girard et Louis Senard, au sud-ouest au chemin du Roi, parage cinq sous et demi de l'ancien cours, et sans préjudice au droit d'indemnité et lods et ventes que peut avoir le dit Séminaire à raison de l'acquisition dudit terrain et amortissement qui pourrait avoir lieu sur la dite.

Page frontispice du document de concession du terrain de la Fabrique, en date du 3 août 1829.

de 1850, Mgr Turgeon fut encore coadjuteur mais cette fois-ci le titre d'évêque de Tloa.<sup>1</sup>

La desserte des colons de Saint-Urbain se limita dans les premiers temps à quelques visites par année faites par le curé de Baie-Saint-Paul.

C'est surtout avec monsieur le curé Lelièvre, qui avait les titres et les attributions de missionnaire, que la paroisse s'organisa et prit l'allure d'une vraie paroisse, tout en gardant l'appellation de mission.

Le curé de Baie-Saint-Paul percevait dans sa desserte de Saint-Urbain la dîme et de minimes aumônes.

### *Décret d'érection canonique de la paroisse*

L'érection canonique de la paroisse eut lieu au moment où les colons de Baie-Saint-Paul émigrèrent vers les terres de Saint-Urbain.

Le 10 août 1826, les habitants qui faisaient partie des seigneuries de Beaupré et du Gouffre adressèrent une demande à l'évêque de Québec pour que leur territoire fut érigé en paroisse.

En conséquence de cette requête, M. Pierre-Flavien Turgeon, procureur du Séminaire de Québec et Mgr Panet instituèrent une commission pour étudier la question le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Peu de temps après, le 18 septembre 1827, les autorités religieuses proclamèrent le décret d'érection canonique.

1. Décret d'érection de la paroisse de Saint-Urbain, 8 septembre 1827.<sup>2</sup>

*Bernard Claude Panet par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège apostolique, Évêque Catholique de Québec Ue Ue*

*À tous ceux qui les présentes verront*

*Savoir faisons que vû la requête à Nous présentée en date du dix Août mil-huit-cent-vingt-six, au nom et de la part des Seigneurs, Co-Seigneurs et tenanciers des parties des Seigneuries de Beaupré et du Gouffre, Comté de Northumberland, District de Québec, connus sous le nom de St-Urbain, demandant l'érection d'une Paroisse dans les dites parties de Seigneuries pour les raisons y énoncées, notre commission en date du premier Juin dernier chargeant le Sieur Pierre Flavien Turgeon Prêtre Procureur du Séminaire de Québec, de se transporter sur les lieux après avertissement préalable de vérifier les énoncés de la requête susmentionnée et d'en dresser un Procès verbal de commodo et incommodo vû aussi les certificats signés Clément Dufour C. P. pour les Éboulements et Nicolas Lefrançois pour la Baie St-Paul d'une annonce faite le cinq Août dernier aux habitants réunis pour le service divin aux Églises de Notre Dame des Éboulements et de St-Paul de la Baie St-Paul, à laquelle dernière Église assistent les habitants de St-Urbain convoquant les habitans des susdites parties à une Assemblée pour le Lundi suivant vers les neuf heures du matin en la salle publique des habitans située auprès de la Chapelle du dit lieu de St-Urbain; vû aussi le Procès Verbal de commodo et incommodo du*

dit Sieur *Pierre Flavien Turgeon* en date du six Août constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la requête sus-datée; en conséquence nous avons érigé et érigeons par les présentes au titre de Cure et de Paroisse sous l'invocation de *St-Urbain Pape et Martyr*, la sus-dite partie de la Seigneurie de *Beaupré* ci après désignée, comprenant une étendue de territoire de neuf milles de front sur environ neuf milles de profondeur, borné au Sud-est par les terres des nommés *Jean Baptiste Allard* premier habitant de la concession dite *St-Urbain*, *Alexis Guay* habitant de la concession dite *St-Jérôme* et ce inclusivement en prolongeant cette ligne jusqu'au bout des dits neuf milles où se terminera la dite Paroisse du côté du Sud-Ouest, au Nord-Ouest par les terres de la couronne et au Nord-est par les rivières du *Gouffre*: unissant de plus à la sus-dite Paroisse tout le territoire situé au Nord-est de la rivière du *Gouffre*, savoir depuis l'habitation de *Joseph Laforest* situées dans le Fief ou Seigneurie du *Gouffre*, la terre duquel servira de borne au Sud-est et ce inclusivement jusqu'à la profondeur déterminée par la ceinture de la Seigneurie *Beaupré* supposée prolongée et depuis la susdite Rivière du *Gouffre* jusqu'à ce que le défrichement de terres et la profondeur au Nord-est de la dite rivière du *Gouffre* soient assez considérables pour y former une Paroisse à part de *St-Urbain*, pour être la susdite Paroisse de *St-Urbain de Beaupré* entièrement sous notre juridiction spirituelle à la charge pour les Curés ou desservants qui y seront établis par Nous ou par nos Successeurs de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique en usage dans ce Diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux Fidèles de la dite Paroisse en joignant à ceux-ci de payer aux dits Curés ou desservants les dixmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera revêtu de Lettres Patentes de S.M nous recommandons très positivement aux nouveaux Paroissiens de la dite Paroisse de *St-Urbain de Beaupré*, qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de Son excellence le Gouverneur de cette Province.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le huit septembre mil huit-cent-vingt-sept.

Ber. Cl. Évêque de Québec  
Par Monseigneur  
N.C. FORTIER Ptre Secrét.

L S

## 2. La chapelle temporaire et la première église

Dans l'histoire de la paroisse de Saint-Urbain, dont l'existence remonte à 150 ans, un fait mérite d'être signalé.

Ce pittoresque village, encore relativement jeune, en est déjà, par suite de tremblements de terre et de conflagrations à sa cinquième église. C'est dire que les paroissiens furent rudement éprouvés, et que de tout temps elle a du sacrifier de ses revenus pour payer les frais.

Saint-Urbain est du même type que les paroisses canadienne-

françaises de partout. C'est un territoire délimité où l'église constitue le pôle d'organisation.

Les habitants accueillirent leur premier curé dès le 10 septembre. Mgr Panet chargea monsieur Thomas-Ferruce Picard Destroimaïsons, alors prêtre à Saint-Pierre-Rivière-du-Sud, de la cure de la nouvelle paroisse de Saint-Urbain.

Dès le premier office paroissial qu'il célébra, l'abbé Destroimaïsons fit lecture en chaire du décret épiscopal érigeant canoniquement cette nouvelle paroisse.

Quant au temporel, pour les fins du culte, la paroisse était administrée par une fabrique, corps public reconnu juridiquement, avec des droits bien définis.

Cette fabrique fut constituée et érigée par l'évêque de Québec, Mgr Panet. Ce dernier annonça par une lettre pastorale qu'il avait autorisé M. Destroimaïsons à réunir en assemblée les six syndics nommés pour la construction de la chapelle afin que ceux-ci procèdent à l'élection de trois marguilliers qui les remplaceraient. Les syndics et les marguilliers tenaient lieu de fabrique pour l'administration temporelle de la paroisse.

Durant la même année, les habitants qui demeuraient près du Cap-Martin demandèrent de ne pas faire partie de la nouvelle paroisse. Or, Mgr Panet ne put accéder à leur requête et monsieur l'abbé Lelièvre, alors curé de Baie-Saint-Paul, les avertit qu'ils devaient accomplir leurs devoirs de religion à l'église de Saint-Urbain et que, dorénavant, ils n'appartiendraient plus à la paroisse de Baie-Saint-Paul.

L'année suivante, le problème fut à nouveau soulevé puisque dans une lettre datée du 9 février 1828, Mgr Panet écrivait à M. Destroimaïsons :

*« Les habitants au nord-est de la rivière du Gouffre font partie de la paroisse de Saint-Urbain, aussi bien que ceux du sud-ouest. Plus tard ils pourront en être distraits pour former une nouvelle paroisse. Quant à ceux de la Baie-Saint-Paul, qui ont des terres dans Saint-Urbain, ils ne peuvent assister à la messe à Saint-Urbain, mais doivent aller à la Baie-Saint-Paul. »<sup>3</sup>*

La première visite épiscopale de Mgr Panet eut lieu les 10 et 11 juillet 1828

#### *Les dépenses de ces constructions*

La première chapelle date de 1817. Elle était le fruit de l'initiative des premiers habitants qui voulaient, au moins les dimanches et certains jours de fête, se réunir avec leur Dieu dans leur paroisse même. Un prêtre de Baie-Saint-Paul desservait la mission.



Avec l'arrivée du premier curé en 1827, M. Destroimaisons, un nouvel emplacement fut acquis pour la somme de 100 louis et on construisit, à peu près au même endroit que l'église actuelle, le premier temple qui avait encore les dimensions d'une chapelle.

Voici les noms des premiers locataires des bancs de la première église construite en 1827.<sup>4</sup>

Damase Fortin	Épiphané Dutremblé	Louis Côté
Élie Vandal	Louis Gagné	Benoit Girard
Étienne Côté	Roger Tremblay	Roger Côté
Vincent Tremblay, fils	Laurent LaVoye	Michel Gauthier
Augustin Tremblay	Pascal Boivin	Lambert Simard
Prosper Côté	Antoine Gauthier	Louis Gagnon
Élie Girard	Joseph Fortin	Benjamin Côté
Alexis Girard	Bernard LaVoye	Gervais Gagnon
Pierre Duchesne	Louis Simard	Jos-Marie Girard
Moyse Tremblay	Hubert Thibeault	Jean-Baptiste Pradet
Benjamin Côté	François Girard	

Le prix ordinaire de ces bancs était de trois louis au maximum. De 1834 à 1836, on transforma cette église donnée par Monseigneur Signay, le 12 juillet 1834, lors de sa visite à Saint-Urbain :

*Nous avons de suite en présence de la même assemblée arrêté que l'église actuelle soit rallongée de côté du sanctuaire d'une étendue de 66 pieds, sur un solage en maçonnerie fait au niveau de celui qui porte les «salles de la dite église en suivant une hauteur égale de 15 pieds dans toute l'étendue du nouvel édifice*

*Cette rallonge consistera :*

- 1- *En 2 chapelles qui auront chacune 22 pieds sur 16 saillie.*
- 2- *En un espace de 24 pieds pour la sacristie, le tout mesuré en dehors de l'édifice.*

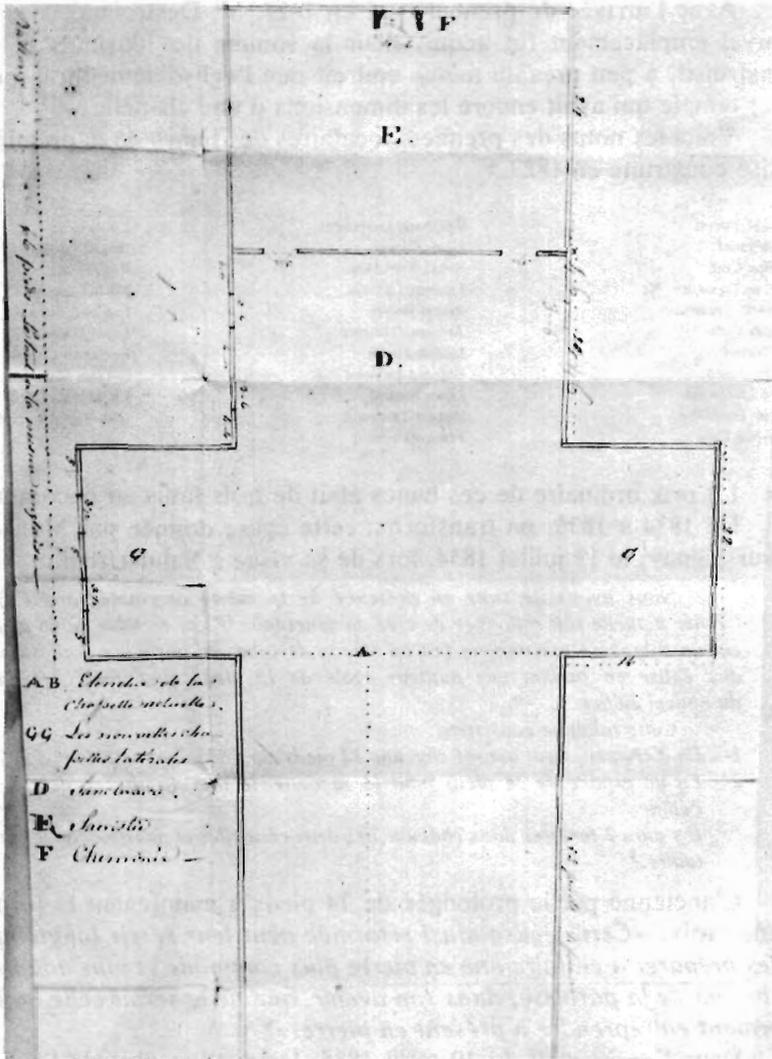
*Il y aura 2 fenêtres dans chacune des deux chapelles et quatre dans le sanctuaire.<sup>5</sup>*

L'ancienne partie prolongée de 74 pieds a maintenant la forme d'une croix. «*Cette église ainsi reformée peut leur servir longtemps et les préparer à en faire une en pierre plus commode et plus adaptée au besoin de la paroisse, dans son avenir, que ne le serait celle qu'ils oseraient entreprendre à présent en pierre.*»<sup>6</sup>

Dans l'après-midi du 10 avril 1836, les syndics élus de l'église de Saint-Urbain prirent un engagement par contrat avec deux menuisiers afin d'aboutir à une amélioration de l'église.

Voici le texte du contrat des nouveaux travaux de rénovation, considérées dans les travaux de démolition qu'ils représentent et dans les formalités que les quatre syndics paroissiaux exigèrent :

*Le dix Avril mil huit cent trente six, après midi, furent présent les Sieurs Louis Boivin, Antoine Gauthier, Alexis Girard et Léon Bouchard, Syndics élus de l'église de Saint-Urbain, et les Sieurs Antoine Pagé et Sylvestre Pagé menuisiers aux fins de contracter pour les ouvrages suivantes.*



Essai de reconstitution du plan de la première église de Saint-Urbain construite vers 1835.

- 1- Les sieurs Antoine et Sylvestre Pagé, s'obligent de défaire sa sacristie actuelle, le plan de colombage qui sépare l'ancien corps de l'église et la nouvelle rallonge, (avec les précautions nécessaires pour la sûreté et la solidité de l'édifice); de défaire aussi la boisure et le plancher du sanctuaire actuel.
- 2- De faire le plancher du nouveau sanctuaire, le bois devant être blanchi et ahaîné, ainsi que les petits sanctuaires des chapelles; aussi de faire trois marches pour descendre du grand sanctuaire dans la nef, deux pour

*descendre du même sanctuaire dans ceux des chapelles, et une pour descendre des petits sanctuaires des chapelles dans la nef des dites chapelles qui séparent le sanctuaire nouveau, et de faire la continuation de la balustrade dans les chapelles.*

- 3- *De faire en propre menuiserie à assemblage, d'environ quatre pieds de haut, tout autour de grand sanctuaire, et des petits sanctuaires des chapelles.*
- 4- *De faire et placer un plancher commun dans la nef de la dite rallonge, y compris les chapelles et le petit sanctuaire actuel; le plancher devant être de niveau avec celui de la nef, et autant qu'il le pourra, il devra être fait dans la rallonge avant de défaire le sanctuaire actuel.*
- 5- *De faire le plancher de la sacristie tel que celui du sanctuaire.*
- 6- *De blanchir les poutres, et d'appliquer sur les dites poutres un plancher blanchi avec gorge, frise, etc. Dans la sacristie.*
- 7- *De faire et placer avec une boisure convenable, et en propre menuiserie, deux portes qui donneront de la sacristie dans le sanctuaire, une troisième pour sortir de la sacristie dehors, et enfin une quatrième pour entrer de dehors dans la chapelle du sud.*
- 8- *De déplacer et remplacer le banc de l'œuvre où il devra être.*
- 9- *De faire la cheminée de la sacristie conformément au plan; aussi les crépis dans la sacristie et dans le sanctuaire.*
- 10- *S'obligent d'exécuter, et délivrer les susdits ouvrages pour le ou avant le quinze août prochain.*

*Les sieurs syndics sus nommés, s'obligent :*

- 1- *de fournir tous les matériaux nécessaires, à temps convenable.*
- 2- *de procurer quatre hommes de corvée par jour, tant que dureront les dits ouvrages, si les entrepreneurs l'exigent, et plus s'il le faut pour défaire la sacristie et le Chœur actuel.*
- 3- *de payer aux susdits Sieurs Pagé la somme de vingt cinq livres, cours actuel, payable dans le cours de l'entreprise, en espèce ou en effets, au choix des contracteurs.*

*Fait et passé les jours en an que dessus, au presbytère de Saint-Urbain en présence de Louis Casimir Desrochers, témoin à cet exprès appelé, et de nous Prêtre, curé soussignés.<sup>7</sup>*

*Antoine Pagé  
Sylvestre Pagé  
Léon Bouchard*

*Antoine Gauthier  
Bénoni Girard*

*Jules DESROCHERS, Ptre.*

Deux mois après ces derniers travaux, le 17 juillet 1836, l'assemblée de Saint-Urbain vota une résolution «*convoquant une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, ainsi que les syndics élus, pour la rallonge de l'église de la dite paroisse, aux fins de faire entreprendre la confection de la voûte, dans la dite rallonge*». <sup>8</sup>

Cette réunion demandée onze jours auparavant eut lieu le 28 juillet au presbytère de Saint-Urbain :

*Le vingt huit juillet mil huit cent trente six, furent présents au presbytère de St-Urbain, les Sieurs Joseph Lavoie, Damase Fortin et Léon Bouchard, marguilliers de l'œuvre et Fabrique de St-Urbain, autorisés par la dite*

fabrique à contracter pour la confection de la voûte de l'église de St-Urbain; et le sieur Antoine Pagé, menuisier, aux fins de contracter pour la dite voûte.

- 1- Le dit Antoine Pagé s'oblige de faire la dite voûte proprement et solidement, y compris le ceintrage et échafaudage.
- 2- De plus une corniche semblable à celle de l'ancien corps de l'église, et de continuer la dite corniche depuis l'ancienne jusqu'à l'autre extrémité de la rallonge, avec une gorge autour de la voûte, à son extrémité; pour la somme de soixante et dix-huit livres, cours actuel, payable en trois termes égaux jusqu'à la somme de cinquante livres, d'ici à la confection de l'ouvrage, à la fin de novembre, le reste de la somme totale payable le plutôt que la fabrique pourra, sur ses revenus annuels, après ses dépenses et besoins ordinaires et nécessaires pris sur les dits revenus.

Les sieurs marguilliers susnommés, s'obligent au nom des marguilliers et Syndics de la dite Eglise à fournir tous les matériaux nécessaires.

Fait et passé le jour et an que dessus, au lieu que dit est, en présence de Vital Côté, soussigné; les Sieurs contractants ayant déclaré ne savoir signer ont fait leurs marques ordinaires d'une croix, en présence de nous, curé de cette paroisse aussi soussigné.

Jos Lavoie  
Damase Fortin  
Vital Côté

Antoine Pagé  
Léon Bouchard

Jules Desrochers, Ptre. 9

### 3. La première cloche de Saint-Urbain

Plusieurs paroissiens de Saint-Urbain ignorent que la première cloche de leur première église existe encore aujourd'hui.

C'est une des plus anciennes du pays sur laquelle est gravée l'année 1788.

Elle faisait partie des bagages du premier curé, monsieur Thomas-Ferruce Destroimaisons qui attendait que la navigation fut ouverte pour se rendre à sa nouvelle paroisse au printemps de 1827.



Une des plus anciennes cloches du pays. Elle fut la première de Saint-Urbain en 1823.

Le Séminaire de Québec la céda à la nouvelle paroisse de Saint-Urbain. C'est dans cette paroisse que durant près de cinquante ans elle sonna les angélus, pleura sur les morts, se réjouit des mariages et des baptêmes. Elle vibra également de tout son être lors de la première messe d'un enfant de la paroisse en 1860.

Plus tard, M. le curé Ambroise Fafard la donna en cadeau au Petit Séminaire de Chicoutimi en 1874, après l'achat d'un magnifique carillon.

En 1890, nous la trouvons au jeune sanctuaire du Lac Bouchette. Pendant plus de quinze ans, elle avait rallié les étudiants; voici que maintenant elle va inviter les pèlerins.

De retour à Chicoutimi en 1902, elle fut la première cloche de la nouvelle fondation des Sœurs du Bon-Pasteur. Pendant plus de quarante ans, elle occupa le clocher de leur premier couvent.

Ce n'est que le trente juin 1944 qu'on décida de la mettre à sa retraite. La Société Historique du Saguenay l'installa dans son musée et en donna une autre moins ancienne en échange.

Elle sonne Do dièse. Sa confection est d'un battant libre sur métal fabriqué par Solertia Krageroe

#### 4. Le cimetière

D'après le témoignage d'une citoyenne d'antan, il n'y a pas eu d'autres cimetières que celui qui était près de la vieille église. Tout porte à croire que ce fut le premier.

*Je me rappelle que vers l'âge de six ou sept ans, à la sortie de l'école le midi, il y avait attroupement au cimetière et comme tous les enfants à cet âge nous nous approchions pour voir ce qui en était.*

*On exhumait un corps qui, disait-on était enterré depuis 40 ans. On le transportait à la Baie Saint-Paul dans un terrain destiné à la famille. On le nommait : parrain Jacob, il était apparenté à la famille Simard (Hildebert).*

*En creusant pour retirer le cercueil, ils ont fait une ouverture au pied et l'on put distinguer ce qui devait être les chaussons avec lesquels on avait enseveli le mort, et (vous allez rire) ils étaient de couleur jaune.<sup>10</sup>*

Un autre indice montre de façon indéniable qu'il n'y eut point d'autre cimetière:

*Vous vous rappelez peut-être qu'un mur de pierre entourait les vieux cimetières et qu'il fallait monter quelques marches de pierres pour y accéder. Je me rappelle avoir entendu dire qu'il avait été rempli pour y mettre un autre rang de cercueils. Alors on peut déduire que le premier rang date de plus de cent ans. Ma mère se trouvait au deuxième rang et elle est morte il y a 60 ans.<sup>11</sup>*

Un autre témoin, monsieur Théophile Gauthier, affirme qu'il y eut des travaux de terrassement pour aplanir le terrain: «*Le mur de pierre était assez haut qu'on a pu charroyée du sable pour ajouter un deuxième rang.*»

### *L'extérieur du cimetière*

Autour du cimetière on avait bâti une enceinte d'une hauteur de six à huit pieds, où elle s'élevait et construite en pierres des champs.

Le cimetière avait entre trente et quarante pieds de largeur et il avait la même longueur que l'église.

Un chemin ouvert assez étroit, reliait le cimetière à l'église.

On avait accès à ce jardin des morts par une ouverture spécialement aménagée dans le mur et fermée par une porte faite de gros madriers sur la longueur peints en noir, avec de gros gonds en fer et une non moins grosse clenche de fer, elle aussi peinte en noir.

Plus tard elle fut remplacée par une entrée plus décorative en fer forgé.

Un protestant, Monsieur Thompson qui louait le droit de faire la pêche au saumon dans la rivière du Gouffre, donna la nouvelle porte en guise de *récompense*; et voici comment. Monsieur André Labbé était son guide; un matin qu'ils avaient aperçu un beau saumon au fond de l'eau, ce Monsieur Thompson lui dit dans un français un peu cassé: «*Si vous me faites prendre 'cette saumonne', je donne cent piastres à votre église catholique*». <sup>12</sup> Et, on utilisa ce généreux cadeau pour orner la demeure des morts.

Quelques années après, vers 1861, on déblaya le cimetière à la corvée, au moyen de pioches, de pelles et de chevaux. Les hommes ramassèrent avec respect les ossements blanchis par le temps, derniers restes des paroissiens d'antan. Particularité intéressante: les dents et les cheveux des femmes étaient intacts.

## 5. Les curés de cette période

### a) L'abbé Thomas Destroimaisons

Premier curé de Saint-Urbain de 1827 à 1833.

Né le 12 janvier 1796 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, comté de Montmagny. Il fut ordonné prêtre le 17 octobre 1819.

Après avoir rempli les fonctions de vicaire à St-Hyacinthe et à Rivière-Rouge, il œuvra pendant sept ans dans les missions de l'Ouest. Il fonda même la mission de Cheval-Blanc au Manitoba. Il évangélisa les Sauteux sans jamais apprendre leur langue.

Sa nomination comme curé de Saint-Urbain le fit revenir dans l'Est en 1827.

Tous ses paroissiens admiraient son esprit de dévouement et sa courtoisie. Il était un infatigable.

Par la suite, il fut curé à Rimouski et à St-François de l'Île d'Orléans. En ce dernier endroit, il décéda le 5 avril 1866.



L'abbé Thomas-Ferruce  
Picard-Destroismaisons,  
curé fondateur.



L'abbé Benjamin  
Desrochers, 2<sup>e</sup> curé.

1833-1835  
1836-1837



L'abbé Jules Desrochers,  
3<sup>e</sup> curé.

1835-1836



L'abbé Prisque Gariépy,  
4<sup>e</sup> curé.

1837-1841

## b) L'abbé Benjamin Desrochers

L'abbé Desrochers naquit en 1805 à Ste-Croix de Lotbinière. Il fut ordonné prêtre le 10 février 1828. Il devint curé de Saint-Urbain de 1833 à 1835, des Éboulements, puis à Saint-Urbain pour la deuxième fois en 1836-1837.

Avec les abbés Beaumont et Chiniquy, il fut le troisième à entrer en lice pour former le projet de commencer simultanément une croisade contre l'intempérance.

Nous lui devons l'instauration de la confrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, établie en 1844.

Vraisemblablement, après s'être retiré du ministère en 1849, et souffrant alors de cécité, M. l'abbé Desrochers serait demeuré quelques années à Saint-Urbain. Cette conclusion s'impose après avoir pris connaissance des mémoires de M. Cléophe Girard, de St-Gédéon, natif de Saint-Urbain, et qui déclare: «*Mon père (Patri Girard) pendant deux ans fit dire la messe au vieux M. Desrochers devenu aveugle, lui disant parfois aussi son bréviaire*». <sup>13</sup>

Il mourut le 28 février 1884 à Ste-Croix.

M. Desrochers montra toujours un grand dévouement à ses paroissiens qu'il aimait de toute la tendresse de son cœur.

## c) L'abbé Jules Desrochers

Frère de Benjamin, l'abbé Jules Desrochers naquit le 2 octobre 1808 à Ste-Croix de Lotbinière. Il fut ordonné le 16 octobre 1831.

Il occupa la cure de Saint-Urbain en 1835-1836 pendant que son frère Benjamin était aux Éboulements.

Il donna le meilleur de lui-même à ses paroissiens. Une santé fragile l'obligea à se retirer à Château-Richer en 1836 où il mourut le 1<sup>er</sup> mai 1838 à l'âge de 30 ans.

## d) L'abbé Prisque Gariépy

L'abbé Prisque Gariépy naquit à l'Ange-Gardien en 1809. Il fut ordonné le 9 novembre 1835.

Il devint curé de Saint-Urbain de 1837 à 1841.

Arrivant dans toute la force de l'âge, M. Gariépy y trouva bien des occasions d'exercer son zèle d'apôtre et d'employer au service de Dieu et des âmes une activité qui ne demandait qu'à se dépenser.

Il était un homme d'ordre; sa sollicitude était toujours en éveil.

Il rendit l'âme à Ste-Anne-de-Beaupré le 18 août 1867.

## e) L'abbé Jean-Baptiste Chartré

L'abbé Chartré est né à la Jeune-Lorette, près de Québec, le 10 juin 1814. Il fut ordonné le 11 août 1839.



L'abbé Jean-Baptiste  
Chartre, 5<sup>e</sup> curé.  
1841-1844



L'abbé Pierre Clément,  
6<sup>e</sup> curé.  
1844-1859

Curé de Saint-Urbain de 1841 à 1844.

Toute sa vie, il fut un prêtre d'une très grande charité.

#### f) L'abbé Pierre Clément

L'abbé Pierre Clément naquit à Terrebonne le 26 novembre 1788, et fut ordonné le 26 septembre 1816.

Curé de Saint-Urbain de 1844 à 1859.

On rapporte que l'abbé Clément était d'un calme déconcertant. Cela paraissait dans toutes ses manières mais surtout dans sa façon de s'exprimer. Lorsqu'il prêchait, il accentuait avec une grande diction chacune de ses syllabes. Lors d'un sermon, il s'exprima ainsi: «*Qu'apporterez-vous lorsque vous mourrez? Quatre que-lous et quatre pe-lanches*». Une autre fois qu'il avait sermoné ses paroissiens plus qu'à l'ordinaire il jugea bon, à la fin de son entretien qui n'avait pas été plus mouvementé ni échauffé qu'à l'ordinaire, de dire: «*Excusez-moi si je me suis laissé emporter par la chaleur d'un tempérament ardent et fougueux*». <sup>14</sup>

### L'organisation judiciaire

À l'époque de la fondation de la paroisse, l'appareil judiciaire de la colonie était particulièrement simple mais très efficace.

Avant 1839, il n'avait pas de tribunaux dans le comté de Charlevoix. La justice relevait de ceux de Québec. Après cette date,

un statut du Conseil Spécial établit une Cour de circuit. Elle était présidée par un commissaire qui procédait à des tournées dans le district de Saguenay (Charlevoix, Saguenay, Chicoutimi) et qui possédait juridiction pour les causes moins importantes. Cette cour, pour le comté de Saguenay, eut son siège aux Éboulements jusqu'en 1850.

L'acte de 1827 pour pourvoir plus efficacement au maintien du bon ordre dans les églises, chapelles et autres places du culte public, est d'une originalité prononcée, commune aux paroisses d'antan, principalement à Saint-Urbain.

En fait, l'histoire de l'appareil judiciaire local, ce sera celle d'habitants vertueux, obéissants, en tout premier lieu, aux commandements de Dieu et de l'Église, plutôt qu'à ceux de la justice et du capitaine de milice. C'est aussi l'histoire de gens honnêtes, soucieux de rendre à chacun ce qui lui est dû. On accordait une très grande attention à la justice humaine de l'État, mais on donnait sa plus grande attention, en négligeant souvent tout le reste, aux prescriptions de l'autorité ecclésiastique, et spécialement autrefois, lorsque la loi provenait du haut de la chaire ou du perron de l'église. C'est pourquoi le pouvoir judiciaire demandait souvent ce service aux prêtres des paroisses.

La réalité de la loi transmissible par l'intermédiaire du curé, on la sent, bien sûr, dans l'acte du 17 mars 1827,<sup>15</sup> quand la législature provinciale envoie aux curés de chaque paroisse, comme au curé desservant Saint-Urbain, une copie de l'Acte «*pour être conservée parmi les papiers de la Fabrique et être lue tous les ans...*»

Nous reproduisons quelques extraits de ce document en nous abstenant de tout commentaire analytique. Nous laissons au lecteur, au professeur ou à l'étudiant, le soin de reconstituer cet aspect de la vie sociale à Saint-Urbain, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Signalons, en passant, que ce genre de document est d'une grande utilité pour comprendre la mentalité des gens de l'époque, de nos pères qui ont si courageusement œuvré pour faire de cette «*corbeille au milieu des montagnes*» ce qu'elle est aujourd'hui. Des centaines de documents comme celui-ci conservés en archives publiques ou privées réclament une attention particulière si l'on veut reconstituer la petite histoire locale comme celle de tout le peuple québécois.

*Devoirs des marguilliers dans et près des Églises en cette Province*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité susdite, qu'il sera du devoir des marguilliers en œuvre dans chacune des paroisses ou établissements, de cette Province, de veiller au maintien du bon ordre dans ou auprès de l'Église ou chapelle, ou autre place employée pour le culte public de chacune des dites Paroisses ou Établissements respectivement, tant au dedans qu'au dehors des dites Églises et Chapelles, ou autres places employées pour le*

*culte public de chacune des dites Paroisses ou Établissements respectivement, et dans la Salle publique attachée ou adjacente au presbitère, et aussi dans les chemins et places publiques attenant à icelles, et pour mettre en force le présent acte et poursuivre les offenses commises contre icelui, et tout tel marguillier qui refusera ou négligera de s'acquitter de son devoir en cette qualité, encourra et payera une somme qui en sera pas moins de dix chelings, en plus de quarante chelins, courant.  
Pénalité contre les personnes qui causeront des désordres dans les Églises etc.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité susdite, que toute personne ou personnes qui causeront des désordres dans l'Église ou Chapelle ou autre*



Saisie d'origaux tués par des braconniers.  
(Office P. P. Québec)

place employée pour le culte public dans aucune Paroisse ou Établissement de cette Province pendant le Service Divin, ou se conduiront indecemment ou irrévéremment de quelque manière que ce soit, dans ou près de telle Église ou Chapelle, ou autre place employée pour le culte public, ou résisteront aux marguilliers ou autre personne ou personnes étant dans l'exécution des devoirs qui lui ou leur sont imposés par cet Acte ou les insulteront seront et pourront être arrêtées incontinent par les dits marguilliers ou aucun d'eux, ou par aucun conétable ou officier de Paix, et conduites devant un juge de Paix, et sur le serment de tel marguillier ou marguilliers, conétable ou officier de paix, ou d'un ou plusieurs témoins dignes de foi, déclarant que telle personne ou personne ou ont causé tel désordre, ou s'est ou se sont conduites irrévéremment, ou s'est ou se sont mal conduites en quelqu'autre manière que ce soit, tel que dit ci-dessus, ou sur la confession du délinquant, le dit juge de Paix condamnera Cette personne ou personne à payer une amende n'excédera pas la somme de quarante chelins courant, et qui en sera pas moins de cinq chelins courant, et si telle personnes ne peuvent payer la dite amende incontinent, elles seront ou pourront être envoyées, par un Warrant ou ordre sous le seing et sceau de tel juge de Paix, à la prison commune du District où l'offense aura été commise, pour y rester pendant l'espace de quinze jours, à moins que telle amende ne soit payée plutôt. Et toute personne ou personnes qui causeront aucun désordre, ou demeureront, ou s'amuseront en dehors de telle Église ou chapelle, ou autre place employée pour le culte public, ou dans les chemins et places publiques attendant à i-celles ou dans la Salle publique attachée ou adjacente au Presbytère, ou qui demeurant et s'amusant ainsi en dehors de la dite Église, chapelle ou autre place employée pour le culte public, ou dans les chemins et places publiques attendant à icelles, sur l'ordre qui leur sera donné de se retirer ou d'entrer dans la dite Église, chapelle ou autre place employée pour le culte public, pendant le service divin, refuseront ou négligeront de le faire seront et pourront être arrêtées par les dits marguilliers, ou aucun d'eux, et conduites devant un juge de Paix, ou sur le serment prêté par tels marguilliers ou aucun d'eux, ou d'un ou de plusieurs témoins que telle personne ou personnes a ou ont ainsi fait ou causé aucun désordre, ou se sont amusées en dehors d'aucune telle Église, chapelle ou autre place du culte public, tel que sus-dit, ou a ou ont refusé en la manière susdite, d'entrer dans telle Église, chapelle ou tel place du culte public, ou sur la confession du délinquant, tel juge de Paix condamnera telle personnes ou personnes a un amende qui n'excédera pas vingt chelins courant, et qui en sera pas moins de cinq chelins, courant; et si telle personne ou personnes ne peut ou ne peuvent payer telle amende incontinent, elle ou elles sera ou seront, et pourront être par un Warrant ou ordre sous le seing et sceau de tel juge de Paix, emprisonnées dans la prison commune du District ou l'offense aura été commise pour y rester durant l'espace de huit jours, à moins que telle amende ne soit payé plutôt. Les personnes qui commettront quelqu'offense comme sus-dit pourront être poursuivies dans l'espace de trois mois après.

Pourvu toujours, et qu'il soit de plus statués par l'autorité sus-dit, qu'aucune personne ou personnes qui auront commis quelque offense comme ci-dessus ou ci-après mentionné, quoiqu'elle en soit pas immédiatement arrêtée, pourra néanmoins être poursuivi pour l'offense en quelque temps que ce soit, sous un mois immédiatement après l'offense commise, durant tout juge de Paix, et sur conviction, être mise à l'amende ou emprisonnée, ainsi qu'il est spécifié et pourvu dans et par cet acte.

*Les officiers de milice, etc. auront les mêmes pouvoirs que ceux donnés aux marguilliers.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus-dite, que tous officiers et Sergens de Milice et autres Officiers de Paix dans chaque Paroisse, Seigneurie, Township ou Établissement, ou autre place hors de Paroisse, auront les mêmes pouvoirs que ceux délégués aux marguilliers par le présent, dans l'exécution des devoirs qui leur sont imposés par cet Acte.*

*Pénalité contre les personnes qui s'amuseront ou iront dans quelque maison d'entretien public durant le Service Divin.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus-dite, qu'il sera loisible à leux juges de Paix, sur la réquisition des marguilliers sus-dits, ou à tout curé, ou Prêtre faisant les fonctions ecclésiastiques dans aucune Église ou chapelle dans cette province, d'établir un ou deux connétables à l'effet d'aider les marguilliers en œuvre dans l'exercice des devoirs qu'ils ont à remplir en vertu de cet Acte, lesquels connétables seront tenus de suivre les ordres et directions qui leur seront donnés de temps à autre par les dits marguilliers en œuvre, et pourront être les poursuivants contre les contrevenances à cet Acte.*

*Manière dont les amendes et pénalités seront recouvrées.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus dite, que les pénalités et amendes imposées par cet Acte pour aucune contravention à icelui, seront prélevées par saisie et vente des meubles et effet du contrevenant, par ordre ou Warrant sous le seing et sceau de quelque juge de Paix du District ou comté où l'offense ou négligence, ou défaut aura lieu, rendant compte du surplus de telle saisie et vente, s'il y en a, à la partie ou aux parties, après avoir déduit les frais de poursuite et de saisie qui en seront résultés, lequel Warrant ou ordre tel juge de Paix est par le présent autorisé et requis d'accorder sur plainte à lui faite, sur conviction du contrevenant, soit par confession ou sur le serment d'un ou plusieurs témoins dignes de foi, et toutes les pénalités et amendes prélevées par et en vertu de cette Acte seront payées moitié au dénonciateur, et l'autre moitié à Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs; Pourvu toujours, qu'aucun marguillier, connétable ou Officier de Paix poursuivant comme tel n'aura droit par cet Acte à aucune partie d'aucune amendé, mais aura seulement droit au recouvrement de ses frais. Pourvu toujours, que toutes poursuites ou actions pour offenses commises contre cet Acte seront commencées dans l'espace d'un mois après la contravention commise, et non après.*

*Pourvu toujours, et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus dite, que tout marguillier, connétable ou officier de paix sera regardé dans tous les cas comme témoin compétent dans toutes les matières relatives à l'exécution de cet Acte, ainsi que d'un certain Acte passé dans la quarante cinquième année du Règne de Sa Majesté george Trois, intitulé «Acte qui prohibe la vente des effets et marchandises, vins, rum, et autres liqueurs fortes les jours de Dimanche,» nonobstant qu'il soit les poursuivant ou accusateur pour aucune offense, négligence ou défaut contre aucun des dits actés.*

*générale.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus-dite, que s'il est intenté quelque action, bill ou plainte contre un marguiler ou des marguilliers, connétable ou officier de paix, comme sus dit, pour quelque chose que ce soit en vertu de cet Acte, il pourra ou ils pourront plaider l'issue générale et donner la matière spéciale et cet Acte en évidence; et s'il est rendu un jugement*

*ou verdict contre le demandeur, ou s'il est débouté, ou qu'il discontinue sa poursuite ou action, dans tout tel cas, le juge devant lequel la dite matière aura été amenée ou plaidée, accordera double dépense au défendeur.*

*Copies de cet Acte et de certaines parties d'autres actes seront envoyés aux curés.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus dite, que des copies séparées de cet acte et de la cinquième clause d'un Acte du Parlement Britannique passé dans la quatorzième année du Règne de feu Sa Majesté george Trois, chapitre quatre vingt huitième, et des premiers, septième et neuvième clauses d'un Acte de la législature de cette Province, de la trente-cinquième année du Règne de feu Sa Majesté, george Trois, chapitre huitième, et d'un Acte passé dans la quarante-cinquième année du Règne de feu Sa Majesté, george Trois, chapitre dixième, seront envoyées de la même manière que les lois passées dans cette Province sont maintenant envoyées au curé de chaque Paroisse en cette Province pour être par tel curé, remises au marguillier en charge pour le temps d'alors, lesquelles seront par lui transmises à ses Successeurs en office pour être conservées parmi les papiers de la Fabrique, et être lue tous les ans à la première assemblée générale des marguilliers, après l'élection d'un Marguillier ou de marguilliers, lequel marguillier ou marguilliers les liront ou les feront lire publiquement à la porte de l'Église de la Paroisse, les trois premiers Dimanches de Septembre de chaque année, immédiatement après le service divin du matin, à peine de vingt chelins, courants, pour toute et chaque offense.*

*Comment les Amendes infligées par cet Acte seront appliquées, et comment il en sera rendu compte.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus dite, que toutes les amendes infligées et payées en vertu du présent Acte seront appliquées aux usages publics de cette Province, et pour le soutien du gouvernement d'icelle, et il en sera rendu compte à Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs par la voie des Lords commissaires de la Trésorie de sa Majesté pour le temps d'alors, en telles manière et forme que Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs voudront bien l'ordonner.*

*Durée de cet Acte.*

*Et qu'il soit de plus statué par l'autorité sus dite, que cet acte sera en force jusqu'au premier jour de Mai mil huit cent trente, et pas plus longtemps.*

## L'organisation économique

### Histoire économique

Les premiers colons de Baie-Saint-Paul qui émigrèrent vers Saint-Urbain étaient des personnes qui s'adonnaient surtout à la culture de la terre et principalement du blé.

*Les difficultés énormes du défrichement cédèrent vite devant la robuste et la ténacité de nos pères, et alors quel pays de Cocagne, pour les habitants qui semaient blé sur blé, sans se lasser, avec des récoltes toujours égales. Abrisés des grands vents, avec des granges pleines et des garde-mangers pareils, les habitants de ces vallons étaient portés à la ripaille.<sup>16</sup>*

Leur premier besoin était de se suffire à eux-mêmes sur leur terres défrichées. Le nombre restreint de bêtes à cornes signifiait un élevage limité. On élevait beaucoup de moutons, autant que la crainte des ours pouvait en faire admettre, et des volailles, principalement des dindes.

*Privés de communications, l'hiver venu, ils gardaient leurs dindes pour eux et les consommaient sur place au lieu d'aller en délecter le palais des Québécois. Et les oies grasses, le gibier en abondance, le riche ragoût de boules... Les estomacs d'aujourd'hui deviennent dysseptiques rien que d'y penser!*<sup>17</sup>

En deux mots, l'agriculture de Saint-Urbain fut jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle le reflet parfait de l'économie rurale élémentaire du vieux Canada.

### *L'agriculture : une place importante depuis toujours*

L'existence de la modeste paroisse de Saint-Urbain s'appuie surtout sur l'agriculture qui est demeurée de caractère extensif.

Vers les années 1930, la culture du blé sera réduite considérablement; les ensemencements de blé ne constituaient plus que 3 pour cent des terres labourées.

À un certain temps, la culture des céréales devint plus considérable que la culture fourragère, et parmi les céréales surtout le gaudrioles, mélange de méteil de seigle et d'avoine qui tenait la première place; indication indiscutable d'une économie primitive.

Le rendement de l'avoine est aussi bon qu'ailleurs; le rendement de la culture fourragère est moyen et les assoiements demeurent élémentaires.

L'agriculture procurait donc d'assez maigres revenus suite à l'appauvrissement de la terre. Afin de compenser, on vendait un peu de pommes de terre. Pendant la saison estivale, le fromage et le beurre s'écoulaient assez bien sur le marché.

### *Une période de récession économique*

Vers les années 1837, la région de Saint-Urbain connut une des pires crises économiques de son histoire.

Un rendement agricole déficient, des industries sous-développées nuisirent au développement de la paroisse.

Vu la gravité de la situation, le clergé épaula largement, par des requêtes et des conseils, ses fidèles dans leurs revendications.

Dans une lettre datée du 26 novembre 1837, monseigneur Signay autorisait Monsieur Benjamin Desrochers, curé de Saint-Urbain, «à



Un des «cloîtres silencieux, des hauts pacages où broutent les caribous de montagne».

F.-A. SAVARD

*se porter caution envers Son Excellence le Gouverneur en chef, pour le remboursement d'une somme n'excédant pas deux cents livres courant, si Son Excellence veut bien l'avancer sur ses deniers pour secourir les habitants de la dite paroisse de Saint-Urbain dans leur détresse».*<sup>18</sup>

Dans cette même lettre, il dit à l'abbé Desrochers d'avertir ses paroissiens que si la Province leur accorde des années plus favorables il sera de leur devoir de décharger la fabrique du fardeau qui lui est imposé.

De son côté le Séminaire de Québec apporte lui aussi sa contribution. Il donna en aumône cinquante minots de «patates» aux habitants de Saint-Urbain.

## L'organisation scolaire

### a) Début de la commission scolaire à Saint-Urbain

Il y eut, certes, très tôt des écoles à Saint-Urbain. Vers 1834, il y avait au moins une «chambre d'école» aménagée dans le grenier de la sacristie; et, en 1847, d'après les correspondances conservées dans les Archives du Séminaire de Québec, il y existait déjà une école dans notre paroisse.

Elle était tout près de l'église et sous la surveillance immédiate du curé Clément qui en fut le premier commissaire.

b) *Difficultés au sujet des écoles mixtes.*

S'il faut en croire les lettres de l'Archevêque de Québec au curé Clément «*quant aux écoles 'mixtes', en ce sens qu'elles réunissent des enfants des deux sexes, comme il n'en est pas question dans le décret du 1<sup>er</sup> Concile, on a joui, et on jouit encore d'une certaine liberté de les tolérer, dans les limites de la prudence*». <sup>19</sup> Ce témoignage, porte à croire que Saint-Urbain possédait, dès ses débuts, à tout le moins un embryon de système scolaire organisé par le curé. Donc, au début des années 1850, on jouissait «*d'une certaine liberté de les tolérer, dans les limites de la prudence*» ; liberté qui, vingt ans auparavant, aurait été vertueusement inacceptable.

Ainsi, à Saint-Urbain, comme partout ailleurs, les écoles relevaient directement du clergé séculier. Somme toute faite, ce n'était que des créations locales improvisées par la paroisse et n'ayant d'autres critères d'enseignement à promulguer que ceux que le curé ou les marguilliers voulaient bien définir. C'est pourquoi, vers 1841, l'école primaire paroissiale était sous la direction du curé qui en était le premier commissaire. Il avait incontestablement la suprématie sur les paroissiens en matière d'éducation. D'ailleurs, la loi ne tarda pas à raffermir cette suprématie du curé dans le système confessionnel déjà présent à cette époque à Saint-Urbain. En 1845, le curé



La petite école du rang Saint-Jean-Baptiste.  
Le sanctuaire du haut-savoir.

devint le visiteur attiré de l'école de la paroisse; en 1846, une autre loi lui accordait le droit exclusif de choisir les manuels de religion. Néanmoins, c'était les débuts officieux de l'enseignement confessionnel qui ne prit fin qu'en 1960, avec l'arrivée au gouvernement provincial de l'équipe Lesage, auteur de la « Révolution tranquille ». En d'autres mots, le curé disposait du monopole exclusif de l'enseignement; monopole qu'il s'appropriera quelques années plus tard puisqu'en 1854 M. l'abbé Clément, d'un tempérament ardent et fougueux, prenait à charge les difficultés que pouvait susciter l'établissement d'écoles mixtes dans la paroisse.

Saint Urbain, 7 Mai, 1847.



Monsieur,

Doivent les Messieurs du  
Séminaire de Québec leur cotisation d'écoles pour  
la partie de leur seigneurie dans la municipalité  
de Saint Urbain, quinze chelings, trois deniers et  
demi. — Remis à M<sup>r</sup> l'abbé le 16 Juin 1847

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble  
et obéissant serviteur  
M<sup>r</sup> Côté Secrétaire-Trésorier  
et des Commissions  
d'écoles de Saint Urbain

Le secrétaire-trésorier des commissions d'écoles de Saint-Urbain demande au Séminaire sa cotisation pour les écoles de la paroisse

(A.S.Q.)

Archevêché de Québec

4 février 1854

Monsieur

*Sur l'exposé que vous me faites, par votre lettre du 30 janvier des difficultés que vous semblez menacer de voir surgir dans votre paroisse au sujets (sic) des écoles mixtes, et après avoir conféré avec Mgr de Tloa sur la recommandation qu'il avait trouvée à propos de faire dans sa visite de l'été dernier, j'ajoute à la permission qu'il avait donnée d'admettre dans votre école des filles des petits garçons qui n'auraient pas encore fait leur première communion, celle d'en admettre d'autres qui auraient communié, pourvu que ceux-ci ne soient âgés que de six (six) ans accomplis et non de plus.*

*Je me flatte qu'au moyen de la permission ci-dessus vous reculerez au moins, l'époque où il vous faudra lutter contre le parti qui voudra confier des écoles mixtes à de jeunes garçons que nous ne pouvons regarder — comme suffisamment qualifiés pour tenir ces sortes d'écoles.*

*Je vous recommande bien particulièrement de vous en tenir à la lettre de la permission que je viens de vous donner et de tenir ferme contre toute tentative à ce contraire.*

*Je suis bien parfaitement en N. S.*

Monsieur

*votre très humble et  
très obéissant Serviteur*

— P. F. Archev. de Québec<sup>20</sup>

De quel les jeunes personnes « *non suffisamment qualifiées pour tenir ces sortes d'écoles* » l'Archevêque de Québec voulait-il parler ? Les seuls faits authentiques que nous avons pu recueillir révèlent qu'en 1853 Monsieur John Macdonald enseignait à un groupe de garçons et que Mademoiselle Marie Macdonald faisait de même pour un groupe de filles.

Méfiant à l'endroit des professeurs et réservé vis-à-vis le curé, ce n'est qu'un an après que l'Archevêque de Québec ne vit d'autre solution à son problème que de consentir à une concession de circonstance. Dans une lettre en date du 7 avril 1855, l'Évêque de Tloa écrivait à M. l'abbé Clément :

*Si vous croyez prudent d'admettre les petits garçons, dans cette école, jusqu'à leur première Communion, pourvu qu'ils la fassent avant 14 ans accomplis, vous n'encourez aucun blâme de la part de l'Archevêque, qui a une haute idée de vos lumières, et qui s'en rapporte, ainsi que moi, à votre zèle éclairé par l'expérience.*<sup>21</sup>

Et, Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon classa l'affaire en souhaitant au Curé de Saint-Urbain « *patience au milieu des contradictions et des peines attachées au S. Ministère* »<sup>22</sup> qui lui avait été confié.

### e) *Nature de l'omnipotence ecclésiastique*

Les Supérieurs du Séminaire des Missions Étrangères, comme l'Évêque de Québec, disposaient personnellement de toute autorité en matière d'éducation, comme presque dans toutes les autres sphères de la vie sociale de l'époque; seuls, ils pouvaient autoriser l'érection des écoles. En octobre 1873, les paroissiens font une démarche auprès des autorités du Séminaire de Québec pour la construction d'une école. Était-ce une troisième école? Possiblement puisque le 27 octobre 1873 le Séminaire souscrivait une somme de cinquante dollars pour aider à la construction d'une maison d'école. En plus il donnait l'autorisation de couper sur ses terres incultes, les billots pour faire la quantité de bardeaux nécessaire à l'édifice.

Un fait qui est important à souligner dans le milieu scolaire paroissial, ce fut l'arrivée, le 26 août 1914, des Petites Franciscaines de Marie, qui assurèrent seules l'éducation aux jeunes étudiantes du village durant toute la période s'étendant du début de la Première Guerre Mondiale jusqu'à la fin de la Seconde Grande Guerre.

Voilà l'histoire brève des débuts de la Commission scolaire à Saint-Urbain.

### d) *La petite école du rang*

— l'emplacement et l'extérieur

La première école fut bâtie sur le terrain de Monsieur Adam Simard. La route de Saint-Jérôme passait devant la maison d'école.

Autrefois, une clôture de planches disposées verticalement entourait les bâtiments agricoles de Monsieur Alfred Boivin. De



Réunion de parents et de professeurs, À Saint-Urbain, l'éducation, c'est important...

côté se trouvait le vieux hangar, où un Monsieur Boivin entreposait les marchandises de son magasin.

— l'intérieur

L'intérieur se divisait, il y a cinquante ans, en trois parties: la grande classe pour les plus avancés, la petite classe pour les plus jeunes et la troisième division consistait en un portique aux dimensions restreintes, où les élèves y remisaient leurs vêtements. On y mettait également le bois nécessaire à l'alimentation du poêle, un banc avec un sceau pour l'eau et un gobelet avec lequel on puisait dans le sceau pour s'abreuver.

— le mobilier

Au début, il n'y avait que des bancs rustiques tout autour de la classe. Pas de pupitres. Les élèves écrivaient sur leur ardoise qu'ils tenaient entre leurs mains.

La grande classe possédait un mobilier un peu plus élaboré. Il y avait des pupitres faits tout d'une pièce, divisés en petits compartiments qui accommodaient une dizaine d'élèves chacun. Les pupitres ne s'ouvraient pas. On entassait le matériel scolaire par une ouverture spéciale.

La classe bénéficiait d'un éclairage suffisant sur la devanture et du côté de la route de Saint-Jérôme. Un énorme poêle à fourneau établissait la séparation d'avec l'autre pièce.

Sur les murs, quelques cartes géographiques. Un tableau noir adossé au mur reposait sur deux «*pattes*». Comme brosse on se servait d'une patte de lièvre qui, étant renouvelée de temps à autre, accomplissait du bon travail mais provoquait quelques crissements et égratignures si l'on avait négligé de lui raccourcir les griffes.



Fin d'année scolaire

Nos grands  
hommes sont ce  
que les a faits la  
petite école.





Une fin d'année scolaire avec dix diplômées.

Surélevé pour dominer la classe, le bureau de l'institutrice n'avait rien du style moderne.

— la fin d'année

À la fin d'année du cours d'École Normale, le Principal donnait ses conseils sur le rôle et les obligations de l'institutrice : *« Vous avez une noble tâche à accomplir, disait-il, souvenez-vous que nos grands hommes sont ce que les a faits la petite école. La première formation de l'enfant commence sur les genoux de sa mère pour se continuer à la petite école. »*<sup>23</sup>

Et pourtant les élèves recevaient là, comme aujourd'hui dans nos écoles modernes, un enseignement qui a donné de bons résultats.

### L'organisation civile et municipale

L'organisation civile et municipale apparut vingt-huit ans après l'organisation de la paroisse. Cependant, la paroisse était, depuis longtemps, en état de former une municipalité ; car la loi exigeait un minimum de 300 habitants. Mais, la législation qui autorisa les cantons et les paroisses à se donner une administration municipale n'avait été adoptée que le 1<sup>er</sup> juillet 1855. Saint-Urbain ne tarda pas à s'en prévaloir puisque dix jours plus tard la paroisse s'organisa en municipalité.

1. Acte d'érection civile de la paroisse de Saint-Urbain: sanctionné le 11 juillet 1855.

La municipalité de la paroisse de Saint-Urbain fut érigée sous M. Clément, curé de la paroisse, et de Lord Aylmer, alors gouverneur du Canada, en vertu de l'Acte 8 Victoria, (chapitre 40, le premier juillet 1845), laquelle aura pour fins civiles et municipales, l'étendue et les limites suivantes:

*La paroisse devra comprendre une étendue de territoire de neuf milles de front sur à peu près neuf milles de profondeur: borné au sud-est, par les terres de Jean-Baptiste Allard, premier habitant de la concession appelée Saint-Urbain, Alexis Guay, habitant de la concession appelée Saint-Jérôme, inclusivement, cette dernière ligne s'étendant jusqu'à l'extrémité des dits neuf milles où termine cette paroisse, au sud-ouest; au nord-ouest, par les terres de la Couronne; et au nord-est, par la rivière du Gouffre; joignant de plus à sus-dite paroisse tout le territoire au nord-est de la rivière du Gouffre; savoir:*

*Depuis l'habitation de Joseph Laforêt, située dans les fief et seigneurie du Gouffre, dont les terres serviront comme une borne au sud-est inclusivement, jusqu'à la profondeur déterminée par la ceinture de la seigneurie de Beaupré, supposée s'étendre depuis la sus-dite rivière du Gouffre, jusqu'à la profondeur de neuf milles, s'étendant au nord-est, jusqu'à ce que l'éclaircie des terres et la population au nord-est de la dite rivière du Gouffre soit suffisante pour permettre l'érection d'un autre district de paroisse à part de celui de Saint-Urbain.<sup>24</sup>*

2. Imbroglie au conseil municipal

a) Nomination de nouveaux conseillers

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1845, votée par le parlement des Deux-Canadas, créait un conseil municipal électif composé de sept mem-



La salle municipale avant sa rénovation

bres, auxquels il appartenait de désigner le maire. Ce système municipal convenait bien à notre peuple. Mais, le 23 janvier 1868, Gédéon Bradet, alors maire de la paroisse, informe le Secrétaire-Provincial de la province de Québec qu'il n'y a pas eu d'élection municipale à Saint-Urbain et lui demande de nommer sept conseillers municipaux. Il sollicitait l'Honorable Ouimet de soumettre au Lieutenant-gouverneur les sept candidatures suivantes: MM. Patrice Girard, Cléophe Thibault, Onézime Bouchard, Jérémie Cléophe Tremblay, Claude Boivin et Moïse Tremblay. Tous sont cultivateurs de Saint-Urbain. À sa recommandation est jointe celle de M. l'abbé Morrissette, curé de la paroisse.

Le Lieutenant-gouverneur Belleau tente de montrer sa bonne foi puisque le 28 mars suivant, il nommera les sept conseillers municipaux recommandés par les autorités civiles et religieuses de Saint-Urbain.

#### b) Démission des nouveaux conseillers et réaction du Lieutenant-gouverneur

Le 3 avril suivant, M. Patrice Girard fait connaître à Son Excellence que des raisons suffisantes les obligent à décliner l'honneur d'être nommés conseillers.

Bien déterminé à rétablir la situation, le 3 août de la même année, le Lieutenant-gouverneur Belleau refuse la démission des conseillers et, de plus, oblige ces messieurs, en vertu de la 62<sup>e</sup> section de l'acte municipal refondu du Bas-Canada, d'accepter la charge de conseiller et d'en remplir les devoirs, sous peine d'amende, à moins qu'ils n'en soient exemptés en vertu de la loi.

#### c) Importante pétition contre le maire

L'opposition du nouveau maire est totale et la lutte contre le Lieutenant-gouverneur s'aggrave. M. Girard va même jusqu'à envoyer un certificat médical afin de démontrer qu'il ne peut remplir ses fonctions à bon escient pour des raisons de santé.

De fait, la situation du conseil municipal est assez trouble à Saint-Urbain. La mesure est comble: après avoir réclamé que les sept conseillers soient nommés par le Lieutenant-gouverneur, le Curé de Saint-Urbain proteste contre la nomination de M. Girard et envoie une requête des habitants exposant les faits très clairement sur la situation de M. Patrice Girard. Les pétitionnaires affirment:

*« qu'il est à leur connaissance que le sieur Patrice Girard ne peut, pour cause de maladie et d'infirmité remplir la charge de conseiller-maire pour la municipalité de Saint-Urbain comme l'atteste le certificat signé de M. Bédard, médecin de Baie-Saint-Paul et de le remplacer par M. Onézime Gauthier qui serait le seul dans la paroisse qui réunit toutes les qualités nécessaires pour remplir la fonction de Maire. »<sup>25</sup>*

À M. Belleau, qui exige que ces messieurs acceptent la charge de conseiller, M. le Curé souligne le fait que «*M. Patrice Girard serait une pauvre machine dans le conseil*».<sup>26</sup>

d) *La réponse du Procureur-général*

Le 22 septembre 1868, on note l'accusé de réception de la requête et on la réfère à l'Honorable Procureur-général pour rapport.

En somme, Québec qui, soit dit en passant, prendra un peu de temps à ratifier cette nomination, tente de satisfaire aux demandes des citoyens de Saint-Urbain.

#### RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> D'après Mgr Victor Tremblay, dans *Histoire du Saguenay, des origines jusqu'à 1873*, La Librairie Régionale Inc. éditeur, Chicoutimi, 1968, p. 399.
- <sup>2</sup> A.A.Q.
- <sup>3</sup> A.A.Q., «*Correspondance des évêques de Québec*», *Registre des Lettres*, v. 13, p. 343.
- <sup>4</sup> A.S.U.
- <sup>5</sup> A.S.U., Extrait des détails donnés par Mgr Signay, évêque de Québec, sur le projet de construction de la nouvelle église lors de sa visite à Saint-Urbain, le 12 juillet 1834.
- <sup>6</sup> A.S.U., Lettre de Mgr Jos. Signay à M. l'abbé Desrochers, 4 août 1834.
- <sup>7</sup> A.S.U.
- <sup>8</sup> A.S.U.
- <sup>9</sup> A.S.U.
- <sup>10</sup> S.H.S., Dossier 28, p. 5.
- <sup>11</sup> *Id.*
- <sup>12</sup> *Id.*
- <sup>13</sup> S.H.S., Extrait des *Mémoires de vieillards*, vol. 1, n. 27, p. 31.
- <sup>14</sup> S.H.S.
- <sup>15</sup> S.H.S.
- <sup>16</sup> H. Simard, *Op. cit.*, p. 5.
- <sup>17</sup> *Id.*
- <sup>18</sup> A.A.Q., *Registre des lettres*, v. 17, p. 550.
- <sup>19</sup> A.S.U., Lettre de Mgr Pierre-Flavien Turgeon, évêque de Tloa, à M. le curé P. Clément, le 9 sept. 1854.
- <sup>20</sup> A.S.U.
- <sup>21</sup> A.S.U., Lettre de Mgr Pierre-Flavien Turgeon, évêque de Tloa, à M. le curé P. Clément, le 7 avril 1885.
- <sup>22</sup> *Id.*
- <sup>23</sup> S.H.S., Dossier 28, p. 5.
- <sup>24</sup> Deschamps, C. E., *Liste des municipalités de la province de Québec*. Lévis, 1886, pp. 548-549.
- <sup>25</sup> S.H.S., Dossier 28, p. 22.
- <sup>26</sup> *Id.*



Saint-Urbain s'appuie sur le nord du nord.  
Au premier plan, l'ancien couvent.

## CHAPITRE V

### NOUVEAUX HORIZONS

*«C'est nous qui avons fait le  
domaine! Nous avons rempli de nos  
han! La plaine et la vallée.»*

F.-A. SAVARD

### **Le tremblement de terre de 1860**

Voici un témoignage de Monsieur l'abbé Louis Tremblay, de la Société Historique de Saguenay qui vécut en 1870 ces terribles instants de séisme :

*Le 17 octobre 1860 (j'avais alors 5 ans) vers 5½ h. du matin, nous fûmes éveillés par une forte secousse de tremblement de terre, immédiatement suivie d'une autre encore plus forte. Les deux durèrent de 4 à 5 minutes.*

*Quelques cheminées furent étêtées, une source d'eau jaillit au milieu du chemin public dans un bas-fond, quelques fissures du sol se produisirent. Au plus fort de la secousse nous étions dehors. Je regardais sauter le solage en pierre de la maison et je me rappelle que les vibrations paraissaient avoir une amplitude de 8 à 10 pouces; mais ce devait être une illusion car le solage resta intact.*

*Des secousses moins fortes se produisirent à 30 ou 40 minutes d'intervalle toute la journée et les cinq ou six jours suivants leur fréquence et leur intensité allant en diminuant. L'angoisse était extrême: la population se croyait à la fin du monde. Une vieille dame me dit qu'elle se rappelle une remarque faite par sa mère en 1859: qu'il fallait disposer l'horloge sur sa tablette d'une certaine manière pour la protéger contre le danger des tremblements de terre. Cette remarque l'avait intriguée sur le moment, mais elle en a facilement compris l'à-propos l'année suivante lors du grand coup.*

*Les vieux d'à présent s'accordent à témoigner qu'ils n'ont jamais entendu dire par les anciens de la génération qui les a précédés que ces derniers auraient jamais été témoins d'aucune forte secousse de tremblement de terre. Donc le dernier gros coup avant 1860 devrait remonter quelque part avant le 19ième siècle; mais il y avait des coups d'une certaine intensité puisqu'on protégeait les horloges contre les tremblements de terre. En octobre 1870, vers midi, il se produisit encore une secousse aussi forte que celle de 1860, mais non pas double. Cette fois, avant la secousse, j'étais à la porte de la grange regardant à l'intérieur. J'entendis d'abord craquer le toit et le vis se tordre, et de suite vinrent le bruit et la secousse. Le tout dans environ deux minutes. Dans la laiterie il ne reste au fond des plats qu'environ deux doigts de lait, mais pas un seul plat n'était tombé des tablettes. — Cette forte secousse fut encore comme en 1860 suivie de secousses moindres pendant plusieurs jours à des intervalles de plus en plus longs.*

*En 1871, la veille ou l'avant veille de Noël, se produisait encore une secousse de tremblement de terre, mais considérablement moins forte que les deux premières. — Depuis ces époques la cause de ces agitations reste en activité car la terre a toujours subi quelques ébranlements plusieurs fois par année. Le nombre de ces secousses va-t-il en diminuant? J'opinerai pour la négative. Quant à leur intensité, je serais enclin à croire qu'elle diminue graduellement. L'autre jour encore il en est passé une à peine perceptible. Pas de vibration: un petit bruit venant de l'ouest, un petit choc et le bruit se perdant vers l'est. Mais sur tout cela, point d'observations exactes ou scientifiques. Il est à remarquer toutefois que le courant sismique suit toujours la même direction: il va toujours de l'Ouest à l'Est. J'estime que ce point n'admet point de contestation. Par conséquent, des observations précises faites en même temps à différents endroits, disons à Montmorency, Baie-Saint-Paul, Malbaie, Chicoutimi, Lac Saint-Jean devraient nous permettre d'en localiser le point de départ.*

*Et voilà tout ce qu'un profane comme moi peut dire sur les tremblements de terre de Charlevoix.<sup>1</sup>*

## Construction de l'église de pierre

Avec les années 1860, les habitants de Saint-Urbain manifestent une ferme volonté d'enracinement, de progrès et particulièrement un

désir de rendre fonctionnelle leur église de bois en l'adaptant, d'abord au nombre croissant des fidèles, ensuite contre les secousses telluriques possibles. La construction d'une nouvelle église en pierre apparaît maintenant comme une nécessité.

Le Séminaire de Québec contribue à son édification par un généreux don de deux cents dollars.<sup>2</sup>

Elle fut érigée par Monsieur Georges Gagnon, entrepreneur de la paroisse de Notre-Dame de Lévy et rien ne fut ménagé pour construire un temple plus solide en pierre des champs. On retrouve dans



Église de Saint-Urbain (Co. Charlevoix)  
construite en 1860, démolie en 1925.

deux écrits historiques les grandes spécifications qui vont prévaloir à la construction d'une église plus solide. Il s'agit des *CONVENTIONS ET MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE EN LA PAROISSE DE SAINT-URBAIN* et encore d'un autre texte plus complet intitulé *DEVIS ET SPÉCIFICATIONS DES PRINCIPAUX OUVRAGES ET TRAVAUX À FAIRE, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE EN PIERRE DANS LA PAROISSE DE SAINT-URBAIN*, faits et signés au presbytère de Saint-Urbain, le 24 et 25 mars 1861.

Ces deux documents rapportent les conventions du marché pour la construction d'une église, d'une sacristie et d'un nouveau presbytère répondant mieux aux besoins. L'élément important à noter dans ces deux actes notariés est l'information qu'ils contiennent sur l'architecture traditionnelle de plusieurs petites paroisses de Charlevoix.

Nous pouvons avancer deux hypothèses pour expliquer la mise en chantier de travaux d'une aussi grande ampleur pour une aussi petite communauté villageoise :

La première veut que la chapelle primitive du début du siècle ait été ainsi réformée en 1827 en vue de « *leur servir longtemps, et les préparer à en faire une en pierre plus commode et plus adaptés au besoin de la paroisse dans son avenir* ». <sup>3</sup>

La seconde hypothèse, tout aussi plausible et corroborée d'ailleurs par la tradition orale, tient du fait que le tremblement de terre



Presbytère de Saint-Urbain en 1861

de l'automne précédent endommagée probablement la charpente traditionnelle de bois.

Regardons maintenant l'architecture de cette église de village typique à notre paroisse. Afin d'éviter la monotonie nous ne publions qu'un seul document qui peut être une aide précieuse pour reconstituer l'apparence générale de ce monument d'architecture, unique à l'époque dans la région, avec l'église de Saint-Agnès, du fait qu'elle n'avait à l'intérieur ni colonne, ni pilier. Nous avons choisi le deuxième pour la simple raison que rien n'est oublié :

*La Nouvelle Église en Maconne unie ou brute devra avoir 85 pieds de long × 43 de large, Mesures prises en dedans. Le Chœur 25 pieds de long × 26 pieds de large, terminé en rondpoint. Le Carré devra avoir 26 pieds en hauteur au dessus des lambourdes, et 2 pieds rez-de chaussée. Les fondations devront être creusées et faites de la profondeur et l'épaisseur jugées nécessaires, en égard à la qualité du terrain pour assurer la solidité de l'édifice.*

*Les murs devront avoir 2½ pieds d'épaisseur au dessus des lambourdes. Les lambourdes devront être appuyées par deux murs de refente dans la nef, et par un seul Mur dans le chœur, lesquels Murs auront deux pieds d'épaisseur. Une piscine en pierre pour le chœur, et une autre aussi en pierre pour le baptistère. Une cheminée en briques devra être faite et posée sur les entraits, et au lieu indiqué par Mr le Curé de Saint-Urbain.*

*Le comble sera appuyé sur des sablières doubles et devra être lié assez solidement, pour pouvoir recevoir une voute en plâtre.*

*Les Cadres des portes et les chassis devront être en bois. Il devra y avoir 4 chassis de chaque côté de la nef. Un autre de chaque côté du chœur et trois autres dans le portail avec! Ovale, lesquels chassis faits de la forme et la grandeur indiquées dans le plan devront être doubles.*



L'intérieur de l'église de pierre de 1861.  
Remarquez le système de chauffage au haut de la voûte.

Il devra y avoir 3 portes avec vitraux dans le portail, une autre pour l'entrée du chœur et une autre pour le chemin couvert.

Les portes et les châssis devront être boisés convenablement Boisures des portes avec corniches et pilastres doriques.

Le rez de chaussée devra avoir trois soupiraux de chaque Côté de l'Église, avec grille en fer et panneaux. La couverture devra être en planches enboustées, posées sur le sens des chevrons et recouvertes en bardeaux. Le toit exédant le mur tant en avant que de chaque côté de 2½ pieds, devra être plafonné, et lequel plafon devra être fait à panneaux pour la partie du toit qui adonnera sur le portail. Le jubé devra être fait par degrés, en amphithéâtre, tel qu'indiqué dans le plan. Les planchers tant de la nef que du chœur et du jubé devront être embouftés, et celui du chœur chaîné et blanchi — Entre planchers du chœur et de la nef en mortier — L'escalier du Jubé aura 4 pieds de largeur et les marches d'icelui en mérisier et lambrissées en panneaux, Deux tambours intérieurs en colombage, portes pour iceux en panneaux. Les deux Marches du chœur, les trois marches du maître-autel, et les deux marches de chacun des autels latéraux devront être en mérisier. Balustrades du chœur, les trois marches du maître-autel, et les deux marches de chacun des autels latéraux devront être en mérisier. Balustrades du chœur et du jubé aussi en mérisier ou en pin blanc imité en noyer noir, au goût de Mr le Curé. Balustres tournés et poteaux quadrangulaires et piqués de 5 pieds en 5 pieds. Portes à la Balustrade du chœur vis-à-vis chaque allée, celle du milieu devant ouvrir en deux.

Le clocher avec une seule Lanterne dont les ouvertures devront être fermées par des jalousies ouvrant en deux. La flèche d'icelui couverte en fer blanc et surmontée d'une croix en fer de grandeur convenable. Le dit Clocher devra être parfaitement terminé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur conformément au plan.

Perron en Madriers de 3 pouces ayant 12 pieds de largeur et allant d'un côté à l'autre de l'Église. La couverture devra recevoir deux couches de peinture; le plafon du toit et les parties du clocher qui ne seront point couvertes en fer blanc, telles que les corniches, les pilastres, les jalousies et trois couches. Les portes et les châssis et les boisures d'iceux quatre couches. Les Portes devront être limitées en chêne. Les boisures des portes et des châssis devront être sablées, ainsi que toutes les parties du clocher et ailleurs dans les divers ouvrages de Menuiserie qui seront indiqués par le dit Mr le Curé.

L'avant-corps ou fausse tout devra servir d'appui au clocher et fait de Manière à se terminer quarré au sommet du toit de l'édifice.

Les Matériaux bruts, tels que pierre chaux, sable, bois, clous, ferrures de portes et de châssis, fer blanc, huile, thérébenthine et la peinture seront fournis par les syndics et devront être rendus sur le terrain de l'Église de manière que l'Entrepreneur n'ait pas à en souffrir. La Maçonne devra se faire dans le courant de l'été prochain (1861) et le reste de l'ouvrage dans le courant de l'été suivant (1862).

L'entrepreneur devra en outre des spécifications ci-dessus s'engager à exécuter parfaitement le plan approuvé par Monseigneur l'administrateur du Diocèse tant dans les parties principales que dans les accessoires. Chacune des Parties devront nommer pour recevoir tout ouvrage deux ou un plus grand nombre d'Arbitres, dont un sera Mr le Curé.

L'Entrepreneur en outre modifiera ou fera les changements dans les ouvrages tels que détaillés ci-dessus, qui lui seront indiqués par le dit Mr le Curé,

*pourvu que ces dits changements n'augmentent pas la valeur de ceux mentionnés par le dit plan, autrement il sera fixé un prix en égard seulement à la valeur du temps qui aura été employé pour les confectionner.*

*Tous les bois et pièces de bois quelconques seront équarris d'une Manière brute, les planches à être employées à la Menuiserie séchées en autant que possible aux frais des Syndics, et de même par eux les dits Syndics de fournir tous les bois et cloux nécessaires pour l'usage de l'échafaudage.*

*L'entrepreneur sera obligé d'employer pour la main d'œuvre tous les hommes ou personnes devant contribuer à la confection de tous ces travaux, résidant dans la Paroisse de Saint-Urbain, Et ce en autant que ces dites personnes seront aptes à faire les diverses ouvrages auxquels il devra les destiner et au prix que le dit Entrepreneur payera ou aura à payer à toutes personnes étrangères d'égale Capacité.*

*Le tout sera ainsi fait et exécuté pour le prix et somme de \$2 250.00 que les Syndics effectueront et payeront comme suit, savoir: \$1 250 par \$300 tous les Mois à compter du courant de juin prochain et ainsi courir à être payé dans le cours de chaque Mois en suivant jusqu'à concurrence de la diate somme de \$1 250, et le reste en deux payement égaux, le 1<sup>er</sup> dans le cours de l'automne 1862, et le 2<sup>e</sup> étant le dernier payement, dans le cours de l'automne en suivant 1863 le tout sans intérêt.<sup>4</sup>*

En fait, il faut voir les photographies de l'époque pour juger de la valeur artistique des riches décors de cette église.

La consécration du nouvel édifice, où s'assemblaient les fidèles pour la célébration de l'office divin, eut lieu en 1862.

Malheureusement cette voûte de «*pierres chantantes*» fut ébranlée par un violent tremblement de terre. En août 1870, une secousse violente fit redouter que les murs ne s'écroulent. C'est à cette époque, soit en 1881, à la suite de l'inspection de l'édifice par deux ingénieurs de Chicoutimi, qu'on boulonne les murs afin qu'ils résistent aux intempéries.

En 1873, grâce à la magnanimité de Monsieur Ulric Bouchard un harmonium neuf ajouta un effet d'ornementation remarquable.

Un autre généreux paroissien, Monsieur Ulric Simard, fit hommage d'un nouveau carillon dont le coût devait varier de \$1,000 à \$1,300. On rapporte «*que les trois cloches données par M. Ulric Simard sont arrivées à St-Urbain en automne 1877*».<sup>5</sup> «*Plus tard, le 12 septembre 1878, Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, est venu bénir un carillon de trois cloches du poids de deux milles livres.*»<sup>6</sup>

L'hiver on chauffait l'église avec une fournaise que le sacristain alimentait de bûches de bouleau de deux à trois pieds de long.

Mais le 28 février 1925 fut un jour fatal. Une autre violente secousse sismique mit l'église hors d'état de servir. Monsieur Guille-

mette, architecte, affirma de façon indiscutable que l'église était dangereuse. Le 15 mars on procéda alors à sa démolition.

Afin d'encourager le recrutement des volontaires pour la démolition, Monsieur le curé Boily s'est vu forcé de s'approvisionner « d'eau de vie » dans le but de stimuler les volontaires à donner un meilleur rendement. À travailler dans la boue et la vase, les bénévoles étaient plutôt rares...

Mais ce « pour-boire » du pasteur n'allait pas être sans conséquences divertissantes dominées par la bizarrerie et l'extravagance.

Pour faciliter le démaçonnement des murs de pierre, on avait décidé d'employer de la dynamite. Afin d'éviter tout dégât, et sans risque inutile, on devait faire usage de sept à huit bâtons de dynamite.



Cette madone était dans l'église de 1861

Mais dans leur exubérance « réchauffée », les dynamiteurs se laissèrent dominer par l'esprit d'aventure et utilisèrent jusqu'à seize bâtons, de sorte que, lors d'une pétarade, une roche monta vers les astres pour revenir s'écraser sur une maison, en défoncer le toit sur deux côtés et y laisser un trou béant de cinq à six pieds carrés.

Messieurs Patric Sullivan et Théophile Gauthier qui étaient parmi les dynamiteurs déclarent à ce sujet : *« Une chance que l'curé Boily se promenait avec une bouteille d'eau bénite et des rameaux. Ça probablement éviter la catastrophe. »*

## Les curés de cette période

### *L'abbé Fidèle Morissette*

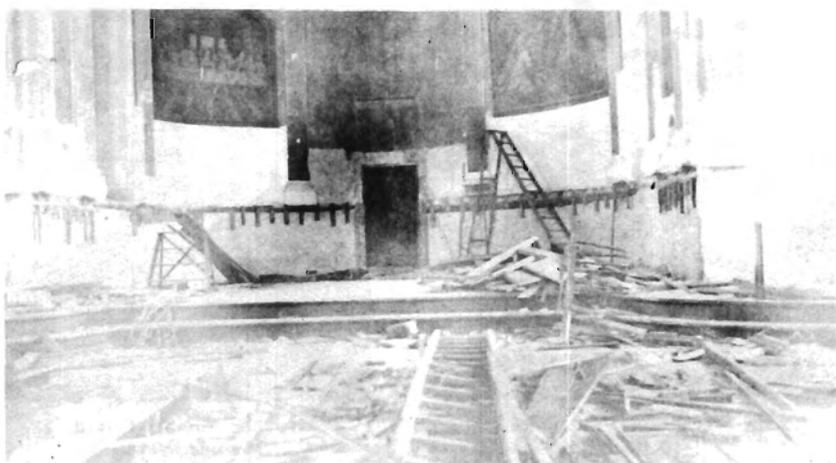
L'abbé Morissette naquit à Saint-Michel-de-Bellechasse, le 23 avril 1826. Il fut ordonné à Québec le 9 octobre 1853. Dans sa famille, trois frères prêtres : Fidèle, Damase et Léon-Maxime.

Curé fondateur de Saint-Fidèle de 1855 à 1859.

Curé de Saint-Urbain de 1859 à 1872, où il bâtit l'église de pierre et le presbytère.

Il a laissé la réputation d'un saint prêtre. Animé d'un zèle apostolique et d'une profonde piété, il a été, durant toute sa vie, le modèle du pasteur dévoué. Il avait un respect particulier pour la liturgie. Que n'a-t-il pas fait pour favoriser chez ses paroissiens les vocations religieuses et sacerdotales ? Dieu sait les sacrifices qu'il s'est imposés pour développer ces vocations et les conduire à bonne fin.

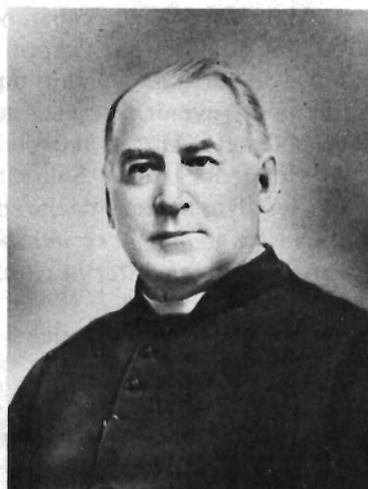
Il est décédé à Québec, le 26 février 1911.



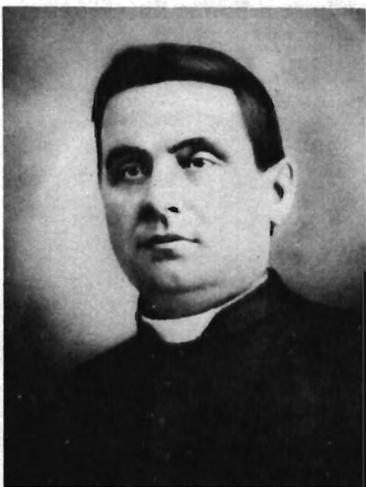
La démolition de l'église en 1925.



L'abbé Fidèle Morisette, 7<sup>e</sup> curé.  
1859-1872



L'abbé Ambroise Fabard,  
8<sup>e</sup> curé, 1872-1880.



L'abbé Elzéar Auclair, 9<sup>e</sup> curé.  
1880-1896



L'abbé Adolphe Girard,  
10<sup>e</sup> curé. 1896-1914.

### *L'abbé Ambroise Fafard*

M. l'abbé Fafard était originaire de Notre-Dame-de-l'Islet. Il vit le jour le 22 août 1840.

Curé de Saint-Urbain de 1872 à 1880.

Il sut nouer par son dévouement un réseau de sympathies. Ce fut à cette époque que la paroisse de Saint-Urbain acquit une sorte de notoriété par l'exploitation considérable des riches gisements de fer titané qu'y exploita avec peu de succès, malheureusement, une puissante compagnie de capitalistes anglais.

Il joua un rôle d'organisateur. Grâce à ses aptitudes financières, il s'acquitta de lourdes obligations.

L'infatigable pasteur développa encore la colonisation afin de favoriser le mieux-être des familles. Il possédait un esprit actif et entreprenant.

Il était toujours prêt à bâtir, disait-on de lui. Il ne craignait pas de retrousser ses manches pour laver les pieds d'un mendiant infirme. Il était très hospitalier. Il vivait très sobrement quand il était seul et s'imposait un menu frugal pour que ses œuvres aient plus large place à son budget.

Son œuvre de prédilection demeure la fondation de l'Hospice Saint-Anne de Baie-Saint-Paul.

Cette vie active usa prématurément les forces de cet apôtre de l'Église, qui n'a pu terminer sa cinquante-neuvième année. Souffrant d'une maladie douloureuse, sanctifié par les sentiments d'une piété sincèrement sacerdotale et parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il rendit le dernier soupir le 12 août 1899.

### *L'abbé Elzéar Auclair*

L'abbé Auclair naissait le 1<sup>er</sup> août 1838, à Baie-Saint-Paul. Il fut ordonné le 13 octobre 1867.

Curé de Saint-Urbain de septembre 1880 à sa mort survenue à son presbytère le 3 mars 1896.

Il fut pour ses paroissiens un ami généreux, un conseiller discret et un pasteur rempli de zèle.

Tous conservèrent pendant longtemps le souvenir de son zèle et de sa piété. Il était un modèle à son devoir, rempli de charité pour les pauvres et les malades, toujours prêt à prodiguer ses conseils charitables à tous ceux qui recouraient à ses lumières.

Il était un véritable représentant de Jésus-Christ. Ami de tous, sa préférence allait surtout aux plus malheureux et aux défavorisés. Il s'occupait de tout et s'enquêrait de tout ; mais il recherchait surtout les maux à secourir, les afflictions à consoler.

Enfin il réalisait l'idée que l'on aime à se faire du prêtre catholique; il était comme l'a dit un de ses paroissiens: «*Un prêtre selon le cœur de Dieu.*»

C'était en 1896, à la fin de février; les exercices de catéchisme préparatoire à la Communion solennelle étaient commencés depuis une semaine, lorsqu'il tomba malade et mourut quelques jours plus tard. Il fut inhumé à Baie-Saint-Paul, sa paroisse natale...

### *L'abbé Adolphe Girard*

L'abbé Girard naquit à Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte, le 22 août 1842. Il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1866. Il exerça son ministère dans plusieurs missions.

Curé de Saint-Urbain de mai 1896 à octobre 1914.

C'était un original. Un rire des plus comiques. Bon! Et cette bonté s'exprimait par une exclamation tout à fait à lui! «*Mais! Mais! Mais! Mais!*» Cela voulait dire: «*Pauvre enfant, pauvre femme, cher malade, cher mourant*»; mais il devint si épuisé qu'il en faisait pitié. À la fin de sa vie il s'asseyait dans la chaire. Il y dormait entre les phrases. Les gens l'aimaient tant qu'ils le regardaient dormir, «*dormiens adhuc loquebatur*».

Il mourut le 17 janvier 1928 à l'Hospice Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska où il s'était retiré en octobre 1914.

### **La salle paroissiale en 1866**

C'est en 1866 que la salle paroissiale fut construite. Le sacristain y avait son logis qui se composait de deux pièces en bas et de trois chambres sous les combles.

Dans la salle publique, des bancs faisaient corps avec les murs de la salle. Une cheminée impressionnante possédait un four qui pouvait recevoir un grand chaudron de fer; ce foyer était bien dissimulé dans un coin par une cloison. Une vieille huche à pain faisait également partie du mobilier paroissial. Près de la porte communiquant avec le logement du sacristain, il y avait un baril qu'on remplissait d'eau, les jours où la salle paroissiale devait servir. Un gros poêle au milieu de la place complétait les effets mobiliers. L'hiver, on le chauffait «*à blanc*» pour les gens de la campagne qui venaient se réchauffer après un trajet plus ou moins long sous le froid glacial des Laurentides.<sup>7</sup>

## Les hauts-fourneaux de Saint-Urbain: premières tentatives d'exploitation

Les mines de fer de Saint-Urbain sont connues depuis les premiers temps de la colonie. En 1665, l'intendant Talon, envoya un ingénieur en minéralogie, Jacques de Cailhaut, sieur de la Tesserie, membre du Conseil Souverain, visiter l'emplacement minier de Saint-Urbain.

Il semble que les résultats ne furent guère encourageants, puisque le gisement de titanium ne fut exploité que deux cents ans plus tard par une compagnie anglaise.

### *L'exploitation*

Entre les années 1867 et 1875, on décida d'exploiter les mines de Saint-Urbain.

En 1867, Monsieur W. Wiscott, gérant de la «*Canadian Titanic Iron Company*» obtint la permission de la municipalité de Baie-Saint-Paul, de construire un chemin à lisses pour transporter le matériel et



Photo Paul Gauthier

La salle municipale rénovée de Saint-Urbain.



«La coupe mène du train; c'est bon signe»

F.-A. SAVARD

l'équipement nécessaire à l'établissement des hauts-fourneaux destinés à fondre l'ilménite par le charbon de bois. L'emplacement du haut-fourneau était à moins de deux milles de Saint-Urbain. Les hauts-fourneaux commencèrent à fonctionner en 1872. L'année suivante on produisit une petite quantité de fonte blanche en gueuses. En 1874, l'entreprise fermait ses portes.

### *La faillite*

Pourquoi la compagnie fut-elle acculée à la faillite? Le minerai de titanium, plus solide que le fer, se révéla intraitable par la fonte au charbon de bois. Un jour, tout figea dans les cuves et on abandonna définitivement le projet.

La compagnie «*Canadian Titanic Iron Company*» perdit un million de piastres dans l'exploitation minière de Saint-Urbain. Tous les ouvriers de la compagnie, les fabriquants de charbon et les charroyeurs perdirent une partie de leurs investissements.

On vendit en 1882, à la compagnie ferrovière du «*Grand Tronc*», la grosse chaudière à vapeur du haut-fourneau. Au cours du mois de mars deux employés de cette compagnie de chemin de fer vinrent la chercher à Saint-Urbain. «*C'était une pièce de fonte d'environ 7 à 9 pieds de hauteur et de 12 à 15 pieds de longueur.*»

### **Les hommes et les événements politiques: 1875-1896**

#### *Le député Joseph Girard*

Originaire de Saint-Urbain, Monsieur Joseph Girard vit le jour le 3 août 1853.

Il reçut son éducation à la petite école du rang et au Séminaire de Québec. Son cours classique terminé, il demeure plusieurs années chez-lui, à Saint-Urbain.

Plus tard, il épousera Emma Côté.

### *Un colonisateur*

Monsieur Girard joua un rôle de premier plan dans le développement de la région du Saguenay.

Domicilié à Saint-Gédéon à partir de 1880, il ne tarda pas à se tailler une réputation qui témoigna plus tard de son esprit d'initiative, de son énergie inlassable et de son courage admirable. Les siens bénéficièrent de l'expérience et des connaissances acquises au contact des pionniers colonisateurs de cette région si riche en ressources naturelles.

Il connaissait mieux que tout autre les besoins et les avantages que ce «*Royaume*» offrait au colon, au cultivateur et à l'industriel.

### *Sa carrière politique*

Qualifié pour représenter les siens à l'Assemblée Législative, il mit l'accent sur le développement régional.

Élu député de Chicoutimi-Saguenay et du Lac Saint-Jean à l'Assemblée Législative, il ouvrit sa belle et grande carrière politique en 1892.

De 1900 à 1917, il défendit brillamment les intérêts du même comté à la Chambre des Communes. Son nom est étroitement lié aux mesures législatives qui contribuèrent au développement économique de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Il concourut à la création de l'industrie laitière dans le Nord, à l'établissement d'une première grande école ménagère à Roberval, à la construction du chemin de fer Métabetchouan-Chicoutimi et le haut du lac, à la construction du pont Taché sur la Grande Décharge, à l'établissement du service postal rural dans la région Saguenay-Lac Saint-Jean.

Âgé de 80 ans, débordant de mérites, Monsieur Girard succomba hélas aux effets d'une longue maladie.

#### «*UN DÉPUTÉ MUSICIEN D'ÉGLISE*»

*On peut servir même dans les coulisses de son métier ainsi, se procurer un dérivatif nécessaire aux rengaines du jour et vouer au bénéfice des autres un talent de plus. Un talent de plus, dont le rayonnement n'est pas toujours moins efficient, parce que plus obscur.*

*M. Joseph Girard, qui vient de mourir à Saint-Gédéon, restera dans l'opinion, l'ancien député des comtés Lac Saint-Jean et Chicoutimi.*

*Or, soixante années durant, il trouva tous les loisirs voulus pour incarner le musicien d'église indispensable à son clocher. Quelle sincérité, quelle*

sorte de conscience artistique, il mit dans ses fonctions conjointes d'organiste et de maître de chapelle, nous en avons la claire illustration dans ces quelques souvenirs, peut-être insignifiants en somme, qu'il nous confiait l'été dernier.

Une fois ses classiques terminées, il resta plusieurs années chez lui, à Saint-Urbain de Charlevoix. Il vaquait à la partie musicale des offices religieux. Il n'a pas besoin d'aimer le nouveau outre mesure, pour songer immédiatement à remplacer l'harmonium transpositeur de quinzième main, qui fait force de la loi à la tribune.

Mais en ces temps et lieux, les instruments à clavier se faisaient aussi rares que lointains; et, si nous disons que Saint-Urbain ne connaissait, en cette matière, que le peigne et la ruine-babine, nous ne ferons que tenir le langage de l'époque. Malgré cela, lors de son départ pour le Lac Saint-Jean, M. Girard laissait un instrument neuf à ses continuateurs.

C'est le 6 avril 1880 qu'il arrive à Saint-Gédéon, transplanté du coup en plein pays de colonisation, dans une paroisse encore au stage de mission.

Pas d'harmonium dans une première chapelle incendiée en 1882; dans la salle publique aménagée ensuite en sanctuaire, d'harmonium point; les chœurs n'étaient pas accompagnés, ou du moins, n'avaient pas le choix de l'instrument auxiliaire, lequel s'appelait, selon la rencontre, violon ou accordéon. Pour l'église de 87, M. Girard acheta à \$15.00 un vieil harmonium, mais encore lui fallut-il l'aller dénicher à Saint-Prime. Ce premier instrument détruit avec l'église de 97, fut remplacé après la reconstruction par un bel harmonium dit d'église; celui-ci, échangé, quelques années plus tard, pour l'orgue-harmonium actuel à deux claviers et pédalier auquel, à son tour, M. Girard projetait de substituer un orgue Casavant.

Telle est la genèse des activités du député-organiste. Du député-maître de chapelle, nous avons à rapporter ce seul trait, bien représentatif, par ailleurs, de la belle manière qui dut être toujours sienne.

À la suite d'un contretemps survenu à l'automne 1931, il se fit une désorganisation sérieuse de la chorale paroissiale. On se souvient même avoir lu, vers le mois d'avril suivant, dans la Quinzaine musicale, de Montréal, que certaine paroisse du Lac-Saint-Jean, dont on taisait le nom, n'avait pas eu sa grand-messe de minuit à Noël.

Inutile de dire que, cependant, l'on s'inquiétait dans le village paisible: que dis-je, l'on en était à toutes les conjectures, quand, un bon matin, les roches parlèrent d'une messe en grégorien pour le dimanche suivant.

À quatre-vingt ans, l'homme politique d'autrefois profitait d'un incident, de nature à sonner la retraite de tout autre, pour introduire suivant le désir des derniers papes, le chant de Solesmes dans sa paroisse.

Extrait du Progrès du Saguenay du 18 mai 1933. <sup>8</sup>

Marquée de luttes politico-religieuses aussi nombreuses que longues, l'histoire du comté de Charlevoix est un véritable roman social, économique, religieux et politique.

Les prédécesseurs de monsieur Onésime Gauthier de Saint-Urbain comme députés du comté de Charlevoix ne furent guère nombreux.

Léon-Charles Clément ne représenta le comté que pendant quatre ans. Il fut élu député provincial lors du premier scrutin général sous la Confédération, en 1867.

Aux élections de 1871, il fut défait par Adolphe Gagnon, candidat libéral, marchand de Baie-Saint-Paul. Homme de haut prestige, ancien député sous l'Union, il était estimé par tout le comté. Aux suffrages de 1875, il abandonnait la carrière de politicien et Charlevoix opta pour les tories. Le candidat de ce parti, monsieur Onésime Gauthier, cultivateur, juge de paix, remportait l'élection aux dépens du libéral Xavier-Simon Cimon, entrepreneur général bien connu de toute la région.

### *Monsieur Onésime Gauthier*

Le troisième député de Charlevoix-Saguenay à la Législature de Québec, monsieur Onésime Gauthier, maire de Saint-Urbain, pratiquait le métier de Louis Hébert.

Originaire de la paroisse, il épousa Mélanie Simard de la Baie-Saint-Paul. Il ne laissa point de descendant car sa femme décéda en mettant au monde son premier enfant qui mourut lui aussi.

En plus de son poste de maire, il était l'agent de la Titantic Iron Company Limited, qui se proposait d'exploiter les mines de fer de Saint-Urbain.

Il représentait dignement le comté de Charlevoix-Saguenay à la Législature, de 1875 à 1886.

Aux élections provinciales de 1875, il remporta une brillante victoire sur Pierre-Alexis Tremblay, candidat libéral très influent. À cette époque, monsieur Gauthier se présentait sous l'étiquette libérale conservateur et se disait tout à fait indépendant de l'esprit du parti.

Il mourut à la Session en 1886. Son corps fut inhumé à Saint-Urbain.

Sa demeure (aujourd'hui l'hôtel Bellevue) était considérée comme une merveille architecturale du temps.

### *Ses successeurs*

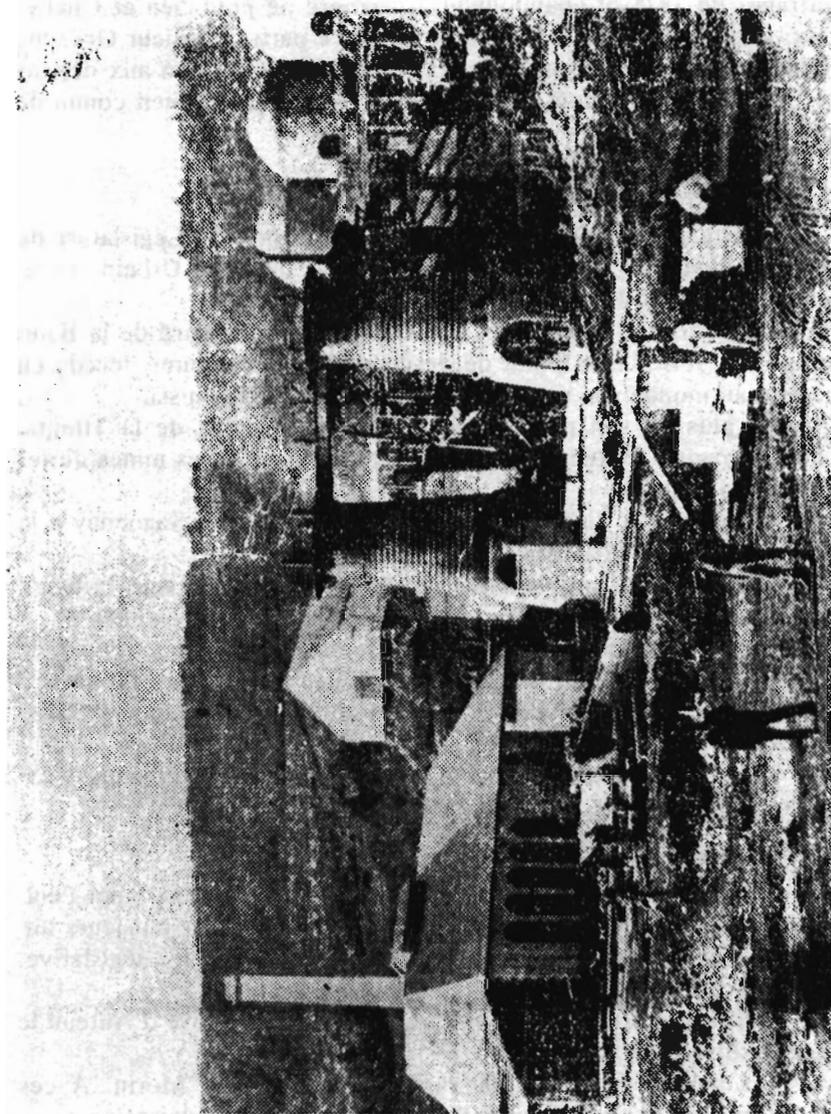
Monsieur Joseph Morin, marchand général de Baie-Saint-Paul, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire pendant plusieurs années, représenta le comté comme libéral à l'Assemblée législative, de 1886 à 1897.

Charlevoix confiait au conservateur, l'avocat Pierre d'Auteuil le mandat suivant.

Les années 1895 et 1900 ramenèrent monsieur Morin. À ces deux reprises, il reçut l'honneur d'une élection par acclamation.

### *Du tac au tac*

En pleine campagne électorale de 1875, les électeurs attendaient impatiemment leur candidat favori, monsieur Onésime Gauthier. Il



Haut fourneau des mines de fer de Saint-Urbain en 1873

monta sur la tribune pour prononcer son discours électoral sans doute après s'être rendu faire «*son p'tit pipi*». Un adversaire, sans doute pour l'intimider, se plut à lui faire remarquer publiquement que son pantalon était déboutonné. «*Pourquoi s'en étonner, rétorqua monsieur Gauthier, en temps d'élection, il faut tout jeter dehors.*»

### L'influence indue du clergé

Les luttes politiques que menèrent messieurs Morin et d'Auteuil ne manquèrent point d'éloquence ni de vivacité.

Dans les années 1875, le libéralisme doctrinaire apparaissait en France.

Au Canada, nous connaissions aussi le libéralisme, cependant bien différent et sans mauvaises intentions comparativement au libéralisme français.

Or cette situation politique désavantageuse nuisit considérablement au libéralisme canadien que l'on rendait semblable à celui d'Europe, principalement à celui qu'on pratiquait dans la mère patrie.

Le clergé, gardien de la foi et des mœurs, intervint à maintes occasions.

Certains évêques s'opposaient à cette doctrine, tel monseigneur LaFlèche des Trois-Rivières qui devait affronter l'imposant arche-



La maison du député Onézime Gauthier, aujourd'hui Hôtel Bellevue, était considérée comme une merveille.

vêque de Québec, le futur cardinal Taschereau, né d'une famille libérale.

Les idéologies différentes et les luttes longues et difficiles ne se régleront définitivement que plus tard lorsque le pape Léon XIII sous la signature du cardinal Siméoni écrira: «*Il est nécessaire d'ajouter que l'Église en condamnant le libéralisme n'entend pas frapper les partis politiques qui peuvent s'appeler libéraux; que les décisions de l'Église ne s'appliquent qu'à certaines erreurs opposées à la doctrine catholique et non pas à certain parti politique, quelle que soit sa constitution, et que, par conséquent, ceux-là ont eu tort qui, sans autre fondement, ont déclaré que l'un des partis politiques du Canada, à savoir celui appelé la Réforme, était condamné par l'Église, quand il est connu qu'il a obtenu l'appui chaleureux de quelques évêques eux-mêmes.*»

L'influence indue du clergé mit en cause l'honneur de plusieurs ministres libéraux dans l'exercice de leurs fonctions.

Le scandale du Pacifique plaça les rouges au pouvoir alors qu'Hector Langevin fut vaincu. Exclu de l'Assemblée nationale, monsieur Tarte, directeur du Journal «*Le Canadien*», essaya de le ramener à la vie publique.

L'élection annulée de Pierre-Alexis Tremblay, candidat libéral influent, laissait le siège de Charlevoix vacant. Même s'il s'agissait d'une élection fédérale, la conception politique de l'époque se transposa facilement du fédéral au provincial dès que l'occasion se présenta. Les candidats Onésime Gauthier et Adolphe Gagnon affrontèrent les mêmes difficultés.

### *Des loups enragés...*

Les curés du comté favorisèrent Hector Langevin. Du haut de la chaire ils prononçaient des dénonciations aussi étonnantes que terribles contre les libéraux et menaçaient ceux qui voteraient pour les rouges de condamnation éternelle aux enfers.

L'un d'entre eux qualifia les libéraux catholiques de «*loups enragés qui viennent jeter le trouble dans le troupeau et qui proclament que le pape, les évêques et le clergé n'ont rien à voir dans la politique. Défiez-vous de leurs enseignements pervers! Ils veulent séquestrer les prêtres dans l'église et dans la sacristie, afin de mieux accomplir leur œuvre antichrétienne qui consiste à diviser le troupeau de Jésus-Christ.*» En plus, ils ajoutaient: «*Mes frères, ouvrez les yeux sur l'abîme de maux dans lequel les partisans du libéralisme catholique voudraient vous jeter.*»

### *Le serpent du libéralisme catholique*

Le curé usait de son influence sur ses paroissiens et les engageait à ne pas se laisser tromper par les paroles insidieuses du serpent du libéralisme catholique: «*Vous savez de quelle façon le serpent s'est introduit dans le paradis terrestre. De même le libéralisme catholique cherche à pénétrer dans le paradis de l'Église pour conduire ses enfants à leur perte. Soyez fermes, mes frères; nos évêques nous disent qu'il n'est plus permis en conscience d'être libéral catholique. Prenez garde de goûter au fruit défendu du libéralisme catholique.*»

### *Des faux prophètes?*

Les prêtres qui avaient le courage de réprover ces excès et ces abus de confiance et qui soutenaient que l'on pouvait être rouge sans être condamné éternellement, étaient peu nombreux.

Mais leurs confrères ecclésiastiques mettaient leurs paroissiens en garde contre ces prêtres: «*Défiez-vous de ces faux prophètes qui cherchent à répandre la désunion parmi vous, entre vous et vos pasteurs légitimes. Ne prêtez pas l'oreille à leurs mensonges et à leurs calomnies. Obéissez au Vicaire du Christ qui condamne le libéralisme catholique.*»

### *Le chemin de l'Enfer!*

Un autre curé mettait en garde ses fidèles en disant que voter pour un rouge, c'était prendre le chemin de l'Enfer. Plus tard, appelé à rendre compte de ce sermon, il reconnut avoir dit à ses paroissiens qu'il leur avait conseillé «*de voter suivant leur conscience, après s'être éclairés auprès de leurs supérieurs*». Et il rapportait à son supérieur avoir ajouté: «*N'oubliez pas que NN. SS. les Évêques de la province vous assurent que le libéralisme est semblable à un serpent comme celui qui s'introduisit dans le paradis terrestre afin d'assurer la perte du genre humain.*» «*L'Église ne condamne que ce qui est mauvais et comme elle a condamné le libéralisme, c'est donc un mal d'être libéral, et, partant, vous ne devez pas donner vos suffrages à un libéral.*»

### *Au service de l'Enfer*

Un autre curé proclamait que quiconque voterait pour un candidat libéral s'engageait au service de l'Enfer.

Le plus violent de tous fut le curé de Baie-Saint-Paul. Charles Langelier affirme l'avoir entendu dire dans un sermon que *«le Ciel était bleu et que l'Enfer était rouge»*. En parlant des libéraux, il affirmait: *«Ils vont en faire tant qu'ils se démasqueront et se montreront tels qu'ils sont, de façon à ne plus laisser de doute sur leurs intentions. Il y en a, parmi eux, qui ont le cœur si noir que, si une persécution religieuse survenait maintenant, ils seraient les premiers à tenir la corde ou le couteau destiné à nous porter le coup fatal. En blâmant et en critiquant, comme on le fait, la parole de Dieu et de ses ministres, en présence de leurs enfants, certains parents assument une responsabilité terrible devant Dieu. Quand ils seront morts et réduits en cendres, ils auront laissé des enfants qui seront prêts à tremper leurs mains dans le sang des prêtres, si jamais une persécution religieuse venait à éclater.»*

### *Le candidat P.-A. Tremblay se plaint*

À la suite du mécontentement de monsieur Pierre-Alexis Tremblay, Mgr Taschereau demanda à l'abbé Sirois, curé de Baie-Saint-Paul, de mettre par écrit les propos qu'il avait tenus devant ses paroissiens. Il a affirmé à son auditoire: *«sur votre lit de mort, vous éprouverez d'amers regrets d'avoir contribué à l'élection de personnes qui veulent séparer l'Église de l'État... Notre jeune pays est agité par de mauvaises doctrines et des principes qui conduisent toujours une nation à la ruine. Voyez comment la Révolution fut préparée en France... Au train où vont les choses au Canada, il est à craindre que les mêmes causes produisent les mêmes effets...»*

La journée de l'élection, l'on reconduisit le curé de Baie-Saint-Paul en triomphe jusqu'à son presbytère.

Publiquement il adressa des félicitations à ses partisans en leur soulignant que c'était une victoire *«remportée par la religion»*. Et Mgr Taschereau donnait les motifs d'une action qui étonne à prime abord: *«Les évêques peuvent bien imposer les peines canoniques aux prêtres désobéissants mais toutes les censures du monde seront impuissantes à réparer le mal qui a été causé à un candidat qui a perdu son élection par la faute des curés.»*

### *En cour*

Monsieur Pierre-Alexis Tremblay porta sa cause en Cour supérieure et le premier jugement, porté par le juge Routhier, ne releva aucune illégalité dans cette élection.

Représentant ses collègues, et parlant en leur nom, le juge J.-Thomas Taschereau, affirma: *«Il y a dans cette cause l'exercice*

*de l'influence indue de la pire espèce, car ces menaces tombaient de la bouche des prêtres qui parlaient du haut de la chaire, au nom de la religion, et qui s'adressaient à des personnes ignorantes, et en général bien disposées à suivre les conseils de leur curé.»*

Le jugement de la Cour supérieure rétablit la situation politique supprimée par des militants qui profitèrent de leur position sociale pour mettre leurs idées en valeur.

L'abbé Benjamin Pâquet, jeune prêtre arrivé de Rome, expliqua bientôt la différence entre le libéralisme pratiqué en Europe et celui du Canada. Un mandement collectif de tous les évêques de la province aida à rétablir la stabilité politique indépendamment de la religion.

Les prises de positions de Mercier et de Laurier qui extériorisaient les bonnes intentions des libéraux contribuèrent également à rétablir le calme de lui-même.

Je crois qu'il était primordial, pour bien comprendre la situation politique du comté de Charlevoix de discuter assez longuement de l'influence indue du clergé.

Enfin soulignons que Charlevoix à l'époque de ces troubles politico-religieux était représenté à l'Assemblée législative de Québec par un député libéral-conservateur, monsieur Onésime Gauthier de Saint-Urbain.

## **Candidats et mœurs électorales à Saint-Urbain de Charlevoix**

### *M. Rodolphe Forget*

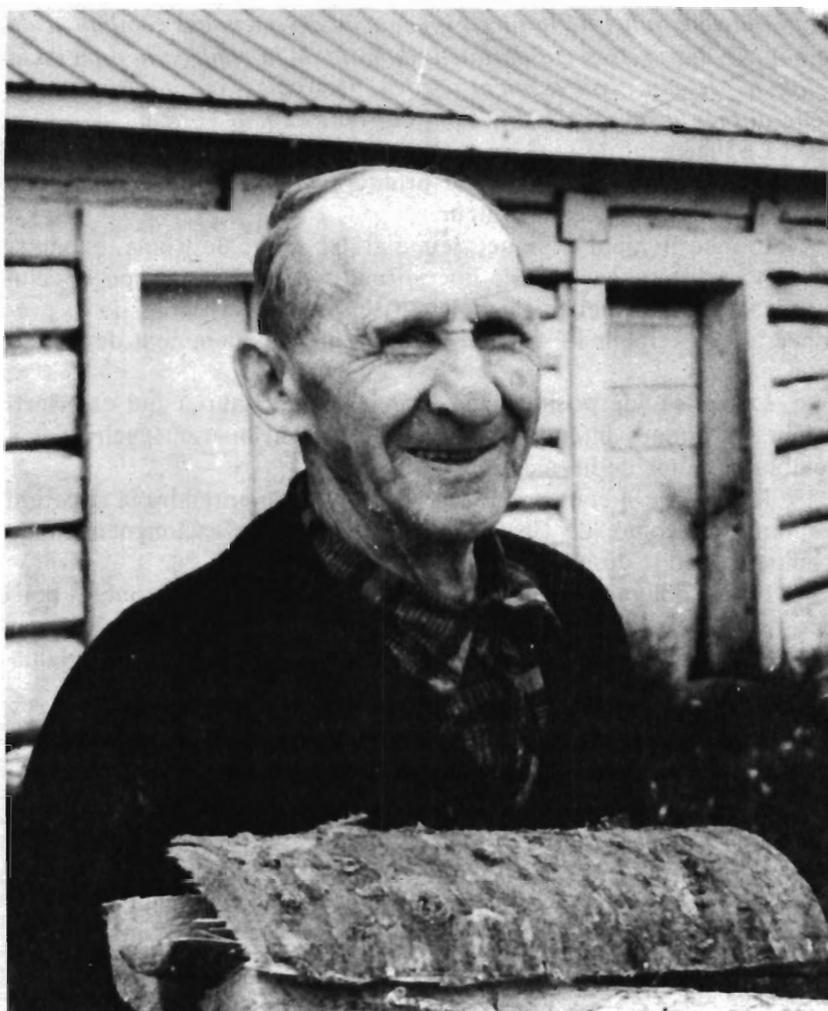
«C'était un homme assez exceptionnel pour la bonne raison que c'était un homme pas ordinaire qu'y était arrivé là, accoutumé avec des cigares c'tait toute.»

#### Un bon samaritain

«Forget y s'mait l'argent partout ousqu'y passait. Comme de raison y'était en machine pi c'tait toute des p'tits ponts faites en bois ronds dans les p'tites paroisses de colons, mal construits, pi y'écrasait les ponts sur son parcours. Y débarquait pi y donnait c'que fallait, pi y disait: «*Construisez votre pont, on va payer!*»

#### Candidat aux élections de 1904

«Dans la grande assemblée qu'y avait eue à la Malbaie, pi y'avait des compté dans toute les paroisses, où le monde pouvait y aller; y'avait la boisson pi l'cigare. Tout c'que fallait.»



M. Théophile Gauthier

*«Un grand sec à visage de fer et de rouille comme les outils du printemps, mais bon comme la terre et sage autant qu'elle.»*

F.-A. SAVARD.

« Un membre du comité dans un assemblée publique à la Malbaie y'avait dit: «Allez dans les comités pi trempez, l'argent cé pas une question, trempez avec des sciaux». Ça fait que Forget avait pas aimé ça et pi il l'avait r'tourné à Montréal.»

« Y n'avait 4-5 des organisateurs qui avaient passé quasiment un mois dans le comité à organiser son élection. C'tait son argent à lui. Dans c'temps là y'avait toujours un certain montant, c'tait comme

aujourd'hui chaque député avait son montant mais seulement les montants étaient pas hauts comme y sont aujourd'hui. Mais si y'avait eu rien qu'ça y aurait pas été si populaire. Un organisateur du comité avait dit ça à mon père que l'élection y'avait couté 52 mille piastres. »

« *Un bon truc* »

« Mais Forget lui y'avait queque flacons d'bagosse, queque canisses d'bagosse, y nous en passait c'tait d'agrément ben craire,



Mme Rodolphe Forget

y'avait l'truc avec d'l'argent mon homme ça boulvarse un pays çé pas long.»

#### Promesse accomplie

« Dans c'temps là ça s'trouvait ben en 1910. Sa première élection était en 1904, c'tait just'avant la guerre y'avait faite c'ta promesse là dans l'temps d'élection après ça vois-tu yé v'nu exécuter cé promesses. »

« Forget avait été en France trouver trois Français qu'y étaient millionnaires. Y'était v'nu leu' montrer la ligne qui voulait construire. Ça avait été promis dans cées élections c'te chemin de fer là. Queque années avant y'avait promis au comté qui construirait un chemin de fer pi y'avait été rencontrer c'té Français là. Y avait monter su l'fleuve de Québec à la Malbaie pour y dire le parcours qu'y avait. Y'avait qu'lés Français s'taient décidés à fournir l'argent nécessaire pour la construction de chemin de fer. Ça avait coûté onze millions de piastres et le chemin de fer avait été seulement ébauché donc ça avait été suspendu. »

« Même si c'avait été suspendu yé v'nu a boutte de s'organiser avec le Gouvernement d'Ottawa. Le Gouvernement d'Ottawa avait pris ça à ses charges qu'y avait rejevé la construction du chemin de fer. »

« Y'étaient v'nus des Italiens. La grosse partie des travailleurs était des Italiens. C'tait pas comme dans l'règne d'aujourd'hui ça s'faisait au marteau. Ça cé miné. C'tait dans l'cran d'un boutte à l'autre, de Saint-Joachim à aller à la Malbaie tout l'long du fleuve, y'a jusqu'un tunnel dans l'boutte d'Saint-Joachim. Ça s'faisait au marteau pis à la barre à mine. Y transportait les rails par Québec au fur et à mesure que la construction avançait. »

#### Coût de l'entreprise

« Y s'tait pas rendu compte des estimés qu'ça pouvait couter; l'avoir su y'aurait pas fait une entreprise semblable à onze millions pour seulement ébaucher le chemin. C'est le gouvernement fédéral qui s'en ai emparé, on n'a pas été informé si c'té entrepreneurs français avaient été remboursés ou en partie par le fédéral. Après ça y'était réglé avec le gouvernement d'Ottawa. Y'a été obligé de s'r'tirer après ça. En 1913 avant les élections y c'tait r'tiré. Comme de faite les gens du comté c'taient toute r'virés par rapport à la guerre. C'tait Borden qu'y était premier ministre dans l'temps, ou Bennet. Tout'l' monde avait une peur de la guerre. C'tait pas d'sa faute mais y'était conservateur et y marchait avec le gouvernement du temps ça fait qu'cé pour ça que l'peuple voulait pu l'avoir. Le peuple était toute contre le gouvernement d'Ottawa. »

Son gendre P. E. Casgrain lui succède

« À Saint-Urbain du temps d'Forget c'tait conservateur en masse, toutes les paroisses étout. La guerre éclatant tout d'suite y'avait donné sa place à son gendre Casgrain. Y savait que l'monde était toute pour lui mais Casgrain devenant libéral y on dit i'vas passer vraiment, y va passer aussi. »

### *Forget-Taschereau*

« Y'était toujou restés queque chefs de d'autres parties libéraux qui avait été protégés pis favorisés qu'y étaient aux dépens du Gouvernement alors eux autres y'avaient pas laissé leu parti. »

Cé comme quand y'avaient emmené Taschereau dans le comté de Montmorency contre Forget, c'tait son deuxième comté; y'avait Charlevoix et Montmorency. Taschereau était pas ministre dans l'temps, mais c'tait un jeune avocat qui était capable, qui avait de l'influence, qu'y était supporté par le parti libéral du Québec. Y'avait été dure à battre mais Forget l'avait battu par 75 voix. »

Conséquence de la défaite de Taschereau

« Mais ça été un gros tort pour le comté d'icitte. Forget est disparu. Taschereau est resté à Québec pi après ça toutes nos voiries,



Gil-Mont, le domaine de Sir Rodolphe Forget

pu aucune aide nulle part. Le comté avait été négligé pendant un grand nombre d'années. Taschereau était resté avec une dent contre le comté.

Même si ça avait été dans Montmorency qui avait été battu mais la faite qu'y avait deux comtés, Charlevoix et Montmorency, c'avait nui au comté de Charlevoix.»

### *P.-E. Casgrain*

« Aux élections suivantes, y'avait mis à sa place son gendre qu'y était libéral un nommé Pierre Casgrain. Y'a été député plusieurs années. J'cois ben qu'y'a été jusqu'à sa mort. Y'a été plusieurs années mais yé pas mort vieux, yé mort jeune.

Les élections de P. E. Casgrain.

«*Toé, tais-toé!*»

« Le group'ment qui c'tait formé avec le père Médée Labbé, pis après ça Fidel Girard, mon oncle Toussaint, l'père Médée Labbé m'avait tous cés garçons. On était un groupement de 15 à 20 qui s'tait formé pour arrêter parler Pierre Casgrain qu'y avait traité les conservateurs de «*p'tit lait*». Y s'donrait un lot d'coups de poings. »



A. Gil-Mont

« Pierre Casgrain avait fini par céder. Son groupe y ont vu que sa vait mal été, y sont partis, y'avaient sorti de la salle. Mon oncle Toussaint en passant y dit: « *Vous faites ben d'vous en aller cé ben plus prudent.* » Y'avait dit aux élections d'avant que l'bon lait c'tait les libéraux. Cé pour ça que l'group'ment là s'tait forcé; l'élection d'avant ça s'trouvait à peu près dans les entourages de 1915 j'suppose. Y'avait dit ça qu'les conservateurs étaient le p'tit lait pis qu'l'bon lait c'tait les libéraux. C'tait des affaires de rien, c'tait des affaires de politique c'tait des affaires drôles. pis cé toute. Cé pour dire comment c'tait fou les conservateurs s'taient fâchés pi s'taient groupés comme ça pour l'arrêter parler, pour l'sortir de la salle. Y'avait été après ça finir son parlement sur Freddie Fortin, c'tait le chef libéral icitte, « *Quelux* » c'tait un d'nos cousins, un garçon à mon oncle Alphé, y'était pas doué ben ben, ça s'trouvait être un d'veu à Poupa qu'y était organisateur conservateur pis y'avait parti pis Y avait été rentré su Freddie Fortin pour écouter perler Casgrain. Y l'avait sorti; Y dit: « *toé t'ai pas du bon parti, dehors* ».

« *C'tait chaud* »

Mon oncle Toussaint avant d'partir pour l'assemblée y'avait changé son coat; sa femme s'app'lait Lydie; y dit en s'brassant l'sépaules: « *c'te coat la Y'é un peu juste, tout d'un coup qu'on a dés démêlés ça m'prend un coat plus grand qu'ça. Y'avait changer d'coat. Tante Lydie y'avait donné un coat plus grand pour qui saye plus lousse pour fére la bataille.* »

*C'tait chaud ben craire, c'tait tout d's'affaires de même. Là vois-tu ça s'trouvait en automne, en hiver y'était tard; y'avait faite sa réunion dans la salle publique. Si 'avait'é dehors y'aurait pas eu b'soin de s'sauver, y'aurait été en haut su l'balcon à l'abri du monde. Y ce s'rait chicanés pareil mais là dans salle c'tait trop p'titement pis c'avait été bourré: cé décidé, tu parl'ras pas icitte à soir, cé l'p'tit lait qui va t'arrêter d'parler.* »

La carrière politique de P.-E. Casgrain

Devenant libéral y sé dit j'va passer vraiment. Y'a passé aussi, c'a avait ben réussi, y'avait ben arrivé. Cé pour ça qu'lés conservateurs étaient fâchés. Casgrain y lapidait les conservateurs un peu, yé gossait; c'tait toute conservateur, les  $\frac{3}{4}$  étaient conservateurs avant.

Les assemblées politiques vers 1900

Les autorités sont v'nues à comprendre; les assemblées c'taient rof; des fois y'avait just'un candidat du même parti qu'y était; géné-

ralement y s'réunissaient pour s'dire leu vérités pis après ça dire leu programmes. Si y disaient pas leu vérité l'autre qui était à côté, de l'autre parti, démentissait, pis après, ça s'faisait sentir dans l'public d'en bas qui écoutait. Y s'criait des bêtises; si y criaient des bêtises au député l'autre s'choquait pis la bataille prenait.

J'avait été à une à la Baie j'avais'té près de m'trouver dans une mauvaise situation. J'étais pris dans l'groupe pis j'avais dit pas un mot, rien mais seulement j'étais dans le groupe vois-tu? Y'avait considéré que j'étais dans c'groupe là étout. Almas Simard s'tait fait casser trois dents, y s'tait sauver su l'avocat Gobeil. Mais ça c'tait pas du temps d'Forget. C'tait une élection après. C'tait une assemblée à la Baie. c'tait pas icitte.

#### Influence de l'argent aux campagnes électorales

«L'influence polique des partis était tranché. C'tait rare qu'sa changeait comme das affaires de même, comme Forget avait tout amené le comté à lui par le fait qui n'avait mis assez. L'argent avait joué un jeu épouvantable. C'est ça qui m'nait l'monde.»

#### Conclusion

Aujourd'hui ça s'fait plus poliment, Cé plus raisonnable. Y'a pas de chicanes.»

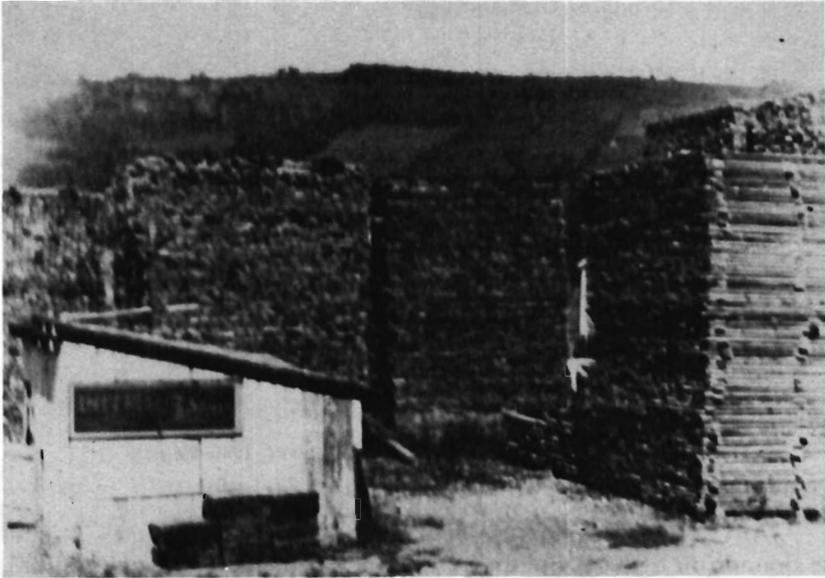
Témoignage de monsieur Théophile Gauthier de Saint-Urbain de Charlevoix, le 9 novembre 1974. Recueilli par M. Reynold Tremblay.

#### L'industrie du bois

C'est à la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle qu'une nouvelle industrie naquit dans la région de Saint-Urbain: celle du bois.



Des noces dans le rang Saint-Jean Baptiste en 1939.



L'Industrie du bois  
La forêt était si généreuse

Au début, les scieries employaient utilement presque la totalité du bois tiré des forêts voisines de Saint-Urbain.

Alors, la forêt devint, pour de nombreuses familles, la principale ressource naturelle qui rapportait des revenus à la maison, ce qui ne contribua pas à développer l'agriculture pour autant.

Les hommes, dans une proportion variant du tiers aux trois quarts étaient des habitués des chantiers d'hiver.

La main-d'œuvre de Saint-Urbain travaillait surtout dans les chantiers de la Côte-Nord et du Lac Saint-Jean. À cette transformation se limita l'évolution du genre de vie de la paroisse. Certaines personnes, attirées par l'appât du gain abandonnèrent l'agriculture pour s'adonner exclusivement aux chantiers même pendant la saison estivale.

Cependant la situation s'est rétablie au cours des années 1935, et je cite Raoul Blanchard: *«Il est heureux pour l'agriculture que la sévère pénitence des dernières années lui ait ramené pas mal de bûcherons repentis; on constate un peu partout un retour obligé à la terre.»*<sup>9</sup>

Agriculture et bois; voilà donc deux industries sur lesquelles s'appuie l'existence de notre modeste paroisse.



Dans les chantiers de Saint-Placide, hiver. 1946-47.

### *La vie ancestrale de l'habitant de Saint-Urbain*

Aux premiers temps de la colonie, être un «*habitant*», c'était se donner un titre de gloire, de vertu et de talent. Mais, aujourd'hui, ce mot a malheureusement pris une signification défavorable.

«*Habitant*», c'était le nom qu'on donnait aux individus, paysan, cultivateur, colon, métayer et censeur, qui habitaient, défrichaient et cultivaient la terre d'un autre à charge de payer au propriétaire une redevance fixée par des conventions réciproques.

C'était le propriétaire de la seigneurie, ici la seigneurie de Beupré et la seigneurie du Gouffre, qui possédait un fief relevant immédiatement du Roi.



C'était au chantier de Justin Bouchard, en septembre 1941.



*«Ces gens-là sont d'une race qui ne sait pas mourir.»*

F.-A. SAVARD.

Une fois sa terre concédée, l'habitant devait verser une redevance annuelle en argent et en nature appelée cens et rentes au possesseur de la seigneurie.

Certains cultivateurs de Saint-Urbain, il y a à peine une trentaine d'années, payaient encore des rentes seigneuriales au prix convenu de cinq dollars par année payables à tous les trois ans.

À cette même époque, les censitaires pouvaient se libérer de cette charge imposée en s'acquittant du devoir et de l'obligation qu'elle représentait pour la somme de vingt dollars. Après le paiement de cette dette la propriété lui appartenait en propre et légitimement.

En plus, l'habitant avait l'obligation de moudre son grain au moulin seigneurial, à Baie-Saint-Paul d'abord, puis à partir de 1782, au moulin de Saint-Urbain et plus tard au nouveau moulin de la Remy.



*«Parfois un voisin venait veiller».*

F.-A. SAVARD.

Emmanuel Gagné, Émile Gagné, Edmond Gagné, les trois garçons à Edmond;  
Élise Girard, femme d'Émile, Antonia Girard et Jos Bradet.



Mlle Régina Tremblay, au temps  
des «matinées».

Outre cela, de façon générale, il devait donner à son curé une dîme annuelle en nature, des produits de sa terre ; au début le treizième de sa récolte et plus tard le vingt-sixième accompagné d'un complément en pommes de terre et en foin.

### Les amusements et les sports

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le sport n'avait pas une renommée reconnue auprès des gens de Saint-Urbain.

On pratiquait une activité dite aujourd'hui sportive non par plaisir mais bien par nécessité.

Les amusements se limitaient à des visites entre parents, amis ou voisins.

Les jeux de cartes, le «*trute*», le «*brecque*» et le «*trente et un*», faisaient les frais des soirées organisées. Les plus fortunés jouaient au «*berlin*» popularisé aujourd'hui par le «*bluff*».

La morale du temps passé interdisait la danse mais acceptait la gigue simple qu'un peu de musique canadienne sur accordéon accompagnait gaiement.



En ce temps-là, le curé avait interdit de jouer au «*bluff*». Ah ! l'amour du fruit défendu...



Terrain de jeux de Saint-Urbain  
Le plus rentable de la province: tout y est gratuit.



*« Dans ce pays-là, on n'était pas riche ».*

F.-A. SAVARD



M. Victor avait abattu deux ours superbes.



«Entre! Il y a une chaise icitte pour toi.»

F.-A. SAVARD

### Période de disette

Les habitants de Saint-Urbain ont été souvent contraints à se priver du nécessaire quant à la nourriture.

Fréquemment, les gelées prématurées de la fin d'août entraînaient la perte des récoltes.

Les pauvres colons étaient alors acculés à se serrer la ceinture pour survivre. La chasse et la pêche, selon la saison, devenait pour eux les grands moyens d'échapper à la famine.

Pour survivre au printemps, certains colons partaient avec un bœuf vers la Malbaie et la Baie-Saint-Paul pour quêter de porte en porte de la nourriture. Leur tournée variait de quatre ou cinq jours selon la condition des chemins.

Quelquefois, dit-on, des quêteux étaient absteints à manger des bourgeons.

### Le temps des fêtes

Tous savent, que le temps des fêtes, par tradition, c'est la période qui s'étend de Noël au jour des Rois. À Saint-Urbain, l'on fêtait!

La chaleur de son hospitalité vient nous le faire rappeler.

La gastronomie est une valeur sûre. La table de Saint-Urbain avec ses tourtières aux lièvres, ses pâtés à la viande, ses ragouïts de boules, ses poulets et dindes farcies est la meilleure du comté.

Cette période de changement d'année a toujours été l'occasion de grandes réunions familiales. Les enfants de même famille en profitent pour se réunir auprès de leurs parents et de leurs grand-parents. Jadis les gens se voisinaient en « *borleau* » et en « *carrioles* ». C'était le « *petit carnaval* ».

### *Le jour de l'An*

Le premier de l'An, on se levait vers trois heures du matin.

La mère de famille sortait son sac de bonbons durs qu'elle déposait dans une boîte de fer-blanc accompagné de petits cadeaux de cinq à dix cents.

D'abord la journée commençait par une messe très tôt le matin, puis la bénédiction paternelle, les souhaits traditionnels de bonne année, un copieux repas agrémenté de danse, de chansons canadiennes et de parties de cartes.



M. Justin Bouchard et  
Mlle Hélène Labbé.  
Au temps des amours...  
Au temps des fêtes.



M. Michel Fortin, maître de sa  
ferme, prince de sa race.

Pour les familles où les membres étaient dispersés, le jour de l'An était l'occasion des rencontres familiales chaleureuses. Pendant toute la journée, les gens se visitaient.

Dans chaque maison, on servait des «*politesses*». Un gros flacon de «*gin*» au goulot ciré était la boisson populaire. En guise de friandises, on ajoutait des croquignoles.

Le lendemain du jour de l'An, c'était la «*ballade du borleau*». Au trot du cheval fringant tintaient des grelots, éparpillés le long de la croupe du cheval, qui apportaient de la joie, du plaisir, à l'occasion de cet événement heureux et attendu depuis longtemps.

Par la suite, vers 1911, on remplaça ces petits grelots par des ensembles de quatre clochettes.

### *Le jour des Rois*

À la réunion de famille du jour des Rois il y avait d'abord un gâteau contenant un pois et une fève qui servaient pour déterminer le choix d'un roi et d'une reine.

Comme dans toutes autres occasions, les jeux de cartes étaient fort populaires.

### *La vie religieuse*

Les missionnaires, au tout début de la colonie, ont modelé la famille canadienne-française à l'image de la Sainte-Famille.

L'exemple vive et sensible de la famille de Nazareth était dans la vie domestique ancestrale une règle de vie à imiter.

La famille de Saint-Urbain, plus qu'une simple société rurale ou villageoise, était avant tout une famille spirituelle qui a traditionnellement conservé la sagesse et la vénération encore vivantes aujourd'hui.

Ils connaissaient ce qu'il fallait savoir, et avaient en outre l'intelligence nécessaire pour en tirer bon parti.

C'est pourquoi, souvent, ils cumulaient les fonctions d'avocat, de notaire, de conseiller général et de médecin aussi bien pour le corps que pour l'âme.

### *Au temps des missionnaires*

Avant 1827, date de l'arrivée du premier curé résident, vu l'éloignement et l'absence du vicaire desservant, les paroissiens se recueillaient le dimanche et les jours de fête dans leur chapelle ou, s'ils en étaient éloignés, dans une maison privée. Ils y récitaient le

chapelet, des prières communautaires et écoutaient parfois la lecture de certaines parties de la messe.

Au début, le missionnaire venait à Saint-Urbain cinq ou six fois par année seulement.

Vers 1815, il se rendait dans notre paroisse à tous les quinze jours ; et, en 1825, il passait presque toutes les semaines.

#### La prière du soir

Dans la plupart des maisons, le soir après le souper, vers les sept heures, tous se réunissaient pour réciter le chapelet en famille.

D'ordinaire c'était la mère qui présidait cette dévotion familiale. Tout le monde priaait à genoux.

Les hommes fatigués par les corvées que leur imposait leur métier d'habitant s'écrasaient sur leurs talons, le dos courbé et les coudes appuyés sur le dossier d'une chaise ou le coin de la table.

La mère connaissait par cœur les prières du soir qu'elle déclamait avec promptitude et vivacité. Elle récitait à haute voix, d'un ton oratoire, les litanies de la Vierge Marie en langue latine.

Chacun murmurait doucement, en ouvrant à peine la bouche, les réponses sourdes et brèves : ora pro nobis !



1930, chapelle  
de la La Galette,  
parc des  
Laurentides.

### La croix de chemin

Depuis toujours, nos ancêtres conservaient une grande dévotion pour la croix de chemin.

Aujourd'hui on en voit encore plusieurs à Saint-Urbain: dans le rang St-François, St-Jean-Baptiste, St-Jérôme, au Cap-Martin, et j'en passe.

C'est à ces endroits qu'on accomplissait, aux beaux jours d'antan, les dévotions du mois de Marie.

Pendant tout le mois de mai, une vingtaine de pèlerins se rassemblaient, le soir venu, pour réciter ensemble les prières mariales.

Mais, avec le temps, les autorités religieuses de la paroisse vinrent à ne plus favoriser cette dévotion rurale. Pourquoi? Parce que ces dévotions voulues à prime abord sincères et pieuses, devinrent l'occasion rêvée des garçons et des filles pour se rencontrer.



La croix du chemin  
Ici, on entend encore le murmure sacré des ancêtres.

### Mœurs des anciens habitants

Permettez-moi, maintenant, de vous raconter quelques scènes de mœurs des anciens habitants de Saint-Urbain et des environs que nous a transmises la légende.<sup>10</sup>

### Les noces

Des noces à trois jours avec cent cinquante participants, étaient chose ordinaire à Saint-Urbain. Lors de ces célébrations, l'eau-de-vie de Jamaïque et de France coulait à flots.

Le marguillier en charge d'une grande paroisse était tenu de garder chez lui une barrique de Jamaïque en perce, avec une tasse appendue à la chantepleur, pour les besoins occasionnels de ses amis. Il y eut bien quelques abus, puisqu'à Baie-Saint-Paul, le vieux curé Lelièvre crut un jour devoir défendre, sous peine de péché, à ses ouailles, d'apporter aux noces des bouteilles de liqueur dans les poches de leurs habits. Ils surent éviter le péché en se suspendant au cou les mêmes bouteilles par des ficelles.



Le Calvaire du  
Cap-Martin  
cette croix du  
chemin  
témoigne encore  
de la foi des  
gens.

## Les retraites de tempérance

Heureusement, la célèbre retraite de tempérance prêchée par le grand vicaire Mailloux, un des leurs, né à l'Île-aux-Coudres, ainsi que les tremblements de terre un peu particuliers à la Baie-Saint-Paul (et à Saint-Urbain) changèrent virtuellement l'état des choses et firent d'un peuple de buveurs une population tempérante. Ajoutons que Mgr Laflamme n'avait pas encore expliqué que le dur granit laurentien d'un côté, le sol calcaire de l'autre, forment à cet endroit une boîte de résonance d'où les secousses sismiques firent des bruits épouvantables.

Cependant, dès avant la cession, un notaire royal s'établit à la Baie-Saint-Paul. Sur ses panonceaux, il aurait pu faire figurer un baril de vin, car il était grand disciple de Bacchus, disent les mauvaises langues. Souvent, il arriva à sa plume d'oie, lorsqu'il rédigeait un testament ou un contrat de mariage, de laisser le papier pour continuer la rédaction sur la table de bois blanc qui lui servait de pupitre. À la lecture, son verbe puissant, tout résonnant de la riche phraséologie de l'ancien droit, s'arrêtait court devant une ligne tronquée. Mais lui, plus grand que le malheur, sans une seule objurgation, remettait le document sur la table, rajustait les lignes et continuait la lecture comme si rien n'eut été.

### « *Maudit caribou!* »

Chez-nous, le roi de la forêt a toujours été le caribou. Il y a cent ans ce gibier protégé par l'État formait un cheptel d'environ dix mille têtes. Les gens de Saint-Urbain, frustrés par les interdictions gouvernementales et attirés par l'appât du gain — un panache se vendait \$10 et les meilleures parties de la bête \$0.10 la livre — le chassaient en cachette à qui mieux mieux.

Saviez-vous que le sang du caribou servait d'élixir au coureur de bois? Lorsque celui-ci sentait la fatigue lui monter dans les jarrets, il immolait un caribou, recueillait son sang bouillant, le conservait vermeil en y jetant quelques tisons d'eau-de-vie avant de le boire face au vent du nord. Comme un géant il repartait chaussé des bottes de sept lieues, enjambait les montagnes et ne s'arrêtait que devant les étoiles.

Au début du siècle, le curé Adolphe Girard s'aperçut que ses paroissiens étaient plus préoccupés à braconner le caribou que d'aller à la messe du dimanche. Il monta alors en chaire et, dans une envolée oratoire devenue légendaire, il implora le Ciel de faire disparaître à tout jamais ce bon et tendre cervidé du Parc des Laurentides.

La nature lui donnait «le gibier de ses taillis».

F.-A. SAVARD



La chasse aux cariboux, en 1908. Aujourd'hui, hélas ! il n'en reste plus.

Croyez-le, croyez-le pas! La harde de cariboux commença à dépérir tellement et si bien qu'après les années trente cet habitué millénaire des Grands Jardins de Charleboix disparut à tout jamais de la vie des paroissiens de Saint-Urbain.

Aujourd'hui encore, quand sonne l'heure du rêve, les vieux du village regardent passer le caribou, silencieux marcheur empanaché de notre passé.

#### RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> S.H.S., Lettre de l'abbé Louis Tremblay, de la Société Historique du Saguenay à Mgr Laflamme, le 23 avril 1907.
- <sup>2</sup> A.S.Q., Séminaire des Missions étrangères, 14 avril 1861.
- <sup>3</sup> A.S.U., lettre de Mgr Jos. Signay à M. l'abbé Desrochers, 4 août 1834.
- <sup>4</sup> A.S.U.
- <sup>5</sup> S.H.S., lettre de M. le curé Mathieu à M. l'abbé V. Tremblay, 5 octobre 1936, Dossier 54, p. 4
- <sup>6</sup> *Id.*
- <sup>7</sup> Nérée Tremblay, *Op. cit.*, p. 273.
- <sup>8</sup> S.H.S., extrait du *Progrès du Saguenay*, 18 mai 1933.
- <sup>9</sup> Raoul Blanchard, *Op. cit.*, p. 359.
- <sup>10</sup> D'après H. Simard, *Loc. cit.*, p. 5.



TROISIÈME PARTIE

LE XX<sup>E</sup> SIÈCLE, UNE ÈRE D'ATTENTE

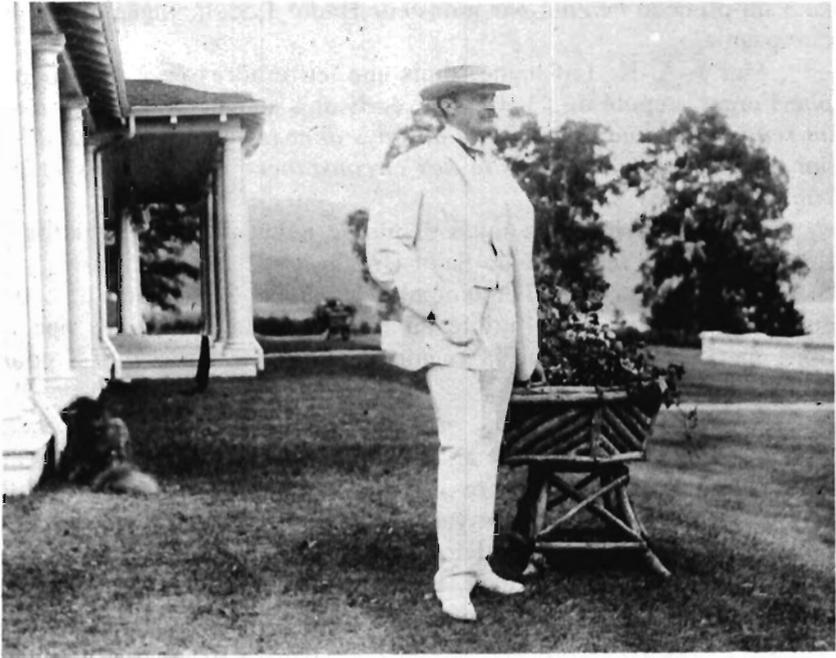


Mme Lorenzo Gilbert  
De la fille à la mère,  
de la cariole aux raquettes,  
il y avait le printemps  
conjugé au futur.

*«Ce sont les tiens et c'est la chanson  
du présent.»*

F.-A. SAVARD





## CHAPITRE VI

### LA PÉRIODE MODERNE 1900-1952

*«J'appartiens à ta race et j'attends!»*

F.-A. SAVARD

#### **Les mines de Saint-Urbain vont-elle renaître ?**

De nombreuses compagnies américaines se sont intéressées aux gisements de fer titané de Charlevoix. À maintes reprises, des ingénieurs ont entrepris des forages malgré la faillite de 1874 et les insuccès ultérieurs.

Il fallut attendre trente-deux ans: en 1906, une compagnie de Cleveland, la «*Adams-Bagnall Electric Co.*» acheta les gisements de fer titané de Saint-Urbain. Elle se proposait de les exploiter grâ-

ce à un procédé inventé par monsieur Hador Ladoff, ingénieur de la compagnie.

Mgr J.-A.-K. Laflamme, dans une lettre adressée à M. Rodolphe Forget, député de Charlevoix, écrivait à ce sujet : « *Ce sera tout un renouveau pour cette partie du pays dont les ressources jusqu'ici ont été très réduites à raison des circonstances de situations et de communications.* »<sup>1</sup>

Voici les principaux faits, depuis le début du siècle, relatifs à l'exploitation du fer titané de Saint-Urbain.

Nous avons recueilli et dénombré les divers événements de cette entreprise en raison de l'utilité qu'aurait eue de semblables opérations métallurgiques pour la région de Saint-Urbain et aussi pour toute la province.

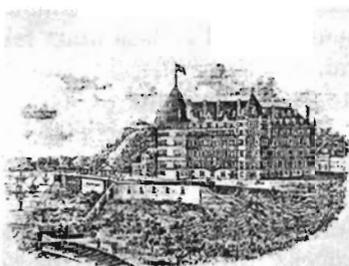
En 1906...

Durant toute la dernière semaine d'octobre, monsieur Hador Ladoff, chimiste allemand, travailla en laboratoire avec monsieur Fillion. Il s'agissait pour ces deux savants d'analyser les qualités du minerai titané de Saint-Urbain. Ils découvrirent un nouveau procédé permettant de traiter économiquement le minerai de titanium, plus dur que le fer ordinaire, et qui s'était montré jusqu'alors intraitable par la fonte au charbon de bois. Ces essais et ces expériences étaient financés par les propriétaires américains de la « *Adams-Bagnall Electric Co.* ».

À l'époque on pensait que l'exploitation de ces gisements d'ilménite serait le commencement d'une ère subite et imprévue qui entraînerait un nouveau tracé pour le chemin de fer à construire depuis Saint-Joachim jusqu'à La Malbaie. Tout le monde croyait que les richesses minières de Saint-Urbain modifieraient l'évolution économique de la région.

L'application du procédé Ladoff devait marquer le signal d'une ère de grande prospérité pour Saint-Urbain et ses environs si riches en gisements de titanium.

Le 9 novembre, E. J. Bagnall, gérant général de la « *Adams-Bagnall Electric Co.* », demanda à Mgr Laflamme, supérieur du Séminaire de Québec, l'obtention des droits de mine pour l'exploitation du minerai d'ilménite de Saint-Urbain. Mgr Laflamme l'informa immédiatement, par le retour du courrier, qu'il avait la permission de prendre sur les terres du Séminaire le minerai de titanium dont il avait besoin pour ses expériences, à condition, toutefois, de payer les dommages qui pourraient en résulter à la propriété du Séminaire de Québec. Quant au droit de mine proprement dit, Mgr Laflamme lui donna l'assurance qu'il serait disposé à lui céder à bon compte et que



*Chateau Frontenac,  
Quebec, Canada.*

9th November 1906

UNIVERSITÉ 120 N<sup>o</sup> 11A

Mgr. J.C.K. Laflamme.  
Directeur du Séminaire.  
Quebec City.

Dear Sir:-

We are desirous of obtaining from your Seminary, the mining rights on your property at a point about four miles north-west of St. Jerome de St. Urbain, Seigniory of St. Paul, county of Charlevoix, Province of Quebec, Canada.

Definite location later. We trust that your Seminary will grant us above on terms most favorable as we feel that we can be of assistance to the surrounding community, if the deposit of ore on that point can be made a commercial commodity, and we are willing to spend our money and time to determine this fact.

Thanking you kindly for past favors, and assuring you to thank you in advance for the above,

I beg to remain,

yours very truly,

*E. J. Bagnall*

Par la présente E.-J. Bagnall demandait au Séminaire de Québec l'obtention des droits de mine à Saint-Urbain.

naturellement, si ses expériences étaient favorables, il en aurait la préférence.

Les Américains désireux de faire des expériences avec le minerai de Saint-Urbain achetèrent des cultivateurs de l'endroit deux fermes dont le sous-sol contenait du minerai.

Ils ont extrait quatre-vingt-dix tonnes d'ilménite qu'ils ont immédiatement exportées à Cleveland, Ohio, où sont établies leurs usines. Leur chimiste, Ladoff, avait amorcé ses nouvelles expériences en laboratoire.

Le nouveau procédé était breveté et reconnu par tous, sauf par les autorités gouvernementales canadiennes. Ces Américains ne se souciaient pas de l'employer au Canada avant d'avoir un brevet du pays, et ils avaient raison.

Auparavant, en janvier 1904, ils avaient fait une demande pour l'obtention de leur brevet au Bureau des brevets à Ottawa et ils avaient répondu à toutes les questions qui leur avait été posées.

Malheureusement l'affaire resta en suspens. Alors Ladoff demanda l'intervention de Mgr Laflamme pour obtenir une «*patente*» canadienne au sujet de son nouveau procédé de traitement du minerai titanifère.

En décembre, monsieur Ladoff adressait à Mgr Laflamme un exemplaire de la revue *l'Éclairage Électrique* contenant les résultats de son travail. Mgr Laflamme manifesta un grand intérêt pour la découverte du chimiste allemand. Étant la seule personne que monsieur Ladoff connaissait au Canada, le supérieur du Séminaire de Québec se fit un devoir d'intercéder auprès de monsieur Rodolphe Forget, député de Charlevoix. À cause de l'influence dont ce dernier jouissait dans les milieux officiels, il lui demanda de faire pression sur les fonctionnaires chargés de livrer les brevets pour permettre à ces messieurs d'établir leur entreprise dès le printemps suivant.

Malgré l'intérêt que manifestait Mgr Laflamme pour la découverte du chimiste allemand, ce dernier dut faire face à plusieurs difficultés quant à l'achat de ces gisements. En mai 1907, le décès de M. Salluste Duval, propriétaire des mines de Saint-Urbain, interrompit les transactions.

### 1910

Dans le «*Supplément du Soleil*», édition du 16 avril, W. B. Morrissy publiait un article décrivant l'usage que les laboratoires américains avait commencé à faire de minerai de titanium.

Enfin, le 21 novembre, le Séminaire de Québec autorisait pour un an les travaux préparatoires en vue de l'exploitation des gisements de Saint-Urbain.

CHAS. S. MICKOX, Vice President,  
J. H. WORRIS, Secy. and Treas.

W. D. B. ALEXANDER, President

E. J. BAGNALL, General Manager,  
T. E. ADAMS, Designer.



THE  
**ADAMS-BAGNALL ELECTRIC CO.**  
MANUFACTURERS OF  
**ARC LAMPS** *Improved*  
FOR ALL CIRCUITS  
**HANGER BOARDS**

64/67

STANTON ST. CARRER, *Cleveland, O.* Dec. 10, 1906.

Mgr. J. C. K. Laflamme,  
Directeur du Seminair,  
University Laval,  
Quebec, Canada.

*Voilà à propos, la demande de premier  
l'octroi de la patente Ladoff.  
Réponses de l'ingénieur de la 19 d'oct. /06, disant  
qu'il n'y a aucune objection pour un brevet suédois, sans  
plus de délai, à la demande de son Ladoff.  
Informez Ladoff.*

Dear Sir:-

Please excuse delay in the present communication, due to my prolonged absence in the East. I forward you under separate cover my Article published in the L'Eclairage Electrique, and will send you the subsequent issues as fast as received by me.

I hope it will be interesting reading to you in spite of its rather dry technical language.

My Canadian application carries the #109,390, and was filed January 4, 1904.

I would be deeply obliged to you for any help in securing the patent at an early date.

With sincere thanks for past and future favors and cordial greetings to L'Abbe'Fillion, beg remain,

Yours faithfully,

IL.M

*Hador Ladoff*  
142 B. Wallace Ave  
Cleveland  
Ohio

Lettre de Hador Ladoff, chimiste allemand qui découvrit le nouveau procédé de traitement du titane.

### *Un projet en expansion*

Sur le plan économique, la rentrée de capitaux américains et européens à Saint-Urbain semble vouloir s'accroître. Entre 1906 et 1914, l'expansion économique de la région promet d'être spectaculaire. Le projet d'exploitation de son fer titané semble vouloir se concrétiser.

L'exploitation du sol minier promet, dans l'avenir, d'affecter en profondeur la situation financière locale. Notons que, même si l'agriculture perd de son importance, elle demeure quand même un facteur majeur de notre économie. De plus, la valeur de l'exploitation forestière se double.

Mais, contrairement à une croyance encore trop largement répandue, l'exploitation minière n'affecta que bien peu, dans l'immédiat, les structures économiques de la vallée de Saint-Urbain; elle nécessitera une suite de vains efforts en dépit du fait que les marchés extérieurs étaient intéressés au fer de Saint-Urbain.

Cependant, à partir de 1906, la municipalité connaît une accélération soudaine, rapide, quoique éphémère, de son projet industriel. L'implantation de firmes américaines dès 1906, et d'hommes d'affaires britanniques à partir de 1913, reprennent la courbe ascendante que la faillite de 1875 avait interrompue et se préparent à envahir la région. Les compagnies britanniques caressent le rêve d'être les propriétaires de ces gisements miniers à la place des capitalistes américains.

Mais à Saint-Urbain, les difficultés de transport présentaient un obstacle majeur à l'épanouissement de son économie. Celle-ci pouvait-elle progresser autrement qu'en s'associant au marché britannique? C'est pourquoi le député Joseph Girard entreprit un voyage en Europe et s'occupa, sans tarder, à négocier la vente de nos richesses minières.

Dès son retour au Canada, M. Girard comprend que la réponse des agents britanniques dépend des résultats des analyses et des tests du minerai de Saint-Urbain. Ceux-ci ne sont pas satisfaisants et ne pourront pas aller plus loin; car on désire un riche minerai. Convaincu que le minerai de fer est ici en immense quantité, le député est désireux de développer son district le plus vite possible. En homme profane, il suppose donc que les analyses seront favorables. Malheureusement, les analyses des premiers échantillons révèlent qu'ils ne contiennent que 12-1/2% de titanium. Les magnats du fer restent convaincus que le pourcentage sera beaucoup plus élevé. Et, même si on ne peut extraire du minerai plus riche ils pourront éventuellement accepter 12-1/2%. Tout de même, ils aimeraient avoir, d'abord,

une analyse complète, ensuite des échantillons représentatifs, enfin une soumission pour un cargo de trois à quatre milles tonnes livrées outre-mer. Si la qualité du minerai s'avère suffisante, ils pourront régulièrement emporter de trois à quatre mille tonnes par année.

### *En Angleterre...*

Outre-mer, une connaissance de M. Girard, monsieur E. P. Bender, un capitaliste anglais, en vient également à considérer la possibilité de parrainer le projet minier de Saint-Urbain à la suite d'une rencontre avec M. Stockfield, ingénieur des mines «*Nome Gold Field Alaska America*». Ce dernier compare le fer de Saint-Urbain à celui de Mingan; il est convaincu que sa compagnie misera sur les mines de Saint-Urbain. De son côté, M. Bender, au cas où la réponse de Stockfield serait négative, se propose d'aller voir les Krupp en Allemagne. Eux, sans nul doute, accepteraient de négocier.

À quoi se ramène, au juste, l'intérêt de M. Bender dans cette affaire? Intéressé par des *profits normaux*, il demande à M. Girard: \$25 de l'acre, plus un tiers des parts, encore \$5 l'acre pour payer les dépenses, les frais de commission, etc.; en tout: \$200,000 comptant, 1/3 des parts et le «*working capital*». «*Mais dans tous les cas notre part sera satisfaisante, soyez-en sûr*» écrivait-il à M. Girard.

Que faut-il penser d'une telle tentative? M. Stockfield de la «*Nome Mining Co.*» n'a pas réussi à convaincre ses amis. Hâtons-nous d'ajouter à ce que nous venons de dire, que la maison Krupp, sur laquelle il comptait énormément, n'accepta pas non plus sa proposition. Malheureusement, s'il avait fait son offre six mois plus tôt les Krupp l'auraient acceptée. Mais ces derniers venaient d'acheter ailleurs une mine aussi considérable que celle de Saint-Urbain donnant les mêmes résultats comme analyse soit: 86% «*Oxide of iron*» et 65% de «*metallic iron*». Mais, lui disent-ils, «*Nous ne sommes pas les seuls qui désirent du Titanium, adressez-vous aux métallurgistes du Continent vous ne réussirez pas en Angleterre.*»<sup>2</sup>

M. Bender prit cette remarque en considération. Il rencontra, par la suite, un M. de la Porte de la Banque de Paris; celui-ci devait soumettre la proposition à différents groupes de Bruxelles et de Paris. De plus, un certain M. Ocke, banquier hollandais, lui offrit lui aussi de soumettre l'affaire à ses amis sur le continent.

Cette tentative de M. Girard, malgré son insuccès, garde cependant son intérêt. Elle signifie que le fer titané n'est pas encore en grande exploitation, sauf par la maison Krupp.

### *Méfiance réciproque et tentative d'ajustements*

On peut cependant retenir que l'agent de mines anglais, M. Bender, se montra fort intéressé par le projet de M. Girard. Ce que nous venons de raconter a déjà suffisamment montré que les deux hommes travaillaient la main dans la main. Mais la correspondance de M. Girard laisse sous-entendre quelques méfiances de part et d'autre au sujet de l'exploitation et des capitaux.

À son départ de Londres, M. Girard accepta verbalement une option pour trente jours. Sur le bateau du retour, M. Girard reçut de nouvelles propositions intéressantes et il se garda bien d'en informer Bender.

Nous pouvons, dès lors, comprendre qu'il trouvait la requête de M. Bender un peu onéreuse. Celui-ci lui demanda, entre autres, de ne pas décourager les investisseurs par de trop fortes exigences. M. Girard le rassure en lui disant que le montant demandé ne couvre que les dépenses de son voyage en Angleterre; cela ne couvrirait pas la valeur de son travail ni de ses autres dépenses. Travaillant pour cette affaire depuis 1907, s'il arrive à un résultat tangible, il ne donnera pas en cadeau ce qu'il a fait, mais sera très raisonnable dans son prix.

Notons encore que M. Girard, en bon député, demande à M. Bender de ne pas mêler le gouvernement à cette affaire. La seule redevance envers le gouvernement, pense-t-il, est de payer ses droits légaux lors de l'exploitation. On voit alors les précautions qui sont prises par le député fédéral et son entourage. Il le presse fortement, une seconde fois, de ne pas décourager le capital par des exigences trop fortes. Il lui parle aussi d'autres projets, sans les énumérer, mais qui seraient favorables à son district. Enfin il le prie d'accélérer les procédures et de lui fournir d'autres détails sur l'organisation.

### *Promesse de \$1,000,000*

Très tôt, le 18 décembre 1913, M. Bender a la promesse que le capital requis, \$1,000,000, sera pourvu par un certain M. Mauder et ses amis. L'affaire doit se conclure la semaine suivante. Le groupe doit aussi financer toutes les entreprises. Il demande à M. Girard de ne pas perdre patience: «un million de dollars ne se réalise pas dans une minute», écrit-il. Rappelons-nous qu'une crise financière déchirait l'Europe à cette époque.

Il faut trouver des fonds, voilà la grande difficulté. Les Krupp, les rois du fer, pensent qu'il est très difficile de négocier la mine de titanium de Saint-Urbain. Ils offrent quand même au nabab anglais de lui donner des introductions qui l'aideront à partir son entreprise.

46 Queen Victoria Street  
Dec. 18. 1919



M. J. Girard Esq. M. P.  
St. Gédéon  
Lac St. Jean  
P. E. Canada

Mon cher Monsieur,

J'ai la promesse que le capital requis \$ 1.000.000 sera prouvé par M<sup>r</sup> Maunder et ses amis.

Ils ont jugé qu'écritement, l'affaire devrait se régler cette semaine.

Je compte qu'il y aura peu de retard après.

Ils doivent aussi financer toutes mes entreprises.

Ne perdez pas d'attention

Je vais réussir.

Un milliard de dollars ne se réalise pas dans une minute surtout pendant la crise financière qui règne dans le moment en Europe.

Je ne néglige rien soyez en sûr  
Votre très-dévoté E. P. Dunder.

Nous avons la promesse...

### *Exportations vers l'Europe*

Pendant ce temps, l'ambition unilatérale de M. Joseph Girard paraît avoir été de faire fortune par les moyens les plus rapides. Il écrira en 1913 à Julius Acrchul, esq. :

*I have in hand orders from Europe for some 10,000 per year, orders based on samples and analysis made in England. (...)*

*The deposit is not a mountain it is in some places in little hills, some time below the surface but standing miles and miles. Immense water power are in vicinity, railway is running on the side, the sea port is at 36 miles. As you see the position, is look good.<sup>3</sup>*

Dès lors, le chemin semble tout tracé, encore qu'il soit long à parcourir, pour aboutir à un accord.

### *État des terrains miniers*

Pendant ce temps, les habitants de Saint-Urbain, toujours tenus à l'écart de ce projet d'envergure, ne peuvent qu'assister en spectateurs aux transactions entre leur représentant élu et les « *businessmen* » de la métropole anglaise. Au mieux, réussirent-ils à s'y accrocher pour se faire donner leurs parts de bénéfices en vendant quelques terrains.

Il faut noter, à ce propos, que le côté ouest fut vendu depuis la route St-Jérôme jusqu'à chez Menalque Fortin. Il restait ce dernier, la succession de P. Simard, le reste en descendant et le haut de Saint-Urbain.

Du côté nord-est, aucun terrain n'avait encore été vendu même si le minerai apparaissait à différents endroits : dans le Cap, l'ancien terrain des messieurs Price qui appartenait à l'époque à Théophile Gauthier, et chez Nérée Gagné. Au sujet des terrains miniers, il en existait encore un le long de la rivière, en arrière de Saint-Urbain, chez les messieurs du Séminaire. Là où se trouvait le minerai, le terrain n'était pas encore chaîné.

Tout laisse croire que M. François-Xavier Girard, de Saint-Urbain, veillait sur les intérêts de son député en cette paroisse.

Dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, M.F.-X. Girard lui écrivait en mars 1914 :

*J'ai commencé à faire signer des options par quelques-uns des propriétaires de terrain minier du côté Nord-Est surtout le principal Théophile Gauthier le possesseur actuel du magnifique cran minier sur l'ancien terrain dans le Cap.<sup>4</sup>*

Dans cette même lettre, il ajoutait qu'il serait difficile de traiter avec Théophile Gauthier ; celui-ci parlerait de 1,000 à 2,000 piastres pour son cran, le tout premier à être exploité. Après avoir traité

avec M. Gauthier, M. Girard lui promit 100 piastres l'arpent et 500 piastres d'actions dans la Compagnie. De plus, il avait fait signer des promesses de vente de chaque côté à six habitants pour une superficie totale de 15 arpents. En descendant au Cap-Martin, il se rendit sur l'ancien terrain de M. Duval, large de 17 à 18 arpents, puis sur la terre de Matou et celle de la propriété Jalbert.

Nérée Gagné ne voulait pas, pour le moment, établir de prix pour son cran. Il promit seulement de ne pas vendre avant 9 mois. Et, si une compagnie sérieuse se formait, M. Girard pensait qu'il serait facile de traiter avec lui. Il signera à condition de lui accorder les mêmes avantages que Théophile Gauthier.

Le cran de François Gilbert paraissait bien. Mais, le rapporteur officiel du député n'avait pas rencontré M. Gilbert et ne savait pas que ce propriétaire serait bien malin. Il croyait et gardait l'espoir que dans le rang en montant, là où le cran ne se voyait pas, il serait possible de baisser le tarif à 75 et peut-être 50 piastres l'arpent.

Ajoutons encore que les successeurs de MM. P. Simard et Ed. Fortin ne voulaient pas s'engager pour 9 mois ; Ils espéraient vendre au printemps à MM. Jos Bouchard et N. Paré.

### *En Angleterre...*

En mars 1914, retardé par ses affaires, M. Bender espérait revenir avec un peu de succès en ayant un dépôt dans la Banque de Montréal. Le 12, il attendait une réponse définitive de son correspondant sur le continent. Confiant, E.P. Bender écrivait à M. Girard : *« Je vous câblerai aussitôt que l'affaire sera définitive et vous serez plus que satisfait de mes arrangements ; vous serez riche et j'espère que j'aurai ma part, car ce n'est pas facile de négocier. Ne perdez pas patience ! »*<sup>5</sup>

Notons que M. Bender avait raison de réclamer sa part, car sa fortune ne lui permettait pas de dépenser en Crésus. Il trouvait le temps long, le travail très difficile ; il fallait de l'argent pour vivre et négocier ; il n'en avait pas. Les gens qu'il réussissait à convaincre d'investir cherchaient par tous les moyens à le voler et ne reconnaissaient pas ses conditions, demandaient l'impossible et les négociations traînaient en longueur.

Quelles étaient les conditions de Bender ?

2,000 cash

23,000 within one year

25,000 in cash on shares

Les Krupp lui avaient promis de le présenter à des gens intéressés à l'affaire. Mais pour aller à Essen en Allemagne, il fallait des sous. À de nombreuses reprises, il demanda à M. Girard de lui en envoyer pour pouvoir continuer à négocier sa mine. Il était toujours convaincu de régler l'affaire en quelques jours et de n'être pas obligé de diviser les résultats. Les Krupp accepteraient une commission raisonnable, pas 50% pour trouver les fonds nécessaires ! Bien entendu, Bender leur demandait le « *working capital* » en plus. L'avaient-ils alors ?

### À Saint-Urbain...

Si l'exploitation des gisements miniers de Saint-Urbain ne se présente guère comme une entreprise rentable aux yeux des investisseurs européens, cela n'empêche pas les entrepreneurs qui parrainent le projet de spéculer sur son financement entre deux banqueroutes, de marcher de l'avant, sans des affaires ou pas !

En mars 1914, M. F.-X. Girard expédie au député Girard un autre échantillon de 5 ou 6 livres de minerai pris le long de la rivière, en arrière de Saint-Urbain, sur le terrain du Séminaire, à environ 5 ou 6 milles de la Décharge. Il lui parle d'un espoir d'arriver à une entente avec les successions de P. Simard et Ed. Fortin pour une option d'au moins trois mois.

Par ailleurs, il détient 17 ou 18 promesses de vente du côté nord-est dans le Cap. Il n'a pu voir encore Nérée Gagné et François Gilbert, les plus importants propriétaires du cran.

M. Girard trouve les habitants de Saint-Urbain « *chatouilleurs* » ; ils prétendent que le droit minier devrait se payer en passant les contrats et non pas à l'exploitation. Une chose commence à l'intriguer concernant les anciens contrats de vente entre les mains de MM. Théophile Gauthier et « *Débert* » Simard. Les droits de mines ont été réservés. Quand il traita avec eux, il avait consulté leurs actes d'achat rédigés en plusieurs exemplaires mais aucun ne mentionnait cette réserve. M. Gauthier téléphona au notaire Cimon. Celui-ci répondit qu'il ne croyait pas à de telles réserves.

À son tour, Jos Girard envoie à Bender les résultats d'analyses de différents échantillons de minerai pris dans deux endroits différents. Les plus faibles sont ceux qu'il avait laissés lors de son passage à Londres. Les plus élevés, les 36 à 40%, sont d'un autre endroit justement opposé à Saint-Urbain que Bender connaît.

Le 25 mars, il reçoit un échantillon qui, d'après lui, va dépasser tous les autres au point de vue de la quantité de l'acide stannique et il a les options sur certains terrains qui consistent en une

montagne d'une hauteur d'environ mille pieds sur un mille et demi de longueur. Ce dépôt est beaucoup plus riche que le premier. Il va s'en dire que, pour le député Joseph Girard, son désir immodéré et son penchant déréglé pour la fortune deviennent une ivresse :

*Vous me demandez des cartes et des rapports, les minerais de St-Urbain sont connus comme vos pattes ceux du Lac St-Jean également, toutes les Laurentides sont remplies de fer d'un bout à l'autre, c'est connu dans tous rapports tout probablement vous pouvez trouver des copies officielles dans les bibliothèques anglaises partout, alors il n'y a pas de blagues, il reste à savoir la valeur des échantillons et la valeur du minerai que vos hommes pourront apprécier d'après les rapports d'analyses que je joins et qui en montre la valeur absolue vu qu'ils sont faits par des experts sous le contrôle de McKenzie Man, ce fameux capitaliste bien connu. Alors j'ai en main deux dépôts d'une valeur différente mais qui représentent pour ceux qui veulent s'en occuper un montant inappréciable absolument dans les deux endroits par n'importe quel pouvoir éminent d'ici la fin du monde.<sup>6</sup>*

Le 2 avril suivant, à propos du minerai, F.-X. Girard découvre encore un gisement de fer considérable, un cran de 20 à 25 pieds, en bas d'une montagne en descendant au Grand Lac.

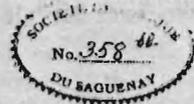
Le lendemain, M. Bender est assuré que le capital sera souscrit d'un jour à l'autre en Allemagne et en Belgique. Le gros capital sera facile à trouver aussitôt qu'ils seront incorporés par lettre patente. Il y a des promesses certaines, mais il faut possession d'abord.

Dix jours plus tard, une compagnie puissante, dont le député du Lac St-Jean est l'organisateur, est en voie de formation pour exploiter les mines du côté nord-est sur la seigneurie du Gouffre pendant que monsieur F.-X. Girard fait signer des options de neuf mois par les habitants de ce côté. Il ne reste plus que deux ou trois propriétaires à faire signer. Les responsables des successions Fortin et Simard ne veulent à aucun prix signer d'options parce qu'ils espèrent vendre au printemps à la société Bouchard & Paré. Pour acheter d'eux il faudrait payer un prix élevé et signer un contrat définitif. Quant à Gilbert et Gagné, impossible de leur faire signer aucune option; ils veulent garder leur liberté. Ils vendront leur droit de mine à une compagnie sérieuse, à un prix raisonnable.

Il est aussi reconnu que, sur la propriété du Séminaire, en arrière de Saint-Urbain, le minerai de fer est à ras le sol en plusieurs endroits. Le Séminaire semble disposé à traiter avec une compagnie sérieuse à condition d'y mettre un peu de normes. À Saint-Urbain, il n'y avait aucun droit de mine à payer contrairement à la Baie-Saint-Paul où l'on devait les payer \$212,000. M. Girard avait fait signer ses options avant deux autres compagnies.

En Angleterre, M. Bender s'acharne toujours à trouver le capital pour la formation d'une compagnie. Au mois de mai 1914, on lui de-

TELEGRAPHIC ADDRESS "GARPI, LONDON."  
 TELEPHONES { AVENUE 3919.  
 { CENTRAL 7408.  
 CODES USED, WATKINS, SCOTTS AND A.B.C. 5<sup>th</sup> EDITION.



H. SILBERSCHMIDT.

Mc

*Billiter Buildings,  
 Billiter Street*

Via LIVERPOOL.

*London, E.C. 23rd. April 1914.*

J. Girard, Esq., M.P.,

House of Commons,

O t t a w a .

Dear Sir,

We beg to acknowledge receipt of your esteemed favour of the 26th. ulto., and have carefully perused the additional details accompanying same. Unfortunately, however, this will hardly be sufficient data for us to work on, being merely Certificates of Analysis of various Samples, which also vary considerably in quality. In some instances, the Titanium runs as high as 38%, in others only 18.36%. In order to be able to work this business intelligently, it is necessary for us to know how the Ore runs on the average, also what quantity of each quality can eventually be shipped. The main thing is that we know the general average run of the Ore.

We should be very glad if you could let us have these details soonest possible.

Meantime, we beg to remain, dear Sir,

Yours very truly,

*H. Silberschmidt*

mande d'aller à Sheffield pour rencontrer des capitalistes désireux d'utiliser le fer titanique. Sans les fonds nécessaires pour effectuer ce voyage, il dut remettre cette entrevue à plus tard. Pourtant on l'assurait que ces messieurs étaient prêts à mettre les fonds nécessaires d'un million pour obtenir des lettres patentes de compagnie.

### *Les débuts de l'irréremédiable déclin*

Ainsi, à compter de 1914, sans qu'il y ait contraction des marchés extérieurs, les tentatives d'exploitation entrent dans une ère difficile. Le fer titanique est encore d'un usage restreint. Il n'y a que les Krupp en Allemagne qui s'en servent sur une grande échelle. Il s'agit d'une défaillance des capitaux que l'on ne réussit pas à faire investir dans notre région. Tout conspire pour pousser l'exploitation des mines à un lent et tragique déclin.

La situation était à ce point précaire que M. Bender avait eu plusieurs conférences avec Messieurs Attschul, Calthop Portuers et les ingénieurs d'une des plus importantes maisons d'affaires dans l'acier de Sheffield sans obtenir le moindre succès.

Somme toute, de promesses en promesses, tous les efforts de MM. Bender et Girard furent vains. De la parole on n'est jamais passé aux actes; ce qui fit dire, à l'époque, à monsieur Rodolphe Forget alors député de Charlevoix: «*Les mines sont noyées*».

### *1931*

Plusieurs compagnies ont investi des sommes d'argent assez considérables et se sont prévaluées du droit de mine.

Le 9 février, l'abbé Odilon Gosselin signait au nom du Séminaire et en faveur de R.-J. Dupont de «*Nemours et Cie*», une promesse de vente de droits de mine sur une partie du lot 619 du cadastre de la paroisse. Et, le 26 octobre de la même année, on cédait en faveur de «*American Nitrogen Co. Ltd.*» de Montréal d'autres droits de mine que possédait le Séminaire à Saint-Urbain.

La «*Quebec Iron and Titanium Company*» succédait en 1949 à la «*Kennecott Exploration Limited*» et à la «*New-Jersey Company*».

Un avantage qui aurait pu favoriser l'exploitation des gisements de Saint-Urbain, c'est sa proximité des grands centres industriels comparativement à la distance qui sépare la Côte-Nord et les régions nordiques du Québec des régions industrialisées.

Les dépôts de minerai de Saint-Urbain sont considérables. Des forages pratiqués jusqu'à 390 pieds de profondeur indiquaient encore du minerai de fer titané.

Depuis 1933, on a extrait de ces dépôts miniers près de 200,000 tonnes de minerai d'ilménite dont 15,000 tonnes pendant les années 1943, 1944 et 1945. Tout ce minerai fut exporté aux États-Unis.

Cependant, la municipalité n'a jamais désespéré de voir exploiter ses richesses minières. Monsieur Léo Simard qui a lui aussi étudié cette question écrivait à ce sujet :

*En 1957, on a prouvé l'existence de 3 millions de tonnes de minerai de haute teneur, dans le Bignell et l'exploitation massive du minerai venant du Fourneau et du Bignell a commencé.*

*En 1959, les mines de la G.E. furent aussi réouvertes et durant la période allant de 1957 à 1959, près 100,000 tonnes de minerai furent extraites, concassées et expédiées, principalement pour l'usage d'agrégat lourd.*

*En 1959, la Cie évalua les réserves à 22 millions de tonnes dans les 4 mines. Environ 1/2 million de tonnes de minerai furent pourtant exploitées.*

*En 1960, Continental Titanium Corporation fut désigné comme étant le nouveau nom de la compagnie. Pour expérimenter et évaluer les méthodes de traitement, et pour compléter l'exploitation et le développement, la compagnie a mis sur pied un laboratoire pilote.*

*Finalemt 1966 marqua la fin des activités minières. Par la suite, SO-QUEM (société québécoise d'exploration minière), fit des sondages qui prouvèrent l'existence d'une quantité suffisante de minerai pour en faire l'exploitation.<sup>7</sup>*



Les P'tits Alphonse Girard et leur ami fidèle.



Du temps des limousines...  
à traction animale.

## Voyages et moyens de transport

### *La première automobile*

La première automobile fit son apparition à Saint-Urbain aux premières élections de M. Rodolphe Forget, candidat conservateur, puis député de Charlevoix. Elle était actionnée par un moteur à l'huile.

Les chevaux en avaient une peur bleue. Les premières automobiles faisaient un bruit d'enfer. Plusieurs personnes même en avaient peur !

L'arrivée du conférencier Forget avait rassemblé une foule considérable sur la place publique. Lorsqu'on vit venir l'automobile, la foule prise de peur se dispersa ; mais voilà qu'un type, plus hardi et plus spirituel que les autres déclara que c'était l'affaire du démon : « Ah ! dit-il, je connais ça moé, ce monde-là sont des protestants et ils embarquent le démon là-dedans et ça marche. »<sup>8</sup> Par sa réflexion, nous pouvons conclure qu'il était un fervent libéral. En même temps il contredisait l'opinion de son Curé qui affirmait que « le Ciel était bleu et que l'Enfer était rouge ».

Aujourd'hui, chaque famille possède son automobile. Surtout, n'allez pas à Saint-Urbain pour voir de vieilles bagnoles...

### *La première bicyclette*

La date de l'arrivée à Saint-Urbain d'une première bicyclette remonte au tout début des années 1900. D'après le témoignage de M. Ulric Bouchard, c'était une des bicyclettes avec une roue de six pieds de hauteur en avant et une autre beaucoup plus petite à l'arrière et un marchepied pour l'enfourcher plus aisément. Ce fut madame Ulric Bouchard (Emma Fortin) qui la vit la première. Elle gar-



1926, le progrès  
roulant !

dait pendant la grand-messe du dimanche. Elle vit venir l'engin à deux roues. Saisie de peur elle referma sa porte en criant: «*V'là un homme pas de jambe qui s'en vient vite, vite, vite.*»<sup>9</sup>

### Des amérindiens à Saint-Urbain

À l'époque où les territoires du Saguenay s'ouvraient à la colonisation, la population amérindienne fut éparpillée vers les côtes éloignées du Saint-Laurent et dans les terres intérieures.

Un de ces Amérindiens, Jean-Baptiste dit «*le Sauvage*», émigra à Saint-Urbain entre 1860 et 1870.

L'odyssée de cet indigène se fit en canot d'écorce. Il descendit d'abord la rivière Saguenay jusqu'à Tadoussac et de là, il navigua sur le fleuve vers la Baie-Saint-Paul. À partir de la Baie, il monta la rivière du Gouffre jusqu'à Saint-Urbain.

Il s'était établi sur un terrain le long de la rivière, dans le rang Saint-Jean-Baptiste près du cap Martin, juste avant d'arriver au pont où la rive découpe un bord élevé formant un escarpement.

Il y éleva une maison à un étage d'une dimension de vingt à vingt-cinq pieds carrés. La technique de construction était l'assemblage pièce sur pièce en épinettes équarries.



En 1937, la ballade des gens heureux.

Il vécut parmi les autres habitants et y éleva toute sa famille de quatre ou cinq enfants. Jean-Baptiste travaillait à de petites besognes variées et peu durables comme engagé chez certains cultivateurs pour aider aux récoltes et aux semences. Ses employeurs le payaient en nature : pain, viande ou foin.

Il œuvrait avec une grande minutie des canots d'écorce qu'il revendait par la suite ; il s'en servait aussi pour aller pêcher.

Au dire de certains témoignages, il était naturellement enclin à éviter l'action ; lent dans ses opérations, il faisait traîner ses travaux. Sa famille l'imitait jusqu'à développer une sainte horreur du travail.

Y eut-il d'autres Amérindiens qui résidèrent à Saint-Urbain ? Possiblement, car le *Bulletin des Recherches Historiques* de l'année 1901 rapporte qu'à cette époque une peuplade d'Abénakis vivait à Saint-Urbain.<sup>10</sup>

Cette population amérindienne possédait plusieurs acres de terre qu'elle avait achetés, mais qui ne leur rapportaient pas assez pour subsister en permanence. Ils étaient d'ailleurs peu soucieux d'accumuler des réserves de biens matériels et ils demeuraient pauvres jusqu'au dénuement.

Ces Abénakis, petite peuplade, étaient composés de huit hommes, huit femmes et sept enfants, tous catholiques.

### Bref historiques des Petites Franciscaines de Marie à Saint-Urbain

C'est le 26 août 1914 que les Petites Franciscaines de Marie entrent en scène dans la belle paroisse de Saint-Urbain quasi centenaire et y prennent racine.



« On retrouve ses vieilles pistes de l'automne. »

F.-A. SAVARD



Les Petites Franciscaines de Marie. Grands cœurs, grands costumes.

Le bon curé, monsieur Adolphe Girard et son dévoué vicaire, monsieur Aimé Laberge, qui avaient fait instance auprès de La Très Révérende Mère Marie-Dominique, fondatrice et alors supérieure générale, pour avoir des religieuses dans la paroisse, les accueillent d'abord au presbytère pour le souper. Ce sont: Mère Marie-François d'Assise, nommée supérieure fondatrice de cette mission et ses compagnes, les Sœurs Marie-Louis-Bertrand, Marie-Ferdinand-du-Sacré-Cœur et Marie-Mathilde-de-Jésus. Cette dernière a survécu au poids des ans et porte encore assez allégrement ses 83 ans.

Monsieur Samuel Ouellet est alors président de la commission scolaire et Monsieur Thomas Tremblay, inspecteur d'école.

Sans tarder, ces quatre religieuses se mettent à l'œuvre et font diligence tant au couvent qu'à l'école, de sorte que dès le premier septembre, elles accueillent leurs premiers élèves au nombre de 140. Il y a beaucoup à faire, mais la semence semble tomber dans une terre excellente ce qui stimule l'élan généreux des fondatrices. La vie scolaire et apostolique s'engage donc résolument. L'acquisition des connaissances et la formation de tout l'être vont de pair. Elles prennent tous les moyens pour créer l'enthousiasme chez leur gent écolière. En ce temps-là, elles assumaient seules toute la tâche, sans devoir recourir à des institutrices laïques.

Les sociétés si exaltantes pour les jeunes se fondent, telles les Cadets du Sacré-Cœur, de l'Ange-Gardien, de l'Enfant-Jésus et des Croisés. Jointes à l'atmosphère profondément chrétienne qui régnait dans l'école, des vocations éclosent, des chrétiens laïcs s'engagent dans la vie paroissiale.

Aux fêtes jubilaires célébrées en 1940, déjà six (6) prêtres, deux (2) frères et onze (11) religieuses dont neuf (9) Petites Franciscaïnes de Marie s'étaient consacrés totalement à la vigne du Seigneur.

Lors des fêtes qui soulignèrent ce quart de siècle de la jeunesse, les autorités civiles et scolaires ainsi que les anciens élèves eurent des paroles très significatives. En voici quelques échos :

Monsieur Eusèbe Fortin, maire de la paroisse, s'exprime ainsi : *«Je suis sûr, Révérendes Mères, que vous pouvez dire aujourd'hui que la semence est tombée en bonne terre. La récolte s'est faite déjà et se fera encore. Il ne suffit que de rappeler nos prêtres, nos religieux, nos religieuses et nombre de laïcs qui font déjà brillamment leur chemin, soit dans la paroisse, soit à l'étranger, pour en avoir l'intime conviction. C'est grâce à vous, dévouées Mères, si*



Ancienne maison-école de la barrière de Saint-Urbain. Là, les enfants des gardiens recevaient leur formation élémentaire.

nous avons cette floraison de vocations..., que nous devons la renommée **que le couvent de Saint Urbain possède à l'extérieur.** »

Lors de son discours, monsieur l'Inspecteur Joseph-Étienne Desgagné adresse aux Petites Franciscaines de Marie les paroles élogieuses suivantes: «*La tenue de vos classes a toujours été fixée au sommet de l'échelle et vos enfants ont toujours figuré brillamment à tous les examens et en voici une preuve irréfutable: à ma connaissance, et voilà quinze ans que je suis inspecteur dans Charlevoix, les élèves du couvent de Saint-Urbain n'ont subi aucun échec aux examens du Bureau Central et à ceux du certificat d'études primaires. C'est là un record; j'ajouterai même que ces élèves ont toujours subi ces examens avec beaucoup de facilité. Évidemment, les parents ont leur part de mérite dans ces bons résultats, ils ont secondé à leur façon le travail des professeurs et de leurs enfants.* »

«*Un autre point à signaler, c'est que les institutrices des écoles rurales de Saint-Urbain sont des filles de Saint-Urbain formées et préparées ici au Couvent.* »

Et monsieur l'abbé Lionel Simard, ancien élève, de dire poétiquement: «*Qu'on est heureux en cet instant d'oublier toutes les vicissitudes de la vie et de se retrouver jeunes, en faisant un retour sur un passé lointain à jamais disparu qui, à mesure qu'il s'éloigne, revêt de couleurs d'aurore et des teintes de ciel bleu. Prions pour nos maîtresses afin qu'elles continuent longtemps, dans cette maison, la prospérité du passé par la formation d'une élite chrétienne.* »

Un autre élève, monsieur l'abbé Gérard Fortin, ajoute: «*Laissez-moi vous dire, Révérendes Mères, toute la reconnaissance qui anime nos cœurs en ce 25<sup>e</sup> anniversaire de votre arrivée parmi nous. Dieu sait avec quelle perfection, quels soucis, vous vous êtes rendues dignes de la confiance que nous mettons en vous. Mes sœurs, vos anciens élèves, les paroissiens de Saint-Urbain, garderont toujours gravé au fond de leurs cœurs le souvenir de votre dévouement, de vos bontés et de toutes les bénédictions que vous attirez sur la paroisse. Si je suis prêtre, je dois ma vocation particulièrement à deux (2) religieuses qui ont tant fait pour moi.* »

Lors de cette amicale jubilaire, le frère Vincent Tremblay, devenu plus tard, père Oblat, puis Cistercien, écrit ceci: «*À titre d'ancien élève, il n'y aurait pas pour moi de plus grand bonheur que celui de participer à ces fêtes. De plus en plus, je m'aperçois que c'est aux infatigables religieuses de Saint-Urbain que je dois ma belle vocation d'Oblat et de futur prêtre de Marie Immaculée. Si la divine Providence m'accorde la persévérance, c'est grâce, en grande partie, aux ferventes prières et aux nombreux sacrifices de religieuses de Saint-Urbain.* »

Pour clore cette litanie de louanges, madame Alfredo Gilbert, Ozina Murray, ajoute ceci : « *Qu'il me soit permis, à titre de présidente de l'Amicale des anciennes élèves de Saint-Urbain, d'exprimer au nom de ces dernières, tous les sentiments que nous ressentons à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Couvent de cette paroisse.*

*Ces sentiments, ce sont des sentiments de fierté, des sentiments de reconnaissance. Nous sommes fières, en effet, de faire partie de cet immense groupe de filles qui sont sorties de ce couvent; nous avons été nous-mêmes en contact avec ces bonnes religieuses qui sont passées depuis un quart de siècle dans cette maison et c'est nous qui savons le zèle et le dévouement qu'elles ont déployés au service de nos intelligences et de nos cœurs. »*

L'appréciation qu'ont multipliée les Fêtes du Jubilé d'argent en 1940, donne un nouvel élan à l'action des religieuses et à la collaboration des paroissiens. Les œuvres accomplies se continuent généreusement. Aux classes primaires et secondaires existantes s'ajoutent pour les filles les cours des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années.

De nouvelles sociétés prennent naissance : Croisés, Enfants de Marie et J.E.C. Elles favorisent la formation des élèves et l'expansion de nouvelles vocations.



Petite école du rang Saint-François. Là les esprits étaient inondés des rayons du savoir.

Cependant, dès 1961, un tournant s'effectue dans la vie étudiante. À partir de septembre, nos garçons des 8e et 9e années ainsi que nos filles des 10e et 11e années s'intègrent aux étudiants de Baie-Saint-Paul où doit se construire l'école secondaire régionale. C'est à regret que nous les voyons partir.

Au début de septembre 1963, la centralisation des cinq (5) écoles de rang voit s'accroître le nombre des élèves du couvent de 216 à 368. Huit (8) institutrices laïques secondent alors les religieuses. En ce même mois commence la construction de la nouvelle école Dominique-Savio tout près de celle de Sainte-Claire. Mentionnons que les religieuses donnent aussi leur apport dans la vie paroissiale comme services de sacristines à l'église, formation et direction des enfants de chœur, visite des malades, aide à des familles éprouvées tout particulièrement lors des feux qui ont détruit la belle église de Saint-Urbain et une partie du village.

En 1965, le Jubilé d'argent s'est doré. Il suscite de grandioses célébrations aux couleurs nouvelles.

Ces fêtes débutent le 10 octobre au pied de l'autel où une messe solennelle était chantée par le Père Vincent Tremblay, o.m.i. ancien élève des religieuses.

Monsieur l'abbé Rosaire Tremblay, alors curé de la paroisse, s'adressant aux religieuses leur dit alors: *«Réjouissez-vous, mes Sœurs, et tressaillez d'allégresse car votre récompense sera grande dans les cieux pour un zèle déployé avec une telle grandeur d'âme. Comme le jardinier qui sème et récolte à l'automne le fruit de son*



École Dominique Savio construite en 1963.

*labeur, vous pouvez vous réjouir du beau travail accompli, des étincelles que vous faites jaillir dans les âmes de ces enfants privilégiés qui répondent à leur destinée par un généreux OUI. »*

Lors du banquet, un ancien élève, monsieur l'abbé Lucien Harvey, fut invité à prendre la parole. Il évoqua des souvenirs lointains de sa tendre enfance, assez bruyante, il se dit cependant heureux d'avoir été sous l'habile autorité, ferme et compétente, des Franciscaines qui lui firent découvrir et réaliser sa vocation de sacerdoce.

À titre de président de la commission scolaire, monsieur le docteur Joachim Bouchard, exprime ses remerciements aux religieuses pour leur grande œuvre.

Monsieur l'abbé Gaston Ferland, ex-principal de l'École Normale de Baie-Saint-Paul, ajoute qu'il a lui-même longtemps bénéficié de cette œuvre de formation en recevant dans son institution des filles bien préparées.

Mademoiselle Renée Simard, institutrice, exprime très poétiquement les remerciements des anciens de l'école par la lecture d'une adresse élogieuse dont voici de brefs extraits :

*« Désireux d'unir nos voix aux résonnances joyeuses de ce jour cinquantenaire, nous, anciens et anciennes élèves des Petites Franciscaines de Marie, souhaitons verser le baume de gratitude qu'exhale la coupe de nos sentiments. L'hommage que nous souhaitons harmonieux ne chantera qu'un refrain de la tâche laborieuse qui fut vôtre, Révérendes Mères, car apostolique est l'étendue de votre besogne, intègre est l'enseignement distribué, magnanime le zèle déployé. Puisse cette expression de reconnaissance faire vibrer les harpes célestes et imprimer en notes d'or sur la voûte azurée nos mercis respectueux. »*

Puis une fille de Saint-Urbain, Très Révérende Mère Marie-de-Lorette, Louise Gauthier, devenue supérieure générale, est invitée à prendre la parole: *« Elle se dit fière de sa paroisse natale et fort heureuse du témoignage de reconnaissance rendu à ses Sœurs présentes et absentes. »*

En effet, beaucoup de religieuses dont le souvenir passe ici sous silence dans ce bref résumé, ont sûrement leur nom écrit en lettres d'or dans le *« Livre de Vie »*.

Cependant, la rédactrice s'en voudrait de ne pas dévoiler les noms des vocations sacerdotales et religieuses écloses au jardin de Saint-Urbain après les cinq (5) décennies d'apostolat des Petites Franciscaines de Marie dans la terre fertile de cette paroisse.

Hélas! après cette glorieuse époque, la crise religieuse parcourant le monde dessèche l'éclosion des vocations. On s'efforce cependant d'inculquer à notre jeune gent écolière des principes capables de résister au vent rapide de la laïcisation.

En septembre 1972, les Petites Franciscaines de Marie cèdent à une laïque la responsabilité de la direction des classes qu'elle dirigeaient depuis cinquante-huit (58) ans. Cependant, les religieuses continuent leur enseignement auprès des chers jeunes de la paroisse jusqu'en juin 1976.

En septembre de cette même année, au grand regret de toutes les religieuses de la communauté, largement partagé des paroissiens, en particulier du bon monsieur le curé Jean-Joseph Filion, les Petites Franciscaines de Marie quittent Saint-Urbain. La baisse des vocations oblige les autorités religieuses à fermer graduellement des maisons. Mais après soixante-deux (62) ans de dévouement sans compter, ce départ suscite une peine particulière chez les religieuses alors qu'il s'effectue presque à l'aube des célébrations du cent cinquantième (150e) anniversaire de fondation de la paroisse.

Le souvenir de cette belle mission restera inoubliable dans le cœur des Petites Franciscaines de Marie. Il se prolongera dans leurs fidèles prières aux intentions des chers paroissiens et de leur dévoué Pasteur.

Cependant, Sœur Yvonne Chapdelaine, p.f.m. qui apportait son aide à monsieur le Curé Filion au secrétariat et en pastorale paroissiale depuis cinq (5) ans, continue avec joie ses activités et son apostolat dans la paroisse tout en ayant pied à terre à la Maison-Mère à Baie-Saint-Paul.

Pour clore en beauté, ajoutons que le 25 juin prochain lors des fêtes du 150e anniversaire de sa fondation, la paroisse vivra cette joie exceptionnelle de l'ordination de Jean-Eudes Fortin, montfortain. Le lendemain, il célébrera la première messe. Les Petites Franciscaines de Marie ont eu l'honneur de le compter parmi leurs élèves.

## Vocations sacerdotales et religieuses natives de Saint-Urbain

Messieurs les abbés: Charles-Patrice Tremblay, décédé  
Gérard Fortin  
Lionel Simard  
Émile Tremblay, décédé  
Lucien Harvey  
Jacques Tremblay

Les Révérends Pères: Alphonse Bouchard, décédé  
Henri-M. Bradet, o.p. décédé  
Vincent Tremblay, o.m.i. puis cistercien  
Jean-Paul Gauthier, c.s.s.r.  
Thomas-Louis Fortin, c.s.c.  
Fernand Dufour, o.m.i.  
André Bouchard, montfortain  
Yvan Tremblay, o.m.i.

Les Révérends Frères: Joseph-Aimé Girard  
Athanase Fortin, décédé

## Les religieuses :

M.-Urbain (Donalda Tremblay) p.f.m. décédée  
 Marie-de-la-Sagesse, (Hermance Simard) p.f.m. décédée  
 Marie-Médiatrice (Alma Simard) p.f.m. décédée  
 J.-Thérèse-de-Jésus, (Virginie Girard) p.f.m. décédée  
 Sainte-Séraphine, (Lucinie Labbé) p.s.s.f.  
 Marie-Bernadette (Élise Thibault) o.s.a.  
 S.-Jérôme-de-la-Trinité (M.-Anna Bouchard) c.n.d.  
 Marie-Emmanuel (Clara Gagnon) o.s.a.  
 Marie-Julienne (Élise Fortin), o.s.a.  
 M.-Angélique-du-Carmel (Délia Simard) c.n.d.  
 M.-François-Xavier (M.-Alice Bouchard) o.s.a.  
 Marie-de-Lorette (Louise Gauthier) p.f.m.  
 M.-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Maria Boivin) p.m.f. décédée  
 M.-Rose-du-Crucifix (Jeannette Gagné) p.f.m.  
 Marie-Angèle (Bertha Girard) p.f.m.  
 M.-Jean-Albert (Laurette Girard) p.f.m.  
 M.-Agnès-des-Lys, (Rosa Girard) p.f.m.  
 M.-Rose-du-Précieux-Sang (M.-Rose Tremblay) p.f.m.  
 M.-de-l'Enfant-Jésus (M.-Alice Murray) p.f.m. décédée  
 Reine-Marie (Annabelle Murray) p.f.m. décédée  
 Marie-Amanda-du-S.-C. (Rita Fortin) p.f.m.  
 M.-Gertrude-du-Divin-Cœur (Amanda Fortin) p.f.m.  
 Marie-Hélène (Hélène Tremblay) p.f.m.  
 Marie-Patrice (Parise Tremblay) p.f.m.  
 Marie-Jean-Paul (Rollande Ouellet) m.i.c.  
 M-Françoise-Alice (Yvette Labbé) s.n.j.m.  
 Marie-de-Saint-Ludger (Simone Bradet) f.m.m.  
 M.-Jeanne-de-l'Immaculée (Hélène Dufour) f.m.m.  
 Michel-de-la-Passion (Lucille Desgagné) f.m.m.  
 Alfred-de-Jésus (M.-Louise Thibault) n.d.b.c.  
 Ida-de-Jésus (M.-Luce Néron) n.d.b.c.  
 Marie-Viateur (Denise Tremblay) s.c.i.m.  
 Saint-Pierre (Marguerite Harvey) a.m.  
 Sainte-Thérèse-de-Jésus (Elmire Lapointe) a.m.  
 M.-René-de-l'Assomption (Rose-Alice Fortin) s.s.c.m.  
 Gertrude-de-la-Croix (Suzanne Fortin) s.s.c.m.  
 M.-Stanislas-de-Kostka (Marie-Anne Fortin) a.m.  
 Philomène Gagné, f.c.s.p.  
 Marie Gagné  
 Héribert (Léonie Allard)  
 M.-Joseph-de-la-Présentation (Imelda Simard) s.c.i.m.  
 M.-Claire-de-Jésus (Yvonne Gagnon) o.p.

Par Sœur Yvonne Chapdelaine, p.f.m.

## Le tremblement de terre de 1925

Samedi soir, le 28 février 1925, la population de Saint-Urbain et celle de Charlevoix vécurent des heures d'angoisse inoubliables.

Les citoyens furent éprouvés par un tremblement de terre, semblable en intensité et en force à celui de 1870, selon les dires des patriarches de la paroisse.

Les premières secousses abattaient les cheminées, renversaient les lampes et détraquaient les horloges. Jusqu'à trois heures du matin, il y eut au moins une douzaine de tremblements plus ou moins violents qui faisaient craindre le pire.



*L'automne... ils venaient chasser l'orignal et meuglaient dans leur burgaux d'écorce pour appeler les mâles en rut*

F.-A. SAVARD

Tous les séismes ont suivi la direction habituelle, soit de l'ouest à l'est. Les quatre principales eurent lieu à 9h30, à 11 heures et demie, le samedi soir, puis à une heure vingt-cinq et deux heures vingt-cinq, le dimanche matin. Le reste de la nuit et pendant toute la journée du premier mars de légères secousses se sont faites sentir.

Pendant ces longues nuits d'angoisses, personne n'avait le courage de dormir. On comprend l'effroi des gens qui craignaient l'effondrement de leur maison, des jeunes enfants jetés à terre par la force des vibrations, au milieu de l'obscurité la plus totale, des pleurs et des lamentations. Plusieurs familles se réunissaient dans une même maison, chez des voisins pour prier.

La terre trembla encore une partie de la semaine avec une intensité moindre.

L'église fut considérablement **endommagée**. Dans la sacristie plusieurs statues se fracassèrent sur le parquet. On craignit même l'effondrement de l'église. Les travaux de démolition et de reconstruction **hantaient** de nouveau les esprits.

Les dommages et les **pertes** étaient assez considérables, d'après le rapport préliminaire du **séismologue** Hernest Hodgson:

*Les renseignements contenus dans le présent rapport ont été réunis au cours d'une tournée d'investigations faites sur la rive nord du St-Laurent entre Québec et la Malbaie, sur la rive sud entre Lévis Trois-Pistoles, et dans la région comprise entre le Lac St-Jean et la baie des Ha! Ha! Ce voyage avait*



Descente des cloches lors de la démolition de l'église de pierre en 1925.

*un double but : rechercher des faits pouvant servir à localiser l'épicentre ou lieu d'origine du séisme et faire une enquête sur les dommages qui avaient été rapportés. Le premier objet a été atteint d'une façon générale; en ce qui concerne le second, les dommages ont été déterminés avec une assez grande précision.*

*Sans entrer dans les détails, on peut dès à présent affirmer que l'épicentre se trouvait dans la région montagneuse située à proximité de la limite orientale du Parc des Laurentides. Toutefois, comme cette partie du pays est presque inaccessible à cette saison, il faudra attendre quelque temps encore pour aller y recueillir des données, au cas où les rapports promis par les compagnies d'exploitation forestière, de même que les renseignements déjà réunis ou à venir ne pourraient servir à résoudre définitivement la question.*

*Il faut reconnaître le fait que des dégâts considérables ont été causés à divers endroits. Par ailleurs, plusieurs rapports ont été très exagérés et d'autres étaient entièrement faux. La gravité des dommages n'était pas tant fonction de la distance à l'épicentre que de la nature du sol et du caractère des constructions. Les plus sérieux décrits ci-après avec plus de détails, ont été causés à Québec, Shawinigan Falls, la Malbaie, Saint-Urbain et dans le voisinage de Rivière-Ouelle. Ce sont surtout les grands édifices de pierre, construits sans charpente d'acier, tels que des églises, qui ont le plus souffert. Les dégâts de moindre importance, tels que chutes de cheminées et bris de vitres ont été plus communs. Dans les localités où le sol était plus rocheux, ou dans les endroits les plus éloignés de l'épicentre, les dommages se sont réduits à la chute de tableaux, de statues, de bouteilles, etc. On a constaté que là où les dégâts ont été relativement sérieux, le sol était dans chaque cas sablonneux ou argileux et que les constructions se trouvaient sur le versant d'une colline.*

*Comme c'est le cas pour tous les séismes de quelque intensité, la secousse principale a été suivie par une série de trépidations moins fortes qui se font encore sentir maintenant par intervalles. Il s'est déjà produit des tremblements de terre dans cette région: le plus sérieux et le dernier en date a eu lieu il y a près d'un demi-siècle. Maintenant que les tensions accumulées se sont probablement relâchées, il n'y a pas lieu de craindre d'autres secousses*



« Hélas! Hélas!  
 beaucoup sont  
 morts, hélas! au  
 loin! »

F.-A. SAVARD

durant la présente génération. Toutefois, par mesure de sécurité pour l'avenir, la population ferait bien, lorsqu'il s'agira d'ériger de nouveaux édifices, de tenir compte de la nature du sous-sol et de modifier les méthodes de construction. Les fondations de tous bâtiments massifs de pierre ou de béton, édifiés sans charpente d'acier, devraient reposer sur le roc ou sur toute autre formation solide. Les constructions en bois ou celles dont la membrure est en acier ne risquent rien.

Les dégâts classés semi-sérieux sont les suivants : à la Malbaie, le palais de Justice a été secoué avec force et les murs se sont lézardés. Environ deux milles à l'est de cette localité, un vieux manoir a subi de graves dommages. Ces édifices, tous deux en pierre, sont érigés sur un sol sablonneux, sur ou à proximité d'une pente. D'autres bâtiments de la même région, construits avec moins de solidité, mais reposant sur le roc, n'ont pas été endommagés. La vieille église de Saint-Urbain a subi de tels dégâts qu'on a procédé à sa démolition. Elle était construite en plein sur un sol sablonneux. Celle de Rivière-Ouelle a également été détruite. Les pierres tombales du cimetière adjacent ont presque toutes été renversées. Il existe à près d'un mille de cette église, deux vieilles maisons de pierre que leurs habitants ont évacuées depuis le tremblement de terre. La façade occidentale de la gare du réseau National-Canadien à Rivière-Ouelle a été détruite. Les murs des stations de St-Pacôme, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et de Ste-Louise ont également souffert, mais ces dégâts peuvent être classés parmi ceux de moindre importance. À Québec, le silo à grain et le hangar No 29 du port ont été gravement atteints par le séisme. Comme ce sont des constructions massives et que leurs fondations reposent sur un sous-sol meublé et très profond à proximité du fleuve, il n'est pas étonnant qu'un léger affaissement se soit produit, que les parties en béton se soient lézardées et que les colonnes d'acier du hangar se soient déplacées. À la gare du Palais les trépidations du sol ont causé de légers dégâts; la

rangée supérieure de briques du mur nord de la salle d'attente a été déplacée et quelques vitres de la claire-voie ont été brisées. À Shawinigan Falls, le transept de la cathédrale St-Marc a été en partie démolie, le mur de brique massif s'étant écroulé au sud-est. Les murs de plusieurs habitations de la rue Hemlock ont aussi été ébranlés; l'un s'est complètement écroulé, les autres partiellement. Ces maisons sont construites sur un sol sablonneux et se trouvent sur une déclivité. La fabrique d'aluminium a, paraît-il, aussi souffert, mais le temps a manqué pour nous assurer de l'étendue des dégâts. La région de Chicoutimi n'a pas souffert sérieusement du séisme.

Si l'on compte comme dommages légers le bris de vitres, la chute de cheminées, de bouteilles, de paquets, de cadres, de statues, etc., on constate que ces choses se sont produites surtout à Rivière-Ouelle et, avec moins de fréquence cependant, dans les paroisses qui bordent la rive sud du fleuve jusqu'à Rivière-du-Loup, et au nord, depuis Baie Saint-Paul jusqu'au-delà de Tadoussac. À Chicoutimi il a été assez difficile de trouver des personnes ayant pu constater la chute d'objets. Quelques cas seulement de ce genre ont été rapportés à cet endroit ainsi qu'à Port-Alfred.

On a constaté l'entière fausseté des rapports suivants qui avaient d'abord circulé. L'église de Saint-Hilarion n'a pas été endommagée; à plus forte raison n'a-t-elle pas été détruite. Les incendies de Saint-Félicien et d'Hébertville Station, avaient commencé avant que les secousses ne se soient fait sentir. Celui que l'on disait s'être produit à Ste-Anne-de-la-Pocatière et avoir causé pour \$10,000 de pertes, n'a jamais eu lieu. Les rumeurs d'importants dégâts à l'église de Baie St-Paul sont très exagérées. Les églises de la Malbaie et de la Pointe au Pic n'ont pas du tout souffert, bien qu'une statue érigée sur le terrain attenant à cette dernière soit tombée pendant le séisme. La nouvelle de la mort d'une personne dans chacune des localités suivantes: Sainte-Anne-de-la-Pérade, Québec, Chicoutimi et Tadoussac, est probablement vraie, mais elle ne peut évidemment être prise comme indice de l'intensité du tremblement de terre. Dans chaque cas, le décès ne doit être attribué qu'à un choc nerveux. Autant qu'on a pu s'en assurer, personne n'a eu à souffrir physiquement du séisme, à l'exception d'un enfant auquel la chute d'une carte infligea une blessure. Si d'autres accidents de personnes se sont produits, ils ne nous ont pas été rapportés au cours de la tournée. La rumeur d'une baisse qui se serait produite dans le niveau du St-Laurent pendant la perturbation est sans fondement; la jauge de Lévis ne l'a pas indiquée.

Il est bon de remarquer que des informations nous parviennent de tout l'Est du Canada et que nous nous sommes assurés dans nos recherches la coopération de sociétés scientifiques des États-Unis. L'étude de tous les renseignements obtenus exigera beaucoup de temps. Les données enregistrées par les sismographes et les rapports qui nous parviendront de toute l'Europe et de l'Amérique exerceront une influence sur les déductions finales qu'il faudra tirer du récent séisme. L'Observatoire fédéral se propose de publier plus tard sur ce sujet un rapport spécial.

Ernest-A. HODASON,  
Séismologue.

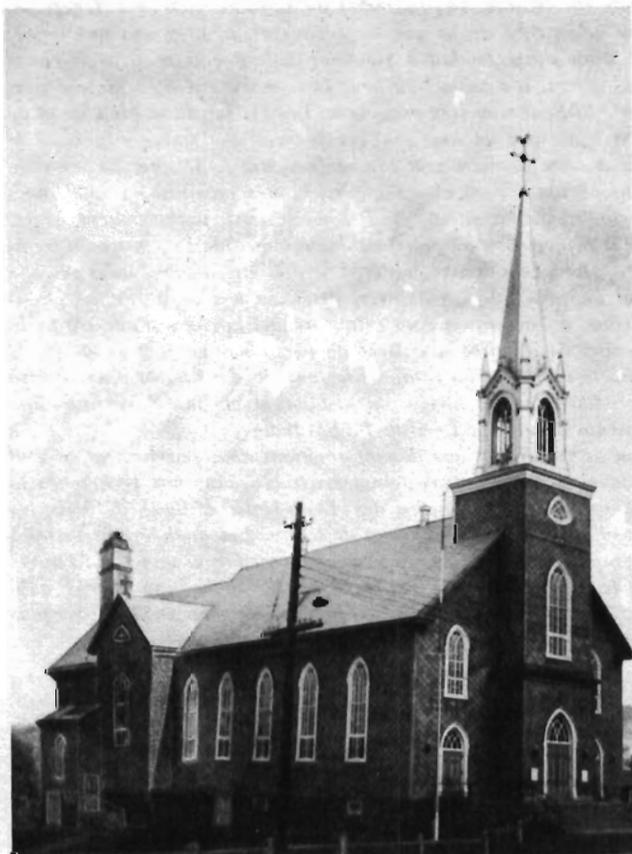
Extrait du «*Progrès du Saguenay*», Jeudi 30 avril 1925.

### La quatrième église

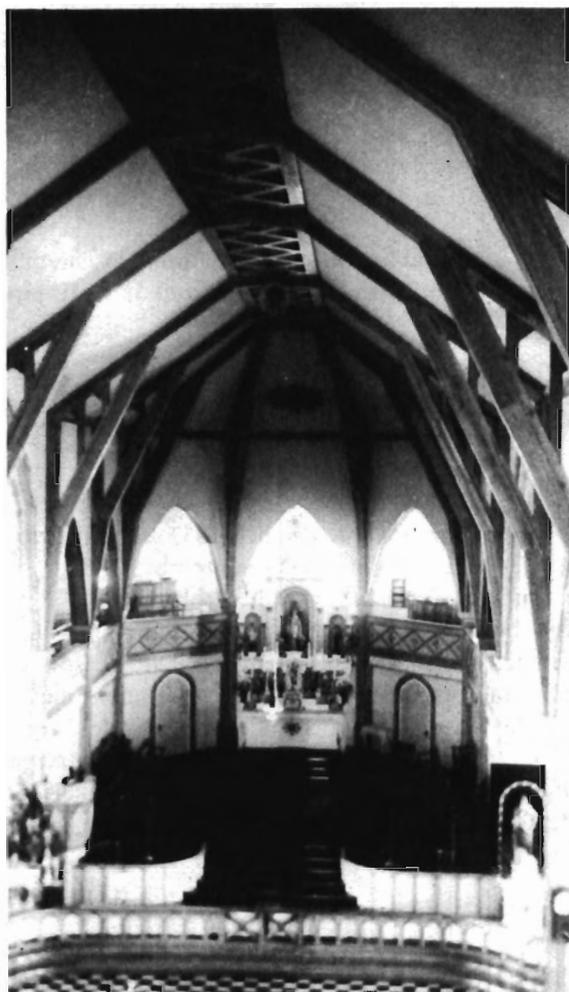
En 1926, une église de bois remplaça celle de pierre. C'est l'abbé Boily qui la construisit. Elle ne sera parachevée qu'en 1950. Le bois requis pour sa construction fut donné par le gouvernement. Il provenait des terres de la «*cabane à Yves*», près de la barrière de Saint-Urbain, à l'entrée du Parc National.

Monsieur le curé accorda le contrat pour charroyer le bois au prix convenu de trois dollars le mille pieds à Messieurs Méridée Tremblay et Oscar Bouchard.

Le nouveau temple destiné à la célébration du culte fut élevé sur les fondations de l'église de pierre et sa bénédiction eut lieu en 1927. Or, le nouveau contracteur devait être au courant de la plaisanterie grossière, pleine de dynamite et d'esprit qu'il y eut à la démolition puisque, dans le contrat de construction d'église entre mes-



Église de  
Saint-Urbain)  
(Co. Charlevoix)  
construite en  
1926, incendiée  
le 11 janvier  
1954.



Intérieur de l'église  
construite en 1926.

sieurs les Syndics de Saint-Urbain et la compagnie «*Paquet & Roberge Ltée*», en date du 18 septembre 1925, il est écrit que: «*les jurements (sic) blasphèmes, ivrognerie, et autres désordres quelconques ne seront pas (sic) tolérés de la part de qui que ce soit sur le Chantier, et ceux qui s'en rendront coupables seront passibles d'expulsion*»<sup>11</sup>

Après sa récente toilette, elle faisait la joie de tous les paroissiens et l'admiration des visiteurs qui furent ravis du chant des vieilles cloches dont les tintements suscitaient des émotions délicieuses, un plaisir admiratif:

*Et le bronze tinte. C'est l'Angélus; l'église de bois a remplacé l'ancienne église de pierre. Mais que les cloches sont belles! On les entend parler com-*

*me les gouttes d'une harmonieuse rosée dans leur calice de bronze. Elles rendent un son d'une note si merveilleuse que j'en ressentis une vibration dans mon corps — je me signai et récitai l'Angélus en écoutant la cloche qui, à trois, chantait l'Avé Maria — et je pensais à toutes les choses.*<sup>12</sup>

En 1950 et 1951, Monsieur l'abbé Ulric Bouchard paracheva sa construction avec un soin particulier et méticuleux pour lui donner encore plus d'élégance. Il mit la dernière main aux travaux entrepris depuis vingt-cinq années.

Hélas! cet édifice où s'assemblaient les fidèles pour la célébration des cérémonies religieuses fut rasé par les flammes le onze janvier 1954.

### Curés de la période moderne

#### *L'abbé Mathias Tremblay*

L'abbé Tremblay vit le jour le 15 novembre 1857 à Saint-François-Xavier de Chicoutimi. Il fut ordonné, le 19 septembre 1886.

Curé de Saint-Urbain, de septembre 1914 à octobre 1921.

Original, lui aussi; bon comme la vie, fort comme un ours; un prêtre plein d'amour des âmes. On dit même qu'il fit de son vivant plusieurs miracles. Effectivement, de foi particulièrement naïve, plusieurs gens croyaient qu'il avait la puissance de faire des miracles; il prescrivait aux personnes souffrantes de maux de ventre inquiétants de manger une médaille de la Sainte-Vierge et la guérison s'opérait en un rien de temps; il avait semblé ordonner une guérison.



Le Presbytère de Saint-Urbain avant sa dernière restauration



La famille Pressé dans la route Sainte-Philomène, aujourd'hui la rue Sainte-Anne.

Mgr Léon-Maurice affirme que lors d'une visite pastorale où il assistait Mgr Lamarche, il dut aller aider M. Mathias, devant une grande foule de paroissiens réunis autour des confessionnaux et de la sacristie: *«J'étais résigné à me passer de souper tant il y avait de pénitents. Après en avoir confessé une dizaine environ, à ma grande surprise il n'y avait plus personne dans le confessionnal. Je sortis pour constater que la sacristie était vide. L'abbé sortit alors tout épanoui de son confessionnal et regardant Mgr Maurice il lui dit: «Hein! j'te claire ça une foule!» Son truc? Pas de formules inutiles... et parmi les péchés le plus gros... et puis un autre client.»*<sup>13</sup>

L'heure du souper lui tenait à cœur et d'après le même témoin *«il était trop gros pour faire un prêtre»*.

Il mourut à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, le 27 avril 1932.

### *L'abbé Édouard Boily*

L'abbé Boily naquit le 17 septembre 1865 à la Baie-Saint-Paul. Il fut ordonné prêtre le 4 juin 1893.

Toute sa vie, il fut un prêtre d'une très grande charité. Le jour de ses funérailles, son évêque lui rendit un bel hommage dans une brève allocution: *«Les œuvres diocésaines et les missions ont largement profité de ses largesses.»*<sup>14</sup>

Jamais les pauvres n'ont frappé en vain à sa porte. Il voyait en eux les membres souffrants de Jésus-Christ et il les secourait aux prix de tous les sacrifices.

Il construisit l'église de bois et fit là un tour de force. Il est assez facile de construire une église quand l'ancienne n'est plus.



L'abbé Mathias Tremblay,  
11<sup>e</sup> curé. 1914-1921.



L'abbé Édouard Boily, 12<sup>e</sup> curé.  
1921-1932.



L'abbé Louis Mathieu, 13<sup>e</sup> curé.  
1932-1938.



L'abbé Léonidas Dufour,  
14<sup>e</sup> curé. 1938-1939.

Mais, à Saint-Urbain, la vieille était là, attachée au toit par des tiges de fer boulonnées qu'on avait placées après le grand tremblement de terre de 1870 qui en avait lézardé les murs.

Il fut un vrai administrateur ecclésiastique.

### *L'abbé Louis Mathieu*

M. l'abbé Louis Mathieu naquit à St-Jérôme du Lac St-Jean, le 17 avril 1882. Après son ordination, le 26 avril 1914, il exerça son apostolat dans la paroisse de Saint-Urbain de 1922 à 1938. Il a toujours laissé transparaître le visage de la générosité et de la sincérité. Il a veillé sur le troupeau que Dieu lui avait confié en étant un modèle de dépassement de lui-même.

Il a été un homme pour qui vivre c'était chercher Dieu, s'enivrer de Dieu, étudier Dieu, parler de Dieu et servir Dieu!

### *L'abbé Léonidas Dufour*

L'abbé Dufour naquit le 16 mars 1896 à St-François-Xavier de Chicoutimi. Ordonné prêtre le 10 mai 1923, curé de Saint-Urbain, de septembre 1928 à septembre 1939. Il fut un bon pasteur qui mena son troupeau vers la vraie vie. Il était fort conscient de faire grandir la gloire de Dieu et de faire avancer les paroissiens dans la vie divine. De caractère jovial et communicatif, il fut un bon remède à la tristesse de ceux qui le coudoyèrent.

Un souvenir très cher resta gravé dans le cœur de ses paroissiens. Les hommes passent, mais le curé de village reste toujours le témoin de Dieu sur chaque coin de terre.

### *L'abbé Albert Tremblay*

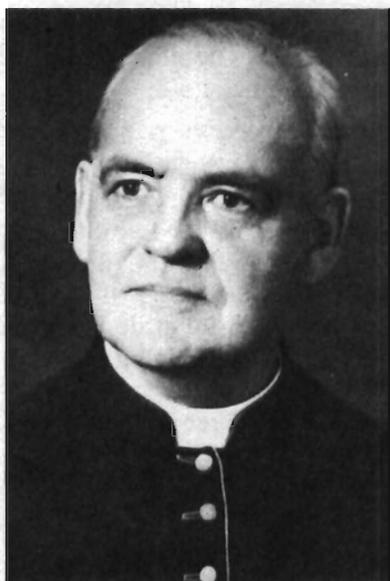
M. l'abbé Albert Tremblay naquit à Saint-Fulgence le 7 novembre 1896 et fut ordonné prêtre le 2 mai 1920.

À Saint-Urbain du 15 août 1939 au 29 septembre 1940. Son court séjour dans la paroisse de Saint-Urbain ne manqua pas de resserrer et sceller la fraternité entre les fidèles de son église. Tous furent séduits par le charme de sa simplicité. Il menait la vie d'un vrai serviteur de Dieu.

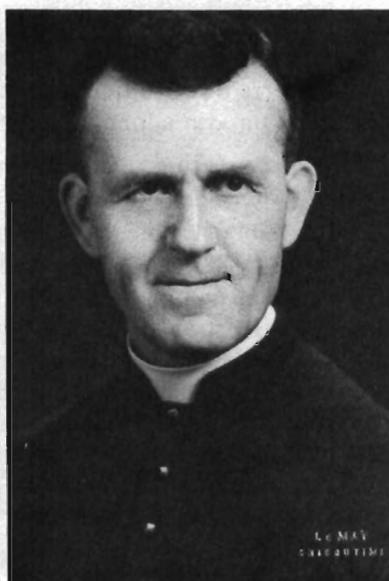
Il demeure pour ses paroissiens l'image d'un pasteur que l'on n'oublie pas.

### *Le chanoine Omer Carrier*

M. le Chanoine Carrier naquit à Saint-Anges de Ham-Nord, le 29 septembre 1896. Il consacra sa vie à Dieu, le 2 mai 1920.



L'abbé Albert Tremblay,  
15e curé. 1939-1940.



L'abbé Omer Carrier, 16e curé.  
1940-1942.



Il fut curé à une seule paroisse, à Saint-Urbain, de septembre 1940 à septembre 1942. C'était un prêtre plein de zèle et de vertu. Cependant, sa vie mortifiée et remplie de prières fera plus d'impression sur ses paroissiens que les sermons des grands prédicateurs. Les chrétiens de Saint-Urbain l'aimaient et l'admiraient parce qu'ils découvrirent en lui un homme du bon Dieu.

D'ailleurs sa vie durant, sa bonté et sa délicatesse toute charitable ne se démentirent jamais là où il exerça son ministère.

### *L'abbé Ulric Bouchard*

L'abbé Ulric Bouchard naquit à Saint-Alphonse de Bagotville le 4 juillet 1891. Il fut ordonné prêtre le 17 mai 1917 et curé de Saint-Urbain de 1942 à 1954.

En toute modestie, nous croyons pouvoir affirmer que M. l'abbé Bouchard fut le prêtre du renouveau pour la paroisse de Saint-Urbain.

Ses premières visites paroissiales dans tous les foyers lui ont appris que le manque d'instruction était une grande plaie dans la paroisse.

Dès lors, il se mit à l'œuvre. Il voulut que les enfants eussent une connaissance sérieuse du catéchisme. Chaque année plusieurs jeunes prenaient rang dans les séminaires, écoles normales, etc., allait même jusqu'à défrayer le coût des études pour les familles moins fortunées, n'exigeant en retour qu'un remboursement lorsqu'ils travailleraient après leur graduation. Ce qui prouve sa grande générosité envers ses paroissiens.

Il s'y connaissait en beaucoup de domaines: bois, culture, etc. Il a combattu fortement les brutalités, querelles, blasphèmes chez les paroissiens. Pendant douze ans, la paroisse a vécu de ses sages conseils, l'hospitalité chrétienne et les relations fraternelles paraissaient dans les habitudes de tous.

À partir de ce ministère, la paroisse de Saint-Urbain peut rivaliser avec tout le diocèse pour les nombreuses vocations et professions qui ont fleuri et qui fleurissent encore aujourd'hui.

Nous croyons que, sous la pastorale de M. le curé Bouchard, la prophétie du psaume 105 s'est réalisée: «*Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent dans l'allégresse.*»

### **Charlevoix est rattaché au diocèse de Québec**

Au mois de juillet 1951, le délégué apostolique au Canada, Monseigneur Ildebrando Antoniutti, érigeait deux nouveaux diocèses au Québec; Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Saint-Jérôme de Terrebonne.

La création de ces deux nouvelles circonscriptions ecclésiastiques occasionna un démembrement du diocèse de Chicoutimi. Une vingtaine de paroisses incluant une population catholique estimée à quelque 29,000 âmes et trente prêtres quittèrent la grande famille diocésaine de Chicoutimi pour se rattacher à celle de l'archidiocèse de Québec. À la suite de ce changement, la population de ce dernier dépassait encore 600,000 fidèles.

La formation d'un diocèse sur la Côte-Nord, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, diminuait celui de Mgr Maurice Roy d'une cinquantaine de paroisses, mais l'archevêque de Québec trouva vite une compensation avantageuse dans cette annexion de Charlevoix. Le nombre des fidèles sous la juridiction de Mgr Melançon baissait à quelque 180,000 âmes. La perte de Charlevoix fut un sacrifice généreux accompli par le diocèse saguenéen.

Du point de vue valeur des effectifs et richesse spirituelle les vingt paroisses de Charlevoix constituaient un réservoir incomparable d'apôtres pour toute la population catholique du diocèse de Chicoutimi. Que de vocations sacerdotales et religieuses ont surgi de cette région, pour le bénéfice non seulement de nos comtés mais encore de tout le Canada français! Et quelle constance dans la générosité! quelle réponse spontanée à l'appel divin la jeunesse de Charlevoix n'a-t-elle pas manifestée jusqu'à ce jour! Pour toutes ces considérations, la séparation qui vient d'être décrétée implique pour notre diocèse, un sacrifice généreux.<sup>15</sup>

## Diocèse de Chicoutimi

Le diocèse de Chicoutimi fut créé en 1878. Auparavant, les évêques de Québec y exercèrent leur juridiction comme sur les paroisses du Lac St-Jean et du Haut-Saguenay.

Au cours de la saison estivale de 1839, Monseigneur Signay, lors de sa visite pastorale dans la région charlevoisienne, dépêchait de la Malbaie une lettre épiscopale aux colons qui étaient venus s'établir à la Grande-Baie et à Chicoutimi.

Le diocèse de Québec avait donc certains droits puisqu'il avait encouragé et parrainé l'établissement et les premiers développements des paroisses de Charlevoix et du Saguenay.

L'attachement sentimental des Saguenéens aux terres ancestrales n'est pas prêt de s'éteindre. C'est de Charlevoix que sont partis les héroïques défricheurs et pionniers qui ont ouvert à la civilisation la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Les deux régions possédaient donc des liens historiques très forts qui les unissaient.

La population des districts de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean avait ses racines françaises autant que religieuses à Baie-Saint-Paul, à la Malbaie, aux Éboulements, à Sainte-Agnès et à Saint-Urbain...

Monseigneur Melançon exprimait ses sentiments de regret à peu près en ces termes: «*Tant de liens historiques rattachent ces paroisses deux fois centenaires aux parties plus jeunes de notre diocèse! Le culte des traditions et des vertus ancestrales y était conservé avec tant d'amour fidèle!*»<sup>16</sup>

### *Constatations honorantes*

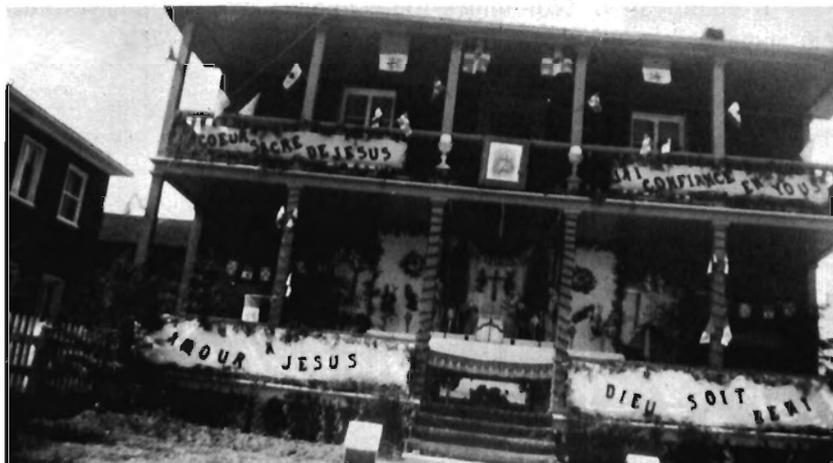
La région de Charlevoix pourvoyait le plus grand nombre de recrues sacerdotales au clergé du territoire soumis à l'autorité spirituelle de Mgr Melançon.

Charlevoix ne comptait que treize pour cent de la population diocésaine mais vingt-six pour cent des effectifs cléricaux du diocèse étaient originaires des anciennes paroisses-mères du littoral. «*C'était tout à leur honneur que d'être de véritables pépinières de vocations.*»<sup>17</sup>

### *Lourde perte ou gain appréciable*

«*C'est une lourde perte que nous subissions. Mais c'est un gain appréciable pour Québec et nous nous en réjouissons pour lui.*»<sup>18</sup>

C'est dans ces mots que Son Excellence Mgr Melançon exprimait, il y a déjà un quart de siècle, son désappointement. C'était un



À la fête du Sacré-Cœur, «les âmes goûtaient les divins apaisements apportés de la fête.»

témoignage public rendu au mérite des gens de Charlevoix qui les avaient faits ce qu'ils étaient: religieux, dynamiques, typiquement français engagés.

Mais Charlevoix acquérait quelques avantages. «*Sous la compétente et pastorale direction de l'éminent archevêque qui occupe si dignement le siège métropolitain de Québec, nul doute qu'il y trouvera de multiples avantages qui lui feront vite oublier la tristesse de la séparation.*»<sup>19</sup>

### *Les industries de Saint-Urbain*

#### Les moulins à scie<sup>20</sup>

Plusieurs petits moulins à scie ont vu le jour à Saint-Urbain. Il en existe encore un aujourd'hui.

Il semble qu'un moulin a été construit par Pitre Boivin et «*Tommesse*» (Thomas) Bergeron en 1904. Il a brûlé vers 1909. Il fut rebâti par Clovis Bouchard et Médéric Brassard et fonctionna pour le service de toute la paroisse.

Vendu à Adélarde Saulnier et Adélarde Girard, il marcha sous leur direction pendant quatre ans. On rapporte que la mort d'Adélarde Saulnier le fit vendre à Antonio et François Gagné. Ils en furent propriétaires pendant cinq ans et le revendirent à Alphonse Girard en 1930. Il fonctionna jusqu'en 1950. Après quoi, le moulin fut démantelé et la machinerie fut vendue. Il était situé sur l'ancienne route Ste-Philomène.

Il employait trois hommes toute l'année trois ou quatre jours par semaine.



La Saint-Jean-Baptiste en 1934.



L'ancien moulin à scie sur la route Sainte-Anne. Acheté par M. Alphonse Girard en 1930, il fonctionna vingt ans, avant d'être démanté.

### *L'industrie du bleuets*

Il fut une époque à Saint-Urbain et même dans tout le comté de Charlevoix que l'un des produits très rémunérateurs était le bleuets, airelle du Canada, petit fruit de couleur bleue et agréable au goût, que l'on cueille au début du mois d'août.

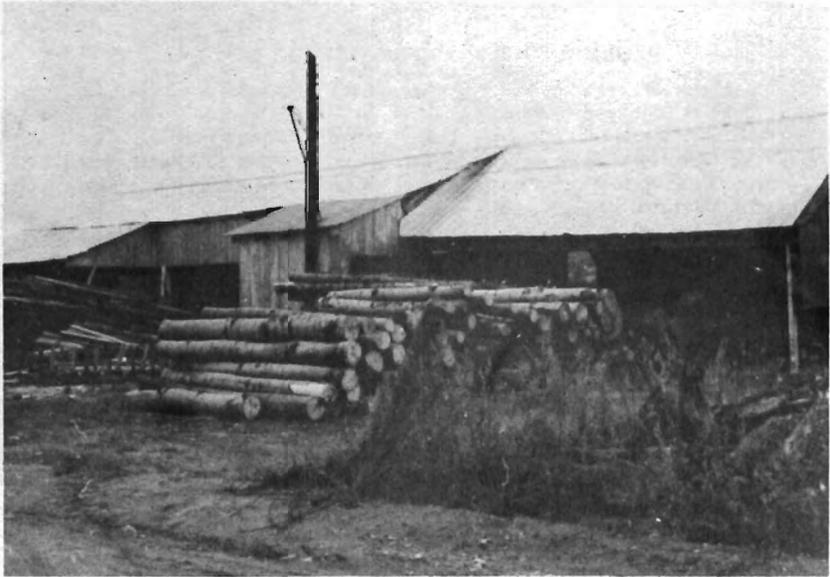
Le temps de la fenaison terminé, presque tout le monde allait cueillir des bleuets. Les plus grosses cueillettes se firent vers les années 1938-1939. Saint-Urbain connut alors une extension progressive et rationnelle de l'industrie du bleuets qui rapporte à des familles jusqu'à \$1,500. par saison.

Les transactions commerciales se faisaient par les voies les plus rapides et au petit bonheur à Baie-Saint-Paul. Même des négociants américains achetaient des quantités considérables.

### *La « grande bleuetière »*

La population de Saint-Urbain cueillait ses bleuets dans le rang Crais-Crais, au pied des monts et dans la forêt déboisée de la seigneurie du Séminaire de Québec, terre naturellement féconde en bleuets, à quarante-cinq milles de la frontière qui la sépare du Parc National des Laurentides.

La superficie totale des terrains accessibles représentait cent milles carrés au nord des paroisses de Saint-Urbain, Sainte-Agnès et Saint-Hilarion.



Moulin à scie de Saint-Urbain  
La forêt se soumet au travail de l'homme

### *Des abus...*

L'appât du gain engendra des conséquences néfastes. D'abord, fréquemment les ramasseurs de bleuets ajoutaient délibérément au fond des boîtes des feuilles ou de « *gros jupons* ». On ne fait pas manger des feuilles aux New-Yorkais deux fois ! Ces procédés enfantins nuisirent beaucoup au marché. De plus, tous les sept ou huit ans, les cueilleurs de bleuets incendiaient le terrain pour favoriser les plants de bleuets qui poussent au soleil et dans un champ dépouillé. Les autorités du Séminaire s'insurgèrent contre cette pratique qui empêchait la forêt de se renouveler. En vingt-huit ans, le Séminaire dut subir les dégâts de quatre ou cinq incendies majeurs.

Malgré la défense faite par le Séminaire d'aller ramasser des bleuets, depuis 1928 ou 1929, les gens y mettaient maintenant le feu à tous les ans !

Afin d'établir un contrôle pour limiter les incendies, la seigneurie du Séminaire voulut établir la direction de l'administration selon le principe de l'émission de permis au coût de .50 pour la saison, renouvelable chaque semaine. Ce système avait l'avantage de faire savoir où le détenteur du permis cueillait à chaque semaine ses bleuets et ainsi de trouver plus facilement les incendiaires...

La population refusa le système de permis. À partir de 1933, les propriétaires interdirent absolument l'accès aux terrains de leur seigneurie et avec raison.

### REQUÊTE POUR LA CUEILLETTE DES BLEUETS

Mgr le Supérieur et tout le Conseil du pet. Séminaire de Québec,  
 Nous soussignés, requérants, de la paroisse de Saint-Urbain, nous vous demandons, au nom du bon Dieu, pour toutes nos pauvres familles, la permission de faire la cueillette des bleuets, sur vos terrains, cet été. Nous vous promettons de faire tout notre possible pour prévenir tout incendie et tout ce qui pourra détériorer votre propriété.

M. le Curé, se charge de faire comprendre à ses paroissiens leurs devoirs à ce sujet.

M. Louis Mathieu ptre, Curé  
 Thomas Louis Fortin, Maire  
 Joseph Bouchard (ed)  
 J. Edward Bouchard  
 Pierre Harvey  
 Delphis Bouchard  
 Alphonse Bouchard  
 Barthélémy Gauthier  
 Michel Gauthier  
 Onésime Gilbert  
 Athanase Gilbert  
 Albert Gilbert  
 Eugène Tremblay  
 Joseph Simard  
 Onésime Simard  
 François Gilbert  
 Victor Fortin Fils  
 Victor Fortin  
 Lorenzo Gilbert  
 Néré Tremblay  
 Marcellin Bradet  
 Daniel Tremblay  
 Théophile Gauthier  
 Essiard Philippe  
 Patrice Picard  
 Albény Gagnon  
 Charles Gauthier  
 Oscar Bouchard  
 Albert Gauthier  
 Louis Tremblay  
 Philippe Girard  
 Moise Tremblay  
 Hippolite Gagné  
 Isidore St-Glais  
 Girard Girard  
 Joseph Bissonnette  
 Célestin Dufour  
 Idola Degone

Brisimond Degonne  
 Ernest Bradet  
 Aimé Nepton  
 Almas Simard  
 Vézina Fortin  
 Joseph Ménard  
 Ligorie Simard  
 Adélard Lajoie  
 Raoul Duchesne  
 Jos Labbé  
 Alfrédo Gilbert  
 Adélard Simard  
 Joseph Girard  
 Irène Lavoie  
 Louis Duchaine  
 Atonies Bouchard  
 Albert Bouchard  
 Joseph Tremblay  
 Joseph Gagné  
 Joseph Fortin  
 Toucin Girard  
 Elie Murray  
 Pierre Gagné  
 Ovide Bradet  
 Delphis Bouchard fils de Ulric  
 Wilfrid Gravel  
 Xavier Simard  
 Justin Bouchard  
 Méréde Simard  
 Joseph Clovis Bouchard  
 Alphé Bouchard  
 Mde Vve Ludger Bradet  
 Emmanuel Gagné  
 Jos. Oscar Gagné  
 Adélard Simard  
 Mde Vve Edmond Gagné  
 Joseph Harvey  
 Ferdinand Godbout

Veuve Dorila Tremblay  
 Mde Oscar Ouellette  
 Augustin Tremblay  
 Napoléon Fortin  
 J.-A. Tremblay  
 Charles Fortin  
 Charles Patrice Girard  
 Méréde Tremblay  
 Nérée Morin  
 Mde François Girard  
 Rosario Bouchard  
 Alfée Gauthier  
 Xavier Tremblay  
 Edmond Simard  
 Charles Fortin  
 Napoléon Gagnon  
 Georges Gagnon  
 Albert Fortin  
 Zoelle Fortin  
 Méréde Larouche  
 Jule Simard  
 Pitre Simard  
 Edgar Fortin  
 Alfred Gagné  
 Adélard Harvey  
 Antonien Fortin  
 Lauriat Fortin  
 Ludger Labbé  
 Victor Labbé  
 Napoléon Boily  
 Alfred Boily  
 Abel Lavoie  
 Albert Girard  
 Philip Marier  
 Auguste Simard  
 Toussaint Girard  
 sec. trés.

Requête reçue le 2 juillet 1936 — j'ai répondu que la décision de défense du Conseil du Séminaire reste irrévocable. Il faut protéger le reboisement contre les incendies.

Camille Roy P.  
 Supérieur du Séminaire.

Ces paroissiens de Saint-Urbain présentent aux autorités du Séminaire une requête pour l'autorisation de faire la cueillette des bleuets.

SÉMINAIRE 79 No 87A

St-Urbain, le 29 juillet 1936.

A Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve  
Archevêque de Québec



Eminence, Une bonne moitié de la paroisse de St-Urbain, dans le comté de Charlevoix, est comprise dans les limites de la seigneurie du Séminaire de Québec.

A proximité de notre paroisse, il y a une étendue assez considérable de terre où poussent les bleuets. Le feu y a été mis il y a trois ans...et y a fait des dommages considérables. Depuis ce temps, le Séminaire fait défense de cueillir les bleuets sur son terrain.

Eminence, nous avons un grand nombre de familles pauvres qui en souffrent, et cet été tout particulièrement, à cause du manque de travail.

Serait-ce trop vous demander, Eminence, de dire un bon mot aux autorités du Séminaire, en faveur de nos familles pauvres.

Nous promettons de recommander, du haut de la chaire, la plus grande prudence. Auparavant, nous soumettons humblement la chose à notre vénéré Evêque, Monseigneur Charles Lamarche.

Daignez agréer, Eminence, l'expression de nos plus sincères remerciements.

Votre respectueux serviteur en N.-S.

*Louis Mathieu, ptre,  
Curé de St Urbain  
Comté de Charlevoix*

Archives du Séminaire de Québec

SÉMINAIRE 79 No 87A

L'abbé Louis Mathieu demande à Mgr J.M.R. Villeneuve d'intercéder auprès des autorités du Séminaire pour que les paroissiens de Saint-Urbain obtiennent l'autorisation de faire la cueillette des bleuets.

(A.S.Q.)

Trois ans après, la population de Saint-Urbain revint à la charge. Le 2 juillet 1936, les paroissiens présentèrent aux autorités du Séminaire une requête de 112 signataires pour obtenir l'autorisation de faire la cueillette des bleuets, permissions qu'ils avaient déjà sollicitées. Entretemps, dans une lettre datée du 29 juillet, M. le curé Mathieu demanda au Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec, d'intercéder auprès des autorités du Séminaire pour aider la cause des paroissiens de Saint-Urbain. De son côté, Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, avisait lui aussi son homonyme de Québec que le Séminaire devrait trouver une solution à cette situation délicate. Dans une lettre envoyée, le 29 juillet il allègue deux raisons :

a) *Il est arrivé déjà dans le passé que nos gens ont mis volontairement le feu pour favoriser la pousse future des bleuets. C'est intolérable.*

*M. le curé s'engage à faire l'instruction de son peuple. Il possède l'intelligence, le prestige et l'autorité pour le faire avec succès.*

b) *Il serait peut-être bien irritant pour ces familles indigentes évincées de regarder périr les bleuets sur ces maigres terres qu'elles s'étaient habituées à considérer comme leur fief. Elles maudiraient cette espèce de droit du seigneur. Mais d'autre part, il est certain que le droit de propriété n'est pas un vain mot. Je suis sûr que les MM. du Séminaire trouveront une bonne solution au problème et que leur refus même temporaire constituera une bonne leçon, et bien méritée, aux intéressés.*<sup>21</sup>

Les résultats de toutes ces démarches ne changèrent en aucun point la décision irrévocable du Conseil du Séminaire. Il fallait protéger le reboisement contre les sinistres causés par le feu.

Ne s'intéressant guère à l'exploitation de l'industrie du bleuet, il fallait au Séminaire une forêt productive. Il lui coûtait plus de \$1,000 par année pour protéger son territoire.

La Seigneurie soumit donc à l'automne 1935 à M. Edgar Rochette, député, un projet d'échange de ses sylves contre des futaies, déboisée à l'époque, du Parc National. Le gouvernement aurait pu par la suite constituer une réserve forestière expressément déboisée pour l'exploitation massive du bleuet par les populations environnantes. Les revenus d'une récolte d'après une estimation sommaire pouvaient rapporter jusqu'à \$20,000.

Avec pareil arrangement, le Séminaire n'aurait plus à subir les conséquences fâcheuses de certains « *citoyens malcommodes* ». M. Rochette n'a pas travaillé à la réalisation de ce projet bien qu'il eût dit qu'un tel échange devait se réaliser.<sup>22</sup>

## Occupation de la population

Aujourd'hui encore l'immensité de la forêt laurentienne et le voisinage immédiat du Parc National favorisent deux genres d'occu-



A Son Eminence le Cardinal J.M.R.Villeneuve,  
Archevêque de Québec.

Eminentissime Seigneur:-

M. le curé Mathieu me demande d'apostiller la supplique qu'il a l'honneur d'adresser à Votre Eminence. On est en présence d'une situation délicate.

a) Il est arrivé déjà dans le passé que nos gens ont mis volontairement le feu pour favoriser la pousse future des bleuets. C'est intolérable.

M. le curé s'engage à faire l'instruction de son peuple. Il possède l'intelligence, le prestige et l'autorité pour le faire avec succès.

b) Il serait peut-être bien irritant pour ces familles indigentes évincées de regarder périr les bleuets sur ces maigres terres qu'elles s'étaient habituées à considérer comme leur fief. Elles voudraient cette espèce de droit du seigneur. Mais d'autre part, il est certain que le droit de propriété n'est pas un vain mot. Je suis sûr que les Mm. du Séminaire trouveront une bonne solution au problème et que leur refus même temporaire constituera une bonne leçon, et bien méritée, aux intéressés.

Agréez, Eminence Rme, l'hommage de mes respectueux sentiments en N.S.

Archives du Séminaire de Québec

*Charles, év. de Beaudouin*

SÉMINAIRE 42 No 84B

Mgr Charles Lamarche avise Mgr S.J.-M.-P. Villeneuve qu'il espère que le Séminaire trouvera une solution au sujet de la cueillette des bleuets par les paroissiens de Saint-Urbain.

(A.S.Q.)



À Saint-Urbain, aucune discrémiation vers 1930. Les femmes libérées comme Mme Clara Bouchard pourraient être pompistes.

pation: le défrichage et la mise en chantier des parcelles de domaines privés restées boisées. Nombreux sont les cultivateurs qui réussissent à équilibrer le budget de leur entreprise agricole grâce au complément de l'exploration forestière; aussi il y a l'exploitation industrielle des forêts du parc National ou du comté. Cette industrie contribue à la création d'emplois secondaires comme le transport du bois soit par la drave ou le « camionnage ».

La beauté du site de Saint-Urbain, voisine avec des régions sauvages, ponctuées de paysages bucoliques et de montagnes abruptes et érodées lui confère une certaine disposition naturelle pour l'industrie touristique.

Saint-Urbain retient également l'attention des amateurs de la vie en plein air. Comme la majorité des paroisses environnantes, la municipalité possède bon nombre de clubs et de camps, ce qui procure des emplois de gardiens de clubs ou de guides à une partie de la population. Le ministère du tourisme québécois emploie plusieurs personnes de la paroisse.

En plus, je signale à l'attention que depuis quelques années une fraction de la population de Saint-Urbain trouve un emploi au centre Hospitalier de Charlevoix.



«... comme pour un complot de chasse».

F.-A. SAVARD

## 6. Les industries actuelles

### A. De type agricole

- 1) Aviculture (3 principaux)
- 2) Ferme d'élevage (Animaux de race)
- 3) Moulin à farine (Meunerie Charlevoix)

### B. De type forestier

- 1) Moulin de sciage
- 2) Entrepreneurs forestiers (5)
- 3) Transport forestier

### C. De type artisanal

- 1) A.F.E.A.S.
- 2) peinture
- 3) antiquité



Photo Paul Gauthier

Ancienne boutique de forge dans le bas de Saint-Urbain



L'ancien magasin général





### Un admirateur de Saint-Urbain

William Hume Blake était le fils de Samuel Hume Blake, avocat, puis juge de Toronto, fondateur du «*Wycliffe College*» de Toronto, et le petit-fils de William Hume Blake, ancien Solliciteur général du Haut-Canada dans la seconde administration Baldwin-Lafontaine, et qui mourut à Toronto, juge en chef de la Cour d'Appel.

W. H. Blake, le jeune passionné pour nos campagnes québécoises et, en particulier, pour cette race forte, aventureuse, des hommes des bois, guides forestiers, bûcherons ou même colons, ne pouvait rester indifférent au beau récit de Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*. Aussi, en fut-il le premier traducteur en anglais. Il en a fait un livre classique pour ses contemporaines.

Damase POTVIN

C'était un écrivain. Il nourrissait son inspiration à Saint-Urbain; William Blake

## RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> A. S. Q., lettre de Mgr Laflamme adressée à M. Rodolphe Forget, député de Charlevoix, au sujet des gisements de fer titané de Saint-Urbain et d'un brevet d'invention pour M. H. Ladoff, décembre 1906.
- <sup>2</sup> S. H. S., lettre de E. P. Bender à J. Girard, 31 oct. 1913, Doc. 358i.
- <sup>3</sup> S. H. S., lettre de J. Girard à Julius Altchul, esq., 16 déc. 1913, Doc. 358m.
- <sup>4</sup> S. H. S., lettre de F.-X. Girard à J. Girard, 9 mars 1913, Doc. 358g.
- <sup>5</sup> S. H. S., lettre de J. Girard à E. P. Bender, 12 mars 1914, Doc. 358e.
- <sup>6</sup> S. H. S., lettre de J. Girard à E. P. Bender, 25 mars 1914, Doc. 358m.
- <sup>7</sup> Simard, Léon « les mines de fer de Saint-Urbain », dans *Plein Jour sur Charlevoix*, 13 oct. 1976, p. 11.
- <sup>8</sup> S. H. S., Bouchard, Ulric, *Souvenirs*. Dossier 28, pièce 2, 1ère section, p. 3.
- <sup>9</sup> *Ibid.*, p. 1.
- <sup>10</sup> *Bulletin des Recherches historiques*, « Les Abénakis à Saint-Urbain de Charlevoix », Québec, janvier 1901, Vol. VII, N. 1, p. 138.
- <sup>11</sup> A. S. U.
- <sup>12</sup> Léonce Boivin, *Op. cit.*, pp. 105-106.
- <sup>13</sup> Notes de l'auteur.
- <sup>14</sup> Extrait de *L'annuaire du Séminaire de Chicoutimi, 1932-1933*, série VII, No. 51-3, pp. 1217-1218.
- <sup>15</sup> Extrait de la revue *Témoignage*, juillet-août 1951, Vol. III, No. 5 et 6, p. 37.
- <sup>16</sup> Genest, Omer, « Roma a parlé... » dans le *Progrès du Saguenay*, jeudi 26 juillet 1951.
- <sup>17</sup> *Id.*
- <sup>18</sup> *Id.*
- <sup>19</sup> *Id.*
- <sup>20</sup> S. H. S., d'après « les souvenirs de M. Ulric Bradet », Dossier 28, 2.
- <sup>21</sup> A. S. Q., Séminaire 79, No. 87B Lettre de Mgr Charles Lamarche à son Éminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Archevêque de Québec.
- <sup>22</sup> A. S. Q., Séminaire No. 87C. D'après les notes de Camille Roy, supérieur du Séminaire de Québec sur cette portion de terrain de la Seigneurie du Séminaire, août 1936.
- <sup>23</sup> D'après Daniel Bradet et Béatrice Duchesne, *Saint-Urbain vous accueille*, notes de cour, p. 10.



*Les dernières heures du temple sont  
des heures d'épouvantable agonie.*

## CHAPITRE VII

### SAINT-URBAIN, UN VILLAGE ÉPROUVÉ

« Oh! que de misère... »

F.-A. SAVARD

## Le grand feu de 1952

### *Origine du feu*

En ce matin ensoleillé de la mi-juin 1952, rien ne laisse soupçonner une catastrophe imminente. Il vente fort; c'est tout.

Vers 9 h 30, une famille devient victime d'une erreur involontaire. Un incendie débute en trombe en plein centre du village, à la

maison de M. Louis Duchesne. Avivées par un vent violent du nord-est, les flammes ont tôt fait de se communiquer aux demeures, puis à toutes les autres constructions sur une distance d'un demi-mille environ. En un rien de temps, Saint-Urbain présente le spectacle d'une véritable mer de feu au-dessus de laquelle plane une âpre mouvante fumée.

Quelques heures ont suffi pour anéantir le pittoresque village de Saint-Urbain, œuvre de tant de labeurs.

### *Quelques témoignages*

Voici quelques témoignages de villageois qui vécurent cette terrible journée du 13 juin 1952, le plus grand désastre dans notre histoire paroissiale.

M. Clément Duchesne nous raconte le début de l'incendie :

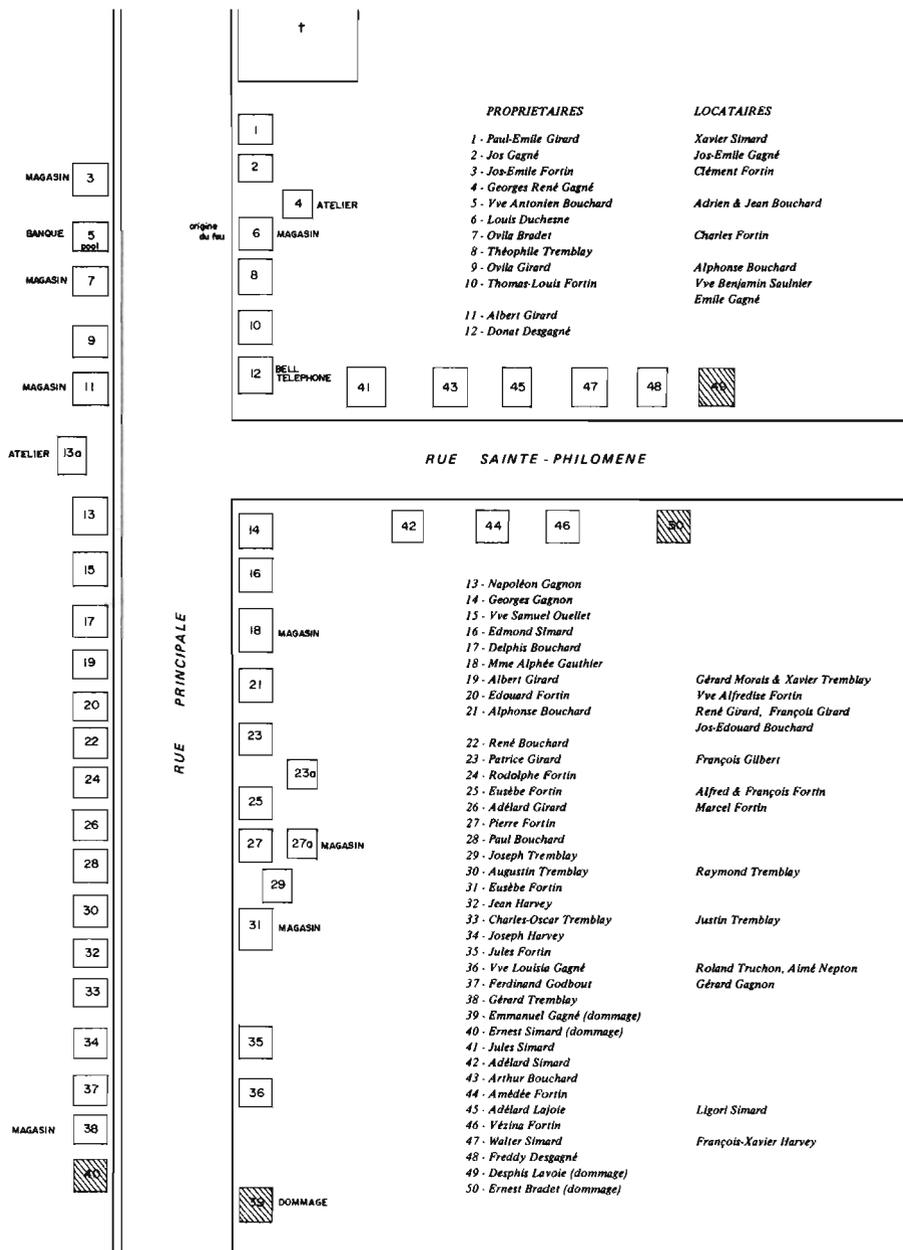
*J'ai posé un gallon de peinture sur le poêle électrique et j'ai tout de suite fermé la clé du poêle. Mais juste à ce moment il se produisit une explosion. (...)*

*Je venais de prendre ce gallon de peinture à terre et je l'avais posé sur le poêle. Immédiatement, j'interrompis le courant et c'est à ce moment que le feu éclata. Il se répandit en un instant dans toute la maison qui fut remplie d'une fumée bleue. Je dis à maman et à ma sœur de s'éloigner tout de suite et c'est moi qui défonçai une fenêtre pour faire sortir marraine.<sup>1</sup>*



Feu de 1952

*«...ce fut un travail d'enfer... les hommes se démenaient entre deux vagues de fumée.»*



Malgré l'ampleur de la conflagration, il n'y eut pas de panique. Tous les citoyens unirent leurs efforts pour déménager les meubles des maisons menacées et abriter les familles éprouvées.

M. Joseph Bouchard nous rapporte encore :

*Celà commença si soudainement. Nous avons bien un service rudimentaire pour combattre les petits incendies ; nous ne pouvions faire face à une conflagration semblable.*

*Les pompiers de la Malbaie, de Baie-Saint-Paul et de Clermont, et les employés du service de protection contre les incendies du gouvernement dans le parc des Laurentides sont venus à notre rescousse :*

*Ils ont été obligés de pomper l'eau dans des mares et des ruisseaux à plusieurs milles de distance, car notre réservoir fut rapidement vidé.<sup>2</sup>*

### *Premiers rapports*

Voici d'abord de larges extraits d'un article paru dans le journal *Le Devoir*, le lendemain du désastre :

*Presque tous les principaux immeubles ont été détruits. Ils comprenaient deux magasins généraux, la Caisse populaire, le bureau de postes aménagé dans une maison privée, et la Centrale à deux étages de la compagnie de téléphone du Québec.*

*Une ligne téléphonique d'urgence a été établie mais le village est privé de tout autre moyen de communication.*

*L'église... n'a pas été touchée. Un ruisseau la sépare de la partie du village où l'incendie a éclaté. Cependant, les pompiers craignant que les flammes traversent l'étroit ruisseau et n'atteignent le toit de l'édifice, ont arrosé le temple avec l'eau qu'il pouvait pomper.*

*Le maire Joseph Bouchard, qui a dirigé la lutte contre le feu peu de temps après le début de l'incendie, a déclaré plus tard que cela semblait « d'abord comme un incendie ordinaire. Mais le vent du nord-est s'est levé. Puis l'incendie a échappé à tout contrôle. »*

*Les premiers à se rendre sur les lieux furent des hommes de La Galette, un poste de protection de la forêt. D'autres brigades de volontaires sont bientôt venues se joindre à eux. Le manque d'eau a nui sérieusement au travail des pompiers.<sup>3</sup>*

**Le lendemain, samedi le 14 juin, *Le Soleil* ajoutait les détails suivants :**

*Sous la direction de M. Osear Pagé, des membres de ce personnel parcoururent en moins d'une demi-heure la distance entre La Galette et Saint-Urbain. Leur première tâche en arrivant au village menacé fut de protéger l'église où M. l'abbé U. Bouchard dirigeait le combat contre l'incendie, en compagnie de son vicaire, M. l'abbé Léon Côté. Lorsque tout danger fut disparu du côté de l'église, les pompiers des paroisses voisines et ceux de St-Urbain à l'aide de pompes installées dans des ruisseaux et des mares, entreprirent d'arrêter la marche des flammes.*

*Le réservoir de l'aqueduc de Saint-Urbain avait été rapidement vidé et il a fallu aller pomper l'eau jusqu'à six milles du village.*

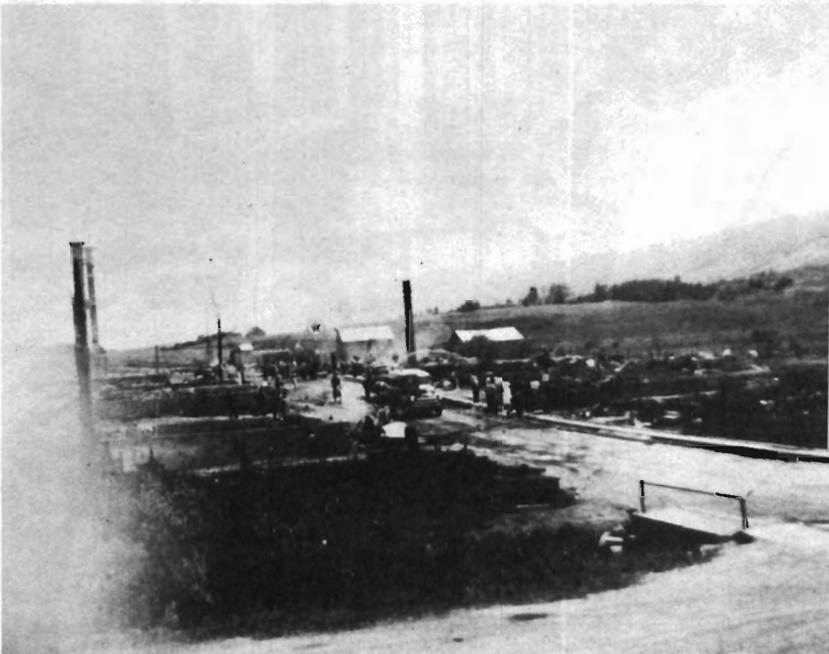
### *Déménagements*

*Les occupants des premières maisons incendiées ne purent rien sauver du désastre. Mais lorsque le maire Bouchard, le curé et les conseillers municipaux constatèrent qu'on ne pourrait éviter une conflagration, le mot d'ordre fut donné à tous les voisins de déménager tout ce qu'ils pourraient sauver. Et ce fut alors un spectacle à la fois tragique et édifiant. Tous les citoyens s'entraidèrent, chacun prêtant ou un camion, ou une voiture, ou une auto. On vit même des chevaux attelés à des sleds et transportant des effets de ménage. On déménagea un peu partout et à trois ou quatre milles de Saint-Urbain, on voyait hier soir des objets de tous genres éparpillés dans les cours ou devant les demeures de maison hospitalières dont les occupants avaient abrité les familles des sinistrés.*

### *Appel à Dieu*

*Dans la partie du village qui n'était pas encore affectée par la conflagration, les gens priaient et demandaient la protection de Dieu. À plusieurs endroits on voyait des cadres du Sacré-Cœur et de la Sainte Vierge placés à l'extérieur des maisons. Et la marche des flammes s'arrêta. Du côté sud du village la maison de M. Ad. Simard fut enfin protégée; du côté nord, la résidence de Mme Veuve Emmanuel Gagné fut menacée à quelques reprises, on dut même l'arroser afin de la sauver.*

*Pendant ce temps, MM. les abbés Bouchard et Côté visitaient les sinistrés auxquels ils apportaient le réconfort de leur présence et de leurs prières.*



*Quelques heures ont suffi pour anéantir le pittoresque village de Saint-Urbain.*

*Les secours*

*En fin d'après-midi, on entendait de temps à autre un appel au maire : « Le feu reprend là-bas ! » mais heureusement on réussit à empêcher toute nouvelle alerte et les autorités purent consacrer tout leur temps à l'organisation des secours.*

*On avait fait appel à la Croix Rouge. Celle-ci demanda l'aide de l'armée et, hier soir, le quartier-général de la région militaire de l'est envoyait du camp Valcartier une trentaine d'hommes du Royal 22e Régiment avec huit camions*



*On priait « devant les images pieuses suspendues ici et là comme des barrières de protection ».*

F.-A. SAVARD

Une manufacture et une maison incendiées dans la nuit à St-Ernie

EDITION FINALE

# LE SOLEIL

Le quotidien pour le jour et la nuit dans la ville et le district de Québec  
 75, AVENUE DE LA LOI  
 Québec, Québec, le 15 juin 1952

Prix: 1000 (1952)

---

## Près de 400 personnes sont sans abri



**Les deux tiers du village de St-Ernie sont sans abri. On compte au moins 32 maisons et établissements commerciaux incendiés. — Des centaines de familles sont sans toit. Les pertes sont énormes. Le feu a été éteint à 5 h 15.**

La Cote-Beauport et l'Amont viennent accueillir la population.

St-Ernie, Québec. — Un vaste incendie a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi au village de St-Ernie, dans le district de Québec. Le feu a détruit une grande manufacture et une maison, et a incendié au moins 32 autres maisons et établissements commerciaux. Des centaines de familles sont sans toit. Les pertes sont énormes. Le feu a été éteint à 5 h 15.

La Cote-Beauport et l'Amont viennent accueillir la population.

St-Ernie, Québec. — Un vaste incendie a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi au village de St-Ernie, dans le district de Québec. Le feu a détruit une grande manufacture et une maison, et a incendié au moins 32 autres maisons et établissements commerciaux. Des centaines de familles sont sans toit. Les pertes sont énormes. Le feu a été éteint à 5 h 15.

La Cote-Beauport et l'Amont viennent accueillir la population.

### An violent incendie à Saint-Ernie

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi au village de Saint-Ernie, dans le district de Québec. Le feu a détruit une grande manufacture et une maison, et a incendié au moins 32 autres maisons et établissements commerciaux. Des centaines de familles sont sans toit. Les pertes sont énormes. Le feu a été éteint à 5 h 15.

### Clément Duchesne fait un touchant récit du début de l'incendie

Clément Duchesne, propriétaire de la manufacture incendiée, raconte comment le feu a commencé et comment il a vu ses biens détruits. Il décrit la panique et la confusion qui ont régné pendant la nuit.

### Lettre aux électeurs de la province de Québec

Les candidats politiques adressent une lettre aux électeurs de la province de Québec, leur exprimant leurs vues sur la situation actuelle et leur programme.



### Les élections provinciales

Les élections provinciales approchent, et les candidats s'efforcent de convaincre les électeurs de leur programme.

PREMIÈRE PAGE du Journal LE SOLEIL, samedi, 15 juin 1952.

chargés de couvertures, de tentes et de vivres. Plusieurs membres de la Croix-Rouge sont aussi arrivés sur les lieux et l'on installait, tard hier soir, les tentes qui abriteront pendant au moins trois jours les familles privées de demeures.

*Des sinistrés ont aussi été logés dans le couvent et à l'école.*

*Des personnes accourues de paroisses voisines ont charitablement amené avec elles plusieurs familles qui pourront loger à la Malbaie, à la Baie-Saint-Paul ou à Clermont. Les familles dont la demeure a été épargnée par la conflagration à Saint-Urbain se sont empressées aussi de secourir les sinistrés.*

*Hier soir, les communications téléphoniques avec Saint-Urbain étaient interrompues mais on travaille activement à les rétablir.*

*Le maire Bouchard déclarait, hier, que tous les sinistrés possèdent des assurances mais que celles-ci ne couvrent pas les dommages.<sup>4</sup>*

## Les sinistrés

À la fin de cette journée d'affliction, plus des deux tiers du village de Saint-Urbain étaient détruits.

Environ 350 personnes étaient sans foyer, sans vivres, sans vêtements. Cinquante-deux demeures et immeubles commerciaux n'existaient plus. Les autorités civiles et religieuses s'empressèrent de dresser un premier bilan des pertes :

*En fin de jour, hier, le maire Bouchard et M. l'abbé U. Bouchard, curé de la paroisse, pouvaient établir ainsi la liste des familles éprouvées par l'incendie :*

*M. Gérard Tremblay, boucher; M. Ferdinand Godbout; Mme Edmong Gagné; M. Jules Fortin, restaurant; M. Jos Harvey; M. Jean Harvey; M. Augustin Tremblay; M. Jos Tremblay; M. Gérard Tremblay; M. Eusèbe Fortin magasin général; M. Paul Girard; M. Paul Bouchard; M. P.-R. Fortin, agent de la compagnie Légaré dont tout le stock fut incendié; M. Ad. Girard; M. Eusèbe Fortin, maison privée; M. Rod. Fortin, secrétaire de la municipalité;*

*M. René Bouchard; M. Saul Simard; M. Delphis Bouchard; M. Ed. Fortin; M. Ernest Patry; M. Alp. Bouchard; M. Joseph Bouchard; M. Edmond Simard, garage; Mme Samuel Ouellet; Mme Napoléon Gagnon, maison privée et boutique de forge;*

*M. G. Gagnon dont la maison logeait la Caisse Populaire; M. Albert Girard, magasin général; M. Joseph Labbé, garage en construction; M. Donat Desgagné où était installé le central téléphonique; M. Thomas-Louis Fortin; M. Ovila Girard; M. Ovila Bradet; M. Théophile Tremblay, hôtel; Mme veuve Ant. Bouchard, où était installé le bureau de la Banque Canadienne Nationale et une salle de pool; M. Jos. Gagné, bureau de poste;*

*M. Geo.-René Gagné, cordonnier; M. Jos. Fortin (Émile), magasin; M. Léopold Bouchard; M. Dorila Bouchard; M. Toussaint Villeneuve; M. Justin Tremblay; M. Marcellin Fortin; M. Clément Fortin; Mme Alf. Fortin;*

*M. Louis Duchesne, restaurant et maison privée là où l'incendie éclata; M. Raymond Tremblay; M. Gérard Tremblay; M. Léon M. Simard; M. Chs.-O. Tremblay; M. Xavier Tremblay; M. Edmond Fortin; M. Alphée Gauthier;*

*Dans la route Ste-Philomène, M. Adélarde Lajoie; M. Jules Simard; M. Vézina Fortin; M. Amédée Fortin; M. Freddy Gagné; M. Delphis Lavoie.*

*Le sommaire des pertes est le suivant: 4 magasins généraux; la Caisse Populaire; la succursale de la Banque Canadienne Nationale; le bureau de*

poste et celui du téléphone; 40 résidences privées; des restaurants et autres constructions.<sup>5</sup>

*Des cendres fumantes*

*La Fête-Dieu a revêtu un caractère particulier aujourd'hui à Saint-Urbain de Charlevoix. Comme jadis en pareille occurrence, la procession n'a pas défilé dans les rues du village. Au gai spectacle des demeures abondamment pavoisées a succédé un panorama de ruine et de désolation depuis la tragique conflagration qui, il y a deux jours, réduisait en cendres presque la moitié du village. Dimanche matin, la population s'est rendu en grand nombre aux offices du jour. Le curé a pris la parole à toutes les messes pour exhorter la population à la résignation devant l'épreuve, et l'engager à commencer sans retard l'œuvre de la reconstruction. Le pasteur de Saint-Urbain a demandé à chacune de ses ouailles de ne pas s'en prendre à la Providence, mais exhorté chacun à rentrer en soi-même et à tirer une leçon pratique du malheur qui a frappé la population. Il a enfin demandé à tous les paroissiens sinistrés de faire preuve de courage et de prendre ses responsabilités dans le but d'accélérer la reconstruction des maisons du village, ravagées par l'incendie.<sup>6</sup>*

Dès dimanche après-midi, plus de deux cents hommes se sont mis à l'œuvre pour dégager les ruines de quarante-quatre édifices détruits par le sinistre. Une cinquantaine de camions transportèrent les débris calcinés à un dépotoir à l'extérieur du village de Saint-Urbain.

Le lendemain midi, l'Honorable Maurice Duplessis annonçait à Arthur Leclerc qui lui avait exposé la tragique situation qui existe présentement à Saint-Urbain, qu'il enverrait immédiatement un enquêteur à Saint-Urbain afin d'évaluer les dommages.



Arrivées par un vent du Nordet. Les flammes ont tôt fait de se communiquer aux demeures voisines.



Un Panorama de ruine et de désolation

Encouragés par de nombreux secours, les paroissiens de Saint-Urbain se remirent à l'œuvre. Les comités organisés pour souscrire en faveur des sinistrés ont déjà reçu environ \$5,000 en vêtements et matériaux de construction et \$1,600 en argent.

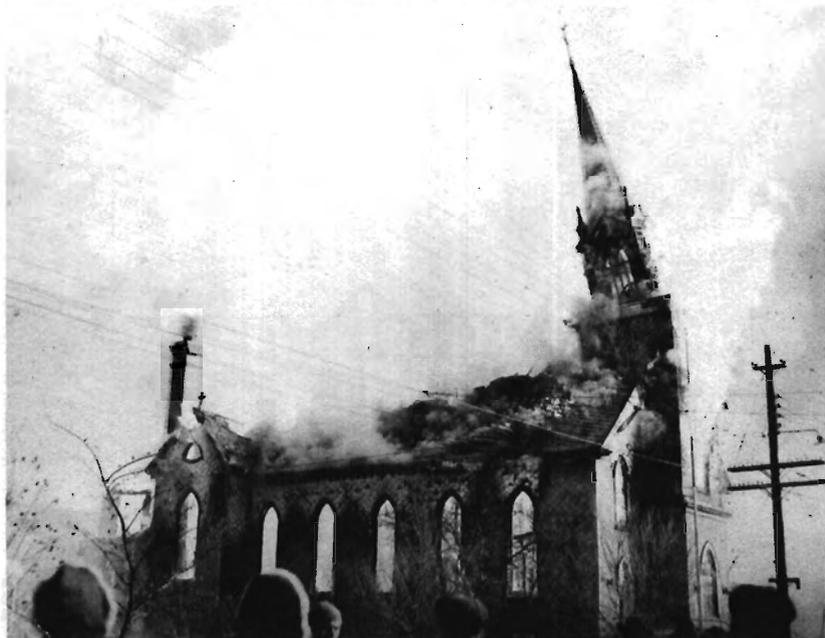
La plupart des sinistrés ont trouvé un abri temporaire chez des parents, d'autres dans des hangars, des garages ou des tentes de l'armée.

À la fin du mois, des ingénieurs travaillèrent à tracer un plan d'ensemble de reconstruction. En général, toutes les victimes du sinistre se sont rebâties, sauf quelques-unes qui cherchèrent en dehors de la paroisse un sort meilleur.

On a évalué les pertes matérielles de ce désastre à plus d'un million de dollars. Pour une population au revenu plutôt modeste, c'était une perte énorme, une très dure épreuve.

*1954: le feu rase l'église de Saint-urbain*

Lundi, 11 janvier 1954, la population villageoise de Saint-Urbain est alertée par le glas des cloches qui se fait entendre à une heure et quart, selon les uns, ou onze heures et trente, selon les autres. Les flammes surgissent du soubassement ; ses lambris de bois propagent la flamme d'un bout à l'autre. Le temple construit en bois, en 1926, et



«Le feu, disait-on, avait jailli soudain, vers les onze heures...»

F.-A. SAVARD

parachevé il y avait quatre ans, convie ses paroissiens à assister à ses funérailles. Heureusement les «*Saintes Espèces*» furent sauvées. À trois heures et demi, le lendemain, les ruines fumaient encore.

### Début de l'incendie

Le sacristain, M. René Girard, s'aperçoit le premier de l'incendie. Occupé à allumer le poêle de la sacristie, dit-il, il entend une explosion qui se produit du côté des fournaies. Il se rend aussitôt au sous-sol de l'église mais pour constater qu'un incendie se propage avec fureur. Les habitants des rangs qui voient de loin cette flamme immense croient que toute la montagne de Moria brûle jusque dans ses racines.

Le sacristain alerte aussitôt M. le curé Ulric Bouchard et, avec l'aide des habitants arrivant de tous les rangs, on essaie de limiter le brasier.

### Éloges des sapeurs

En un rien de temps, deux cents pompiers volontaires se groupent sur les lieux de la conflagration et s'évertuent à circonscrire le foyer d'incendie qui menace nombre d'habitations.



Le 13 juin 1952, le camp Valcartier envoyait une trentaine d'hommes pour secourir les sinistrés.

Des pompiers de la Baie-Saint-Paul et un détachement de garde-feu de la Galette répondent prestement aux appels de ces combattants impuissants à repousser l'incendie.

Bien que le feu fût complètement maîtrisé tôt dans l'après-midi, les dernières heures du temple sont des heures d'épouvantable agonie. L'élément destructeur emporte le chœur de l'église.

La nuit suivante, des hommes montent la garde devant ces ruines fumantes afin de prévenir l'éclatement possible d'un autre incendie. On nous rapporte qu'un léger vent du nord s'est élevé et qu'il a soufflé des étincelles vers les maisons nouvellement reconstruites. Le lendemain, vers midi et demi, tout était consommé. Le clocher venait de s'écrouler; la voûte calcinée s'effondre sur les ossements du curé Boily, celui qui l'avait érigé.

### *Les maisons voisines sont épargnées*

Les quelques maisons voisines sont épargnées grâce au travail d'une centaine d'hommes épuisés d'efforts, mais non de courage, auxquels se sont joints les pompiers de Baie-Saint-Paul. Toutefois, la famille de M. J.-E. Girard doit évacuer sa demeure endommagée par l'eau. D'autres familles doivent aussi quitter leur logis menacé par les flammes. Ce sont celle de MM. Jean Preffé, Jean Bouchard, propriétaire du magasin, Fredo Gilbert et Jean-Baptiste Simard. L'immeuble de la Banque Canadienne Nationale qui se trouvait sur la propriété du magasin Bouchard dut également évacuer ses locaux.

Le presbytère, qui se trouvait à proximité de l'église, est menacé pendant un certain temps. Les flammes s'y communiquent et, à un moment donné, on doit travailler ferme pour l'y soustraire. Il est endommagé assez gravement.

La plupart de ces propriétaires réussissent à sortir une partie de leur lingerie et de leur mobilier devant la menace grandissante de l'élément destructeur. Cependant, dans la soirée ils réintégreront leur foyer.

### *Les pertes globales*

Les pertes globales occasionnées par le sinistre s'élèvent au montant de \$455,000. Il n'y eut cependant aucune perte de vie ni aucun blessé. On sauva même quelques vêtements liturgiques.

C'est tout ce qui restait de l'église construite en 1926. La ruine de l'église paroissiale est complète. Des portiques du temple intérieur, du solage de cette charpente de bois, selon la parole de l'évangile «*il ne resta pas pierre sur pierre*».



*L'église actuelle  
de Saint-Urbain.  
«Les cloches du  
printemp s'é-  
taient mises à  
sonner là-bas.»*

F.-A. SAVARD

### *L'église actuelle*

Malgré toutes ces épreuves, la population ne se découragea point et dès l'été 1954 elle décida de reconstruire, et cette fois-ci à l'épreuve du feu.

Les lignes modernes de notre église mettent en relief une silhouette fine et élégante, une allure sobre. Ce cachet pieux témoignera toujours de la générosité des paroissiens de Saint-Urbain. Ils l'ont ornée d'accessoires destinés à embellir sobrement, tels de magnifiques cuivres repoussés d'une inspiration vraiment artistique où le génie et la main se sont donné rendez-vous pour ajouter à cette œuvre, symbole de leur foi, un caractère particulier et pittoresque.



L'intérieur de l'église actuelle.

### Les curés de cette période

L'abbé Larouche naquit à Saint-Jérôme du Lac-Saint-Jean. Il fut ordonné prêtre le 5 mai 1930.

Curé de Saint-Urbain de 1954 à 1959.

Dans une lettre en date du 26 février 1960, M. l'abbé Luc Savard, vicaire de Saint-Urbain développe quelques considérations personnelles qui dessinent certains des traits essentiels de sa connaissance morale: *«Il est bien difficile d'oublier M. l'Abbé Larouche. Ce fut un saint prêtre, un savant, surtout un esprit très élevé dans la connaissance de Dieu. Cette connaissance était non seulement spéculative mais elle fut aussi expérimentale puisque M. Larouche parlait des choses d'en Haut avec autant de facilité et d'amour que l'on peut parler d'une chose qui nous tient à cœur.»*

Il fonda l'O.C.C.S. enregistré civilement à peine deux mois avant sa mort.

Le bon curé mourut après quelques heures de maladie le 21 novembre 1959.

Avant longtemps peut-être connaissons-nous les œuvres poétiques de ce prêtre-écrivain.

### M. l'abbé Rosaire Tremblay, 18<sup>ème</sup> curé.

M. l'abbé Rosaire Tremblay naquit à Baie-Saint-Paul le 27 août 1905. Il fut ordonné prêtre le 12 mai 1929.



L'abbé Gérard-Adrien Larouche,  
18<sup>e</sup> curé.

Curé de Saint-Urbain de 1959 à 1968. Dès son arrivée il a su conquérir l'admiration de tous par ses prédications pratiques et sa jovialité coutumière.

Tous gardent de lui un doux souvenir. On comprend dès lors l'attachement profond de la paroisse à l'égard de leur pasteur. Il leur témoigna un dévouement extraordinaire et fut aimé de tous comme un père.

### *L'abbé Jean-Joseph Fillion, curé actuel de Saint-Urbain*

**Monsieur l'abbé Fillion**, originaire de Baie-Saint-Paul, naquit le 5 décembre 1925, de Stanislas Fillion, cultivateur, et d'Albina Dufour.

Il fait son cours classique au Petit Séminaire de Chicoutimi et ses études théologiques au Grand Séminaire du même endroit.

Ordonné prêtre le 29 mars 1952 en la cathédrale de Chicoutimi par Monseigneur Georges Melançon, il exerça ensuite son ministère, comme vicaire, à Notre-Dame des Éboulements du printemps 1962 à novembre 1963, puis de novembre 1963 à août 1968 comme curé à Saint-Firmin de Chicoutimi.



Le presbytère actuel de Saint-Urbain.

Curé de Saint-Urbain depuis août 1968. Lorsqu'il arriva, il ne savait guère de choses de cette paroisse; mais il les aimait déjà ses futurs paroissiens et aimer c'est vouloir du bien: il donnera tout pour les rendre heureux. Ses prédilections sont pour le monde; il n'a pas de distinction entre le péché parfumé et le péché qui sent la suie.

Sa grande qualité d'administrateur le met en relations presque quotidiennement avec les familles de la paroisse. Il est le conseiller prudent que tous aiment consulter. Son genre chroniqueur plaît à cette population rurale. Il est un optimiste qui excelle à jeter une couleur de roses sur les fonds noirs; heureux de vivre; habile sans faire fléchir les principes, à se plier aux circonstances et aux opinions.

Et c'est ainsi qu'écouté, estimé et vénéré de tous il conduit son troupeau dans la tempête comme un phare qui clignote pour indiquer l'entrée du port.

### 1973: le sol s'affaisse à Saint-Urbain

À Saint-Urbain, aucune panique, beaucoup de calme, mais une crainte réelle existe souvent dissimulée; les éboulements et les glissements de terrain sont si fréquents qu'il est presque exagéré de s'en

faire pour « si peu ». La rivière du Gouffre gruge les terres continuellement et à chaque fois les emplacements perdent quelques verges cubes de terre.

Mais, cette fois-ci, l'affaissement du sol est beaucoup plus important et c'est un autre bout de la terre de Jean-Guy Marier que la rivière a emporté, en avril 1973.

### *Situation stationnaire*

M. Marier note qu'avec les années ce terrain qui était de 40 arpents lorsque son père l'a acheté, ne mesure plus maintenant que 25 arpents.

M. Marier croit que des sources d'eau souterraines seraient peut-être à l'origine de ce glissement, car « *même en été, dit-il, la dépression qui s'est formée au centre de ma terre est toujours humide, et l'eau y coule souvent, ce qui n'empêche pas la culture de ce lopin de terre.* »

### *Le sol s'affaisse...*

Depuis le début de la semaine du 22 avril, des milliers de verges cubes de terre argileuse ont glissé dans la rivière du Gouffre. Le glissement de terrain s'est produit en deux étapes, à l'extrémité de la terre, à environ un demi-mille au nord du village. Le premier affaissement s'est produit en fin de soirée, dimanche, et a été suivi d'un deuxième le lundi matin.

### *Témoignages*

Les citoyens, résidant près de l'endroit où le glissement s'est produit, ont déclaré qu'ils avaient ressenti, dimanche soir, une secousse qui leur a fait croire qu'il s'agissait d'un tremblement de terre. Toutefois, ils se sont rendu compte de la situation seulement le lendemain matin à la suite d'une nouvelle secousse.

Chez M. Roméo Girard, un voisin de M. Marier, ce ne fut que le lendemain matin que l'affluence des curieux a attiré l'attention de la famille. Mme Girard affirme ne pas avoir eu peur à la suite des secousses, mais que depuis elle surveille le grand trou du coin de l'œil, dans une petite fenêtre qui donne justement sur la rivière.

Un autre voisin, M. Benjamin Girard, ne s'est rendu compte de la situation que le lundi matin. Au petit matin, vers 6 heures, Mme Girard, en regardant dehors, vit un brouillard couleur de terre s'élevant de la Rivière. Avec étonnement, elle constata qu'une partie du ter-

rain avait glissé dans le Gouffre. « *Même si de telles choses arrivent assez souvent à Saint-Urbain, dit-elle, c'est toujours très inquiétant.* »

### *Les causes de ces glissements*

Ces glissements de terrain sont attribuables à plusieurs facteurs : les principaux sont la hauteur et l'angle très prononcé de l'escarpement en bordure de la rivière du Gouffre sur les propriétés des résidents mentionnés précédemment. C'est ce qu'a conclu un des deux ingénieurs du ministère des Richesses naturelles. M. Jean-Jacques Robert a expliqué, lors d'un entretien téléphonique au journal *Le Devoir*,<sup>7</sup> que ce glissement de terrain ne pouvait d'aucune façon se comparer à celui de Saint-Jean-Vianney, au Saguenay.

À ce dernier endroit, a-t-il souligné, l'affaissement s'est produit sur un emplacement où le sol avait déjà été remué par un immense glissement, ce qui n'est pas le cas à Saint-Urbain où le sol est homogène.

M. Robert estime qu'environ 50,000 verges cubes de terre ont glissé dans la rivière et que le sol continuera de s'effriter lentement en raison du fait que la paroi est presque verticale et qu'elle atteint à cet endroit une hauteur de 100 pieds.

Cet affaissement provient possiblement du fait que le cours de la rivière a déjà été dévié de son lit. Le quotidien *Le Soleil*<sup>8</sup> écrivait à ce sujet :

*De nombreuses personnes de Saint-Urbain se souviennent d'un quai qui avait été construit en bas du rang Saint-François pour protéger les terres des caprices de la rivière du Gouffre. Une route passait alors à cet endroit. Mais le quai ne protégeait pas contre les glissements du sol de la falaise, et peu à peu, la « prairie » qui s'étendait à cet endroit a été remplacée par la rivière pour repaître de l'autre côté.*

### *Conséquences de ces glissements de terrain*

Aujourd'hui les terres riveraines se vendent selon des mesures avec variantes en plus ou moins, selon que l'érosion donne ou prend du terrain en déplaçant le lit de la rivière. C'est ainsi que certaines terres se sont fortement agrandies ou ont surgi d'un côté du Gouffre, comme chez M. Marc Bouchard, alors que d'autres en ont proportionnellement perdu de l'autre côté.

Un journaliste du *Soleil* rapporte que :

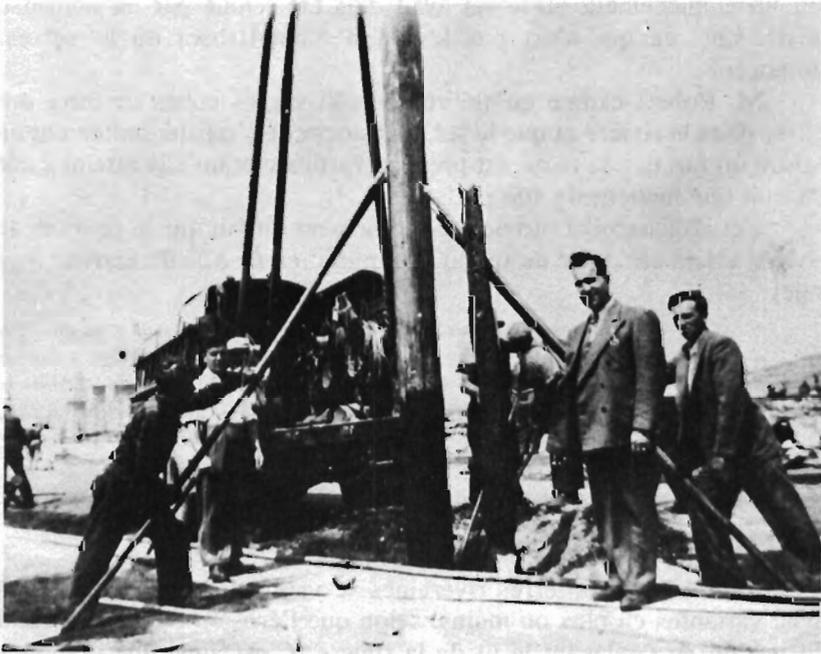
*M. Joseph Marier, oncle de M. Jean-Guy Marier, a dit que ceux qui ont vécu assez longtemps à Saint-Urbain ont appris à ne pas s'approcher au printemps, trop près des escarpements qui longent la rivière du Gouffre. Cette remarque donne une idée assez juste du danger permanent qui existe dans la ré-*

*gion et dont la population a appris à se méfier, ce qui pourrait expliquer que, malgré tous les glissements de terrain, on n'ait pas eu à déplorer de perte de vie.<sup>9</sup>*

«Une nature capricieuse»

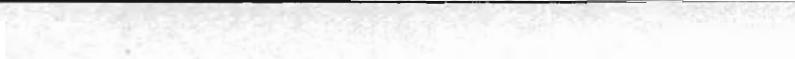
À la fin de la semaine, dans les endroits publics du village, dans les restaurants, au magasin général, on ne parlait déjà plus de cet événement; fierté d'une population accoutumée aux «*grands dérangements*» et qui refuse de se plaindre devant un tel soubresaut de la providence; inquiétude qu'on ne voulait pas communiquer après la calamité de Saint-Jean-Vianney qui renversa si brusquement l'histoire de cette communauté villageoise similaire à la leur; indifférence devant le «*vol qualifié et répété d'une nature capricieuse*»?

C'était un peu tout cela!



La Cie du Téléphone du Québec travailla activement à rétablir les communications.

- <sup>1</sup> Lagacé, René, « Le feu détruit les deux tiers du village de Saint-Urbain », dans *Le Devoir*, Montréal, Samedi 14 juin 1942, Vol. XLIII, No. 140, p. 1.
- <sup>2</sup> *Id.*
- <sup>3</sup> *Id.*
- <sup>4</sup> « Près de 400 personnes sont sans abri », *Le Soleil*, samedi 14 juin 1952, Québec, 71<sup>e</sup> année, No. 142, p. 1.
- <sup>5</sup> *Id.*
- <sup>6</sup> « Le déblaiement débute déjà à Saint-Urbain », dans *Le Soleil*, Québec, lundi 16 juin 1952, 71<sup>e</sup> année, No. 143, p. 3.
- <sup>7</sup> « Le sol s'affaisse à Saint-Urbain », *Le Devoir*, Montréal, vendredi 27 avril 1973, vol. LXIV, No. 97, pp. 1-2.
- <sup>8</sup> Legendre, J.-Thérèse, « Les habitants de St-Urbain regardent avec méfiance du côté de la rivière du Gouffre », *Le Soleil*, Québec, 27 avril 1973, 71<sup>e</sup> année, No. 100, p. 9.
- <sup>9</sup> *Id.*



## QUATRIÈME PARTIE

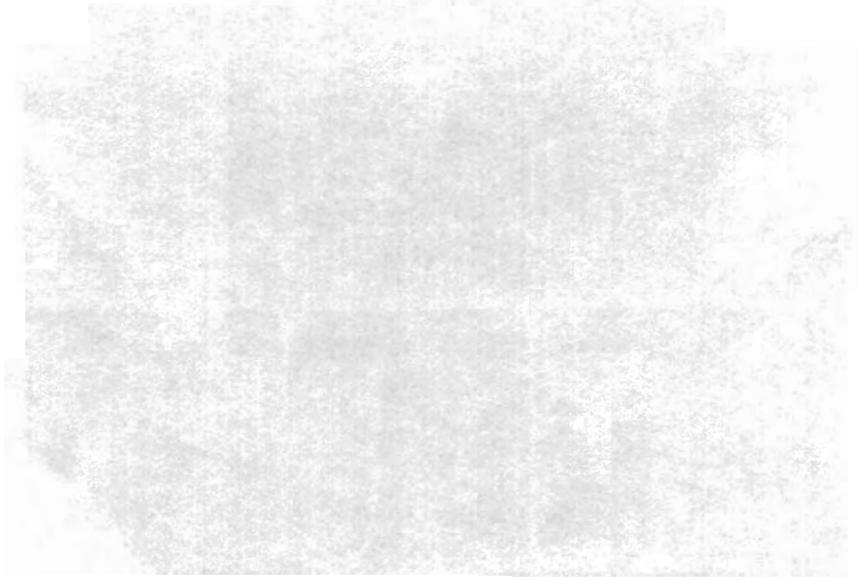
### LA CARAVANE HUMAINE



« M. Aldxandre Girard, père d'Alphonse et sa parenté au début du siècle. »

*« Nous sommes venus!  
et nous sommes restés! »*  
F.-A. SAVARD

LA CARAVANE HUMAINE



Three small, dark rectangular boxes, likely representing missing or illegible text.

1921

LA CARAVANE HUMAINE



*«Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage.»*

F.-A. SAVARD

## CHAPITRE VIII

### GÉNÉALOGIE

*«Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons», elles sont toujours les mêmes.*

*«Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus humain de tous les cœurs humains: il n'a pas changé.» (F.-A. SAVARD)*

Un jour, à Saint-Urbain, je rencontrai un vieil habitant. *«Qui êtes-vous?»* lui demandai-je. *«Ti-phonse à Alexis»*, me répondit-il. *«À Alexis»*, lui dis-je? Il poursuivit: *«À Alexis à François.»* De là m'est venue l'idée de présenter les familles de Saint-Urbain en respectant l'ordre des générations.

Le défi était de taille. D'abord, il a fallu nous limiter aux grandes familles qui ont bâti Saint-Urbain et nous arrêter, dans le temps, vers les années 1930. Nous avons donc pris notre courage à deux mains pour démêler tous ces mariages et nous les avons présentés par ordre alphabétique.

Comment établir votre lignée ou celle d'un parent ou d'une connaissance? Je prends comme exemple ma famille du côté maternelle, les Gauthier. Je ne trouve pas le nom de ma mère, Marie-Marthe Gauthier. Pourquoi? C'est qu'elle s'est mariée bien après 1930. Alors, je dois recourir au nom de mon grand-père J.-Théophile Gauthier. En effet, je le trouve à la huitième génération Gauthier (8 à gauche). Pour connaître le nom de l'arrière-grand-père, je cherche le nom de mon grand-père qui se trouvera à la 7<sup>e</sup> génération sous le nom de son père et ainsi de suite.

Voici ma lignée Gauthier :

	J.-Théophile Gauthier	Maud Fortin	1924	Saint-Urbain
7	Théophile Gauthier	Luc Girard	1885	Saint-Urbain
6	Émilien Gauthier	Eugénie Girard	1841	Saint-Urbain
5	Antoine Gauthier	Adélaïde Gagné	1815	Baie-Saint-Paul
4	Louis Gauthier	Dorothée Bouchard	1776	Baie-Saint-Paul
5	Antoine Gauthier	Geneviève Simard	1746	Baie-Saint-Paul
2	Claude Gauthier	Françoise Gagné	1714	Baie-Saint-Paul
1	Jean Gauthier	Angélique Lefebvre	1675	Québec

À défaut de savoir où l'on s'en va, on peut savoir d'où l'on vient !

#### BOILY

1	Guillaume	Louise Gagné	1726	Baie-Saint-Paul	
	Jean				2
2	Jean	Ursule Duchesne	1748	Baie-Saint-Paul	
	Alexis				3
3	Alexis	Marie Gagnon	1813	Éboulements	
	Alexis				4
	Bernard				4
4	Joseph	M.-Jeanne Tremblay	1777	Baie-Saint-Paul	
	Jean-Noël				5
4	François	Angélique Desbiens	1761	Baie-Saint-Paul	
	Jos.-Marie				5
	Louis				5
4	Pierre	Sulvie Grenon	1767	Baie-Saint-Paul	
	Antoine				5
4	Antoine (à J.-Noël)	M.-Joseph Grenon	1772	Baie-Saint-Paul	
	Léon				5
4	Jean-Baptiste	Ursule Tremblay	1788	Petite-Rivière	
	Jean-Baptiste				5
4	Godfroid	Charlotte Tremblay	1775	Île-aux-Coudres	
	Godfroid				5
4	Pierre	Geneviève Grenon	1760	Éboulements	
	Jean				5
4	Antoine (à Antoine)	Madeleine Tremblay	1764	Baie-Saint-Paul	
4	Alexis	Adélaïde Girard	1841	Petite-Rivière	
	Alphonse				5
	Alfred				5



M. Alphonse Boily et Arthémise Houle.  
5e génération, il y a plus de cent ans.

5	Alphonse	Arthémise Houle	1868	Éboulements	6
	Hermeline	Alexis Girard	1900	Saint-Urbain	6
	Arthur	Marie Girard	1879	Saint-Urbain	6
5	Alfred	Benjamin Gaudreault	1913	Saint-Urbain	6
	Françoise				6
	Adéodat				6
	Arthur	Oliva Murray	1907	Saint-Urbain	6
6	Arthur	Angéline Rouillard	1934	Saint-Urbain	6
6	Adéodat	Jeanette Lavoie	1937	Saint-Urbain	6
6	Aurélien				
1	Louis	Elisabeth Hubert	1668	Québec	2
	Louis	Louise Caron	1697	Sainte-Anne-de-Beaupré	2
2	Louis				3
3	Jean-Germain	M.-Anne Filion	1725	Baie-Saint-Paul	4
	Joseph	Émérance Boucharde	1763	Baie-Saint-Paul	5
4	Joseph	Théotiste Pradet	1798	Baie-Saint-Paul	6
	Antoine				
5	Antoine				
5	Anselme				

## BOLDUC

6	Anselme Thaddée Urbain	Callixte Simard	1844	Baie-Saint-Paul	7 7
7	Thaddée Léon	Virginie Boivin	1886	Baie-Saint-Paul	8
7	Urbain	Marie Lavoie	1885	Saint-Urbain	
	Marie Louise	Benjamin Bolduc	1914	Baie-Saint-Paul	
	Corinne	Jules Latouche	1916	Baie-Saint-Paul	
	Léonidas				
	Urbain (2è m.)	Amélia Tremblay	1908	Saint-Urbain	
BOUCHARD					
1	Claude	Louise Gagné	1654	Québec	
	Antoine				2
2	Antoine	Madeleine Simard	1704	Baie-Saint-Paul	
	Joseph				3
	Jean-Noël			3	
	Louis				3
	Antoine				3
3	Joseph	Françoise Fortin	1746	Baie-Saint-Paul	
	Joseph				4
3	Jean-Noël	Catherine Tremblay	1734	Éboulements	
	François				4
	Pierre				4
	Antoine				4
3	Louis	M.-Françoise Dufour	1757	Petite-Rivière	
	Jean-Baptiste				4
3	Antoine	Jeanne Gagnon	1738	Éboulements	
	Godfroid				4
	Pierre				4
	Antoine				4
	Bernard				4
4	Joseph	M.-Jeanne Tremblay	1777	Baie-Saint-Paul	
	Jean-Noël				5
4	François	Angélique Desbiens	1761	Baie-Saint-Paul	
	Jos.-Marie				5
	Louis				5
4	Pierre	Sylvie Grenon	1767	Baie-Saint-Paul	
	Antoine				5
4	Antoine	M.-Josephte Grenon	1772	Baie-Saint-Paul	
	Léon				5
	Jean-Baptiste				5
4	Godfroid	Charlotte Tremblay	1775	Île-aux-Coudres	
	Godfroid				5
4	Pierre	Geneviève Grenon	1760	Éboulements	
	Jean				5
4	Antoine	Madeleine Tremblay	1764	Baie-Saint-Paul	
	Jean				5
4	Bernard	Félicité Tremblay	1775	Baie-Saint-Paul	
		Damase			5
5	Jean-Noël	Madeline Pilote	1810	Éboulements	
	André				6
5	Jos-Marie	Émérentienne Filion	1787	Saint-Joachim	
	Étienne				6
5	Louis	M.-Anne Fortin	1790	Baie-Saint-Paul	
	Olivier				6
5	Antoine	Véronique Potvin	1801	Baie-Saint-Paul	
	François				6
5	Léon	Olive Lavoie	1810	Baie-Saint-Paul	
	Camille				6
5	Jean-Baptiste	Rosalie Tremblay	1818	Baie-Saint-Paul	
	Omer				6
5	Godfroid	Catherine	1813	Éboulements	
	Julien				6

5	Jean Ignace	Modeste Fortin	1794	Baie-Saint-Paul	6
5	Jean François	Marie Tremblay	1794	Éboulements	6
5	Damase	Anathalie Tremblay	1618	Éboulements	6
6	André	Marie Tremblay	1840	Éboulements	7
6	Georges Étienne	Marie Girard	1811	Éboulements	7
	Eucher Éphrem Simon				7
6	Olivier Nil Onésime	Augèle Bolduc	1817	Baie-Saint-Paul	7
	Eucher				7
6	François Thomas Georges	Marguerite Lamont	1841	Baie-Saint-Paul	7
6	Camille Calixte	Adélaïde Bouchard	1831	Baie-Saint-Paul	7
6	Omer Xiste	Mathilde Tremblay	1845	Baie-Saint-Paul	7
6	Julien Herménégilde	Clarisse Simard	1836	Baie-Saint-Paul	7
6	Ignace Onésiphore	Félicité Simard	1818	Malbaie	7
6	François Arsène	Marcelline Côté	1835	Éboulements	7
6	Damase Adolphe	Adèle Tremblay	1854	Éboulements	7
7	Georges Raoul	Céline Thibeault	1823	Éboulements	8
7	Eucher Édouard	M.-Marthe Tremblay	1842	Baie-Saint-Paul	8



Arsène Bouchard, 7<sup>e</sup> génération,  
époux de Louise Boivin,  
avec sa fille, vers 1875.

## UN PAYS À BÂTIR

7	Éphrem François-Xavier Ulric Étienne	Domitille Simard	1846	Saint-Urbain	8
7	Simon Clovis Théodule	Élizabeth Bergeron	1851	Éboulements	8
7	Nil André	Anna Desbiens	1846	Baie-Saint-Paul	8
7	Onésime Christophe	Béatrice Simard	1865	Saint-Urbain	8
7	Eucher Achillas	Julie Verreault	1861	Éboulements	8
7	Thomas Georges	Malvina Tremblay	1879	Baie-Saint-Paul	8
7	Georges Charles Joseph	Marie Boivin	1896	Baie-Saint-Paul	8
7	Calixte Joseph Joseph Henri	Zoé Lavoie	1855	Saint-Urbain	8
7	Ovide Perron Réul Théodule Fidèle		1866	Saint-Urbain	8
7	Xiste Jean	M.-A. Gauthier (Larouche)	1884	Saint-Jérôme	8
7	Herménégilde Jos-Ludger	Arthémise Tremblay	1881	Éboulements	8
7	Onésiphore Adélard	M.-Georgiana	1886	Sainte-Agnès	8
7	Arsène Alfred	Louise Boivin	1869	Saint-Urbain	8
7	Adolphe	Ursule Côté	1897	Saint-Urbain	
8	Raoul	Marie-Louise Tremblay	1929	Saint-Urbain	
8	Édouard Amédéc Delphis Alvary Oscar Joseph Alphonse	Arthémise Labbé	1871	Saint-Urbain	9
8	François-Xavier	Clarisse Girard	1878	Saint-Urbain	9
8	Ulric Joseph Delphis Edmond Xavier	Emma Fortin	1883	Saint-Urbain	9
8	Étienne	Virginie Saulnier	1892	Saint-Urbain	9
8	Clovis Joseph Antonien Justin	Monique Fortin	1883	Saint-Urbain	9
8	Théodule Domitien Samuel	Héloïse	1895	Saint-Hilarion	9
8	André	Alice Lajoie	1896	Saint-Urbain	9
8	Christophe Albert Zémilda	Mathilde Morin	1895	Saint-Urbain	9
8	Achillas	Palmyre Lavoie	1893	Saint-Urbain	9
8	Georges	Lumian Gilbert	1917	Saint-Urbain	
8	Charles	M.-Anne Marier	1923	Saint-Urbain	
8	Joseph	Elmiré Marier	1931	Saint-Urbain	

8	Joseph	Ides Coulombe	1879	Saint-Urbain	
8	Henri	Séraphin Coulombe	1887	Saint-Urbain	
	Arthur				9
	Charles				9
8	Réul	Marie Bouchard	1895	Saint-Urbain	
	Octave				9
	J.-Arthur				9
8	Théodule	Édith Fortin	1897	Saint-Urbain	
8	Fidèle	Elmire Marier	1898	Saint-Urbain	
8	Jean	M.-Alice Tremblay	1915	Saint-Urbain	
8	Jos.-Ludger	Blanche Dufour	1929	Saint-Urbain	
8	Adélar	Alexandrina Brisson	1891	Sainte-Agnès	
	Jos.-Adélar				9
8	Alfred	Rose-Alba Fortin	1917	Saint-Urbain	
9	Amédée	Marie Gauthier	1892	Saint-Urbain	
9	Delphis	Henriette Girard	1904	Baie-Saint-Paul	
	Rosario				10
	J.-Édouard				10
9	Alvary	Rosanna Simard	1906	Saint-Urbain	
	Joseph				10
	Noël				10
	Émile				10
9	Oscar	Marie Fortin	1914	Saint-Urbain	
9	Joseph	Léontine Bouchard	1915	Saint-Urbain	
9	Alphonse	(Cédulée Simard)	1910	Baie-Saint-Paul	
	Oscar				10
	René				10
	Charles-Édouard				10
9	Joseph	Alma Fortin	1908	Saint-Urbain	
	Napoléon				10
9	Delphis	Marie-Rose Tremblay	1921	Saint-Urbain	
9	Edmond	Rose-Aimée Simard	1934	Saint-Urbain	
9	Xavier	Hortense Bouchard	1912	Baie-Saint-Paul	
9	Joseph	Rose-Aimée Gauthier	1906	Saint-Urbain	
	Alphée				10
	Antoine				10
9	Antonien	Marie-Anne Tremblay	1915	Saint-Urbain	
9	Justin	Simone Tremblay	1925	Saint-Urbain	
9	Domitien	Amélia Simard	1912	Saint-Urbain	
	Dolorosa				
9	Samuel	Lucine Tremblay	1913	Saint-Urbain	
9	Albert	Félixine Simard	1927	Saint-Urbain	
9	Zémilda	Alexina Simard	1936	Saint-Urbain	
9	Arthur	Léonie Pradet	1907	Saint-Urbain	
9	Charles	Alma Pradet	1910	Saint-Urbain	
9	Octave	Régina Guay	1916	Saint-Urbain	
9	Jean-Arthur	Elmina Lavoie	1926	Saint-Urbain	
9	Jean-Adélar	Jeanne-Ida Néron	1930	Saint-Urbain	
10	Rosario	Clara Girard	1932	Saint-Urbain	
10	Jean-Édouard	Yvonne Tremblay	1933	Saint-Urbain	
10	Joseph	Gilberte Pradet	1930	Saint-Urbain	
10	Noël	Alcide Plourde	1935	Saint-Urbain	
10	Émile	Marie-Anna Simard	1938	Saint-Urbain	
10	Oscar	Maud Murray	1932	Saint-Urbain	
10	René	Yvette Gagné	1937	Saint-Urbain	
10	Charles-Édouard	Desneiges Simard	1938	Saint-Urbain	
10	Napoléon	Gilberte Gilbert	1938	Saint-Urbain	
10	Alphée	Élizabeth Tremblay	1935	Saint-Urbain	
10	Antoine	Estelle Tremblay	1938	Saint-Urbain	

## CÔTÉ

1	Jean	Anne Martin	1635	Québec	
	Jean				

2	Jean Thomas	Geneviève Verdon	1686	Québec	3
3	Thomas Augustin	Geneviève Gagnon	1734		4
4	Augustin Augustin Roger	Dorothée-U. Guay	1767	Baie-Saint-Paul	5 5
5	Louis	Félicité Tremblay	1794	Petite-Rivière	
5	Augustin Étienne	Angélique Doré	1798	Baie-Saint-Paul	6
5	Roger Florent Norbert	Euphrosine Doré	1815	Baie-Saint-Paul	6 6 6
6	Étienne	Rosalie Bouchard	1822	Baie-Saint-Paul	
6	Norbert Clet	Eugénie Thibeault	1841	Saint-Urbain	7
7	Pierre	Julie Potvin	1876	Saint-Urbain	
7	Pierre	Catherine Tremblay	1869	Éboulements	
7	Clet	Pétronille Laforêt	1873	Saint-Urbain	
	Delvina	Alphée Gauthier	1904	Saint-Urbain	
	La même	Timothée Gauthier	1918	Saint-Urbain	
	Marie	Joseph Côté	1907	Saint-Urbain	
	Lucine Idola	Oscar Ouellet	1912	Saint-Urbain	8
8	Arthème	Laure Pradet	1899	Saint-Urbain	
8	Idola	Hénédine	1916	Saint-Urbain	

## DORÉ

1	Louis	Jeanne Fossé	1670	Québec	
2	Louis				2
2	Louis Joseph	Catjerine Coquin	1699	Pointe-aux-Trembles	3
3	Joseph Étienne	Marie-Josephte Gingras	1740	Saint-Augustin	4
4	Étienne Augustin Louis Jérémie	Marie-Josephte Simard	1774	Baie-Saint-Paul	5 5 5
5	Augustin Augustin Éloi	Quirille Thibeault	1805	Baie-Saint-Paul	6 6
5	Jérémie Alphée	Madeleine Potvin	1832	Saint-Urbain	6
6	Augustin Marie Marie-Louise Malthilde	Madeleine Fortin Michel Tremblay François Fortin Phydine Dufour	1850 1866 1866 1881	Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	
6	Éloi	Joséphine Tremblay	1855	Saint-Urbain	
6	Alphée	Marie Boily	1866	Saint-Urbain	

## DUCHESESNE

1	Pierre	Catherine Rivet		Québec	
2	Jacques Jacques Pierre Jacques	Élizabeth Petit	1716	Baie-Saint-Paul	2 3 3
3	Pierre Pierre	Angélique Lavoie	1739	Baie-Saint-Paul	4
3	Jacques Jean-Baptiste	Anne Cauchon	1741	Petite-Rivière	4
4	Pierre Damase	Marie-Julie Girard	1769	Contrat des No. Néron	5

4	Jean-Baptiste	Françoise Filion	1768	Baie-Saint-Paul	5
	Joseph				
5	Damase	Marie Tremblay	1801	Baie-Saint-Paul	6
	Étienne				6
	Augustin				6
5	Joseph	Madeleine Tremblay	1804		6
	Denis				6
6	Étienne	Euphrosine Gagné	1829	Saint-Urbain	7
	Joseph				7
	Louis				7
6	Augustin	Adélaïde Fortin	1845	Saint-Urbain	7
	Joseph				7
6	Denis	Denis Thibeault	1857	Éboulements	7
	Thomas				7
7	Joseph	Ève Duchesne	1855	Saint-Urbain	8
	Cléophas				8
7	Louis	Catherine Pradet	1860	Saint-Urbain	8
	Thomas				8
7	Thomas	Marie-Démerise Lavoie	1882	Baie-Saint-Paul	
	Déliana	Alma Simard	1903	Éboulements	
	Marie-Émilie	J.-Rodolphe	1915	Saint-Urbain	
	Rose-Anna	J.-Arthur Lavoie	1918	Saint-Urbain	
	Albertine	Alphée Fortin	1920	Saint-Urbain	
	Marie-Louise	Alfred Vandal	1920	Saint-Urbain	
	Raoul				8
	Edmond				8
	Louis				
8	Cléophas	Anne Fortin	1878	Saint-Urbain	
	Azilda	Edmond Tremblay	1913	Saint-Urbain	
8	Thomas	Amélia Côté	1887	Baie-Saint-Paul	
	Emma	Jean Boily	1908	Saint-Urbain	
8	Raoul	Belzima Simard	1922	Saint-Urbain	
8	Edmond	Marie-Anne Dufour	1925	Saint-Urbain	

FORTIN

1	Julien	Geneviève Gamache	1652	Québec	
	Jacques				2
2	Jacques	Catherine Biville	1689	Québec	3
	François-Xavier				3
	Jacques				3
3	François-Xavier	Madeleine Tremblay	1726	Baie-Saint-Paul	4
	François				4
	Louis				4
3	Jacques	Geneviève Lacroix	1721	Sainte-Anne-de-Beaupré	4
	Jacques				4
	Jean-Marie				4
4	François	Geneviève Otis	1751	Petite-Rivière	5
	Jacques				5
4	Louis	Félicité Simard	1762	Baie-Saint-Paul	5
	Jean-Baptiste				5
	Joseph				5
4	Jacques	Angéline Tremblay	1746	Petite-Rivière	5
	Joseph				5
	Michel				5
4	Jean-Baptiste	Marie-Josephte Paré	1756	Saint-Joachim	5
	Jean-Baptiste-Éliphe				5
5	Jacques	Judith Tremblay	1796	Île-aux-Coudres	6
	Jérôme				6
5	Jean-Baptiste	Thérèse Gauthier	1790	Baie-Saint-Paul	6
	Isaïe				6
5	Joseph (Jacques Hypollite)	Marie-Josephte Côté	1786	Baie-Saint-Paul	6
	Hypollite				6
5	Michel	Agnès Simard	1786	Baie-Saint-Paul	6

5	Jean-Baptiste-Éliphe Charles Édouard	Joseph Thibodeau	1793	Saint-Joachim	6 6
6	Jérôme Abel Jules	Marie-Luce Girard	1827	Baie-Saint-Paul	7 7
6	Boniface	Déliina Fortin	1854	Baie-Saint-Paul	
6	Isaïe Donat	Émilie Simard	1834	Saint-Urbain	7
6	Hypollite Joseph	Luce Gagnon	1827	Baie-Saint-Paul	7
6	Antoine Antoine Michel	Judith Ménard	1831	Baie-Saint-Paul	7 7
6	Charles Télesphore Édouard	Msrq. Tremblay	1822	Baie-Saint-Paul	7 7
7	Abel Zoël	Adélaïde Pradet	1857	Saint-Urbain	8
7	Jules Théophile	Adéline Gagné	1848	Saint-Urbain	8
7	Donat Mélanie Émilie Azarias	Marie Tremblay Alfred Bergeron Alfred Coulombe	1874 1902 1918	Saint-Urbain Éboulements Saint-Urbain	8
7	Joseph Charles	Quirille Allard	1846	Baie-Saint-Paul	8
7	Antoine Thomas Michel (2è m.) Mathilde Diana	Isabelle Boivin Catherine Deschênes Jules Fortin Emmanuel Gagné	1857 1884 1905 1905	Saint-Urbain Éboulements Saint-Urbain Saint-Urbain	8



Édouard Fortin, 6<sup>e</sup> génération, et son épouse Monique Tremblay. Leur mariage avait eu lieu à Saint-Urbain, en 1847.

	Marie-Élise	Fidèle Girard	1908	Saint-Urbain	
	Marie-Élise (2è m.)	Xavier Tremblay	1931	Saint-Urbain	
	Marie-Alma	Joseph Bouchard	1908	Saint-Urbain	
	Joséphine	Oscar Bouchard	1914	Saint-Urbain	
	Théophile				
7	Télesphore	Marie Fortin	1853	Saint-Urbain	
	Alfred				8
7	Édouard	Rose Simard	1859	Saint-Urbain	
	Xavier				8
	Trefflé				8
	Ménalque				8
	Jules				8
7	Thomas	Mathilde Côté	1890	Saint-Urbain	
	Lucia	Athanase Gilbert	1915	Saint-Urbain	
	Aurore	Alonzo Gilbert	1925	Saint-Urbain	
	Thomas-Louis				8
	Antonien				8
	Lauréat				8
	Victor				8
7	Alfredise	Luce Girard	1899	Saint-Urbain	
	Édouard				8
8	Zoël	Luce Gagné	1883	Saint-Urbain	
	Amédée				9
8	Théophile	Ève Simard	1884	Saint-Urbain	
	Maria	Pierre Harvey	1906	Saint-Urbain	
	Édith	Ludger Pradet	1908	Saint-Urbain	
	Mélanie	Odiel Girard	1915	Saint-Urbain	
	Isola	Joseph Harvey	1915	Saint-Urbain	
	Jeanne	Aimé Nepton	1920	Saint-Urbain	
	Stanislas				9
	Jules				9
	Edgar				9
	Zoël				9
	Albert				9
8	Azarias	Zénaïde Fortin	1902	Saint-Urbain	
	Azarias				9
8	Charles	Amanda Labbé	1895	Saint-Urbain	
	Rose-Alba	Wilfrid Bouchard	1917	Saint-Urbain	
	Laure-Ange	Évrard Tremblay	1921	Saint-Urbain	
	Pierre				9
8	Charles (2è m.)	Virginie Saulnier	1923	Saint-Urbain	
	Thomas	Diana Gauthier	1893	Saint-Urbain	
	François-Xavier				9
	Alphée				9
	Ladislas				9
8	Alfred	Marie-Louise Girard	1895	Saint-Urbain	
	Maud	Wilbrod Tremblay	1917	Saint-Urbain	
	Rose	Émile Labbé	1920	Saint-Urbain	
	Eusèbe				9
	Rodolphe				9
8	Xavier	Marie Simard	1888	Saint-Urbain	
	Azilda	Didier Bergeron	1919	Saint-Urbain	
	Joseph				9
	David				9
	Charles-Édouard				9
8	Trefflé	Marie Simard	1900	Saint-Urbain	
	Éléonore	Adélarde Tremblay	1921	Saint-Urbain	
	Annonciata	Jean-Charles Cimon	1936	Baie-Saint-Paul	
	Édouard				9
	Adrien				9
	Lorenzo				9
8	Ménalque	Emma Bouchard	1901	Saint-Urbain	
	Maude	Théophile Gauthier	1924	Saint-Urbain	
	Rose-Aimé	Ovide Pradet	1931	Saint-Urbain	
	Graziella	Patrick Dufour	1938	Baie Saint-Paul	

	Tancredé			9
	Albert			9
	Émile			9
8	Jules	Mathilde Fortin	1905	Saint-Urbain
	Jules (2è m)	Marie-Louise Bouchard	1931	Saint-Urbain
8	Thomas-Louis	Marie-Jeanne Pradet	1909	Saint-Urbain
	Jeanne	Ch.-Patrice Girard	1937	Saint-Urbain
	Victor			9
	François-Xavier			9
8	Antonien	Joséphine Girard	1920	Saint-Urbain
8	Lauréat	Annette Fournier	1922	Saint-Urbain
8	Victor	Marie-Rose Gilbert	1925	Saint-Urbain
8	Édouard	Adrienne Girard	1926	Saint-Urbain
8	J.-Vézina	Éva Pradet	1922	Saint-Urbain
9	Amédée	Marie-Blanche Pradet	1922	Saint-Urbain
9	Stanislas	Antonia Girard	1917	Saint-Urbain
	Aimés-Rose	Émile Girard	1937	Saint-Urbain
9	Jules	Loretta Gauthier	1924	Saint-Urbain
9	Edgar	Marie-Rose Tremblay	1929	Saint-Urbain
9	Zoël	Zulma Bouchard	1934	Saint-Urbain
9	Azarias	Juliette Nepton	1925	Saint-Urbain
9	Pierre	Alphéda Pradet	1931	Saint-Urbain
9	François-Xavier	Florence Girard	1915	Saint-Urbain
9	Alphée	Albertine Duchesne	1920	Saint-Urbain
9	Ladislav	Bernadette Murray	1921	Saint-Urbain
9	Eusebe	Loretta Labbé	1923	Saint-Urbain
9	Rodolphe	Blandine Girard	1936	Saint-Urbain
9	Joseph	Diane Gagné	1912	Saint-Urbain
9	David	Anastasie Tremblay	1919	Saint-Urbain
9	Charles-Édouard	Marguerite Simard	1936	Saint-Urbain
9	Édouard	Marie-Berthe Murray	1928	Saint-Urbain
9	Adrien	Henriette Bissonnette	1930	Saint-Urbain
9	Lorenzo	Adrienne Harvey	1934	Saint-Urbain
9	Tancredé	Léonie Gagné	1930	Saint-Urbain
9	Albert			
9	Émile	Émerose Murry		Saint-Urbain
9	Victor	Marie-Claire Simard	1936	Saint-Urbain
9	François-Xavier	Juliette Lavoie	1937	Saint-Urbain

## GAGNÉ

1	Louis	Marie Michel	1641	
	Ignace			2
2	Ignace (2è m.)	Louise Tremblay	1689	Ange-Gardien
	François-Xavier			3
3	François-Xavier	M.-Geneviève Filion	1721	
	Jean-Baptiste			4
4	Jean-Baptiste	Marguerite Simard	1755	Baie-Saint-Paul
	Raphaël			5
5	Raphaël (2è m.)	Joseph Duchesne	1798	Baie-Saint-Paul
	Narcisse			6
5	Étienne	Agnès Girard	1796	Baie-Saint-Paul
	Georges			6
6	Narcisse	Christine Côté	1827	Saint-Urbain
	Désiré			7
6	Étienne	Rosalie Gagnon	1824	Éboulements
	Hypolite			
7				
6	Georges	Quirille Rodrigue	1829	Saint-Urbain
	Philéas			7
	Philibert			7
7	Désiré	Céline Picard	1860	Saint-Urbain
	Réul			8
7	Hypolite	—	?	?

	Alfred				8
	Hypolite				8
7	Philéas	Zélie Gagnon	1866	Saint-Urbain	
	Joseph				8
7	Philibert	Zoé Girard	1879	Saint-Urbain	
8	Edmond	Aurélie Pradet	1879	Saint-Urbain	
	Marie-Claudia	François Girard	1902	Saint-Urbain	
	Marie-Arthémise	Adélar Saulnier	1909	Saint-Urbain	
	Emmanuel				9
	Émile				9
	Edmond				9
	Joseph				9
8	Hypolite	Rachel Gagné	1891	Baie-Saint-Paul	
	Aurélié	Thaddée Duchesne	1912	Saint-Urbain	
	Diana	Joseph Fortin	1912	Saint-Urbain	
	Amélia	Albani Lapointe	1924	Saint-Urbain	
	Léoni	Tancrède Fortin	1930	Saint-Urbain	
	Yvette	J.-Aimé Murray	1932	Saint-Urbain	
	Yvonne	Antoine Girard	1932	Saint-Urbain	
	Joseph				9
	Alfred				
8	Joseph	Corinne Simard	1904	Saint-Urbain	
	Joseph (2èm.)	Délina Ferland	1919	Baie-Saint-Paul	
8	Alfred	Blanche Simard	1910	Saint-Urbain	
9	Emmanuel	Diana Fortin	1905	Saint-Urbain	
	Maud	Méridée Simard	1933	Saint-Urbain	
	François-Xavier				10
	Antonio				
	Oscar				
9	Émile	Marie-Élise Girard	1910	Saint-Urbain	
	Dolorès	Méridée Ménard	1935	Saint-Urbain	
	Yvette	René Bouchard	1937	Saint-Urbain	
	Antonia	Jean Pressé	1938	Saint-Urbain	
9	Edmond	Louisia Pradet	1914	Saint-Urbain	
9	Joseph (à Ed.)	Rose-Anna Simard	1914	Saint-Urbain	
	Donalda	Odina Giguère	1935	Saint-Urbain	
9	Joseph (à Hypollite).	Rose-Alma Girard	1921	Saint-Urbain	
10	Antonio	Marie-Louise Pressé	1926	Saint-Urbain	
	Nérée*	Diana Gilbert			
	Marie	François Girard	1912	Saint-Urbain	
	Diane	Wenceslas Côté	1914	Saint-Urbain	
	Blanche	Thomas Chouinard	1926	Saint-Urbain	
	Rosa	Ernest Tremblay	1927	Saint-Urbain	
	Pierre				
	Pierre (à Nérée)	Zénaïde Harvey	1932	Saint-Urbain	
	GAUTHIER				
1	Jean	Angélique Lefebvre	1675	Québec	
	Claude				2
2	Claude	Françoise Gagné	1714	Baie-Saint-Paul	
	Antoine				3
3	Antoine (à Claude)	Geneviève Simard	1746	Baie-Saint-Paul	
	Antoine				4
	Louis				4
4	Antoine (à Antoine)	Jeanne Bettez	1793	Baie-Saint-Paul	
	Jean				5
4	Louis	Dorothée Bouchard	1776	Baie-Saint-Paul	
	Antoine				5
	Michel				5
5	Jean	Adelaïde Otis	1815	Baie-Saint-Paul	
	Abraham				6
5	Antoine (2è m.)	Adelaïde Gagné	1815	Baie-Saint-Paul	
	Émilien				6

\* Il nous a été impossible de retracer le mariage de Néré Gagné avec Diana Gilbert.

5	Michel (2 <sup>e</sup> m.) Michel	Marie Tremblay	1815	Baie-Saint-Paul	6
6	Abraham Jean-Bte Georges	Callixte Simard	1844	Baie-Saint-Paul	7 7
6	Émilien Alphée Théophile Michel	Eugénie Girard	1841	Saint-Urbain	7 7 7
6	Michel Marie-Anne Amédée	Luce Fortin Fidèle Girard	1857 1902	Saint-Urbain Saint-Urbain	7
7	Jean-Baptiste Ephrem	Adélaïde Bouchard	1875	Saint-Urbain	8
7	Georges Demerise Yvonne Xavier Charles	Anaïs Fortin Joseph Simard Joseph Boivin	1885 1912 1913	Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	8 8 8
7	Alphée Alphée	Dina Laforêt	1861	Baie-Saint-Paul	8
7	Théophile Jean-Oscar Jean-Théophile	Luce Girard	1883	Saint-Urbain	8 8 8
7	Michel Mérilda Loretta	Anaïs Tremblay Esdras Gauthier Jules Fortin	1887 1913 1924	Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	



M. Théophile Gauthier, époux de Luce Girard, 7<sup>e</sup> génération.

	Rosa	Joseph Boily	1931	Saint-Urbain	
	Alphée				8
	Alphéda	Ludger Tremblay	1943	Saint-Urbain	
	Desneiges				
	Michel				
7	Albert	Arthémise Fortin	1892	Saint-Urbain	
	Amédée				8
	Albert				8
	Charles				
8	Éphrem	Diana Girard	1908	Saint-Urbain	
	Méridée				9
8	Xavier	Hélène Néron	1909	Saint-Urbain	
	Gérard				9
8	Charles	Rose-Anna Girard	1910	Saint-Urbain	
8	Alphée	Delvina Côté	1904	Saint-Urbain	
8	J.-Oscar	M.-Lydia Labbé	1911	Saint-Urbain	
8	J.-Théophile	Maud Fortin	1924	Saint-Urbain	
	Lucien				
	Michel				
	Marie-Luce	François Fortin		Saint-Urbain	
	Marie-Marthe	Charles-O. Tremblay		Saint-Urbain	
	Jean-Paul	(ordonné prêtre le			
	Émilien				
	Ghyslaine	Jacques Hénault		Saint-Urbain	
8	Alphée	Mary Tremblay	1923	Saint-Urbain	
8	Albert	Marie-Éva Tremblay	1915	Saint-Urbain	
	Lorette	Louis-Philippe Girard	1935	Saint-Urbain	
8	Charles	Ida Nepton	1925	Saint-Urbain	
9	Méridée	Annette Nepton	1931	Saint-Urbain	
9	Gérard	Marie-Anne Néron	1936	Saint-Urbain	

## GILBERT

1	Pierre	Angélique Dufour	1756	Petite-Rivière	
	David				2
2	David	Marie-Luce Simard	1788	Baie-Saint-Paul	
	François				3
3	François	Adélaïde Rochette	1831	Malbaie	
	Joseph				4
	François				4
	Jean				4
4	Joseph	Angélique Tremblay	1864	Sainte-Agnès	
	Joseph				5
	Onésime				5
	François				5
	David				5
4	François	Joséphine Girard	1855	Éboulements	
	Joseph				5
	Pamphile				5
4	Jean	Tharsille Bolduc	1855	Éboulements	
	Simon				5
	Sévin				5
5	Joseph	Calixte Boudreault	1895	Sainte-Agnès	
	Marie	Xavier Laforêt	1915	Saint-Urbain	
	Alonzo				6
5	Onésime	Mélanie Thibeault	1890	Saint-Urbain	
	Irma	Alphonse Labbé	1915	Saint-Urbain	
	Victoria	Victor Fortin	1925	Saint-Urbain	
	Athanase	Victor Lavoie	1928	Saint-Urbain	
	Frères Xavier				6
	Albert				
5	François	M.-Émérie Lemieux	1901	Baie-Saint-Paul	
	Desneiges	Arthur Gaudreault	1925	Saint-Urbain	
	Desanges	Célestin Simard	1926	Saint-Urbain	

	Marie	Benjamin Girard	1933	Saint-Urbain	
	Léger				6
5	David	Amérilda Simard	1908	Saint-Urbain	
	Gilberte	Napoléon Bouchard	1938	Saint-Urbain	
5	Joseph	Madeleine Lavoie	1886	Sainte-Agnès	
	Anne	Charles Duchesne	1911	Sainte-Agnès	
	Marie-Odile	Joseph Imbeault	1911	Sainte-Agnès	
	Claudia	Henri Lavoie	1913	Sainte-Agnès	
	Alberta	Alfred Degagné	1916	Saint-Urbain	
	Lumina	Georges Bouchard	1917	Saint-Urbain	
	Amanda	Jean Harvey	1918	Saint-Urbain	
	Adélar				6
5	Sévin	M.-Audianna Bouchard	1897	Saint-Hilarion	
	Louisia	Napoléon Duchesne	1916	Saint-Hilarion	
	Marie	Oscar Tremblay	1919	Saint-Hilarion	
	Gabrielle	Isidore Duchesne	1925	Saint-Hilarion	
	Jeannette	Georges Pilote	1927	Saint-Hilarion	
	Rosa	Georges Gonthier	1931	Saint-Hilarion	
	Blanche	Philippe Gaudreault	1935	Saint-Hilarion	
	Joseph				
	Idola				
6	Alonzo	Aurore Fortin	1925	Saint-Urbain	
6	Athanase	Lucia Fortin	1925	Saint-Urbain	
6	Alfrédo	Ausina Murray	1919	Saint-Urbain	
6	Adélar	Julie Pradet	1912	Saint-Urbain	
GIRARD					
1	Pierre (2è m.)	Isabelle Lequint	1688	Pointe-aux-Trembles	
	Pierre-Louis				2
2	Pierre-Louis (2è m.)	Marguerite Tardif	1714	Ange-Gardien	
	Jérôme				3
	Nicolas				3
	Augustin				3
3	Pierre	Anne Vézina	1739	Ange-Gardien	
3	François				4
3	Jérôme	Catherine Tremblay	1747	Éboulements	
	René				4
3	Nicolas	M.-Françoise Desbiens	1744	Éboulements	
	François				4
3	Augustin	Procule Lavoie	1754	Petite-Rivière	
	Jean-Baptiste				4
	Henri				4
	Augustin				4
	Jos-Marie				
	Alexis				
4	François (à Pierre)	Madeleine Tremblay	1776	Baie-Saint-Paul	
	Alexis				5
	François				5
	Prosper				5
4	René	Marguerite Fournier	1787	Baie-Saint-Paul	
	Isaac				5
4	François (à Nicolas)	Modeste Tremblay	1783	Baie-Saint-Paul	
	François	Rosalie Bonneau	1798	Baie-Saint-Paul	
	Jean-Marie				5
4	Jean-Baptiste	Madeleine Martel	1778	Éboulements	
	Emmanuel				5
4	Augustin	Josephthe Boivin			
	Pierre				5
5	Alexis	Marie-Juste Pilote	1799	Baie-Saint-Paul	
	Édouard				6
	Jérémie				6
5	François (2è m.)	Marie-Josephte Gauthier	1806	Baie-Saint-Paul	
	Hypollite				6
	Eudoxe				6

5	Prosper (2è m.) Abel	Angélique Tremblay	1815	Baie-Saint-Paul	6
5	Antoine Denis	Charlotte Simard	1792	Baie-Saint-Paul	6
5	Isaac Télesphore	Modeste Tremblay	1814	Éboulements	6
5	Jean-Marie Patrice François	Marie-Rose Tremblay	1809	Baie-Saint-Paul	6 6
5	Emmanuel Théodule Gilbert	Marie-Thècle Lapointe	1811	Éboulements	6 6
5	Pierre Mathias	Marie-Anne Boivin	1833	Saint-Urbain	6
6	Édouard	Marie-Julie Bouchard	1842	Saint-Urbain	
6	Jérémie Jérémie Benoît	Marie Pradet	1855	Saint-Urbain	7 7
6	Hypollite Hypollite	Virginie Côté	1830	Saint-Urbain	7
6	Eudoxe (2è m.) Frères Xavier Eudoxe (3è m.) Benjamin Toussaint	Ides Fortin Hilarie Girard	1844 1852	Saint-Urbain Saint-Urbain	7 7
6	Abel Rachel	Eugénie Gauthier Phydime Simard	1846 1872	Saint-Urbain Saint-Urbain	
6	Denis Antoine Jean Joseph	Marie Labranche	1823	Baie-Saint-Paul	7 7 7
6	Télesphore Henri	Madeleine Duchesne	1842	Malbaie	7
6	Patrice Joseph Cléophas	Marie Tremblay	1852	Saint-Urbain	7 7
6	François Patrice Alexis Joseph David	Zoé Pradet	1852	Saint-Urbain	7 7 7 7
6	Théodule Léandre Louis Patrice	Domitille Gauthier	1847	Saint-Iréné	7 7 7
6	Gilbert Ovide	Séraphine Gauthier	1842	Malbaie	7
6	Mathias	Marie Boivin	1864	Saint-Urbain	
7	Jérémie Jérémie (2è m.) Alida	Céline Tremblay Mérilda Dufour Alcide Duchesne	1887 1892 1915	Saint-Urbain Sainte-Agnès Saint-Hilarion	
7	Benoît Rose-Anna Amérilda Marie-Élise Antonia Wilhelmine	Délina Bergeron Adélaré Simard Ambroise Girard Émile Gagné Stanislas Fortin Jérémie Fortin	1885 1909 1910 1910 1917 1930	Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	
7	Hypollite	Marie-Judith Therrien	1855	Saint-Urbain	
7	Frères Xavier Marie-Louise Lucie Josephine Marie-Léda Fidèle Gustave	Marie-Angèle Girard Alfred Fortin Alfrédise Fortin Antonien Fortin Victor Labbé	1873 1895 1899 1920 1920	Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	8 8

	Albert				8
	Toussaint				8
7	Benjamin	Adélaïde Girard	1880	Saint-Urbain	
	Albertine	A.-Léon Bouchard	1891	Saint-Urbain	
	Joseph				8
	Benjamin (2è m.)	Marie Bouchard	1891	Saint-Urbain	
	Corinne	Henri Tremblay	1912	Saint-Urbain	
	Emma	Daniel Tremblay	1915	Saint-Urbain	
	Florence	Frères X. Fortin	1915	Saint-Urbain	
	Marguerite	Claudie Carré	1924	Saint-Urbain	
	Benjamin				8
7	Toussaint	Marie-Lydia Bouchard	1901	Saint-Urbain	
7	Ephrem	Ludie Fortin	1871	Saint-Urbain	
7	Antoine	Mathilde Girard	1853	Saint-Urbain	
	Adélaïde	Benjamin Girard	1880	Saint-Urbain	
	David				8
	Jean	Anastasie Côté	1863	Saint-Urbain	
7	Joseph	Julie Mailhot			
	Mathilda	Clet Bouchard	1887	Saint-Urbain	
	Georgiana	Joseph Pradet	1896	Saint-Urbain	
	Zoïle				8
	Zéphir				8
	Herménégilde				8
	Arthur				8
7	Henri	Christine Tremblay	1893	Saint-Urbain	
	Marie	Joseph Tremblay	1918	Saint-Urbain	
	Henri (2è m.)	Agnès Lavoie	1898	Sainte-Agnès	
	Henri (3è m.)	Angéline Côté	1899	Saint-Hilarion	
	Léger				8
	Charles				8
7	Joseph	Emma Côté	1875	Saint-Urbain	
7	Cléophas	Julie Dufour	1878	Saint-Urbain	
7	Patrice	Luce Duchesne	1884	Saint-Urbain	
	Diana	Ephrem Gauthier	1908	Saint-Urbain	
	Diana (2è m.)	Charles Nepton	1916	Saint-Urbain	
	Adélar				8
	Idola				8
	Théodore				8
7	Alexis	Herméline Boily	1900	Saint-Urbain	
	Rose-Aïma	Joseph Gagné	1921	Saint-Urbain	
	Alphonse				8
7	Joseph	Hermine Pradet	1887	Saint-Urbain	
	Rose-Anna	Charles Gauthier	1910	Saint-Urbain	
	Ambroise				8
	Émile				8
7	David	Marie Tremblay	1891	Saint-Urbain	
7	Léandre	Nathalie Lapointe	1884	Saint-Urbain	
	Marie-Louise	J.-Jean Dufour	1905	Saint-Hilarion	
7	Louis	Zénaïde Fortin	1893	Saint-Urbain	
7	Patrice	Marie-Ange Gilbert	1894	Saint-Urbain	
7	Ovide	Zoé Picard	1878	Saint-Urbain	
	Françoise	J.-Abraham Fortin	1897	Saint-Urbain	
	Marie	Raoul Lajoie	1904	Saint-Urbain	
	Elzéar				
	François				8
8	Fidèle	Marie-Anne Gauthier	1902	Saint-Urbain	
	Fidèle (2è m.)	Marie-Elise Fortin	1908	Saint-Urbain	
8	Gustave	Marie-Louis Saulnier	1908	Saint-Urbain	
8	Albert	Marie Labbé	1911	Saint-Urbain	
	Marie-Lucie	Albert Fortin	1934	Saint-Urbain	
	Blandine	Rodolphe Fortin	1936	Saint-Urbain	
8	Toussaint	Marie-Anna Simard	1927	Saint-Urbain	
8	Joseph	Marguerite Plourde	1920	Saint-Urbain	
8	Benjamin	Marie Gilbert	1933	Saint-Urbain	
8	David	Adélaïde Pradet	1895	Saint-Urbain	
8	Zoïle	Marie-Lydie Bouchard	1884	Saint-Urbain	
8	Zéphir	Léda Côté	1887	Saint-Urbain	
8	Herménégilde	Amélie Deschênes	1896	Saint-Urbain	
8	Arthur	Luce Gagné	1902	Saint-Urbain	
	Adrienne	Édouard Fortin	1926	Saint-Urbain	
8	Léger	Marie Brassard	1921	Saint-Urbain	
8	Charles	Florida Gagnon	1925	Saint-Urbain	
8	Adélar	Marie-Louise Simard	1909	Saint-Urbain	
	Rose-Alba	Félix Lavoie	1935	Saint-Urbain	
	Patric				9
8	Idola	Mélanie Fortin	1915	Saint-Urbain	
8	Théodore	Herméline Bouchard	1917	Saint-Urbain	
8	Alphonse	Loretta Presse	1927	Saint-Urbain	
8	Ambroise	Amérida Girard	1910	Saint-Urbain	
	Louis-Philippe				9
	Paul-Émile				9
8	Émile	Lucia Simard	1915	Saint-Urbain	
8	François	Claudia Gagné	1902	Saint-Urbain	
	Clara	Roméo Bouchard	1932	Saint-Urbain	
	Joseph				9
	Émile				9

9	Patrice	Jeanne Fortin	1937	Saint-Urbain
9	Louis-Philippe	Loretta Gauthier	1935	Saint-Urbain
9	Paul-Émile	Diana Simard	1938	Saint-Urbain
9	Joseph	Irène Harvey	1927	Saint-Urbain
9	Émile	Aimée-R. Fortin	1937	Saint-Urbain

## PRESSÉ

- 1- Pierre Girard et Suzanne De Lavoie, 11 août 1669, contrat No. Rageot
- 2- François Girard & Antoinette Lemay, 11 août 1669, contrat No. Rageot
- 3- Joseph Girard & Marie-Anne Vanasse-Précourt, 25 février 1732, Trois-Rivières.
- 4- Pierre Girard dit Pressé & Margueriet Dê Chau, 21 avril 1760 Trois-Rivières.

Pierre Girard, Français d'origine inconnue présentement, se marie à Québec le 12 août 1669 (C. Rageot, 11 août 1169) à Suzanne De Lavoye, veuve de Jean Tesson, et fille de Pierre et de Jacquette Grignon, de Saint-Étienne d'Estric de La Rochelle, en Aunis. Pierre Girard s'établit à la Pointe-aux-Trembles (Neuville). À la quatrième génération, un Pierre Girard épousa aux Trois-Rivières, 21 avril 1760, Marguerite De Chau. Il portait le surnom de Pressé. C'est de cet ancêtre Girard dit Pressé que descendent les Pressé de Charlevoix.

Wilfrid	Emma Bouchard		
Marie-Louise	Antonio Gagné	1926	Saint-Urbain
Loretta	Alphonse Girard	1927	Saint-Urbain
Desneiges	Jean-Charles Lajoie	1931	Saint-Urbain
Wilfrid (2è m.)	Éva Lajoie	1930	Saint-Urbain
Jean	Antonia Gagné	1938	Saint-Urbain



Wilfrid Pressé,  
fils d'Albert,  
époux d'Emma  
Bouchard.

## LABBÉ

1	Pierre	Catherine Besnard	1672	S.F.I.O.	2
2	Pierre	Reinge Guerinnet	1715	S.F.I.O.	3
3	Jean-Baptiste	Françoise Cauchon	1744	Saint-Vallier	4
4	Jean-Baptiste	Marie Lefebvre	1767	Saint-Vallier	5
5	Jean	Joseph Lemieux	1791	Saint-François de Montmagny	5
	Édouard				6
5	André	Marguerite Gonthier		Saint-Charles	6
6	Édouard	Dosithée Fortin	1848	Baie-Saint-Paul	7
6	Louis	Élizabeth Blais	1832	A. C.	7
7	André	Sophie Bouchard	1897	Baie-Saint-Paul	8
7	André	Alexandrienne Simard	1849	Baie-Saint-Paul	8
8	Alphonse	Alphonsine Pradet	1931	Saint-Urbain	8
8	Alphonse	Anne Fortin	1873	Saint-Urbain	
	Clara	Vincent Tremblay	1900	Saint-Urbain	
	M.-Zénaïde	Auguste Boudreault	1903	Saint-Urbain	
	Marie-Lumina	Jean-Arthur Pelletier	1904	Saint-Urbain	
	Éva	Jean-Émile Garceau	1916	Saint-Urbain	
	Xavier				9
8	Joseph				
	Amédée	Marie-Séraphine Simard	1886	Baie-Saint-Paul	
	Marie	Albert Girard	1911	Saint-Urbain	
	Marie-Ludia	Jean-Oscar Gauthier	1911	Saint-Urbain	
	Loretta	Émile Fortin	1923	Saint-Urbain	



Célanine Labbé, 8<sup>e</sup> génération, fils d'André Labbé et d'Alexandrienne Simard, épouse de Fidèle Tremblay, mariée à Saint-Urbain, en 1885.

	Joseph			9
	Émile			9
	Ludger			9
9	Joseph (à Alphonse)	Marie Bouchard	1917	Saint-Urbain
9	Joseph (à Amédée)	Marie-Lumina Ouellet	1913	Saint-Urbain
9	Émile	Rose Fortin	1920	Saint-Urbain
9	Victor	Marie-Léa Girard	1920	Saint-Urbain

Il nous a été impossible de retracer le mariage de Édouard Labbé avec Arthémise Côté.

	Édouard	Arthémise Côté		
	Alphonse			
	Alfrédise			
	Alphonse (à Édouard)	Irma Gilbert	1915	Saint-Urbain

## LAFORÊT

1	Pierre	Charlotte Godin	1679	Sainte-Anne-de-Beaupré	
	Jean				2
2	Jean	Marie-Frse Rancourt	1709	Québec	
	Jean-Baptiste				
3	Jean-Baptiste	Marguerite Bonneau	1742	Éboulements	
	David				4
4	David	Madeleine Tremblay	1773	Baie-Saint-Paul	
	Joseph				5
5	Joseph	Adelaïde Simard	1810	Baie-Saint-Paul	
	Édouard				6
	Yves				6
	Joseph				6
6	Édouard	Sophie Simard	1845	Saint-Urbain	
	Williams				7
7	William	Julie Thibeault	1883	Saint-Urbain	
	Xavier				8
8	Xavier	Marie Gilbert	1915	Saint-Urbain	

## NEPTON

1	Jean	Cécile Picard			
	Théodule				2
2	Théodule	Appoline Gagné	1865	Saint-Urbain	
	Herméline	Georges Néron	1903	Saint-Urbain	
	Marie	Alexis Simard	1915	Saint-Urbain	
	Joseph				3
	Charles				3
4	Joseph	Mélanie Pradet	1895	Saint-Urbain	
	Ida	Charles Gauthier	1925	Saint-Urbain	
	Juliette	Azarias Fortin	1925	Saint-Urbain	
	Annette	Méridée Gauthier	1931	Saint-Urbain	
	Aimé				4
	Herménégilde				4
3	Charles	Diana Girard	1916	Saint-Urbain	
4	Aimé	Jeanne Fortin	1920	Saint-Urbain	
4	Herménégilde	Demerise Philippe	1938	Saint-Urbain	

## PRADET

1	Jean-S.	Geneviève Charron	1730	Saint-Pierre. I.O.	
	Jean-Marie				2
2	Jean-Marie	Marie-Victorin Potvin	1755	Baie-Saint-Paul	
	Joseph				3
	François				3
	Jean-Baptiste				3
3	Joseph	Geneviève Bellay	1787	Baie-Saint-Paul	
	Jean-Baptiste				4
3	François	Thérèse Bouchard	1792	Baie-Saint-Paul	
	Alexandre				4
	Jean-Baptiste				4
3	Jean-Baptiste (à Jean-M.)	Suzanne Duchesne			

	Jean-Baptiste				4
	Jean-Baptiste				4
4	Jean-Baptiste (à Joseph)	Constance Fortin	1809	Baie-Saint-Paul	
	Séraphine	Prime Tremblay	1839	Saint-Urbain	
	Séraphine (2èm.)	Édouard Côté	1857	Saint-Urbain	
	Alexandrienne	Michel Bouchard	1844	Saint-Urbain	
	Monique	Vilbon Gauthier	1844	Saint-Urbain	
	Geneviève	Ubaldo Perron	1847	Saint-Urbain	
	Gédéon				5
4	Alexandre	Basilisse Tremblay	1842	Saint-Urbain	
4	Jean-Baptiste (à François)	F.-Ursule Tremblay	1826	Baie-Saint-Paul	
	Alfred				5
	Mars				5
4	Jean-Baptiste (à Jean-Bte)	Marie-Anne Girard	1793	Baie-Saint-Paul	
	Céline	Épiphan Dutremble	1829	Saint-Urbain	
	Françoise	Cléophas Gagné	1874	Saint-Urbain	
	Antoine				5
	Louis				5
	Jean-Baptiste				5
4	Jean-Bte (à Jean-Bte)	Marie-Josephte Lavoie	1816	Baie-Saint-Paul	
	Eucler				5
	Onésime				5
5	Gédéon	Céline Simard	1853	Saint-Urbain	
	Jules				6
5	Alfred	Marie Bolduc	1873	Baie-Saint-Paul	
	Amélia	Arthur Tremblay	1902	Baie-Saint-Paul	
	Régina	Joseph Vandal	1910	Baie-Saint-Paul	



M. Xavier Bradet (surnom de Pradet), époux d'Eugénie Gagnon, père d'Ovide.

	Arthème				6
5	Thomas				
	Mars	Justine Pradet	1857	Baie-Saint-Paul	
	Nérée				6
	Joseph				6
5	Antoine	Agnès Tremblay	1818	Baie-Saint-Paul	
	Zéphirin				6
5	Louis	Ides Gagné	1872	Saint-Urbain	
	Julie	Joseph Lavoie	1901	Saint-Urbain	
	Alma	Charles Bouchard	1910	Saint-Urbain	
	Auguste				
	Alexis				6
5	Jean-Bte (à Jean-Bte)	Marie Gagnon	1824	Baie-Saint-Paul	
	Philéas				6
5	Eucher	Ève Girard	1853	Saint-Urbain	
5	Onésime	Marguerite Fortin	1860	Saint-Urbain	
	Cléophe				6
6	Jules	Adélaïde Côté	1879	Saint-Urbain	
	Antonia	Almanzar Brassard	1900	Malbaie	
	Dina	Adjutor Bergeron	1900	Malbaie	
	Aurore	Thomas-Louis Desbiens	1903	Malbaie	
	Aurore (2è m.)	Isidore Naud	1912	Malbaie	
	Lauretta	William Bergeron	1908	Malbaie	
	Graziella	Noël Gagné	1912	Malbaie	
	Rose-Blanche	Joseph Martel	1916	Malbaie	
	Adélar				7
6	Arthème	Émilienne Bouchard	1900	Saint-Urbain	
	Raoul				7
6	Alfred	Marie-Angèle Girard	1905	Saint-Urbain	
	Rose-Anna	Basile Gravel	1905	Saint-Urbain	
	Léonie	Arthur Bouchard	1907	Saint-Urbain	
	Diana	Philippe Gravel	1909	Saint-Urbain	
	Délia	Méridée Tremblay	1917	Saint-Urbain	
	Joseph				
	Adélar				7
6	Nérée	Marie-Louise Pradet	1892	Saint-Urbain	
	Emma	Adélar Lambert	1911	Saint-Urbain	
	Joseph				7
	Ernest				7
6	Joseph	Georgianna Girard	1896	Saint-Urbain	
	Juliana	Henri Gauthier	1923	Saint-Urbain	
	Corinne	Raoul Pradet	1924	Saint-Urbain	
	Edmour				7
	Lorenzo				7
6	Zéphirin	Marie-Arthémise Gagnon	1856	Saint-Urbain	
	Herménégilde				7
6	Prime	Caroline Bouchard	1858	Saint-Urbain	
	Joseph				7
6	Alexis	Cécile Néron	1904	Saint-Urbain	
	Xavier	Eugénie Gagnon			
	(Il nous a été impossible de retracer l'origine de Xavier Pradet)				
	Marie-Jeanne	Thomas-Louis Fortin	1909	Saint-Urbain	
	Louisia	Edmond Gagné	1914	Saint-Urbain	
	Éva	J.-Vézina Fortin	1922	Saint-Urbain	
	Blanche	Amédée Fortin	1922	Saint-Urbain	
	Alise	Idola Tremblay	1938	Saint-Urbain	
	Alphéda	Pierre Fortin	1931	Saint-Urbain	
	Ludger				7
	Ovide				7
	Joseph				
6	Philéas	Marie-Anne Picard	1863	Saint-Urbain	
	Alphonsine (2è m.)	François Labbé	1931	Saint-Urbain	
	Jean-Baptiste				7
6	Jean-Bte (à Eucher)	Alexina Côté	1902	Saint-Urbain	
6	Cléophe	Marie-Louise Lavoie	1887	Saint-Urbain	

	Julie	Adélaré Gilbert	1912	Saint-Urbain	
	David	Déla Pradet	1912	Baie-Saint-Paul	
7	Adélaré (à Jules)	Aloysia Pilote	1908	Sainte-Agnés	
	Jeanne-Ida	René Tremblay	1924	Saint-Urbain	
	Paulette	Joseph Tremblay	1936	Saint-Urbain	
	Robert	Judith Lessard	1935	Malbaie	
	Adélaré (2è m.)	Rosalie Boudreault	1936	Saint-Urbain	
7	Raoul	Corinne Pradet	1924	Saint-Urbain	
7	Adélaré (à Alfred)	Marie Savard	1902	Saint-Urbain	
	Poméla	Jean-Ernest Néron	1931	Saint-Urbain	
	Irma	Rosario Simard	1934	Saint-Urbain	
	Ovila				8
	Lucien				
7	Joseph	Rose-Anna Morin	1917	Saint-Urbain	
7	Ernest	Maria Gagnon	1919	Saint-Urbain	
7	Edmour	Rosalie Philippe	1926	Saint-Urbain	
7	Lorenzo	Rose-Alma Philippe	1937	Saint-Urbain	
7	Herménégilde	Marie-Louise Bouchard	1906	Saint-Urbain	
	Hortense	Stanislas Tremblay	1934	Saint-Urbain	
7	Joseph	Élisabeth Bouchard	1887	Saint-Urbain	
	Diana	Léo-Paul Lapointe	1912	Saint-Urbain	
	Rose-Anna	Épiphané Simard	1919	Saint-Urbain	
7	Ludger	Édith Fortin	1908	Saint-Urbain	
	Gilberte	Joseph Bouchard	1930	Saint-Urbain	
7	Ovide	Rose-Aimée Fortin	1931	Saint-Urbain	
7	Jean-Baptiste	Dessaline Degagné	1910	Saint-Urbain	
8	Ovila	Clara Saulnier	1935	Saint-Urbain	

## SAULNIER

## Famille d'origine acadienne

1	Pierre	Marie Boudreault			
	Pierre				2
2	Pierre	Marguerite Lavoie	1762	Saint-Joachim	
	Jean-Baptiste				3
3	Jean-Baptiste	Thérèse Guay	1788	Baie-Saint-Paul	
	Jean-Baptiste	Marie Laforêt	1801	Baie-Saint-Paul	
	Arcade				4
4	Arcade	Adélaïde Gauthier	1944	Baie-Saint-Paul	
	Benjamin				5
5	Benjamin	Luce Lavoie	1873	Saint-Urbain	
	Virginie	Louis Fournier	1903	Saint-Urbain	
	Marie-Louise	Charles Fortin	1923	Saint-Urbain	
	Adélaré				6
6	Adélaré	Marie-Arthémise Gagné	1909	Saint-Urbain	
	Germaine	Lucien Bouliane	1934	Saint-Urbain	
	Clara	Ovila Pradet	1935	Saint-Urbain	

## SIMARD

1	Noël	Madeleine Racine	1661	Château-Richer	
	Noël				2
	Paul				2
	Étienne				2
2	Noël	Anne Dodier	1689	Baie-Saint-Paul	
	Charles				3
2	Paul (à Noël)	Geneviève Gagnon	1717	Baie-Saint-Paul	
	Paul				3
2	Étienne	Rosalie Bouchard	1695	Baie-Saint-Paul	
	Étienne				3
3	Charles	Marie-Charlotte Gagnon	1739		
	Jean-Charles				4
	Honoré				4
3	Paul (à Paul)	Louise Gagné	1742	Petite-Rivière	
	Isaac				4
3	Étienne	Barbe Dufour	1733	Baie-Saint-Paul	

4	Honoré Jean-Baptiste Abraham	Geneviève Gauthier	1774	Baie-Saint-Paul	5 5
4	Isaac François	Agathe Girard	1770	Baie-Saint-Paul	5
4	Godfroid	Félicité Côté	1773	Baie-Saint-Paul	
4	Michel Michel	Madeleine Gauthier	1787	Baie-Saint-Paul	5
5	Jean	Marie Boily	1797	Baie-Saint-Paul	
5	Jean-Baptiste Damase	Scholastique Simard	1803	Baie-Saint-Paul	6
5	Abraham Guillaume Ferdinand	Marie-Félicité Girard	1812	Baie-Saint-Paul	6 6 6
5	Jacob	Josephite Tremblay Théodore	1809	Petite-Rivière	6
5	François (à Isaac) Angèle Marie Lucrèce Vincent	Angélique Tremblay Jules Lavoie Ignace Gaudreault Israël Gagnon	1813 1844 1845 1845	Baie-Saint-Paul Baie-Saint-Paul Éboulements Malbaie	6
5	Frédéric Auguste	Ursule Fortin	1810	Baie-Saint-Paul	6



M. Benjamin Saulnier, 5<sup>e</sup> génération, époux de Luce Lavoie (à gauche), père de Virginie mariée en 3<sup>e</sup> noces à Charles Fortin.

5	François (à Godfroid) Paulin Barnabé	Marie-Geneviève Bouchard	1807	Baie-Saint-Paul	6 6
5	Alexis Hypollite	Quirille Saulnier	1812	Baie-Saint-Paul	6
5	Michel Paulin	Josephte Grenon	1814	Baie-Saint-Paul	6
6	Damase	Madeleine Girard	1831	Saint-Urbain	
6	Guillaume Onésime Toussaint Siméon Anicet	Rose Picard	1855	Saint-Urbain	7 7 7 7
6	Ferdinand Phydime	Christine Vandal	1852	Baie-Saint-Paul	7
6	Théodore Thomas	Marie Mailloux	1839	Ile-aux-Coudres	7
6	Vincent Alexis	Mathilde Pradet	1842	Baie-Saint-Paul	7
6	Auguste Hubert	Marie Fortin	1838	Baie-Saint-Paul	7
6	Paulin Charles-Onésime	Luce Tremblay	1835	Saint-Urbain	7
6	Barnabé Jules	Madeleine Tremblay	1844	Saint-Urbain	7
6	Hypollite Virginie Joseph	Racine Picard Arthur Filion	1854 1900	Saint-Urbain Saint-Urbain	7 7
6	Paulin (à Michel) Auguste Hermine Jean-Baptiste Joseph Phydime Wilfrid	Josine Gauthier François-Xavier Asselin	1840 1902	Baie-Saint-Paul Saint-Urbain	7 8 8
7	Onésime Belzima Rose-Délina Blandine Lumina Marie-Claire Célestín	Adélaïde Boudreault Raoul Duchesne Henri Tremblay Ovila Tremblay Gérard Girard Victor Fortin	1898 1922 1926 1928 1929 1936	Sainte-Agnès Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	8
7	Toussaint J.-Walter Almas Onésime Xavier	Joséphine Girard	1894	Saint-Urbain	8 8 8
7	Siméon Rose-Anna Adélard	Marie Girard Alvary Bouchard	1883 1906	Saint-Filarien Saint-Urbain	8
7	Anicet	Amélia Gravel	1908	Saint-Urbain	
7	Phydime Albertine Marie-Anne Azilda Rose-Anna Marie-Louise Freddie Alphonse	Marie Tremblay Oscar Tremblay Joseph Degagné Edmond Gagné Théodore Morin Albert Perroa	1884 1909 1909 1912 1918 1921	Baie-Saint-Paul Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain Saint-Urbain	
7	Thomas Marie Charles Théodore Joseph	Marie-Louise Lavoie Trefflé Tremblay	1871 1904	Sainte-Agnès Sainte-Agnès	8

7	Alexis	François Fortin	1873	Saint-Urbain	
	Marie	Adélaré Harvey	1902	Saint-Urbain	
	Corinne	Joseph Gagné	1901	Saint-Urbain	
	Marie-Louise	Adélaré Girard	1909	Saint-Urbain	
	Blanche	Alfred Gagné	1910	Saint-Urbain	
	Alexis				8
7	Hubert	Marie-Anne Frotin	1863	Saint-Urbain	
	Marie	Wilfrid Simard	1907	Saint-Urbain	
	Éva	Amédée Simard	1910	Saint-Urbain	
	Auguste				8
	Adélaré				8
	Xavier				8
7	Charles-Onésime	Clémentine Lavoie	1861	Saint-Urbain	
	Éva	Élie Murray	1900	Saint-Urbain	
	Marie-Élise	Janvier Martel	1903	Saint-Urbain	
	Zénaïde	Raoul Lajoie	1906	Saint-Urbain	
	Ovide				8
	Trefflé				8
7	Jules	Philomène Fortin	1878	Baie-Saint-Paul	
	Élise	Trefflé Simard	1901	Saint-Urbain	
	Amélia	Dominique Bouchard	1912	Saint-Urbain	
7	Joseph	Angéline Gilbert	1902	Saint-Urbain	
	Géraldine	Édouard Harvey	1937	Baie-Saint-Paul	
	Gilbert				
	Gérard				
7	Auguste	Céline Gagnon	1872	Saint-Urbain	
	Théodule				
	Almas				8
8	Jean-Baptiste	Marie-Zoé Boivin	1900	Saint-Urbain	
8	Wilfrid	Marie Simard	1907	Saint-Urbain	
8	Célestin	Desanges Gilbert	1926	Saint-Urbain	
8	J.-Walter	Éva Lapointe	1919	Saint-Urbain	
8	Almas	Marie-Luce Harvey	1932	Saint-Urbain	
8	Adélaré	Rose-Anna Girard	1909	Saint-Urbain	
	Rose-Aimée	Edmour Bouchard	1924	Saint-Urbain	
	Jeanne	Jean-Ernest Abel	1938	Saint-Urbain	
8	Charles	Angéline Lavoie	1893	Sainte-Agnès	
	Félixine	Albert Bouchard	1927	Saint-Urbain	
	Marie-Lucienne	Arthur Gagné	1930	Saint-Urbain	
	Alexina	Zamilda Bouchard	1936	Saint-Urbain	
	Jean				
	Joseph				9
	Phydime				9
	Liguori				
8	Alexis	Marie Nepton	1915	Saint-Urbain	
8	Auguste	Marie-Louise Gauthier	1898	Saint-Urbain	
	Marie-Anna	Toussaint Girard	1927	Saint-Urbain	
	Augustine	Alfred Bissonnette	1936	Saint-Urbain	
	Oscar				9
	Méridéc				9
	Charles-Fédouard				9
8	Adélaré	Amélia Tremblay	1905	Saint-Urbain	
	Ida-Lauretta	Thomas Boily	1926	Saint-Urbain	
8	Xavier	Marie-Louise Bouchard	1907	Saint-Urbain	
	Thérèse	Wilfrid Gravel	1936	Saint-Urbain	
	Marguerite	Charles-Édouard Fortin	1936	Saint-Urbain	
	Diana	Paul Girard	1938	Saint-Urbain	
8	Hercule	Aglaé Fortin	1885	Saint-Urbain	
	Amarilda	David Gilbert	1908	Saint-Urbain	
	Marie-Hénédina	Idola Côté	1916	Saint-Urbain	
	Arsène				9
8	Ovide	Marie-Élise Pradet	1891	Saint-Urbain	
	Albertine	Joseph Morin	1910	Saint-Urbain	
	Rosanna	Joseph Gagné	1914	Saint-Urbain	
	Lucia	Émile Girard	1915	Saint-Urbain	

	Wilhelmine	Victor Blais	1924	Saint-Urbain	
	J.-René				
8	Trefflé	Marie-Élise Simard	1901	Saint-Urbain	
8	Almas	Délina Duchesne	1903	Éboulements	
	Rose-Alma	Charles-Édouard Tremblay	1930	Saint-Urbain	
9	Joseph	Malvina Boucharde	1921	Saint-Urbain	
10	Phydime	Lydia Boucharde	1924	Saint-Urbain	
11	Liguori	Rose-Alma Lajoie	1925	Saint-Urbain	
9	Oscar	Rose-Alba Murray	1927	Saint-Urbain	
9	Méridée	Maud Gagné	1933	Saint-Urbain	
9	Charles-Édouard	Julia Boucharde	1936	Saint-Urbain	
9	Arsène	Clara Boivin	1920	Saint-Urbain	
TREMBLAY					
1	Pierre	Ozanne Achon	1657	Québec	
	Pierre				2
	Louis				2
2	Pierre	Madeleine Simard	1683	Sainte-Anne-de-Beaupré	
	Joseph			3	
	Nicolas				3
	Jean				3
	Étienne				3
2	Louis	Marie Perron	1691	Ange-Gardien	
	Guillaume				3
	François-Xavier				3
	Louis				3
3	Joseph	Geneviève Gauthier	1732	Baie-Saint-Paul	
	Louis				4
3	Nicolas	Louise Simard	1724	Baie-Saint-Paul	
	Basile				4
	Louis-Marie				4
	Charles				4
3	Jean	Catherine Lavoie	1726	Baie-Saint-Paul	
	Jean				4
	Alexis				4
3	Étienne	Marie Fortin	1715	Baie-Saint-Paul	
	Jean-François				4
3	Guillaume	Marie-Jeanne Glinet	1729	Baie-Saint-Paul	
	Michel				4
	Louis jr				4
3	François-Xavier	Madeleine Boucharde	1718	Baie-Saint-Paul	
	François				4
3	Louis	Brigitte Fortin	1726	Baie-Saint-Paul	
	François				4
4	Louis	Ursule Simard	1764	Baie-Saint-Paul	
	Élie				5
4	Basile	Marie-Anne Gauthier	1746	Éboulements	
	André				5
	Basile-B.				5
4	Louis-Marie	M.-A.-Victoire Girard	1757	Baie-Saint-Paul	
	Jacques				5
4	Charles	Félicité Duchesne	1749	Baie-Saint-Paul	
	Vincent				5
	Jos.-Marie				5
	Sauveur				5
4	Jean	Marie-Louise Tremblay	1754	Île-aux-Coudres	
	Joseph				5
4	Alexis	Rose Gauthier	1760	Éboulements	
	Abraham				5
4	Jean-François	Marie Gauthier	1753	Éboulements	
	François				5
4	Léon				
	Michel	Marie Demeules	1771	Île-aux-Coudres	
	Michel				5

4	Louis jr	Marie-Judith Dufour	1764	Île-aux-Coudres	5
4	Louis François	Marie-Josephte Dufour	1750	Île-aux-Coudres	5
4	François Benjamin	Madeleine Gonthier	1772	Baie-Saint-Paul	5
5	Élie	Scholastique Lavoie	1808	Éboulements	6
5	Élizée	Ursule Gagnon	1731	Éboulements	6
5	Joseph Basile-B.	Marie-Anne Gagnon	1771	Éboulements	6
5	Étienne Jacques	Modeste Lavoie	1787	Baie-Saint-Paul	6
5	Vincent Roger	Marie-Catherine Laforêt	1785	Baie-Saint-Paul	6
5	Jos-Marie Florent	Marie-Élizabeth Néron	1795	Baie-Saint-Paul	6
5	Sauveur Moïse	Félicité Girard	1774	Baie-Saint-Paul	6
5	Joseph Joseph	Marie-Josephte Savard	1787	Île-aux-Coudres	6
5	Abraham Éloi	Madeleine Boivin	1796	Éboulements	6
5	François René	Marie Rochefort	1782	Éboulements	6
5	Léon Jos-Léon	Catherine Bolduc	1799	Baie-Saint-Paul	6
5	Michel Jean	Madeleine Girard	1800	Éboulements	6
5	Louis Louis	Charlotte Bergeron	1788	Île-aux-Coudres	6
5	Thomas François	Mérence Bouchard	1787	Île-aux-Coudres	6
5	Jérôme Benjamin	Marguerite Navarre	1811	Baie-Saint-Paul	6
5	Grégoire Eucher				6
6	Élizée Médérée	Adélaïde Lavoie	1850	Baie-Saint-Paul	7
6	Joseph Germain	Marguerite Perron	1811	Éboulements	7
6	Étienne Jos-Pépin	Félicité Fortin	1806	Baie-Saint-Paul	7
6	Jacques Roger	Quirille Gauthier	1807	Baie-Saint-Paul	7
6	Cléophas Florent	Marie-Angèle Simard	1818	Baie-Saint-Paul	7
6	Gédéon Moïse	Marie Guay	1825	Baie-Saint-Paul	7
6	Hildebert Joseph	Marie Lavoie	1803	Baie-Saint-Paul	7
6	Stanislas Éloi	Constance Claveau	1812	Éboulements	7
6	Désiré Napoléon	Marguerite Côté	1827	Baie-Saint-Paul	7
6	René Arsène	Marie Gauthier	1828	Éboulements	7
6	Jos.-Léon Eucher	Adélaïde Degagné	1818	Baie-Saint-Paul	7
6	Jean Jean-Baptiste	Geneviève Jean	1824	Malbaie	7
6	Louis Didier	Modeste Laberge	1813	Malbaie	7
6	Thomas	Marie-Luce Desbiens	1828	Malbaie	7

	Éphrem				7
6	Jérôme	Brigitte Lavoie	1818	Île-aux-Coudres	7
	J.-Octave				7
6	Grégoire	Hermine Tremblay	1839	Baie-Saint-Paul	7
	Joseph				7
6	Eucher	Marie Bolduc	1841	Saint-Urbain	7
	Michel				7
7	Médéric	Arthémise Côté	1875	Saint-Urbain	8
	Henri				8
7	Germain	Madeleine Duchesne	1840	Éboulements	8
	François				8
7	Jos-Pépin	Appoline Dutremble	1833	Saint-Urbain	8
	Abel				8
7	Luc	Lucine Boivin	1833	Baie-Saint-Paul	8
	Auguste				8
7	Cléophas	Anne Bouchard	1855	Saint-Urbain	8
	Fidèle				8
7	Gédéon	Marthe Lapointe	1856	Baie-Saint-Paul	8
	J.-Ernest				8
7	Hildebert	Delphine Bouchard	1848	Baie-Saint-Paul	8
	Hildebert				8
7	Stanislas	Marie Girard	1840	Éboulements	8
	Diomède				8
7	Désiré	Hermine Bouchard	1849	Saint-Urbain	8
	Ovide				8
7	Napoléon	Émérantienne Lavoie	1865	Sainte-Agnès	8
	Hermel				8
7	François	Marie-Louise Bilodeau	1852	Sainte-Agnès	8
	Henri				8
7	Arsène	R.-Délina Harvey	1856	Sainte-Agnès	8
	Thomas				8
7	Eucher	Suzanne Bolduc	1861	Éboulements	8
	Arthur				8
7	Jean-Baptiste	Séraphine Bouchard	1853	Éboulements	8
	Trefflé				8
7	Didier	Élisabeth Tremblay	1840	Malbaie	8
	Dorila				8
7	Éphrem	Joséphine Tremblay	1854	Sainte-Agnès	8
	Joseph				8
7	Jos.-Actave	Marie-Françoise Tremblay	1849	Île-aux-Coudres	8
	Louis-Mauril				8
7	Joseph	Marie-Anne Truchon	1869	Baie-Saint-Paul	8
	Ernest				8
7	Michel	Marie Doré	1870	Saint-Urbain	8
	Jean-Henri				8
8	Louis-Mauril	Catherine Pradet	1886	Saint-Urbain	8
	Ernest	Alma Tremblay	1916	Saint-Urbain	8
8	Jean-Henri	Rose-Aimé Duchesne	1924	Saint-Urbain	8
	Henri	Corinne Girard	1912	Saint-Urbain	8
	René				9
8	François	Louise Simard	1874	Saint-Hilarion	9
	Adélard				9
	Joseph				9
8	Abel	Marie Gagné	1863	Saint-Urbain	9
	Jean-Baptiste				9
8	Auguste	Adèle Simard	1868	Baie-Saint-Paul	9
	Joseph				9
8	Fidèle	Célamire Labbé	1885	Saint-Urbain	9
	Joseph				9
	Théophile				9
	Adélard				9
8	J.-Ernest	Malvina	1891	Saint-Urbain	9
	Wilbrod				9
	Évrard				9
	Émile				9

	Joseph				9
8	Hildebert	Marie-Malvina Girard	1887	Éboulements	
	Oscar				9
8	Diodème	Marie-Olivine Tremblay	1882	Saint-Irénée	
	Albert				9
8	Ovide	Marie Gauthier	1887	Saint-Hilarion	
	Augustin				9
8	Hermel	Alphonsine Duchesne	1886	Saint-Urbain	
8	Henri	Célestine Tremblay	1891	Sainte-Agnès	
	Alcide				9
8	Thomas	Georgina Fortin	1874	Mille-Vaches	
	Roméo				9
8	Arthur	Marie-Louise Tremblay	1903	Saint-Urbain	
8	Trefflé	Célamire Lavoie	1897	Saint-Urbain	
	Joseph				9
8	Dorila	Alice Gauthier	1895	Saint-Urbain	
	Arthur				9
8	Joseph	Angéline Ménard	1897	Baie-Saint-Paul	
	Henri				9
	Arthur				9
9	René	Jeanne Pradet	1934	Saint-Urbain	
9	Adélar	Marie-Olive Côté	1896	Saint-Urbain	
9	Joseph	Herméline Duchesne	1912	Saint-Urbain	
9	Jean-Baptiste	Marie-Louise Gravel	1893	Saint-Urbain	
9	Joseph	Mélanie Tremblay	1897	Saint-Urbain	
9	Joseph (à Fidèle)	Marie Côté	1907	Saint-Urbain	
	Idola				10
	Salomon				10
9	Théophile	Marie Ouellet	1912	Saint-Urbain	
9	Adélar	Éléonore Fortin	1921	Saint-Urbain	
9	Wilbrod	Maud Fortin	1917	Saint-Urbain	
9	Evrard	Laure-Ange Fortin	1921	Saint-Urbain	
9	Émile		1921	Saint-Urbain	
9	Joseph	Paulette Pradet	1936	Saint-Urbain	
9	Oscar	Albertine Simard	1909	Saint-Urbain	
9	Albert	R.-Anna Tremblay	1915	Saint-Urbain	
9	Augustin	Marie-Blanche Bouchard	1913	Saint-Urbain	
9	Alcide	Marie-Anne Lajoie	1918	Saint-Urbain	
9	Roméo	Marie-Anne Lapointe	1924	Saint-Urbain	
9	Joseph	Marie Girard	1918	Saint-Urbain	
9	Arthur	Marie-Anne Ouellet	1928	Saint-Urbain	
9	Henri	Rose-D. Simard	1926	Saint-Urbain	
9	Arthur	Marie-Louise Dufour	1928	Saint-Urbain	
10	Idola	Alice Pradet	1928	Saint-Urbain	
10	Salomon	Berthe Simard	1937	Saint-Urbain	

## TREMBLAY B

Il nous a été impossible de retracer les parents de Frédéric Tremblay avec Angèle Ménard, mariés à Baie-Saint-Paul, en 1837. Frédéric et Angèle Ménard, 1837, Baie-Saint-Paul.

Jules (à Frédéric)	Marie Bolduc	1863	Saint-Urbain
Fidèle			
Arthur			
Lin (à Frédéric)	Georgina Boivin	1874	Saint-Urbain
Augustin			
Méridée			
Cléophe			
Fidèle (à Jules)	Malvina	1898	Saint-Urbain
François			
Charles-Édouard			
Xavier			
Stanislas			
Arthur (à Jules)	Emma Degagné	1890	Saint-Hilarion
Augustin (à Lin)	Marie Lapointe	1904	Saint-Urbain

Méridée (à Lin)	Lumina Morin	1916	Saint-Urbain
Cléophe (à Lin)	Lydia Tremblay	1910	Baie-Saint-Paul
François (à Fidèle)	Antoinette Tremblay	1925	Saint-Hilarion
Charles-Édouard (à Fidèle)			
Xavier (à Fidèle)	Marie-Louise Lavoie	1929	Saint-Urbain
Stanislas (à Fidèle)	Hortense Pradet	1934	Saint-Urbain

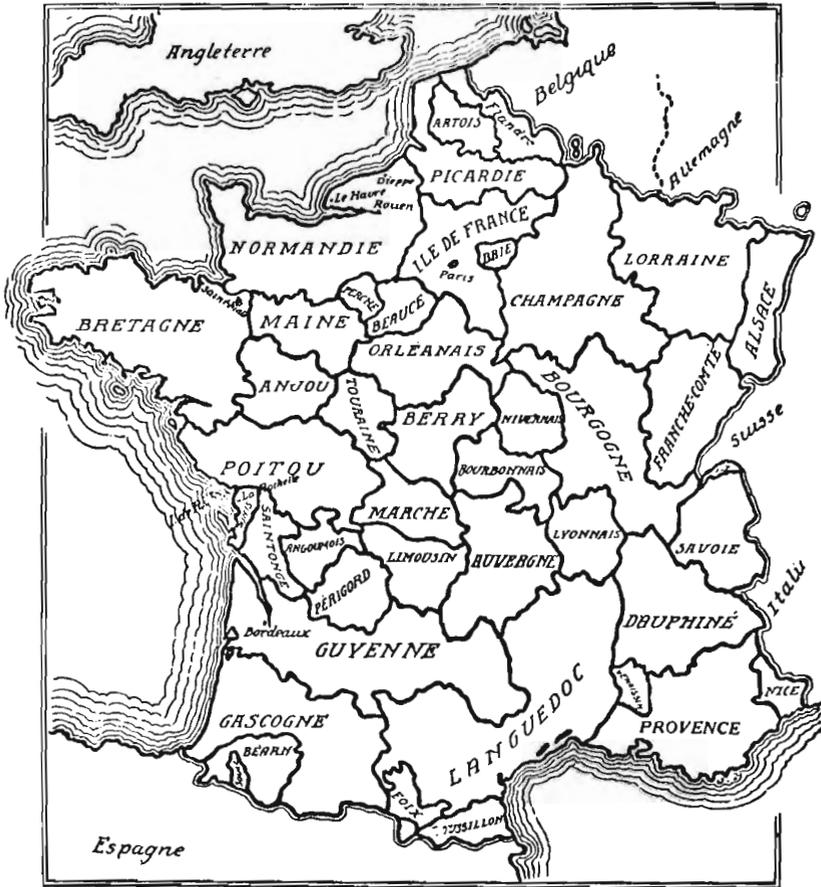
## Lieux d'origine des premières familles de Saint-Urbain

Une lecture rapide de ce tableau nous montre que durant les cinquante premières années de Saint-Urbain, environ 25 familles de noms différents y contractèrent mariage. Soixante-douze (72)% d'entre elles étaient originaires de Baie-Saint-Paul et douze (12)% des Éboulements.

De plus, en poursuivant l'ascendance de ces familles fondatrices jusqu'aux provinces de France, nous obtenons le résultat suivant: Perche, 24%; Normandie, 12%; Poitou, 12%; Angoumois, 8%; Saintonge, 8%. L'Aunis, La Bretagne, la Guyenne, l'Île-de-France, le Maine et la Picardie y allèrent de 4% chacune. Provinces de France ou d'ailleurs inconnues, 12%.

	SAINT-URBAIN	PAROISSE CANADIENNE D'ORIGINE	PROVINCE FRANÇAISE DE L'ANCÊTRE
	1 — Fortin	Baie-Saint-Paul	Perche
1827	1 — Gagné	Baie-Saint-Paul	Perche
	1 — Girard	Baie-Saint-Paul	(inconnue)
	1 — Boivin	Baie-Saint-Paul	Normandie
1828	1 — Côté	Baie-Saint-Paul	Perche (?)
	1 — Gagnon	Baie-Saint-Paul	Perche
	1 — Simard	Baie-Saint-Paul	Angoumois
	1 — Tremblay	Éboulements	Perche
1829	1 — Duchesne	Baie-Saint-Paul	Picardie
	Pradet	Baie-Saint-Paul	Poitou
1831	1 — Bouchard	Baie-Saint-Paul	Perche
	1. — Desgagné	Baie-Saint-Paul	Normandie
1832	1 — Doré	Baie-Saint-Paul	Angoumois
	Perron	Éboulements	Aunes
1832	1 — Picard	Montréal	?
1834	1 — Bolduc	Baie-Saint-Paul	Île-de-France (Paris)
1835	1 — Gauthier	Baie-Saint-Paul	Saintonge
1836	1 — Boily	Éboulements	Poitou
1838	Laforêt	Baie-Saint-Paul	Guyenne
1841	Thibault	Baie-Saint-Paul	Normandie
1859	Morin	?	Poitou
1871	Labbé	Baie-Saint-Paul	Maine
1872	Saulnier	Baie-Saint-Paul	Bretagne
1877	Gilbert	Malbaie	Saintonge

LES ANCIENNES PROVINCES DE FRANCE



### Nos excuses

Le temps disponible et des difficultés inextricables de recherches généalogiques ne nous ont pas permis de présenter un travail qui rendrait justice à certaines familles qui ont bâti elles aussi Saint-Urbain. Quelques-unes d'entre elles sont aujourd'hui présentes parmi nous.

Nos excuses aux familles: Bissonnette, Desgagné, Gaudreault, Gravel, Guay, Harvey, Lajoie, Larouche et Marier.

## CHAPITRE IX

### FAMILLES PARTIES DE SAINT-URBAIN...

*« Les vieux avaient traversé vers le nord, dans les années glorieuses de défrichement... quand les chemins et les forêts étaient libres... »*

F.-A. SAVARD

Nous avons vu que de nombreux colons étaient déjà rendus à Saint-Urbain en 1764. Jusqu'en 1869, la population de notre paroisse fit honneur à ses engagements de colonisateurs.

Sur une population de 761 âmes, Saint-Urbain donna avant la fin de cette décennie: 3 familles à Saint-Alexis, 39 à Saint-Alphonse, 5 à Chicoutimi, 22 à Laterrière, 2 à Hébertville, 3 à Saint-Jérôme et Saint-Gédéon, 21 à Roberval. Le total, par l'addition des familles qui furent à l'origine du mouvement de colonisation vers le Saguenay, s'élève à 95.<sup>1</sup>

Comment expliquer le fait qu'environ 12% de la population dut repartir très tôt, car il n'y a aucune trace d'eux à Saint-Urbain, ni aucune descendance, si ce n'est des parents lointains?

Il fallait des terres nouvelles pour établir la postérité. L'espace restreint de la vallée du Gouffre et la pénurie de terres disponibles amenèrent le surplus de population à chercher ailleurs des territoires à exploiter. Ces forces vives et excédentaires jetèrent les yeux sur l'immense territoire colonisable du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dès 1833, M. Eusèbe Simard partit pour Saint-Félicien. À partir de cette date, la paroisse de Saint-Urbain va-t-elle répandre, du côté du Saguenay-Lac-Saint-Jean, son surcroît de population en quête de terres cultivables.

Voici un dénombrement des familles parties de Saint-Urbain pour aller s'établir dans différentes paroisses des comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean.<sup>2</sup> Ces renseignements ont été fournis par un vieillard, né à Saint-Urbain en 1859 et qui résidait, en 1936, à Saint-Grégoire, comté Montmorency. Ce vieux sage, monsieur Ulric Bouchard, affirme avoir connu ces familles et l'endroit de leur demeure par lui-même, soit par des visites faites ou reçues, soit par sa propre connaissance et la transmission orale.



*« on va où mènent ses pieds »*

F.-A. SAVARD

Voici les endroits où quelques-unes des familles de Saint-Urbain se sont établies et en quelle année approximativement. Quelques noms de femmes et de fils (les autres oubliés) sont aussi mentionnés. Tous ces enfants sont nés à Saint-Urbain.

Il y eut sûrement d'autres familles qui partirent de Saint-Urbain. Malheureusement le temps les a oubliées.

#### À SAINT-BRUNO

- 1- M. Abel Tremblay, marié à Marie Gagné, (1891). Leurs fils: Jean Frédéric, Alfred.
- 2- M. Isaïe Lajoie, marié à Céline Gagné, sœur de Ferdinand Gagné, (1906).
- 3- M. Diamel Lapointe, époux de Zénaïde Bouchard, (1914).
- 4- M. Ferdinand Gagné, époux de Malvina Gravel, de Sainte-Agnès, (1915). Leurs enfants: Edgard, Désiré, Lucia et Régina, tous nés à Saint-Urbain.

#### À SAINT-PRIME

- 5- M. Xavier Bouchard, époux de Clarisse Girard, (1903). Leurs enfants: Marie, Joseph, Antonia, Luce, Angéline, Alice, Lumina, Rosa, Zénaïde, Donat. Tous résidants à Saint-Prime.

#### À NORMANDIN

- 6- M. Naphile Bergeron, époux d'Irma Tremblay, (sœur de l'abbé Charles-Patrice Tremblay), 1918. Enfants nés à Saint-Urbain: Jeanne-Ida, Joseph.
- 7- M. Ephrem Bouchard, époux de Marie Simard, (1921). Leurs enfants: Édith et Samuel.
- 8- M. Prospère Lapointe, époux d'Odile Bouchard, (1871).
- 9- M. Wilfrid Simard, époux de Marie Simard, (1926). Enfants: Jos.-Adam et Lucia, natis de Saint-Urbain.
- 10- M. Thomas Fortin, époux de Diana Gauthier, (1924). Enfants: Antoinette, Desneiges, Stanislas et Joseph.
- 11- M. François Girard, (1929).

#### À CHAMBORD

Chambord a été ouvert à la colonisation par des gens de la Malbaie, Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain. C'est la place natale des pionniers de Chambord, (S.H.S., Doss. 6, p. 1., par. 3).

- 12- M. Claude Boivin, (1864).
- 13- M. Joseph Doré, (1864).
- 14- M. Michel Tremblay, époux de Marie Doré, (1886).
- 15- M. Aristide Tremblay, époux de Marie-Louise Doré, (1886).

- 16- M. Yves Laforest. (1876).
- 17- M. Yves Girard. (1866).
- 18- M. Jean Girard. (son frère). (1866).
- 19- M. Jean Côté. (1866).
- 20- M. Augustin Doré. époux de Martine Fortin. (1866). Leurs enfants: Marie. Antonia, Marie-Louise. David.

#### À SAINT-JÉRÔME

- 21- M. Charles Tremblay. fils d'Éloi à Bégin. (1872).
- 22- M. Éloi Doré. (1866).
- 23- M. Joseph Girard. (1876).

#### À HÉBERTVILLE-STATION

- 24- M. Philéas Gagné. époux de Marie Gagnon. (1896).
- 25- M. Abel Girard. son fils Éphrem marié à Lidie Fortin. (1876).
- 26- M. Philibert Gagné. époux de Zoé Girard. (1886).
- 27- M. M. Patrice Girard. époux de Marie Bouchard. (1876).

#### À STE-ANNE-DE-CHICOUTIMI

- 28- M. Onésime Bouchard. époux de Suzanne Côté. (1856). Ses fils: l'abbé Samuel et Joseph.
- 29- M. Eugène Bouchard. (1856).
- 30- M. Marcel Côté. (1886).
- 31- M. Ferdinand Côté. (1866).
- 32- M. Auguste Côté. (1866).

#### À SAINT-FÉLICIEN

- 33- M. Eusèbe Simard. époux de Marie Girard. (1833).
- 34- M. Antoine Girard. époux de Mathilde Bradet. (1886). Ses fils: l'abbé Joseph Girard. ptre; Henri et Théophile.

#### À SAINTE-MÉTHODE

- 35- M. Zacharie Bradet. marié à Marie Bouchard. (1916). Son fils: Adélarde Bradet.
- 36- M. Charles Larouche. (1906).
- 37- M. Xavier Larouche à Georges. un de ses fils: Gérard. (1906).
- 38- M. Joseph Tremblay. (1906).

#### AU LAC BOUCHETTE

- 39- M. Henri Thibault. (1871).
- 40- M. Joseph Thibault. (son neveu). (1871).
- 41- M. William Laforest. marié à une fille de Philé Duchaine. (1903).

#### À SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

- 42- M. Sauveur Thibault. (1871).
- 43- M. Alfred Lavoie. (1871).
- 44- M. François Tremblay. (1871).
- 45- M. Thomas Lavoie. (1871).

#### À SAINT-CHARLES-BORROMÉE

- 46- M. François Coulombe. (1911).
- 47- M. Ferdinand Bouchard. (1911).
- 48- M. Henri Bouchard. (1911).
- 49- M. Marc Bouchard. (1911).
- 50- M. Pamphile Coulombe. (1911).



## À LATERRIÈRE OU GRAND-BRÛLÉ

- 51- M. Patrice Côté, (1876).
- 52- M. Benjamin Girard, (1836).
- 53- M. François Girard, (1836).

## À SAINT-GÉDÉON

- 54- M. Cléophe Girard, (1876).

## À POINTE-BLEUE

- 55- M. Charles Nepton, (Métis Sauvage), (1886).
- 56- M. Georges Nepton, (Métis Sauvage), (1886).
- 57- M. Pitre Nepton, (Métis Sauvage), (1886).



Pont de la rivière  
Malbaie, vers 1950.  
Ça, c'était du so-  
lide!...

## À SAINT-ALPHONSE

- 58- M. Vildemond Larouche, marié à une Bradet, (1836).

## BASSIN DE CHICOUTIMI

- 59- M. Clovis Nepton, (Métis sauvage), (1921).  
 60- M. Charles Nepton (Métis sauvage), (1921).  
 61- M. Patrice Fortin, professeur, (1929).  
 62- M. Azarias Gagné et Adélard Gagné, (Partis garçons), (1926).  
 63- MM. Joseph Gagné et Jean Gagné, (garçons), (1932).

## À CHICOUTIMI

- 64- M. Xavier Larouche, (1921).

## À JONQUIÈRE

- 65- M. Georges Néron, ses fils: Georges et Hector, (1916).  
 66- M. Thomas Duchaine, marié à Maria Côté, son fils: Pierre, (1911).

## À KÉNOGAMI

- 67- M. Trefflé Simard, époux de Marie-Élisa Fortin, (1911). Enfants: Élédiine, Joseph, Charles, Méridée et Mariette.  
 68- M. Cléophe Tremblay, (1920).  
 69- M. Émile Tremblay, époux de Laetitia Bouchard, (1924).  
 70- M. Thomas Fradet, (1906).

Août 1936

Signé: Ulric BRADET

## RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> S.H.S., Dossier 28, pièce 4.  
<sup>2</sup> Renseignements recueillis par M. Raymond Labbé, août 1936.





Mi Alvary Bouchard s'exprime avec toute la saveur de la parlure d'autrefois.

## CHAPITRE X

### TRAIT D'UNION ENTRE DEUX ÂGES

*« Tu parles comme tes pères ont parlé ! »*

F.-A. SAVARD

#### **La visite du jour de l'an**

La mode c'tait qu'on souhaitait la bonne année. Quand on était jeune pis qu'on avait des parents, note père nous donnait la bénédiction. Pour nous faire plaisir, la journée du jour de l'an y'avait dés

douceurs su'à table : des pommes, du mélanger, un p'tit coup, d'temps en temps du whisky, d'la bière et du vin. On n'avait pour huit jours à fêter su lés oncles pis lés tantes. On prenait un p'tit coup, on parlait pis on jasait. Des p'tites veillées icitte et là. On chantait, dansait un peu pis y'avait d'la musique. L'temps s'passait ben mieux qu'aujourd'hui. C'tait ben plus plaisant d'vivre dans c'temps là.

Aujourd'hui les voisins s'connaissent ben juste. Ça s'visite pas. Dans c'temps là on s'invitait pis on s'faisait des veillées, des r'pas pis des invitations de table. Le temps s'passait. La vie était plus d'agrément.

Ordinairement y'avait des cadeaux. On allait voir notre parrain pis note marraine pis on avait des cadeaux. Nos parents nous fesaient des cadeaux aussi : dés mouchoirs, des foulards, un casque, des gants pis des chaussures.

### La mi-carême

Dans c'temps là on faisait la mi-carême trois quatre jours dans une s'maine. Trois quatre soirs on faisait la mi-carême. On avait ben du fun. On faisait tout c'qu'on s'avisait. Pas de mauvais coup, mais quand on a un masque dans la face on est moins gêné. On dansait pis on sautait. On donnait la main aux gens d'la maison. On tâchait d'pas être r'connu pis quand on n'était pas r'connu on était ben content.



La tournée des grands ducs, au jour de l'an.

## Le réveillon

Ça arrivait une fois ou deux dans l'année; à l'occasion d'la messe de minuit pis du jour de l'an. Quand on arrivait d'la messe on réveillonnait.

Su'à table y'avait d'la viande, des petates, un poulet ou ben une dinde rôti, des pâtés, un p'tit verre pis l'temps s'passait ben.

## La brassée de savon

J'en ai faite moé-même. On trimait un feu avec une grande chauguiéré de fer, pis on mettait du graissage qu'on faisait fonde. Quand l'graisage était fondu on mettait du costic pis on faisait une lessive forte pis quand la lessive était assez forte on brassait. Quand on calculait que c'tait assez cuite on l'salait. En mettant du sel y tournait. Y v'nait tout tourné, tout en œufs de poisson. Ça disait c't'assez. On laissait tout ça là. On ôtait la chauguière de su l'feu pis on attendait au lendeman. Dans la nuite y figait, surtout quand y fesait frette pis on coupait l'savon en morceau. J'en ai faite plusieurs fois moé-même.

## La boucherie

On sortait l'animal dehors pis on l'assomait dans l'front avec une hache.

On l'pleumait d'abord; quand y'était pleumé on l'éventrait, on y ôtait les tripes pis les grements. On l'coupait par quartier pi on l'accrochait pour le laisser fredir. Après ç'y s'agissait d'entrer les quartiers pis on l'débitait quand on avait besoin.

Pour les cochons on les j'tait à terre pis on les saignait.

## La cuite du pain

Les femmes s'faisaient du l'vain avec d'la farine de sarazin. Y laissaient vieillir ça pis sûrir la pâte. Quand la pâte était ben sûre y'a coupaient par morceaux pis quand v'nait l'temps de cuire y mettaient tremper une galette dans l'eau qu'était surie comme de raison. La femme faisait son l'vain; a mettait d'la fleur dans une chauguiéré pis a mettait la galette qui trempait dans l'eau, dans la fleur; pis à mettait ça dans les huches. Y r'mettaient d'la fleur pis y brassaient ça pis y



Les arts ménagers, 1927.

lissaient faire une escousse. Y r'tournaient pis y brassaient jusqu'au temps qu'la hûche fut pleine de pâte. Après ça y prenaient la pâte pis y'a moulaient et la mettaient dans des boîtes. Quand c'tait rempli dans les boîtes y r'prenaient les boîtes, ordinairement y'avait un four ou ben un poêle. Quand c'tait chaud y fourrait l'pan dans l'four. Au bout d'un heure y'allaient l'charcher. Y'était cuite ben jaune. Pis l'pan ben meilleur qu'aujourd'hui. Le pan dans c'temps là y'avait bon goût parce que ça s'faisait à la lice. Ça s'faisait pas à la poudre. Aujourd'hui l'pan s'fait à la poudre, y goutte rien du toute, tandis que dans c'temps là l'pan qu'on cuisait à la lice c'était bon. Pis on mangeait toute sorte de pans faites avec du seigle, du blé, d'l'orge. Pis on mangeait l'pan qu'on récoltait nous autres mêmes.

### La cueillette des bleuets

J'en ai jamais ramassé beaucoup pour vendre. Ordinairement tout'-l'a s'ana on en ramassait un p'tit peu. C'est pas une place à beluets icitte. Dans l'parc y'en a un peu plus mais ça dure pas longtemps.

## Les travaux champêtres

Dans l'temps des s'mences on labourait la terre pis un coup qu'à l'était labourée on s'mait du grain, d'l'avoine, du seigle, des pois ou on faisait des petates.

Dans c'temps là on avait des ch'vaux. Y'avait pas de tracteur. On harçait ça avec dés harces et pis des ch'vaux. C'tait dur à faire. Quand c'tait poussé pi muri on coupait ça. Les premières années on n'avait pas d'autres grements qu'la faucille. On coupait toutes à la faucille. C'tait long pis ben fatigant.

J'me rappelle que mon père y'avait grand de terre pis quand v'nait l'temps des foins y'engageait des hommes pis le foin s'ramassait toute à la p'tite faux. Y pressait pas pis y'avait pas d'faucheuses non plus.

## La culture du lin

On commence par semer d'la graine. Quand y'é poussé pis à peu prêt mûre on l'arrache pis on l'met toute par javelles su'à terre comme le foin. On l'laisse javelé su'à terre jusqu'au temps qu'la paille s'en va. On l'ramasse par botte pis on l'amène aux granges. On l'bat pour ôter la graine pis un coup qu'yé battu on l'braye. Pour l'brayage on allume le fourneau. On mettait des baguettes en d'sus pis on étendait des bottes de lin lés faire chesser. Quand c'tait assez sec on faisait des brayes; on prenait une poignée de lin on l'étendait su'a brave pis on l'écrasait. Quand y'était écrasé la paille se dispersait pis



*« Les saintes alliances  
de la terre. »*

F.-A. SAVARD

la filasse restait. Pis un bon coup qu'sa arrivait, t'avait une bonne poignée d'filasse dans la main. Après ça quand y'était ben nettoyé les femmes le filaient au rouette. Quand y'était filé y montait un méquier avec le fil pis y fesaient d'la toile. Avec la toile on faisait des rouleaux pour s'essuyer les mains, des serviettes, même d'éa dés can'çons. Ça fesait aussi dés beaux draps. D'la graine de lin c'est ben riche.

### La culture du sarazin

Ça s'cultive d'la même manière qu'du blé. Ça fesait dés bonnes pâtées pour les animaux et d'un autre côté quand on veut faire d'la farine ça fait une farine très riche. Ça fait dés bons beignets. C'est riche le sarazin.

### Le moulin à farine

J'en ai faite moé-même d'la farine. J'ai fait marcher un moulin à farine pendant trois ans icitte à Saint-Urbain à cinq milles de l'église, dans la tête d'la rivière du Gouffre.

Y'avait un moulin à farine pis un moulin à scie. C'tait l'ancien moulin qu'y avait été bâti y'avait ben des années. Y'était construit en bois. Quand ça c'est bati j'avais à peu près cinq six ans. J'tais tout jeune. Quand j'ai acheté ça j'avais trente ans. J'l'avais payé une couple de mille piastres.

Y'avait tout un grément. Ça marchait par l'eau avec des turbines. Y'avait un coffre pour r'cevoir l'eau qui partait du haut d'la rivière. Y'avait des dalles qu'y'étaient prises dans l'écluse. L'eau enfilait dans les dalles. Les dalles étaient plus basses un peu qu'l'écluse. L'eau descendait dans les dalles pis à l'emplissait l'coffe y'ou la turbine s'trouvait. Quand l'eau arrivait la turbine partait à virer. À l'était collectée à un tyuau dans des roues d'embrayage pour faire marcher une scie.

Pour les meubles à grain c'tait la même affaire. C'tait deux meules l'une en d'sous l'autre en d'sus. Stella dans d'sous grouillait pas pis stella dans d'sus virait. On envoyait l'grain par en haut. Y'avait un trou dans l'milieu d'la meulle pis l'grain enfilait dans l'trou pour aller entre les deux meulles.

C'tait un gros moulin. Mais c'tait pas mon art un moulin. J'tais cultivateur, j'aimais la terre pis les animaux.



Les Indiens appelaient le cheval l'original de France.

### **Les tempêtes de neige**

Dans c'temps là les tempêtes de neige ça s'endurait plus qu'aujourd'hui. Y'avait des ch'vaux à peu près à toutes les maisons pis l'monde s'voyageait seulement pour aller aux affaires, pour aller à l'église pis pour travailler. La neige se battait dans l'temps de l'dire parc'que y'avait du trafic en masse avec les ch'vaux. Ordinairement quand y'en avait trop épais on y'allait pu on abandonnait. Mais les ch'mins c'taient jamais bloqués pis ça montait jamais assez pour que les ch'vaux s'embourbent. C'tait durci pis c'tait battu à mesure.

### **La vieille maison d'autrefois**

#### *Sa construction*

Ordinairement c'tait d'bois équarri pour la charpente. On faisait les fonds en pierre, d'la roche pis du ciment ou du mortier. D'habitude c'tait rembrissé en planche. Les planchers étaient en madriers d'un pouce et d'mie. L'intérieur c'tait d'la planche d'un pouce d'bois mou: d'l'épinette, du sapin, du cyprès.

Vu qu'on était cultivateur on avait des terres à bois. Quand y s'agissait d'bâtir on pillait la terre, on sciait des billots pis on faisait scier l'bois pour le besoin.

Y galfettait ça, soit avec d'la guenille ou d'l'écorce de cèdre.

### *L'éclairage*

On s'éclairait dans les maisons avec des lampes, pis pour le besoin en dehors avec un fanal.

Y'avait des chandelles aussi. J'en ai jamais faite mais j'ai vu l'curé Boily. Y'était menager et pis y ramassait les fonds de chandelles fondues et pis y en faisait d'autres. Y'avait un moule en fer blanc. Y passait une mèche partant d'en bas jusqu'en haut pis y t'nait ça pas mal bandée pis y faisait fondre son suif, son graissage. Quand c'tait fondu pis c'tait chaud y'ammenait ça au-d'sus pis y vidait jusqu'au temps que l'tube fut plein. C'tait plein y prenait celui-là, y l'mettait d'côté pis Yen faisait tant qu'a'avait du graissage.

### *Le téléphone et l'électricité*

Ça fait longtemps que c'est arrivé le téléphone à Saint-Urbain, au moins soixante et quinze ans pis ça fait au moins cinquante ans que l'électricité est installée icitte.



Maison de M. Lorenzo Gilbert. «Une partie du patrimoine.»

F.-A. SAVARD



Bouteille de bière d'épinette utilisée par la laiterie Fortier de Québec, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est dans la tradition des contenants de céramique. Sur cette bouteille on avait collé une étiquette bilingue. Voici la transcription de texte français :

***DIRECTION :** Prenez un baril d'une capacité de 10 gallons; un gallon de melle, et une bouteille d'esprit d'épinette; mélangez-les bien ensemble et mettez-les dans le baril; ajoutez-y un demiard de malte. Achevez de remplir le baril avec de l'eau tiède. Laissez reposer le tout pendant l'espace de 12 heures; après, bouchez le baril, et laissez reposer pendant 10 heures; puis la bière sera bonne pour boire.*

Dr Ed. MORIN & Co.  
Limited  
113, Mountain Hill  
Québec, Canada.

PRIX : 0.25

(collection de l'auteur)

## Les industries domestiques

### *Les boissons frelatées*

J'ai jamais pris d'alcool à peu près ; j'aimais pas ça. J'aime pas aucune boisson, mais la meilleure c'tait l'gin ; un p'tit coup d'gin ! C'arrivait des fois qu'les voisins en fesaient mais ça pas 'té des choses courantes, jamais. Mais chu pas allé voir dans lés hangars. Y fesait de temps en temps d'la bière pis du Saint-Pierre.

### *La fabrication du beurre*

Les dernières années on avait des centrifuges. Quand les vaches étaient tirées on mettait l'lait dans un veceau pis on mettait l'veceau dans l'eau frette. Quand le lait était ben fredi la crème était toute montée. L'veceau qu'on mettait l'lait y'avait une champlure en bas. On prenait l'veceau pis on l'mettait su une table, après ça on mettait un autre veceau en d'sous pis on virait la champlure. La crème du lait était toute montée en haut. En débouchant par le bras le lait pas crémé sortait toute pis la crème descendait. Quand la crème commençait à pointer on fermait la champlure pour garder la crème. On mettait la crème dans un autre veceau pis on la laissait vieillir une journée ou deux. Quand a v'nait dure on la mettait dans un p'tit moulin exprès pour faire le beurre. On virait le p'tit moulin pis tout d'un coup l'beurre se faisait... Quand y'était faite on l'sortait, on l'salait pis on l'moulait. Y'était prêt à manger. Dans c'temps-là y'avait ben meilleur goût.

### *La pêche aux perles*

Un **bon** coup on s'est mis à ramasser une coquille avec une perle. Quand on s'est aperçu qu'y avait pas inque celle-là qui pouvait en avoir on a dit peut-être qui Y, en a plusieurs, ça fait qu'on a continué. C'est d'même qu'ça commencer.

J'ai fait ça pendant deux ans pis au **boutte** de deux ans j'ai arrêté. Mon associé est mort. C'tait mon **frère**. Y'était plus vieux qu'moé. Y a'té malade pis y'é mort. Un coup qu'mon associé eut été mort j'ai pas continué. J'ai pas été capable de m'trouver d'homme capable de faire la job. Y fallait avoir dés bons yeux pis être aplomb pour travailler d'boutte dans un p'tit chaland avec un outil pour prendre des huitres. J'ai esseyé une couple d'hommes mais ça marchait pas, y voyait pas clair.



La maison Gauthier (fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

C'tait assez payant, mais c'tait un ouvrage difficile: fallait pas qui mouille, fallait pas qui vente, quand y ventait trop fort dans les houles on voyait pas l'fond d'leau pis quand y mouillait on voyait pas l'fond non plus. Quand y'avait un gros mauvais temps la rivière était grosse pendant trois quatre jours, l'eau tout rouge on voyait encore rien.

On les vendait à un gras d'la Malbaie qui faisait dés affaires avec les Américains, avec les touristes. On s'est pas comment y r'vendait ça.

Ordinairement les perles dans les coquilles sont pas grosses jamais. Les plus grosses étaient comme un œuf de p'tit oiseau. Ensuite les autres descendaient jusqu'à grosses comme un plomb à canard. Ben souvent une p'tite perle comme ça valait quinze-vingt piastres. Plus y'étaient grosses plus y valaient chères.

### *Le commerce de la truite*

Y'a eu un cultivateur qu'y a faite l'commerce d'la truite; un nommé Théophile Gauthier. Y'avait loué plusieurs lacs dans l'parc pis y'avait quatre ou cinq hommes qui fesaient la pêche. Y'avait une glacière en haut. Quand y'avaient assez d'truite y mettaient ça dans dés boîtes comme des boîtes de beluets avec d'la glace. Une



Fumage de la truite

« Elle lui donnait encore le poisson de ses lacs... »

F.-A. SAVARD



On allait à la pêche comme on allait aux noces.

voiture partait pis descendait ça à la Baie, au quai. C'tait un gras de Québec qui achetait la truite. Y'on faite l'commerce pendant une dizaine d'années. À part d'ça y'a pas eu d'commerce.

## **Les industries locales**

### *Les mines de fer*

Y descendait l'fer à la mer prendre l'bateau. Y partait par Québec. Ça jamais marché épeurant mais ordinairement y'avait une cinquantaine d'hommes qui travaillaient.

Ça s'charriait avec des ch'vaux. Dans c'temps-là y'avait pas d'truck. Moé-même j'en ai charrié avec un ch'val. On'tait payé une couple de piastres et on fournissait le ch'val.

### *Les haut-fourneaux*

Ça existé mais ça l'est pu. C'est tout défaité. Moé-même j'ai pas eu connaissance d'ça. J'ai vu les bâtiments après qu'y ont été abandonnés.

C'tait bâti en pierre et pis Y'avait des mécanismes là d'dans, des grandes chauguières, des hauts feux pour fondre le fer.

Y'avait une track de ch'min d'fer qui partait d'là, qui descendait à la mer.

Y'avait ben des hommes mais ordinairement c'tait pas par gang de cinquante; vingt-cinq trente hommes pas plus.

Le fer d'icitte y'est bon mais y coûte cher de transport. Le fer leur coûtait moins cher des mines aillieurs. C'é pour ça qu'y ont abandonné.

Du fer icitte! On est bâti su l'fer; de c'côté là d'la vallée c'est du fer pis d'l'autre côté t't'encore du fer. Mais par exemple y'a pas d'mines d'argent ni d'or.

### *Les coureurs de bois*

Y'en avait quelques-uns qui fesaient ça à l'année longue. Y partaient par escousses dans l'bois.

J'connais des gens qui couraient l'bois pis qu'y avait pas d'campes, ni tentes, qui couchaient à la belle étoile; c'taient des chasseurs de fourrures. J'connais en particulier deux gars qui ont fait ça pendant plusieurs années et qui couchaient à la belle étoile sous les épinettes. C'est dure ça. C'tait deux jeunes hommes de vingt-cinq trente



La maison  
de Thomas.

*«Sa femme avait  
tout fait pour enraciner  
au sol ce fier  
coureur de bois.»*

F.-A. SAVARD

ans. Y'en avait un qui avait une famille d'une dizaine d'enfants pis qu'y a cinquante milles piastres de prêter. Ça veut dire qu'y a faite d'argent à la chasse. C'est l'plus riche d'icitte.

Ordinairement y faisaient la chasse avec des pièges pis des trappes. Pas d'fusil! Un coup d'fusil ça répond pis un gardien qui entend ça, va su l'coup d'fusil.

Y fesaient des voyages de trois s'maines, un mois sans r'venir à la maison.

Y piégeaient l'vison pis la marthe, l'castor, l'loup-cervier, la loutre. C'tait du braconnage. Y'avaient pas d'permis.

## Divers

### *La messe*

J'ai toujours été à messe à pied. Les messes dans c'temps-là ça duraient à peu près une heure. Y'avait un peu plus de religion. C'tait un peu plus approfondi qu'aujourd'hui. D'nos jours ça s'fait un peu plus vite. Les chants sont raccourcis. Toute s'fait en latin.

J'ai chanté à l'église pendant une vingtaine d'années. On chantait l'Crédo pis ensuite le Kyrié pis l'Sanctus. Toute s'chantait en latin. J'aimais ça.

Y'avait aussi les vêpres. Ça s'chantaient **toué** dimanches. J'chantais ça aussi. Ça durait un trois quarts d'heure.

M.  
Wilfrid Pressé

*« Arrivé l'automne, ils rede-  
viennent ce  
qu'ils sont de-  
puis toujours :  
chasseur infati-  
gables. »*

F.-A. SAVARD



*« Là, règne le clan  
sévère des loups de  
bois. »*

F.-A. SAVARD





« *Maintenant, raquettes aux pieds, il reprenait enfin le sentier de sa jeunesse.* »

F.-A. SAVARD

### *Le cimetière*

Le premier cimetière Y était à côté d'l'église. Y'avait un mur de pierre alentour. Y'était plein. Y l'ont déjà déménagé. Y'a été mis un p'tit peu plus loin. C't'un cultivateur du village, un nommé Idabert Simard qu'y a donné le terrain en cadeau.

### *La mortalité*

Dans c'temps-là le mort y'était pas embaumé. Y trimait ça à la maison. C'tait triste dans les maisons. C'tait ennuyant pour la famille avoir un mort deux ou trois jours esposé dans la maison. Les parents v'naient. Ordinairement l'chap'let s'disait tous'heures. Soul'mort était esposé sur un lit mais dés fois la deuxième journée y l'mettait dans sa tombe.

Quand v'nait l'temps une voiture s'att'lait ou c'est le corbillard qui v'nait l'chercher. Ça r'semblait à une machine, seulement c'tait couvert partout. C'tait noir pi y'avait des p'tites vites pas grandes.



*«Pour eux, la vie c'était le bois où l'on est chez soi partout.»*

F.-A. SAVARD

### *La pêche et la chasse*

J'aguissais pas ça. Ordinairement j'pêchais alentour, dans note rivière. On a une rivière qui monte ben haut. C'est la rivière du Gouffre.

J'pêchai la truite, j'braconnais l'saumon. On l'braconnait la nuit. On avait un chaland pis on s'trimait des flambeaux avec d'la grosse écorce ou ben dés vieilles culottes trempées dans l'huile de charbon; pis on mettait l'feu là d'dans, pis y en avait un à l'avant avec un igog, ça r'semblait à un pique à fumier seulement ça avait des dents pour quand on envoyait l'igog su l'saumon c'tait mal aisé à arracher parce qu'y avait des dents. Un dés deux était en arrière y tenait sa rame pis y conduisait tandis qu'l'autre y'était en avant avec l'feu pis y guettait. Avec l'flambeau on voyait l'fond d'l'eau pis quand on passait su un saumon on l'piquait.

Y'en avait pas en quantité mais y'en avait assez. C'arrivait souvent qu'on en prenait un, dés fois deux. Une fois on a pris un d'trente cinq livres. Les autres étaient plus p'tits, quinze, dix-sept, vingt livres. Dans un été on pouvait en prendre une douzaine.

### *Les voyages à Québec*

J'allais à Québec de temps en temps. Y'a été un temps où j'el'vais pis que j'commerçais le r'nard. Pendant une vingtaine d'années



«La plainte large et profonde des orignaux fiévreux...»

F.-A. SAVARD

j'y allais ordinairement toué quinze jours, dés fois toué moins. J'ai eu une machine pendant vingt-deux ans. Avant ça j'y allais avec une voiture à quat'roues. Pour aller à Québec y'avait just'un ch'min d'voiture.

Ça prenait un bon ch'val pour monter à Québec dans trois quatre jours. Du temps qu'on y allait avec des ch'vaux j'y ai pas 'té souvent une couple de fois par année seulement.

### *La valeur de l'argent*

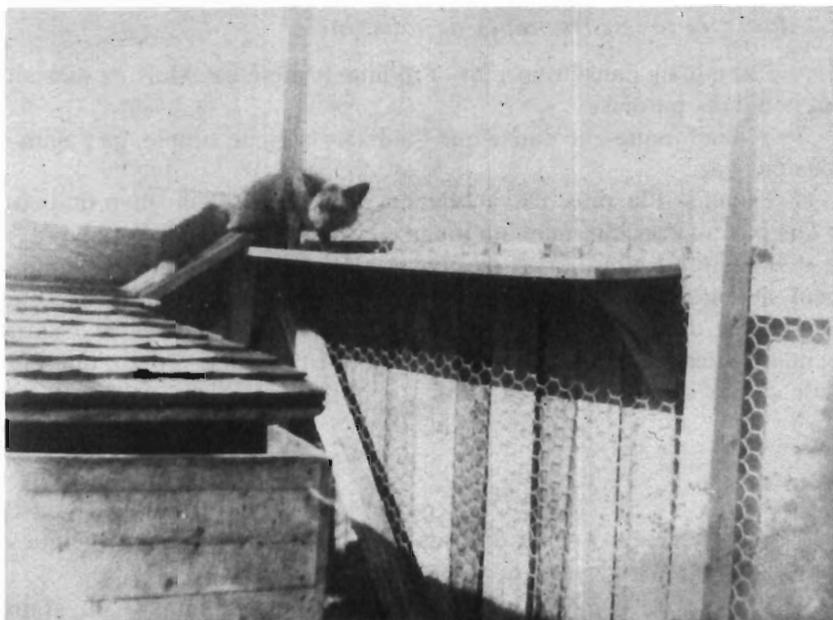
Aujourd'hui l'argent vaut rien. Dans c'temps-là cent piastres c'taient profitable. Anciennement l'argent valait queque chose. On gagnait deux piastres à la mine on payait l'sucre quatre cents la livre. Un deux piastres dans l'temps vaut un vingt piastres aujourd'hui.

### *La pharmacie domestique*

Pour l'rhume on prenait du poivre pis des sirops. Ordinairement on ach'tait ça su les marchands.

Y'avait des tisanes avec d'l'écorce de tremble quand les enfants avaient des vers. C'tait amer. Y'en faisait aussi avec d'l'écorce d'épinette rouge pour renforcer pour donner d'l'apétit.

Chu pas renseigné l'diable su les r'mèdes j'ai jamais 'té su un docteur de ma vie. Pis j'ai à peu près jamais 'té malade.



C'était une fine petite bête qui coûtait cher.

*« Y'a été un temps où j'él'vais pis  
que j'commençais le r'nard. »*

M. Alvary BOUCHARD,  
18 septembre 1927



### *La danse et les instruments de musique*

J'ai jamais dansé non plus. J'ai jamais aimé ça. Mais ça dansait un peu dans paroisse.

Y'avait inque une danse que j'aimais : la gigue simple, ça j'aguisais pas ça.

J'jouais d'la musique à bouche pis d'l'acordéon un p'tit peu. J'tais pas un danceux mais un joueux.

J'ai faite toutes sortes de choses. J'ai faite tout c'qu'un homme peut inventer. J'ai t'nue une fromagerie pendant six ans, ramassé dés perles dans les rivières pendant deux ans, j'ai elevé le r'nard pendant vingt-deux ans. Conté ma vie c'est trop long. Tout c'que j'ai faite ça pas d'bon sens. J'en oubli.

### **Vous avez lu**

Vous avez lu peu de choses : un texte de jeunesse, quelques vieux documents figés sur le zinc ou le papier.

Vous avez compris la grande écriture du Créateur souverain qui trace les montagnes, creuse les vallées, nourrit le gibier, les oiseaux et les poissons.

Vous avez découvert sur le sable de la rivière, dans les vallons ondulés et sur les pentes plus abruptes, les pas courageux d'un peuple en marche depuis cent cinquante ans.

Vous avez participé à ses joies, à ses espoirs, et sympathisé à ses deuils, à ses épreuves.

Vous avez deviné que les églises en flammes, que la croix silencieuse du chemin, qu'une image suspendue à un mur calciné symbolisaient une foi vivante, une espérance immortelle, une charité dont les racines puisent dans l'Au-delà.

Vous avez de vos doigts caressé les fleurs sauvages de chez nous, cueillies au raccourci, l'autre versant de la montagne de Main-sal, pays de Menaud, maître-draveur. Elles étaient déposées devant les images de notre passé comme un hommage diapré à la mémoire des êtres chers.

Gens de mon pays, de la côte de Beaupré et de Charlevoix, vous n'avez pas tout lu...

Chaque homme a son secret, chaque paroisse a son mystère. Et celle de Saint-Urbain garde dans le ventre de sa terre, dans la tête de ses hommes, dans le cœur de ses femmes, sur le front de ses enfants, des trésors secrets, des plans cachés, des perles fines, des ambitions non verbalisées.

Ceux qui savent tout lire, ce sont ceux qui ont vécu à Saint-Urbain; ceux qui sauront tout lire, ce sont ceux qui y vivront.  
Vous avez lu...

Saint-Urbain-en-Charlevoix.

23 décembre 1976.

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

A.A.Q.	Archives de l'Archevêché
A.N.Q.	Archives nationales du Québec
A.S.Q.	Archives du Séminaire de Québec
A.F.S.U.	Archives de la fabrique de Saint-Urbain
S.H.S.	Société historique du Saguenay

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	9
--------------------	---

### PREMIÈRE PARTIE: NAISSANCE D'UN PAYS

CHAPITRE I: « UNE GRANDE CORBEILLE AU MILIEU DES MONTAGNES » .....	13
Description géographique et topographique de la région .....	13
Petite notice historique sur la paroisse-mère .....	15
Géologie sommaire du territoire .....	20
L'astroproblème de la région de Saint-Urbain ..	24
Qualité des terres .....	27
La rivière du Gouffre .....	27
Le climat .....	29
CHAPITRE II: SAINT-URBAIN EN CHARLEVOIX .....	33
Origine du nom de la paroisse .....	33
Le pape Urbain, 1 <sup>er</sup> patron de la paroisse .....	34
CHAPITRE III: LA COLONISATION .....	39
Les premiers concessionnaires de Saint-Urbain .	39
Description des seigneuries de Beaupré et du Gouffre .....	42
Le moulin à farine de Saint-Urbain .....	58
Ils furent les premiers .....	60

## DEUXIÈME PARTIE: LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE ÈRE DE PROGRÈS

CHAPITRE IV: PÉRIODE D'ORGANISATION (1827-1860) .....	65
L'organisation religieuse .....	65
L'organisation judiciaire .....	79
L'organisation économique .....	84
L'organisation scolaire .....	86
L'organisation civile et municipale .....	93
CHAPITRE V: NOUVEAUX HORIZONS (1860-1900) .....	97
Le tremblement de terre de 1860 .....	97
Construction de la deuxième église .....	98
Les curés de cette période .....	105
La salle paroissiale en 1866 .....	108
Les hauts-fourneaux de Saint-Urbain: première tentatives d'exploitation .....	109
Les hommes et les événements politiques (1875- 1896) .....	110
L'industrie du bois .....	126
La vie de l'habitant il y a 150 ans .....	128

## TROISIÈME PARTIE: LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE ÈRE D'ATTENTE ET D'ÉPREUVE

CHAPITRE VI: LA PÉRIODE MODERNE (1900-1952) .....	145
Les mines de Saint-Urbain vont-elles renaître? ..	145
Voyage et moyens de transport .....	161
Des amérindiens à Saint-Urbain .....	162
Le tremblement de terre de 1925 .....	171
Les curés de la période moderne .....	178
Charlevoix est rattaché au diocèse de Québec ..	183
Les vieilles industries de Saint-Urbain .....	186
Un admirateur de Saint-Urbain .....	197
CHAPITRE VII: SAINT-URBAIN, UN VILLAGE ÉPROUVÉ (1952 À AUJOURD'HUI) .....	199
Le grand feu de 1952 .....	199
1954: le feu rase l'église de Saint-Urbain .....	209

L'église actuelle .....	212
Les curés de cette période .....	213
1973: le sol s'affaisse à Saint-Urbain .....	215

## QUATRIÈME PARTIE: LA CARAVANE HUMAINE

CHAPITRE VIII: LES GRANDES FAMILLES FONDATRICES DE SAINT-URBAIN .....	223
Boily .....	224
Bolduc .....	225
Bouchard .....	226
Côté .....	229
Doré .....	230
Duchesne .....	230
Fortin .....	231
Gagné .....	234
Gauthier .....	235
Gilbert .....	237
Girard (Pressé) .....	238
Labbé .....	242
Laforêt .....	243
Nepton .....	243
Pradet .....	243
Saulnier .....	246
Simard .....	246
Tremblay .....	250
CHAPITRE IX: LES FAMILLES QUI ONT QUITTÉ SAINT-URBAIN ..	257
CHAPITRE X: TRAIT D'UNION ENTRE DEUX ÂGES (M. ALVARY BOUCHARD NOUS PARLE DU PASSÉ) .....	263
Les anciennes coutumes .....	263
L'ancienne vie rurale .....	267
La vieille maison d'autrefois .....	269
Les industries domestiques .....	272
Les industries locales .....	275
Le coureur de bois .....	275
Divers .....	276

TABLE DES ABRÉVIATIONS .....	284
TABLE DES MATIÈRES .....	285
APPENDICE I .....	289
APPENDICE II .....	303
APPENDICE III .....	305



*«Reprends le sentier de tes pères et marche! Avant partout! »*

F.-A. SAVARD

#### APPENDICE I

### LE CHEMIN DE SAINT-URBAIN ET CELUI DES MARAIS

L'historique que nous entreprenons se propose de répondre aux trois questions suivantes: Quand s'est-on préoccupé de relier le Saguenay à Charlevoix par une bonne voie de terre? Pourquoi a-t-on construit deux chemins, celui de Saint-Urbain et celui des Marais? Un seul aurait dû suffire amplement. Enfin, une dernière question: comment s'est poursuivie la construction de ces chemins et comment a-t-elle été à bonne ou mauvaise fin?

Notre réponse veut tenir compte de la petite histoire de ces chemins, c'est-à-dire des événements qui marquèrent leur construction, des voyageurs qui les empruntèrent, etc; elle se propose aussi de plonger cette petite histoire dans le contexte politique, économique et social qui les a vus naître. Ainsi, nous risquons moins d'aligner tout simplement une longue liste de faits et de dates sans signification et valeur historique.

### 1836: Des projets qui avortent

À la fin de 1835, tout Charlevoix est dans l'allégresse. On se rend compte tout à coup que le projet formé en 1829 de coloniser le Saguenay se concrétise de jour en jour; on dit même que le gouvernement va donner le feu vert à ce rêve. Des indices nombreux et significatifs parlent d'eux-mêmes. Ne vient-on pas de choisir cette région pour jouer le rôle de vestibule ou de porte d'entrée à celle du Saguenay, rôle que convoitaient la ville de Québec et sa banlieue? Plus encore, la rumeur circule partout que le gouvernement projette la construction d'un chemin pour relier directement Charlevoix à la Baie des Ha Ha. Le village de Saint-Urbain est même désigné pour servir de point de départ à la nouvelle route.

On comprend que, dans cette euphorie, les gens de Baie-Saint-Paul et ceux de Saint-Urbain s'offrent à construire eux-mêmes et à leurs frais la route projetée. Ils sont prêts, dit-on, à se mettre immédiatement au travail. Ils ne sont pas les seuls que l'enthousiasme soulève. Tout Charlevoix signe une requête demandant l'ouverture immédiate du Saguenay à la colonisation et la construction sans retard de la route dont on parle. À la fin du mois d'octobre, plus de 1,500 noms couvrent la requête. On charge alors Thomas Simard et Alexis Tremblay, les parrains du document, de le présenter à la Chambre des députés.

Les gens de Charlevoix ne sont pas les seuls à s'agiter; les députés eux-mêmes partagent leur ardeur. On transmet la requête à un comité chargé d'entreprendre une étude approfondie de la question. Augustin-Norbert Morin en est nommé président, avec le privilège de convoquer et de questionner toutes personnes bien éclairées sur le sujet. On ne manque évidemment pas d'y convoquer Tremblay et Simard. Les propos qu'ils tinrent alors sur la colonisation du Saguenay, les moyens d'y pénétrer et de s'y rendre ne manquent point d'intérêt.

Le comité termine enfin son travail et émet le vœu qu'une adresse soit envoyée au gouverneur lui demandant d'entreprendre immédiatement des démarches auprès de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui détient alors les Postes du Roi sous bail. La réponse se fait attendre. Elle arrive enfin le 14 mars 1836; elle est tout à fait décevante et déconcertante à la fois. Le gouverneur répond par un non catégorique aux demandes des députés. Se rendre à leurs désirs, soutient le chef de l'Exécutif, serait pour le Roi un manque complet à la parole donnée. Le bail de location est en vigueur; il est légal et il faut le respecter intégralement jusqu'à ce qu'il arrive à terme, le 1<sup>er</sup> octobre 1842. Avant cette date, rien à faire.

### 1838: une opération surprise

Une lumière nouvelle éclaire deux faits qui sont demeurés jusqu'ici entourés passablement de confusion; nous voulons nommer l'entrée inattendue des Vingt-et-un au Saguenay au printemps de 1838 et le désintéres-

sement qu'ils semblent témoigner envers le chemin de Saint-Urbain, projet qui leur tient pourtant au cœur.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que la compagnie de la Baie d'Hudson profita de son statut spécial, que lui procurait son bail, pour monopoliser en sa faveur les bois du Saguenay comme elle le faisait déjà de ses fourrures. Au cours de l'été de 1836, elle commence des opérations forestières considérables aux environs de Tadoussac et à l'embouchure de la Rivière Noire. La direction générale des travaux est confiée à son agent de Tadoussac, M. Connolly. Or ce dernier montre une telle incompétence dans la conduite des travaux, qu'à la fin de l'été de 1837, près de 10,000 billots de pin restent toujours dans la forêt en train de pourrir ! Il n'avait pas su profiter de la neige de l'hiver et du printemps pour les transporter en lieu sûr.

La compagnie se rendit vite compte que son ambition l'avait placée dans une situation difficile. Pour se tirer de ce mauvais pas, elle offre en vente à Thomas Simard, navigateur de la Malbaie, la licence de couper 60,000 billots de pin au Saguenay, obtenue l'été précédent, avec tout le matériel accumulé pour l'opération. Le marché est vite bâclé et dès le mois d'octobre 1837, c'est la fondation de la Société des Vingt-et-un. Le printemps suivant commence son aventure saguenéenne d'un caractère spécial.

### Cause du retard

Placée dans ce contexte, l'attitude désintéressée que semblent porter les Vingt-et-un au projet du chemin de Saint-Urbain s'explique en partie. Ils sont entrés au Saguenay sous la condition expresse de ne point se livrer à la colonisation ; les clauses incluses dans le contrat d'achat de la licence sont formelles là-dessus. Ils ne peuvent en aucune façon poser un geste qui pourrait être assimilé de près ou de loin à de la colonisation. On exige une permission spéciale pour le pâturage des chevaux pendant l'été ; semblable permission est requise pour couper le foin sauvage qui pousse dans certaines prairies naturelles. Dans ce contexte, les Vingt-et-un peuvent encore moins entreprendre l'ouverture du chemin projeté. Nous croyons expliquer ainsi le fait que pendant près de huit ans, le projet fut mis en veilleuse.

Il est intéressant de voir comment les Vingt-et-un résolurent à leur manière le problème de l'éloignement des gens du Saguenay. Une lettre du curé de la Malbaie décrit la solution trouvée. Au printemps de 1839, on défriche à travers la forêt, une piste depuis l'Anse Saint-Jean jusqu'à la Malbaie. On se sert d'un ancien portage indien qu'on débarrasse tout simplement des branches nuisibles. Immédiatement on commence à circuler par cette voie. Le cortège funèbre qui conduisit le corps de deux femmes décedées au Saguenay pendant le printemps de 1840 emprunta ce trajet.

Il y a lieu ici de poser une question. Cet ancien portage, dont on parle, ne serait-il pas l'un des tronçons de ce chemin qu'on retrouve sur les cartes laissées par l'historien Charlevoix ? Un chemin y est nettement indiqué, qui part de Québec, gagne la Malbaie et, de là, poussant résolument à travers les bois, débouche entre deux montagnes à l'Anse Saint-Jean. L'état

de nos recherches ne nous permet que des hypothèses. Un fait est certain cependant : c'est une piste semblable qu'emprunta un groupe d'hommes qui vint, au printemps de 1838, rejoindre le groupe principal venu par goélette, travailler aux pépinières de l'Anse Saint-Jean. C'est encore cette piste que signale l'arpenteur Nicolas Andrews qui visita les lieux en 1830. Une recherche intéressante serait à entreprendre.

### 1843: Un projet ancien repris par le gouvernement

Les années pendant lesquelles toute colonisation est illégale se terminent enfin. Un fait est significatif: aussitôt les habitants de Baie-Saint-Paul reprennent leur projet là où on l'a laissé en mars 1836. Boniface Cimon, un marchand du village, mène une enquête sérieuse auprès des vieux chasseurs qui connaissent les lieux. Arrivent la fin de septembre et le jour tant attendu du 1<sup>er</sup> octobre. À la tête d'une nombreuse équipe d'hommes, Cimon se met à explorer minutieusement les lieux. Il fixe un tracé définitif et en quelques semaines on ouvre un sentier bien passable depuis Saint-Urbain jusqu'à la Grande-Baie. C'est la manière choisie pour rappeler au gouvernement et surtout au gouverneur leurs engagements passés.

Le gouvernement ne peut plus se dérober. Au début de 1843, l'arpenteur général, Thomas Parke, fait préparer par son bureau de Kingston un plan complet du travail. Le 16 mai, il transmet ses instructions à l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger. Le travail qu'on lui assigne consiste à débarrasser une ligne d'arpentage depuis Saint-Urbain jusqu'à la Grande-Baie, suivant autant que possible les tracés de Cimon et de Davis. Cette première partie du travail terminée, Duberger devra se rendre à l'endroit où sa ligne traverse la rivière Malbaie. Partant de ce point, on lui demande de tracer une seconde ligne en suivant; cette fois-ci, la rive sud-est de la rivière Malbaie jusqu'à Sainte-Agnès. Une somme de £1500-0-0 est votée pour couvrir les frais d'exploration et de construction du chemin. Comme les habitants de Baie-Saint-Paul, le gouvernement reprend son projet où était rendu.

Ce n'est pas le lieu de décrire ici toutes les difficultés rencontrées par Duberger. Lui-même les résume dans son rapport daté du 4 janvier 1844. Ces problèmes lui vinrent soit de la nature montagneuse des lieux à explorer, soit des pressions venues des habitants, surtout de Thomas Simard et de ses compatriotes de la Malbaie. Déjà certaines rivalités difficiles à cerner existent entre Baie-Saint-Paul et ce dernier village. Duberger affirme que la construction du chemin entre Saint-Urbain et la Grande-Baie sera coûteuse, mais qu'elle est réalisable. Tel n'est pas le cas de l'embranchement de Sainte-Agnès. La rive sud-est de la rivière Malbaie ne permet pas le passage d'un chemin à l'usage des voitures. Le raccordement de ce dernier embranchement avec la ligne principale ne peut se faire qu'aux environs du Lac Ha Ha. Enfin, Duberger ajoute une dernière remarque: il ne faut pas rêver d'établissements agricoles le long de cette route; aucun terrain n'y est moins favorable.

Un rapport si peu optimiste était bien fait pour paralyser toute initiative gouvernementale, surtout si on y ajoute les rivalités qui se font jour autour du projet. Le gouvernement décide donc d'attendre que les esprits se calment et il remet son projet à plus tard.

Pendant les années qui suivirent, les deux pistes, celle de Saint-Urbain et celle de l'Anse Saint-Jean, servirent fréquemment aux voyageurs. Nous ne possédons que peu de détails sur ceux qui empruntèrent la seconde; d'autre part l'écho des voyages entrepris alors par la piste de Saint-Urbain résonne encore dans les récits qui nous sont parvenus. Nous savons par exemple que le groupe de 36 bûcherons chassés des chantiers du Lac Kéno-gami par Peter McLeod, au printemps de 1846, suivirent cette voie. L'année précédente, dans le mois de mars, le jeune John Lesueur, accompagné d'un canadien de la Grande-Baie et d'un Indien, avait fait le même voyage, mais en sens inverse. Le récit de ce dernier voyage a été publié dans notre revue; le jeune homme y raconte tous les risques et périls qu'il dût souffrir.

Le gouvernement comprit bientôt que les voyageurs qui circulaient sur cette piste pendant l'hiver risquaient leur vie. À la sollicitation de D.-B. Papineau et de John Kane, l'agent des terres, il vota à l'été de 1846, une somme de £120-0-0, qui servit à la construction de six camps ou relais le long de la route. Chaque campe mesurait 18 pieds en carré et était doté d'un bon poêle de fer. À l'automne, les camps étaient prêts à recevoir les voyageurs. Le journal *Le Canadien*, qui donne ces détails, ajoute: «*Ceux qui connaissent la nécessité d'une sortie en hiver verront avec plaisir ce commencement d'amélioration. Cette traversée de vingt lieues environ était dangereuse, sans cette précaution. Il y passe chaque année un bon nombre de personnes qui sont forcées de le faire faute d'autres débouchés.*»

À la fin de l'automne de 1847, les habitants du Saguenay, toujours aussi isolés, apprennent avec joie que Price et son agent, Alexis Tremblay, viennent d'ouvrir un chemin pour voitures d'hiver depuis le Petit-Saguenay jusqu'à la Rivière-Noire ou Saint-Siméon. Malgré les dangers de la longueur du chemin, une foule de voyageurs empruntent immédiatement cette nouvelle voie de communication. Du nombre, apparaît M. Blair, l'agent de Price à la Grande-Baie.

### 1848: Un coup d'éclat

Les années passent; la division qui sépare Baie-Saint-Paul et La Malbaie existe toujours. Elle s'envenime même. En émigrant au Saguenay, les colons originaires de ces paroisses transportent dans leurs bagages les germes de cette querelle de clocher et les transplantent dans la nouvelle contrée. Deux partis se forment, ici même, qui appuient, selon l'origine, soit le projet de Baie-Saint-Paul, soit l'autre; et il se forme un troisième parti qui projette la construction d'une route reliant directement la Grande-Baie à La Malbaie. Des requêtes nombreuses affluent au gouvernement, dans un sens ou dans l'autre.

De guerre lasse, le Commissaire des Travaux publics, C.-T.-P. Casgrain, décide de régler la question d'autorité. Le 11 septembre 1846, il demande au gouvernement d'entreprendre immédiatement les travaux sur la ligne de Saint-Urbain; un budget doit être voté à cette fin. La construction de cette route est urgente si l'on veut que la colonisation progresse au Saguenay.

À la nouvelle de la décision gouvernementale, les habitants de La Malbaie prennent peur. Ils crient à l'injustice; ils ont ouvert le Saguenay au commerce du bois en 1838 et ce fait leur donne un droit spécial sur la route que l'on veut construire. Ils décident d'agir à leur tour.

Thomas Simard, l'homme influent de la place, prend les choses en main. Au début du mois de mars 1847, il envoie une équipe formée de trois hommes visiter la région qui sépare La Malbaie de la Grande-Baie. M. Audet, B. Villeneuve et E. Côté, les trois explorateurs, circulent partout dans un pays qu'ils disent connaître aussi bien que le fond de leurs proches. De retour à La Malbaie, ils font un rapport enthousiaste des lieux visités. Ils affirment qu'ils ont découvert la place d'un chemin qui serait très facile à construire, même pour les voitures d'été. En maints endroits, ils ont remarqué des terres excellentes où vont surgir sûrement d'excellents établissements agricoles. Enfin ils prétendent que le tracé découvert est infiniment plus court que celui de Saint-Urbain.

Le tracé du chemin des Marais, le grand rival de celui de Saint-Urbain, est trouvé. Thomas Simard peut maintenant jouer sa dernière carte. Il informe immédiatement Casgrain de sa merveilleuse découverte. Sa lettre et le rapport qui l'accompagne, nous sont parvenus. Rien n'y manque, le croquis du chemin, ces distances en milles, l'emplacement des ponts, les estimés, etc., etc.

Un heureux hasard permit qu'un autre personnage important ait écrit lui aussi une lettre à Casgrain. Il s'agit de Jean-Baptiste Duberger, qui s'affaire à l'arpentage du canton Bagot... Son expérience, sa connaissance des lieux en font un personnage important. Il appuie de tout son prestige le projet de Simard.

Une découverte de cette importance ébranla la décision de Casgrain. Il décida d'enquêter sur le sérieux de la trouvaille. Pour en connaître plus long, il envoie, en juillet 1847, l'arpenteur James Stuart explorer les lieux. Accompagné de Audet, Villeneuve et Côté, Stuart passe trois mois à chercher et à visiter le tracé décrit par Simard. Le 20 janvier 1848, l'arpenteur communique son rapport à ses chefs. Il n'est pas doux pour les promoteurs du chemin des Marais. Sans prendre de précaution, il prétend que les affirmations de Simard sont erronées. Il se demande même si Audet, Villeneuve et Côté ont vraiment visité ces parages. Pour lui, il est impossible de construire une route pour l'usage des voitures d'été; à peine si on peut songer à ouvrir un passage pour les voitures d'hiver, passage qui pourrait servir aux animaux ou aux chevaux. Quant aux établissements possibles, il n'y faut pas songer; tout le pays n'est que marécages, montagnes et jacs. Il termine son rapport en disant que la construction d'un chemin d'hiver pourrait s'élever au coût de £3,600-0-0.

Les habitants de la Malbaie ont du caractère; ils le démontrèrent bientôt. Au lieu de les décourager, ce document attisa leur ardeur. L'arpenteur venait de quitter les lieux, ils voulurent le faire mentir. Une équipe d'hommes se met immédiatement à l'œuvre sous la direction d'Alexis Tremblay. Les mois de novembre et de décembre leur suffisent pour compléter le travail. À la fin du mois de novembre, Simard fait publier par le *Journal de Québec*, la nouvelle que le chemin est terminé et que les voyageurs commencent à s'en servir.

Le 13 janvier suivant, il fait paraître, dans le même journal, l'odyssée de François Maltais, l'un des leurs, établi à Saint-Alphonse. Parti de sa résidence à 6h.00, vendredi matin, Maltais arrive à Québec le lundi soir suivant. Il a parcouru l'espace de 60 lieues à travers les montagnes et les bois. «*Son cheval, âgé de 10 ans, était si peu fatigué, jeudi, lorsqu'il alla rencontrer les journalistes, qu'il offrit de le faire trotter avec les meilleurs coursiers de Québec.*»

### **Frais de compensation pour Saint-Urbain**

Les années 1849 et 1850 marquent la victoire incontestable du chemin des Marais sur son rival, celui de Saint-Urbain. En 1843, le gouvernement avait voté une somme de £1500-0-0 pour l'exploration et la construction du chemin de Saint-Urbain. Une partie seulement de cette somme avait alors été dépensée. Un résidu de £825-0-0 attendait toujours dans les coffres de la Province. Les habitants demandèrent et obtinrent que cette somme leur fut versée en compensation des frais encourus lors de l'ouverture de leur chemin.

La consécration de la victoire du chemin des Marais fut la décision prise à la fin de 1849 d'y faire passer la *malle royale*. On ouvrit un bureau de poste à Saint-Alexis et, le 9 janvier 1850, y arrivait le premier facteur, John McLaren, qui avait le contrat de transporter le courrier tous les quinze jours de La Malbaie à la Grande-Baie. L'année suivante, on porta le nombre de voyages à un par semaine, excepté pendant les mois d'été, où le facteur ne le fit que tous les quinze jours.

### **1851: Le langage de la raison**

Un événement imprévu se produisit alors; sur le moment, on ne pouvait en pressentir tous les effets. L'abbé François Pilote venait de publier en petit ouvrage qui avait pour titre «*Le Saguenay en 1851*». L'auteur était un homme estimé et ses opinions respectées. Mêlé à tous les mouvements de colonisation de la Province, on le regardait comme homme de bon sens et de raison. Or, dans son ouvrage, il étudiait le problème des routes dont il fallait doter la nouvelle région. Plusieurs pages étaient consacrées à la querelle qui opposait les partisans de nos deux chemins rivaux. «*Ces deux chemins, écrivait-il, devraient être explorés en été par une personne désin-*

*téressée, prise hors du comté, aux frais du gouvernement. Si celui de la Baie-Saint-Paul était seulement égal à son rival de la Malbaie, il devrait être préféré dans l'intérêt des colons du Saguenay, vu que le besoin d'une sortie leur est plus nécessaire pour communiquer avec la capitale qu'avec les paroisses du comté sur le fleuve. Sous ce rapport, le chemin le plus court devrait être choisi. Le transport des malles y gagnerait dans la même proportion. Une bonne exploration trancherait cette importante question et mettrait fin à une malheureuse division entre des hommes estimables qui ont tout à gagner à s'unir. »*

### **Le chemin de Saint-Urbain est plus avantageux**

Pilote parlait le langage de la raison; c'est lui qui l'emporta à la fin. Le gouvernement décida, en 1853, que la grande voie de communication avec le Saguenay serait la route de Saint-Urbain; que ce serait cette voie qu'emprunteraient **les nombreux colons qui s'apprêtaient à quitter Québec et sa région** pour aller s'établir au Lac-Saint-Jean. On décide en même temps, pour ménager la susceptibilité des gens de la Malbaie, la construction d'une route secondaire. Le chemin des Marais recevait ainsi quelque attention du gouvernement.

### **1855: Un retour au projet de 1836**

La décision finale était prise; le gouvernement s'attelle hardiment à la tâche. Les 2 juillet et 15 septembre 1853, il vote une somme de £1750-0-0 qui doit être consacrée à la confection du chemin de Saint-Urbain. Les travaux débutent sous la direction de Boniface Cimon. Une autre somme de \$2,400 est votée l'année suivante. On débarrasse la piste ancienne des arbres qui la comblent; on remplit les ornières. Une partie de la somme votée en 1855 est consacrée à la réfection des camps qui servent de relais et qui tombent en ruine. La Cabane à Yves, la Cabane à Feu, la Rivière Malbaie, la Galette et le Lac Ha Ha deviennent des noms très populaires auprès des voyageurs. Chaque année amène le rapport du directeur des travaux, que l'on suit pas à pas. En 1858, la direction de la tâche passe aux mains de J.-O. Tremblay. Son rapport de fin d'année nous apprend que la section de Saint-Urbain est terminée et que la construction de la partie de la Grande-Baie sera entreprise l'année suivante.

Entre-temps, le courrier postal a commencé à circuler par Saint-Urbain. Deux courriers arrivent chaque semaine à la Grande-Baie. L'événement s'est produit pour la **première fois le 31 décembre 1854**. Cette année-là, Léon Gaudreault venait par le chemin des Marais et Francis Gagnon, par celui de Saint-Urbain.

**Les travaux** sont également activés du côté du chemin du Marais. L'entreprise sera, jusqu'en 1866, sous la direction de Pascal Bouchard. À

partir de 1857, il est clair que le gouvernement perd de l'intérêt. L'année 1874 voit la construction d'un embranchement de 36 milles pour relier l'Anse Saint-Jean. Mais la décision que le gouvernement vient de prendre de construire le chemin de Québec le pousse à s'en désintéresser de plus en plus. L'opinion émise par Pilote est acceptée de tout le monde; les besoins de communiquer avec Charlevoix ne nécessitent pas la construction et l'entretien de deux routes. Il vaut mieux en posséder une excellente que deux de médiocre valeur. Le 13 juillet 1872, le chemin des Marais est fermé à la malle. C'est le coup de mort porté à son existence. Pendant quelque temps encore, on s'en servit pendant l'hiver. Enfin il disparut complètement sans laisser de vrais regrets. Quant au chemin de Saint-Urbain, il fut constamment au programme du ministère des Travaux publics de la Province. Le pont sur la rivière Malbaie marquait un obstacle important. En 1865, on prépara tout le bois nécessaire à sa construction. Le feu qui ravagea ces lieux l'année suivante brûla en même temps le bois ainsi préparé. On organisa un bac qui servit jusqu'en 1874, année où on construisit le pont. En 1869, les travaux étaient terminés. Une barrière fut placée à Saint-Urbain. On demanda la somme de 25 centins par voiture qui passait. Les revenus ainsi recueillis permirent l'entretien, au moins en partie, l'autre partie étant aux frais des municipalités intéressées.

Même si en 1869 on semble affirmer que la route est à peu près terminée, elle ne le fut jamais complètement. Très souvent on se plaint d'elle, toujours avec raison. Après la construction du chemin de fer du Lac-Saint-Jean, qui fut rendu à Chicoutimi en 1893, le chemin de Saint-Urbain fut pratiquement abandonné et fermé.

On l'a pourtant ressuscité trente ans plus tard, grâce à un concours de faits et d'intérêts qui pourraient faire, écrit Mgr Victor Tremblay, le sujet d'une enquête gouvernementale. *«Tous les intérêts conjugués, le besoin d'une route pour les gens du Saguenay pour atteindre Québec, le programme de retour à la terre imposé par le chômage général des années 1928, surtout les goûts pour la chasse et la pêche des ministres du temps, en particulier de J.-E. Perreault, firent qu'en 1934, elle fut ouverte à la circulation automobile.»*

### **Brindilles historiques**

Le texte que nous reproduisons nous a été remis, il y a quelques années, par Mgr Maheu, alors archiviste à l'Université Laval. Il a l'intérêt de décrire dans les détails la manière de voyager l'hiver entre Saint-Urbain et la Rivière-du-Moulin; de plus il présente les principaux personnages de la société anglaise et protestante, qui habitaient alors la Grande-Baie et la Rivière-du-Moulin. Nous formulons le souhait que la lecture de ce document donnera l'idée à quelqu'un de nos chercheurs de rédiger une biographie scientifique de chacun de ces personnages. (NDLR)

Miss Walter Gilles Ray,  
Québec.

Chère Jeanne,

M. Price qui a passé deux ou trois jours ici s'apprête à partir pour Québec. Je crains fort qu'il ne se présente plus d'occasion d'ici au premier de mai prochain; aussi je me hâte de te tracer ces quelques lignes.

J'ai fait un excellent voyage, presque une partie de plaisir. Je me suis rendu d'abord à la Baie-Saint-Paul où je suis arrivé samedi après-midi. Le lendemain, dimanche, je me suis rendu à l'église où, comme je m'y attendais, j'ai quelque peu rigolé... en particulier lorsque le prêtre qui administrait le sacrement laissa tomber par malheur le Seigneur sur le plancher. Il ramassa l'hostie avec la pointe d'une épingle. Puis il lava avec grands soins l'endroit, craignant les pires malheurs, la mort elle-même peut-être, si quelques parcelles se dérobaient à ses recherches.

Dans l'après-midi, je marchai jusqu'à Saint-Urbain, distant de neuf milles vers l'intérieur du pays. J'y ai pris mes quartiers pour la nuit et ça, dans la dernière maison, tout au bout du village. Je l'avoue, à mon départ de Québec, l'entrain était à la baisse; mais à mesure que les difficultés se présentaient se ravivait mon courage. Arrivé à Saint-Urbain, j'étais en pleine forme, disposé à me lancer dans les pires aventures.

Je laissai donc Saint-Urbain, chaussé de raquettes et accompagné d'un guide et d'un Canadien qui réside à la Grande-Baie. Il était sept heures du matin. À dix heures et trente nous atteignons le sommet de la Passe-des-Monts, à six milles de notre point de départ. À midi, nous arrivions à un petit camp ou mieux à leur abri, quatre milles et demi plus loin. C'est là le terminus ordinaire d'une journée de marche; mais comme je me sentais frais et souple comme un jeune chevreuil, j'insistai auprès de mes compagnons pour que nous continuâmes notre route. C'est ainsi que nous avons avancé encore la distance de huit ou neuf bons milles.

Nous nous arrêtâmes alors pour coucher dans la neige. Heureusement pour nous, notre bivouac était prêt, construit par d'autres voyageurs précédents. Il n'était cependant pas bien confortable, de dimensions trop grandes, bâti pour habiter un groupe de seize hommes ou plus... et nous, nous n'étions que trois. Sa façade était grande ouverte au vent et le toit consistait en un trou béant, là, au-dessus de nos têtes. La nuit fut très froide et notre réserve de bois s'avéra insuffisante; aussi cette nuit me parut très longue. Il semble que je me sois reposé plus que mes compagnons car je m'étais enroulé dans ma couverture. Le guide, lui, s'était allongé de travers dans l'entrée de notre abri, la figure tournée vers le vent froid. Le Canadien s'était étendu à mes côtés et me prêta une partie de sa propre couverture. Personne n'avait envie de dormir.

À un moment donné mon Canadien se lève et tire sa couverture sur moi. Il attise le feu et je l'entends murmurer entre les dents: «*Sacré mille gueux, je Men vas tourner la broche*». Il se tourne de côté et d'autres pendant que pétille gaiement le feu. Mon guide demeure toujours dans la même position... jusqu'au moment où il constate que son nez est en train de geler. Il se lève alors, se frotte l'appendice et s'approche du feu.

Au lever, nous avons ingurgité un bon thé et nous sommes partis dans la neige. Bientôt je commençai à sentir quelques fatigues et nous nous sommes

assis pour manger un crouton de pain. Le guide, homme très peu loquace, me lança ces mots: «*Le mal de raquettes*». Comme il était encore tôt, à peu près une heure et trente de l'après-midi et que le pays à franchir était assez plat, nous reprîmes notre marche et nous avons parcouru un bon vingt milles. Vers six heures du soir, nous sommes parvenus à un vrai petit château. Aussitôt mes hommes préparent le bois pour la nuit. Ils allumèrent un grand feu, de quoi faire rôtir un bœuf entier. Nous commençons à jouir en paix d'un certain confort, que nous rejoignirent impromptu trois Indiens.

Ces gens sont des spécialistes des installations en forêt; aussi avec leur aide, nous fûmes aussi confortables dans notre réduit que dans l'hôtel Payne en Albion. Nous nous fîmes un bon thé fort; une excellente soupe suivit faite de lard, de fèves et d'oignons. Enfin du porc frit dans du beurre compléta notre excellent repas. Une longue pipe et nous nous roulons dans nos couvertures pour dormir comme des bébés jusqu'à sept heures le lendemain matin. Ce fut un homme qui se leva. Nous prîmes le déjeuner et en avant. Ce jour-là, nous ne nous arrêtâmes qu'une seule fois pour le thé et nous campâmes le soir à vingt-sept milles de notre point de départ du matin. Nous n'étions qu'à huit milles environs de la Grande-Baie.

Comme il était fort tôt au moment où nous arrêtâmes de marcher, je demandai à l'un des Indiens de marcher jusqu'à sept heures le soir. Il refusa; refusèrent aussi le guide qui en avait assez et le Canadien à demi-mort, ainsi que les autres Indiens paresseux. Je fus donc obligé de passer en plein air une nuit de plus. Heureusement la température était douce et je passai une excellente nuit.

Le jour suivant, nous arrivâmes enfin à la Grande-Baie, vers onze heures du matin. J'aurais continué longtemps encore mon petit jeu. M. Blair et son épouse me reçurent chez-eux à bras ouverts. M. Blair est l'agent en charge de l'établissement de ce lieu. Il me garda dans sa maison jusqu'au lendemain matin alors qu'il me fit conduire par son attelage à la Rivière-du-Moulin. J'étais accompagné dans ce voyage par M. Skene, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'un jeune homme nommé Hickee, qui réside ici, dont l'épouse, fille du Roi d'Écosse est une jolie brunette.

La Rivière-du-Moulin est un lieu agréable. Bien plus, la société qui s'y trouve l'est également. Il n'y a pas moins de quarante à cinquante protestants, à la Rivière-du-Moulin et à la Grande-Baie; tous vivent en excellents termes. J'ai déjà sept ou huit bons amis dans la place; j'ai rencontré tout le monde. Je dois te nommer en particulier M. McLeod, M. Forest, sa femme et sa famille, M. Hickee et son épouse, le Roi d'Écosse et sa fille non encore mariée, M. Skene et sa femme, employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. McKenzie de la même Compagnie. Ce dernier monsieur est un mythe et un gentil homme. C'est lui qui échangea sa femme change pour change avec celle de McLeod. Je dois te nommer également l'ingénieur du moulin, sa femme, sa sœur et son frère. Je vis heureux avec tout ce monde-là. M. McLeod regrette fort de ne pouvoir me recevoir chez-lui, plus confortablement dans sa propre maison au milieu de tout un Wigwam.

M. Price est prêt à partir. Je n'ai vraiment pas le temps de t'en écrire plus long pour le moment.

Adieu,  
John Le Sueur



Le voyageur le plus assidu sur cet ancien chemin de Saint-Urbain était le postillon Alexandre Girard.

### **Chemin Saint-Urbain**

On nous écrit du Saguenay que le bac de la rivière Malbaie a été emporté par les grosses eaux du printemps. À chaque voyage, le postillon se trouve dans la pénible nécessité de se faire un petit radeau pour traverser la rivière.

Tout dernièrement un de ces radeaux s'est brisé et le postillon a failli périr; il paraît que pour sauver sa vie, il a été obligé de sacrifier le sac de la malle.

Tout le monde comprend que de tels accidents sont très préjudiciables aux colons du Saguenay qui, dans le temps des affaires, surtout le printemps et l'automne, envoient ou reçoivent des sommes d'argent.

Le gouvernement devrait, ce nous semble, dans des urgences comme celui dont nous parlons, faire réparer de suite les dommages occasionnés par la crue des eaux ou par d'autres accidents.

Il est certainement très regrettable que les chemins Kinouami et Saint-Urbain, si nécessaires à la prospérité du Saguenay, ne soient pas encore terminés.

Il aurait été traité de fou celui qui aurait dit à M. le curé Hébert, en 1849, alors qu'il commençait avec tant de courage les premiers défrichements dans le canton Labarre, sur les rives de la rivière des Aulnaies, que vingt ans plus tard, c'est-à-dire, en 1869, il n'y aurait pas encore de communication facile de la grande Baie à Hébertville.

Ce qu'on n'aurait pas voulu croire, en 1849, il faut bien le reconnaître en 1869.

Nous espérons que le gouvernement terminera cette année les chemins Saint-Urbain et Kinougamé.

Extrait du Courrier du Canada, le 31 mai 1869.

Dans un discours prononcé en chambre par le député Tremblay, nous retrouvons cette mention sur ce chemin.

*«On a dépensé des sommes considérables dans le territoire du Saguenay, et je puis dire que les résultats obtenus ont été, sinon supérieurs, au moins égaux à ceux obtenus dans n'importe quelle partie du pays.*

*Le grand chemin Saint-Urbain est à peu près terminé. Ce chemin fait honneur à l'habile conducteur qui en a dirigé les travaux, et au gouvernement pour le choix que, nonobstant certaines tracasseries, il a si judicieusement fait.»*

Extrait du: Canadien, 3 décembre 1869.

Le bureau de poste de Mlle  
Adrienne Girard.





## APPENDICE II

### DOULOUREUX PRÉSAGE

En souvenir des agréables moments que j'ai passés à la Baie-Saint-Paul, je lègue à ses habitants qui vivront à l'époque de la quatrième grande secousse séculaire — celle qui aura lieu, disons, le 20 octobre 1970 — le petit Almanac météorologique que voici, sauf corrections de la part de nos bons amis, le *Commander Ashe, R.N.F.R.A.S.*, et de l'astronome de l'Université Laval, dont je ne conteste pas l'autorité en matière de tremblements de terre; mon almanac mérite, pour le moins, autant de confiance que le reste des almanacs météorologiques. Voici donc ce qui précédera pendant trente jours la grande catastrophe du siècle prochain: avis à nos descendants:

20 sept. 1970. — Temps couvert: tendance à la pluie, une profonde mélancolie commencera à percer sur toutes les figures.

21 sept. 1970. — Temps plus couvert: il tombe quelques grains de pluie; la mélancolie augmente.

22 sept. 1970. — Augmentation de pluie et de mélancolie.

23 sept. 1970. — Pluie accompagnée de tonnerre.

24 sept. 1970. — Tonnerre suivi de pluie.

25 sept. 1970. — Les éclairs précèdent le tonnerre, puis vient la pluie.

nouvelles d'un circuit d'environ quatre lieues, et nulle part il n'est resté une habitation intacte; partout la secousse a été violente. À l'heure où j'écris ces lignes, la terre tremble encore, et qui sait si je pourrai terminer. Aussi veuillez excuser le décousu de ces quelques détails que je vous donne à la hâte, ainsi que les fautes qui peuvent s'y être glissées.

Un mois plus tard, les secousses continuent: on écrivait au *Journal de Québec*, de Baie-Saint-Paul:

*«En nulle partie du pays la population a été aussi alarmée que dans cette partie du comté de Charlevoix. Les vents tempétueux, les noirceurs prolongées, les secousses ou tremblements de terre réitérés, ont répandu la peur, l'effroi et la stupeur dans les familles. Le 22 du courant, beau temps, beau soleil dans la matinée; mais vers midi, vent violent et temps couvert avec tous les autres présages d'une tempête. À quatre heures de l'après-midi, nous avons éprouvé un tremblement de terre assez fort pour faire résonner les vitres. Tout aussitôt les pauvres habitants déjà tenus en alarme depuis un mois et plus qu'ils éprouvent de ces fléaux, se sont précipités hors des maisons, en lamentant, et se croyant menacés de chocs encore plus violents. À quatre heures vingt minutes, grande obscurité, le vent tourna au sud, de nord qu'il était, et souffla avec moins de violence... Depuis lors, tout le monde est aux aguets, tout le monde observe, et le plus léger bruit, ou une lueur inaccoutumée effraie et répand l'alarme. Durant le jour, chacun est sur ses gardes: on va, on vient; les occupations font taire les inquié-*

*des : mais la nuit, les aurores boréales, les nuages noirs et sombres qui les remplacent, tiennent les esprits dans la crainte et dans des agitations indicibles, fatigantes et prolongées... »*

- 26 sept. 1970. — La mélancolie a augmenté parce que le temps est brumeux.
- 27 sept. 1970. — Averse torrentielle, mais sans tonnerre; grande noirceur.
- 28 sept. 1970. — Soleil radieux: mais calme épouvantable; recrudescence de mélancolie.
- 29 sept. 1970. — Averse torrentielle, avec tonnerre, et éclairs; petits poissons de mers et grenouilles tombant des nues.
- 30 sept. 1970. — Un tonnerre lointain prend la place de l'averse, des éclairs, des petits poissons et grenouilles tombantes; alarme universelle.
- 1 oct. 1970. — Grande consternation: on parle de neuvaines et de pèlerinages.
- 2 oct. 1970. — La terreur augmente à mesure que le tonnerre diminue.
- 3 oct. 1970. — Vive secousse au moment où le bedeau allait sonner l'*Angelus*; les murs du temple craquent: le plancher craque, la voûte craque; et au milieu du craquement universel, le bedeau fuit à toutes jambes: pas d'*Angelus* ce jour-là.
- 4 oct. 1970. — Le vent ce jour, viendra du sud, s'il ne vient du nord; s'il souffle de l'ouest, ce ne sera qu'après s'être épuisé de l'est.
- 5 oct. 1970. — Vers ce temps, l'on pourra compter sur d'autres petites secousses.
- 6 oct. 1970. — Profond découragement: on ne devra plus rire, ni sourire; et surtout s'abstenir de plaisanter.
- 7 oct. 1970. — On fait ses préparatifs comme pour le jugement dernier.
- 8 oct. 1970. — Calme plat; pluie et brume; la terreur augmente.
- 9 oct. 1970. — Perturbations atmosphériques: les étoiles filent; vive aurore boréale.
- 10 oct. 1970. — Secousses continues, faibles, mais hilarantes dans leurs effets.
- 11 oct. 1970. — On parle de traverser à la Rivière-Ouelle, pour faire rédiger les testaments et actes de dernière volonté, par des notaires qui n'ont pas de tremblements de terre dans leurs circonscriptions, afin de sauvegarder les minutes. — N.B. cette sollicitude à préserver les titres qui lèguent des biens, semble assez curieuse, attendu que les terres et leurs possesseurs doivent tous être engloutis le 20 octobre.
- 12 oct. 1970. — Les notaires refusent d'instrumenter à *crédit* pour des personnes qui doivent être englouties, corps et biens. Froissés, les gens de la Baie reviennent dans leurs foyers, et se décident à attendre.
- 13 oct. 1970. — Grande frayeur: le bruit se répand que l'on a vu entrer, dans la Baie, un grand fantôme blanc; temps sombre.
- 14 oct. 1970. — La masse blanche, vue la nuit, à l'entrée de la Baie, se trouve être une goëlette, revenant de Québec à toutes voiles, portant le membre pour le comté, mandé en toute hâte.
- 15 oct. 1970. — Troisième édition, des petits poissons de mer et grenouilles tombantes pendant une averse de pluie.
- 16 oct. 1970. — Secousse peu violente: ni vitres brisées: ni poêles culbutés: ni briques tombantes, Branle-bas général dans le Cap au Corbeau.
- 17 oct. 1970. — Odeur de soufre près de la Rivière du Gouffre.
- 18 oct. 1970. — Désolation universelle: on se tient bon pour le grand tremblement de terre séculaire.
- 19 oct. 1970. — Le soleil s'est levé et le *Clyde de 1970* passant à toute vapeur dans le voisinage où jadis était la *Baie*, découvre à sa place un vaste trou de huit cent mille lieues de diamètre...



*«L'air vierge et pur de la montagne, un vrai vin qui mousse.»*

F.-A. SAVARD

### APPENDICE III

## À SAINT-URBAIN

Saint-Urbain est l'une des paroisses les plus agrestes de Charlevoix. Comme toutes nos paroisses, Saint-Urbain est une conquête de l'homme sur la forêt. Là, c'est la vraie campagne; celle qui n'est point fardée; celle qui n'a pas été enlaidie à force d'enjolivements. Aime qui voudra les bois taillés et les pelouses bien ratissées. Nous préférons les buissons ébouriffés et les arbres de la forêt. Nous aimons davantage la géométrie des choses naturelles, le vivant ordre infini de la nature, de la grande Nature, sobre et prodigue, semée sans mesquinerie et belle sans apprêt... La campagne, ce n'est pas une pelouse de gazon ou un simple bosquet avec des tonnelles vertes au bord d'une rivière, des papiers gras et des boîtes vides qui baillent au soleil. La campagne? C'est à la fois plus sauvage et plus beau.

Plus sauvage et plus beau tout particulièrement est le paysage de Saint-Urbain, à cause de la Rivière-du-Gouffre qui traverse la paroisse avant de se jeter dans le Saint-Laurent, où son dégorgeement produit le maëlstrom qui lui a valu son nom et qui l'a rendue presque légendaire. Prenant sa source dans un pays de montagnes, elle descend en serpentant à travers champs et forêts, sur une longueur d'une trentaine de milles, arrosant un bassin

de trois cents milles carrés, fréquemment coupée par des chutes et de tumultueux rapides. Poussée par cette force de courant, elle arrive, coléreuse, au fleuve qui l'étreint, dirait-on, avec une violence inouïe; et la rencontre des eaux forme ce gouffre qui a fait longtemps la terreur des navigateurs côtiers qui montent ou descendent le chenal nord du fleuve et qui ne peuvent l'éviter qu'en passant au large du Cap-au-Corbeau. Saint-Urbain ne fait donc qu'acquérir du pittoresque au contact de cette rivière légendaire. La paroisse est essentiellement agricole: grande culture et industrie laitière. Sa fondation remonte à 1827 et son territoire fut détaché de celui de la Baie-Saint-Paul.

À Saint-Urbain, il est une vieille maison canadienne où il semble qu'il doit faire bon vivre. C'est la maison de Thomas Fortin. Elle est située presque de guingois sur la pente d'une longue colline dominant la Rivière-du-Gouffre, qui coule à ses pieds. À l'horizon, loin, se profilent des montagnes boisées qui courent harmonieusement vers le Nord. Un endroit édenesque, pourrait-on dire sans le moindre lyrisme.

Dans cette rustique maison canadienne comme, d'ailleurs, dans la plupart de celles du comté de Charlevoix, il semble que doivent accourir plus pressés, plus distincts, les doux souvenirs de l'enfance, alors que les jeunes oreilles, les soirs d'hiver, sont passionnément tendues aux récits merveilleux des «*conteurs de contes*». Et c'est, un jour, ce qu'évoquait le vieux guide dont j'ai voulu faire revivre l'humble personnalité. Oh! ces contes de notre enfance! «*L'Hiver des Corneilles*», le «*Cheval Noir*», «*Les Trois pendus*» et autres légendes merveilleuses que même des anciens se rappellent dans les moindres détails, tellement le récit avait frappé les jeunes imaginations... Récits que nous écoutions parfois avec une joie délirante,



La rue Saint-Edouard, un vrai boulevard...

d'autres parfois, presque terrorisés, selon que le narrateur avait un visage ou sérieux ou comique; qu'il faisait bon les entendre, les soirs d'hiver, dans nos bonnes et confortables maisons canadiennes! Alors, on se laissait transporter avec le conteur dans le canot ensorcelé qui volait dans l'air, comme aujourd'hui les avions, et qui portait des hommes de chantiers de bois, des camps de bûcherons à des villages où s'organisaient des soirées de danse où le diable, déguisé en beau danseur, contait fleurette aux belles filles du village. Les belles soirées de contes!... La mère avait accroché, après le souper, le plat à vaisselle dans la soupante; elle avait passé un linge humide sur le tapis ciré de la table autour de laquelle nous, les enfants, étions sagement assis; et elle était venue s'asseoir parmi nous avec son tricotage. D'autres enfants du voisinage s'étaient joints à nous, à la nouvelle de l'arrivée du «*conteur de contes*», car il y en avait un dans chaque village. Il se présentait, grave et solennel et, après avoir lampé un large coup de vin domestique que lui offrait l'hôtesse, il commençait; «*Une fois...*»

L'enfance imprime à toute une vie d'homme son orientation et sa destinée. Parmi les petits qui, voilà presque cent ans, écoutaient de toutes leurs oreilles ces récits merveilleux, il y en a un qui, un jour, sera prêtre, évêque, ministre, peut-être; un autre deviendra un riche cultivateur; un autre un homme des bois, tout simplement, mais en quelque sphère de la vie où le destin aura conduit ces petits friands de contes, ils se rappelleront toujours, mieux souvent, que des événements relativement récents, les bonnes veillées de l'enfance, dans la vieille maison paternelle. Et se souvenant de ces beaux soirs passés, le prêtre sera plus miséricordieux encore, l'homme d'État deviendra moins sévère, plus conciliant; le cultivateur aimera davantage son foyer, qu'il voudra rendre pareil à celui du père et du grand-père; l'homme des bois, durant les haltes, sous la tente ou l'abri de sapin, en plein «*wild*», ne croyant plus aux fantasmagories de la chasse-galerie, ni aux loups-garous, ni aux feux-follets, aimera à dévider l'écheveau des souvenirs de ses longues et aventureuses randonnées dans les forêts nordiques. Et ce sera, pour ceux qui l'écouteront et rêveront de faire comme lui, de belles leçons d'histoire au clair de lune...



Le rang de « chiguère » à Saint-Urbain

*« Avec ses longues, glorieuses hausses de bois et de prairies, ses palanquins de granges et de maisons dorées. »*

(F.-A. SAVARD, L'Abattis.)



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6



LIB. CENTRE CATHOLIQUE  
5/78 LEE  
PRIX  
\$15.00

## UN PAYS À BÂTIR

«Intituler Saint-Urbain, un pays à bâtir, veut dire que cinq ou six générations de pionniers tenaces n'ont pu encore dompter cette grande nature fière et dominante. Comme des oiseaux, nous avons bâti des nids dont plusieurs ont été emportés par le vent des années. Saint-Urbain est «une corbeille de fleurs au milieu des montagnes», mais une corbeille encore sauvage qui attend l'artiste pour décrire ses charmes, l'artisan expérimenté pour la mettre en valeur, dame finance pour brasser son terreau millénaire de silice, de fer et de titane.

Chaque homme a son secret, chaque paroisse a son mystère. Et celle de Saint-Urbain garde dans le ventre de sa terre, dans la tête de ses hommes, dans le cœur de ses femmes, sur le front de ses enfants, des trésors secrets, des plans cachés, des perles fines, des ambitions non verbalisées.

Ceux qui savent tout lire, ce sont ceux qui ont vécu à Saint-Urbain; ceux qui sauront tout lire, ce sont ceux qui y vivront.»

R.T.



RAYNOLD TREMBLAY

*Né en 1956, est étudiant à la Faculté de Droit de l'Université Laval. A déjà collaboré, comme chroniqueur syndical, au RÉVEIL du Saguenay-Lac-Saint-Jean. UN PAYS À BÂTIR est son premier ouvrage.*